
APO-827

IHS

COLLÉGE S^te. BARBE

à Gand.

Premier

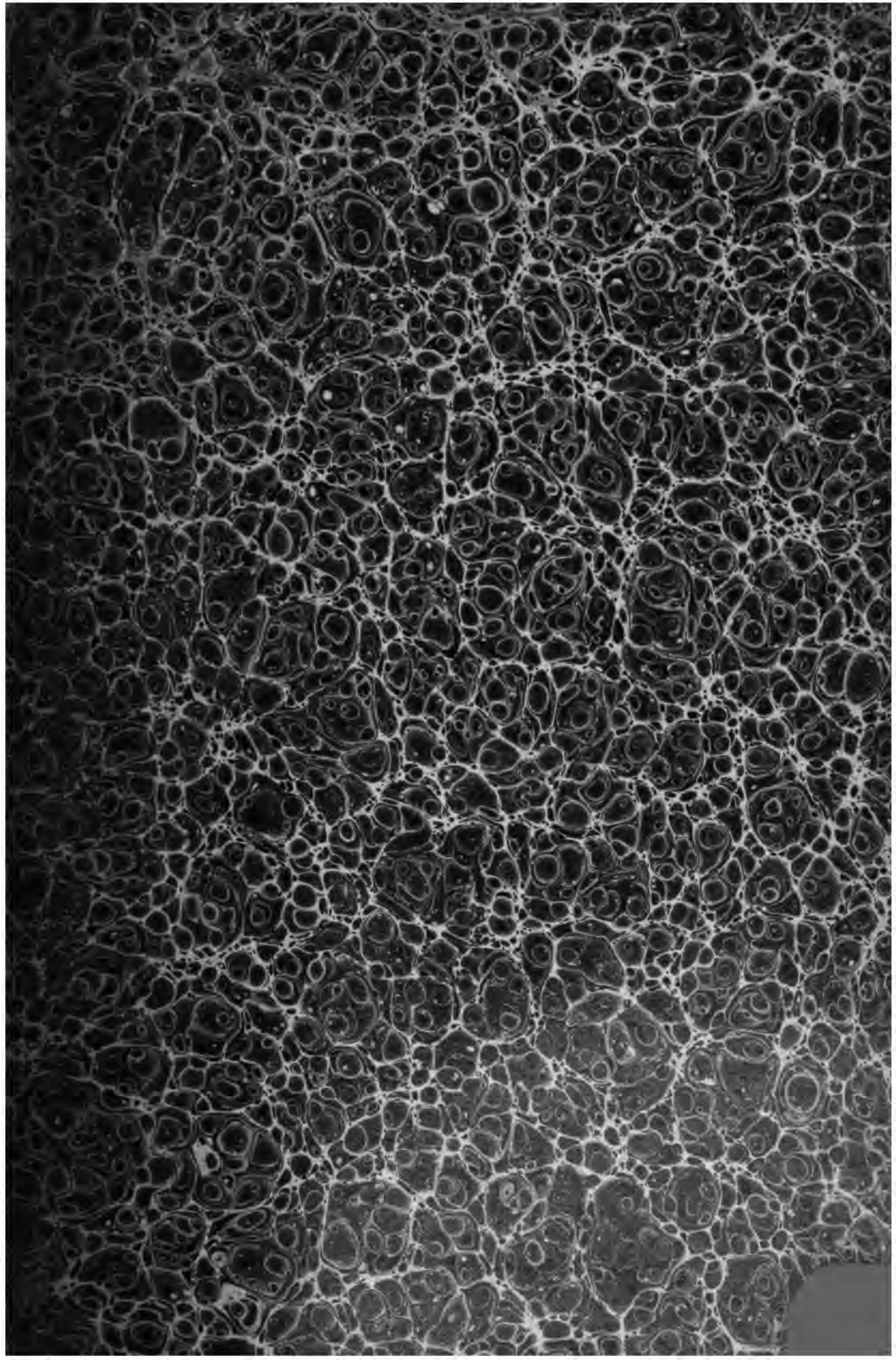
PRIX

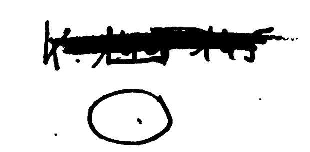
d'Excellence.

Remporté sur 13 Concurrents par
M^r. D. DeWever, de Gand,
élève de Seconde Prof.
Gand, le 13 Août 1878

[signature]
Recteur du Collége.

Lith. J. Bobel, Gand





JÉSUS-CHRIST

ÉTUDES SUR SA VIE ET SA DOCTRINE

DANS LEURS

RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ.

BRUXELLES. — TYP. DE J. NYS, RUE POTAGÈRE.

JÉSUS-CHRIST

ÉTUDES SUR

SA VIE ET SA DOCTRINE

DANS LEURS

Rapports avec l'histoire de l'humanité

par

LE Dr. J. N. SEPP
Professeur d'histoire à l'Université de Munich.

TOME PREMIER

BRUXELLES ET LEIPZIG
ÉMILE FLATAU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND, RUE CASSETTE, 27
1866

JÉSUS-CHRIST

ÉTUDES SUR SA VIE ET SA DOCTRINE

DANS

LEURS RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ.

I

La race de David.

On découvrit à Rome, durant l'été de 1863, devant la Porta-Prima, dans les jardins Liviens, une statue de l'empereur Auguste, qui est d'une ressemblance frappante avec Napoléon Ier. C'est la même tête achevée, seulement chez Bonaparte le front ressort avec encore beaucoup plus d'énergie et les yeux sont enfoncés davantage dans les orbites. Les monnaies consulaires de ce dernier reproduisent déjà d'une manière remarquable la figure d'Auguste; plus tard seulement les traits se modifient davan-

tage, à mesure que le démon de la guerre s'empare plus fortement de lui. Est-ce une loi de la nature que la parenté de deux génies se fasse jour dans la ressemblance des visages, ou avons-nous affaire ici à un type de famille? Mille ans s'écoulent depuis que les Césars ont délaissé la scène du monde, et l'on voit alors reparaître le type de la famille d'Auguste dans les *Orsini,* cette vieille race de patriciens romains (1), avec lesquels les Bonaparte paraissent être parents, et finalement il s'élève de cette ligne collatérale un nouveau fondateur d'empire, qui parcourt la terre en vainqueur, mais qui, pareil au vieux Saturne, trouve son tombeau dans l'île la plus reculée de l'Océan. Quoique nous manquions d'une suite régulière de documents pour le prouver, il paraît vraisemblable au plus haut point que le sang des Césars coule dans les veines de cette race nouvelle, qui est devenue pour le monde une bénédiction pleine de malédiction et une malédiction pleine de bénédiction.

L'arbre généalogique des Jules se vérifie en remontant jusqu'à Caius Julius Iulus, consul l'an 266 de Rome, pen-

---

(1) *L'historia di casa Orsina di Francesco Sansovino con quattro libri degli huomini illustri della famiglia* (Venetia, 1565). On trouve la ressemblance la plus frappante avec Napoléon dans la figure n° 6, ensuite pages 92 et 133. C'est le célèbre Nicolas Orsino, comte de Pitigliano, qui avait un Bonaparte dans sa *condotta* et servit aussi de parrain à l'un des enfants de celui-ci. Le nom de Napoléon reparaît au moins vingt fois dans le registre de Sansovino.

dant que la fable fit venir de l'antique Ilion un Iulus, à la suite d'Énée (1).

Si nous établissons ici une comparaison avec la famille des Davidides, l'on trouve la suite généalogique de cette famille authentiquement démontrée, et comme l'a témoigné un juif converti au christianisme, Hégésippe, on vit encore Domitien, dans un saisissement de terreur devant la puissance du grand *Inconnu* qui avait paru en Orient, vouloir anéantir tous les rejetons survivants de la maison de David. Mais lorsqu'un certain Jocatus fit traîtreusement embarquer pour Rome les petits-fils de l'apôtre Jude-Thaddée, Domitien les épargna, parce que leur interrogatoire et leurs mains calleuses lui prouvèrent qu'ils n'étaient que de simples cultivateurs nullement dangereux, dont tout l'avoir consistait dans des biens-fonds ne valant pas plus de 9,000 deniers ou 4,000 francs.

D'après Eusèbe (2), Trajan renouvela la proscription des parents de Jésus. La chute de la dynastie avait eu lieu sous Nebukadnézar; Jéchonias et Jojakim avec leurs frères Joachas et Zédékias furent emmenés captifs à Babylone. Cela se passa en 588 av. J.-C.; mais déjà en 537 av. J.-C. (217, u. c.) eut lieu sous Sérubabel, petit-fils de Jojakim, le retour des tribus de Juda et de Lévi; il y avait parmi

(1) Dionys. Hal., VIII, 1; Serv. Aen., VII, 107, 116. Klausen, *Aeneas und die Penaten* (Énée et les Pénates), Hambg., 1839, p. 1059, c. 534.

(2) *Hist. eccles.*, III, 19, 32.

eux 123 Bethléhémites. Il y eut aussi des Benjamites qui s'en retournèrent avec eux (1). Sous Néhémie (2), en 445 av. J.-C. revinrent 188 exilés originaires de Bethléhem et de Netopha ou Nephtoa. D'après cela l'interrègne dura 500 ans ou quatorze générations jusqu'à Hérode. Esra (3) et Néhémie (4) nous démontrent avec quels soins l'on tenait les registres des naissances, puisque tous ceux qui ne les retrouvèrent pas furent exclus de la prêtrise. Il est fait surtout mention dans le IIe livre des Macchabées (5), de cette recherche des origines qui eut lieu sous Néhémie. D'autres troupes d'exilés continuèrent de rentrer plus tard ; l'on vit même, après la mort des grands maîtres de la loi Schemaïa et Abtalion, le roi Hérode appeler les deux Babyloniens Juda et Josua ben Bathyra à la présidence du Sanhédrin. Zamaris le Babylonien vint des bords de l'Euphrate avec 100 hommes de sa tribu à la tête de 500 archers à cheval jusqu'à Alatha sur le lac Merom (El Hulh) et fut chargé par Hérode de la garde de la forteresse de Bathyra contre les Trachonites (6). Son fils Joachim et son petit-fils Philippe sont connus ensuite comme de riches propriétaires sur les bords du lac Gennésaret, et les deux nièces de ce dernier furent les seules qui, lors de la des-

(1) Esra, II, 11, IV.
(2) Néhém., VII, 26.
(3) II, 6, 2.
(4) VII, 64.
(5) II, 13.
(6) Jos. Arch., XVII, 2, 1, 2.

truction de Gamala sous Titus, parvinrent à se sauver en se cachant (1). Dans le Talmud H. Pésach f. 3, 3, 1, on voit les anciens de Bathyra poser une question légale à Hillel le jeune (2), qui faisait remonter son origine du côté maternel jusqu'à David, après quoi Juda et Josua revinrent, et Hillel occupa la chaire du nasi ou prince d'Israël, pour qu'il pût ainsi se consoler, lui et sa famille, dans cette présidence héréditaire du grand conseil de sa nation, de la perte de la puissance temporelle. Dans le même temps Hérode donna la grande prêtrise au Babylonien Ananel (3). Hillel apporta de la Babylonie, l'an 30 av. J.-C., la Mischna des dix classes généalogiques qui revinrent de l'exil (4). Il ouvre la série des quinze patriarches juifs, parmi lesquels on compte six Gamaliel (dont le premier, son petit-fils, fut le maître de saint Paul), jusqu'à ce que la famille s'éteignît avec Hillel II à Tibériade sous Julien l'apostat, et que les revenus du patriarcat fussent confisqués au profit de la caisse de l'empire (5).

Les peuples de race sémitique ont une prédilection particulière pour les tables généalogiques (6), et les Juifs

---

(1) Jos. Bell., IV, 1, 10.

(2) Né en 65 av. J.-C. et mort l'an 5 de J.-C.

(3) Arch., XV, 3, 1.

(4) Jemamoth, 37, 1; Kiduschin, 75, 1.

(5) Graetz, *Geschichte der Juden* (*Hist. des Juifs*, IV, 537).

(6) Les tables généalogiques des Arabes remontent de Mohammed jusqu'à Ismaël. Les Bédouins ont les leurs encore aujour-

surtout donnèrent tout autant de soins à leurs livres généalogiques, que nous avons l'habitude de le faire pour nos registres de baptême. Josèphe dit dans son livre contre Apion (1) : « Celui qui veut se vouer à la prêtrise est obligé à être marié avec une femme de sa nation, à fournir les preuves écrites de son origine et à produire en outre un certain nombre de témoins. Et ceci n'a pas lieu seulement en Judée, mais encore partout où est fixée une partie de la nation, en Égypte, à Babylone, etc., car ils envoient à Jérusalem les noms de leurs pères et ancêtres avec des attestations de témoins. S'élève-t-il une guerre, comme celle de l'invasion du pays par Antiochus, ou plus tard sous Pompée le Grand et sous Q. Varus, bien plus encore comme on l'a vu de nos jours, on voit les prêtres survivants s'appliquer à rassembler de nouveaux témoignages à l'aide des archives et y recenser même les femmes survivantes. On peut citer comme preuve des soins qui y sont mis, que les livres généalogiques des grands prêtres donnent les noms des ancêtres jusqu'à 2000 ans en remontant. » — Ces sortes de livres étaient conservés dans le temple, du moins ceux des prêtres. Nous lisons

---

d'hui, afin de conserver la certitude de leur origine nobiliaire; Niébuhr trouva même l'origine des chevaux arabes certifiée par des tables généalogiques remontant à 2000 ans. — Le sang slave le plus pur coule dans les veines des prêtres russes, qui sont connus pour ne contracter jamais de mariage qu'entre eux.

(1) Contre Apion, I, 7.

expressément dans H. Kiduschin, 71 : « Les tables généalogiques étaient conservées par le Sanhédrin auquel était confiée leur garde. Bab. 67. R. Jochanan dit : Par le temple ! nous avons les moyens de découvrir ceux qui ne sont pas de sang pur dans Israël. H. Taanith, f. 68, 1. R. Lévi dit : « Ils trouvèrent à Jérusalem un livre généalogique, dans lequel il était prouvé que Hillel descendait de David. » Évidemment les Archives situées entre le Temple et la colline de Sion étaient aussi destinées à contenir les livres de généalogie et de recensement ; mais le bâtiment fut détruit par le feu (1), tout comme dans le grand incendie de Rome sous Néron les documents publics furent réduits en cendres. Le roi Hérode se fit faire par son historien de cour, Nicolas de Damas, un arbre généalogique dans lequel on faisait venir de Babylone son père Antipater, tandis que les juifs faisaient passer celui-ci dédaigneusement pour un employé du temple d'Ascalon, emmené en esclavage par les Iduméens. Pour s'en venger il fit enlever leurs tables généalogiques aux familles d'ancienne noblesse juive ainsi qu'au *Giaurs* (2) ou prosélytes de Moab les plus distingués, et les fit brûler, ce qui ne blessa pas peu leur orgueil nobiliaire et ébranla la confiance dans les arbres généalogiques.

---

(1) Bell., VI, 6, 3.

(2) γειώρης Jos. Arch., XIV, 1, 3. Kiduschin, f. 69. Jost, *Geschichte des Judenthums* (*Histoire du judaïsme*, f. I, 423).

Les Évangélistes ne nous ont pas raconté les faits de la vie de Jésus-Christ avec un ordre si parfait que nous ne puissions aussi chercher les témoignages d'autres auteurs et nous en servir pour les confirmer et les compléter. Nous trouvons surtout un témoignage remarquable dans Sextus Julius Africanus, le célèbre chronographe du commencement du IIIe siècle, qui, en sa qualité de préfet romain, fit rebâtir à neuf sa ville natale, Emmaus en Palestine, sous le nom de Nicopolis, en souvenir de sa prise victorieuse par Titus, car Eusèbe (1) a conservé de son *Epistola ad Aristidem de consensu evangeliorum* la notice suivante sur l'arbre généalogique du Christ : « Hérode, piqué de ne rien trouver qui eût rapport à lui dans les anciennes tables généalogiques des Hébreux qu'on conservait jusqu'alors dans les archives publiques (2), et excité par sa basse origine, fit brûler tous les anciens documents relatifs aux familles, même ceux qui concernaient des prosélytes tels qu'Achior l'Ammonite et Ruth la Moabite (de Bethléhem), car il ne crut paraître bien né que lorsque personne ne

(1) Hist., I, 7.

(2) *Tabulariis.* L'incendie subséquent des archives par les Sicaires afin d'anéantir les livres de cadastre et des hypothèques est mentionné par Josèphe (Bell., II, 17, 6) avec le même mot *tabulariis.* Il est connu que les Juifs de la race d'Aaron s'appellent de tradition Kohn ou Kahn (c'est-à-dire prêtres), les Lévites, Lévi ou Halévy, ceux de la tribu de Juda, Löwe (lion), les Benjamites, Wolf (loup), ceux d'Ephraïm, Ochs (bœuf), les Nephtalites, Hirsch (cerf), les Davidites, Adler (aigle).

pourrait plus faire remonter sa généalogie jusqu'aux patriarches à l'aide des documents publics. Peu d'hommes seulement, animés d'un grand zèle pour les anciennes traditions, avaient sauvé quelques registres particuliers sur leur origine et complété les noms en partie à l'aide de la mémoire et en partie à l'aide de notices écrites; parmi eux se trouvèrent les membres de la famille de Notre-Seigneur appelés plus tard δεσπόσυνοι (les parents du Seigneur), qui, se trouvant dispersés à Nazara ou à Cocheba et dans d'autres endroits, rétablirent, à l'aide de leurs annotations particulières, leur livre généalogique aussi fidèlement que possible. »

Cette destruction de titres par Hérode est confirmée non-seulement par Anba Eutychius ou *Said ibn Batrick* le médecin arabe et patriarche d'Alexandrie, dans son histoire universelle, mais encore par des écrivains rabbiniques et éthiopiens (1), et elle se trouve si bien enracinée dans les traditions du despotisme, que l'on voit se renouveler les mêmes exemples depuis Nabonassar jusqu'à Féodor III, czar de Russie, qui fit brûler les titres équestres de la vieille noblesse. La destruction des livres sibylliniques à Rome par l'ordre d'Auguste en est un autre exemple. Auguste avait dit (2) qu'Hérode était digne de

(1) V. mon ouvrage : *das Leben Christi* (*Vie du Christ*), II, p. 109. — Lorsque les Français s'emparèrent de Venise, ils brûlèrent le livre d'or de la république sur lequel les nobles qui y étaient désignés fondaient leurs droits.

(2) Jos., *Arch.*, XVI, 5, 19.

porter les couronnes de la Syrie et de l'Egypte, et quand il fut nommé roi de Judée, ce dernier ne négligea pas d'aller par reconnaissance sacrifier aux dieux sur le Capitole; mais le peuple hébreu en jugea autrement : il trouva qu'alors seulement *le sceptre était sorti de Judée*, et mit tout son espoir d'une manière plus prononcée dans l'arrivée du Rédempteur (1). Les sujets d'Hérode pouvaient dire comme le démagogue Hybréas à Euthydemos, tyran de Milèse : *nous ne pouvons pas vivre avec toi, ni sans toi* (2). Il était un de ces princes ennemis de Dieu et des hommes qui font connaître leur haine et leur mépris du genre humain par des cruautés non interrompues. Comme il ne pouvait pas changer toute la population, il fonda un grand nombre de villes nouvelles et y attira des colons d'autres pays; son entourage n'était également composé que d'étrangers.

L'auteur d'une *Vie de Jésus*, dont on a fait trop de bruit, suppose que la descendance de David a été attribuée à Jésus seulement après coup, afin de justifier son droit au nom de Messie, suivant l'attente du peuple. Mais s'il en était ainsi, les Juifs devaient, les premiers, se mettre en garde contre la prétention à une origine pareille, et comment se fait-il que les Talmudistes appellent Marie la fille d'Éli (3) et disent à plusieurs reprises que Jésus est sorti

---

(1) Gen., XLIX, 10.

(2) Strabon, XIV, 2, 24.

(3) Hier. Chagiga, f. 77, 2. Sanhed., 23, 2. *Mariam filiam*

du sang royal. *Hosianna au Fils de David; au roi d'Israël!* crie le peuple à l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, le jour des Rameaux (1). Jésus est plusieurs fois désigné par saint Paul (2) comme « issu de la semence de David selon la chair. » Nous trouvons même dans sa bouche cette affirmation (3) : « Il est notoire que Notre-Seigneur descend de Juda, pour lequel Moïse n'avait rien ordonné en vue de la prêtrise. » Toutefois ce n'est pas saint Paul seulement, lui, l'apôtre scientifiquement instruit dans les écoles, qui établit la descendance davidique de Jésus, mais le Christ lui-même se nomme dans ses paraboles, à plusieurs reprises, le fils des Rois (4). Pourquoi Hérode fit-il brûler les antiques livres de généalogie des Juifs, si ce n'est à cause de sa jalousie qui lui fit voir même

Eli; joignez-y le commentaire de Raschi. Bab. Sanhed. 43, 2 : *Jesus sanguini regio cognatione conjunctus erat.* Chez les Lyciens, d'après Hérodote, on ne comptait que les ancêtres maternels. Polybe mentionne les cent maisons nobiliaires qui chez les Locriens fondaient leur noblesse sur des généalogies maternelles. D'après les plus anciennes manières de voir la fille reproduit la race plus purement que le fils. Bachofen, *das Mutterrecht* (Le droit de la mère). Stuttg., 1861. — Schemoth rabba, § 46, fol. 143 : « On appelle père celui qui élève et non celui qui engendre. »

(1) Math., XXI. Jean, XII, 13.

(2) Rom., 1, 3; II, Timoth, II, 8.

(3) Hebr., VII, 14.

(4) Matth., XXII, 2 et Luc, XIX, 12, 27.

dans ses propres enfants des conspirateurs contre son pouvoir, et pour rendre vaines les réclamations qu'aurait pu élever la famille de David en se fondant sur ces documents? Hérode est la vivante caricature du roi David. Si David vit ses fils Absalon et Adonia se révolter contre lui, on vit Hérode condamner à mort, sur de simples soupçons, trois de ses enfants : Alexandre, Aristobule et Antipater. De même que David extermina la race de Saül, ainsi Hérode fit-il des Asmonéens et des Davidides, autant que le lui permit l'étendue de sa puissance. Toutefois, trois générations plus tard on vit, après que la parenté de Jésus avait émigré à Cocheba, le Juif Bar-Chocheba se faire passer pour le Messie, avec la prétention de relever le trône de David, et trouver chez les Juifs un assentiment général.

D'après un principe de Machiavel, un parvenu, étranger au pays sur lequel il règne, doit, pour se maintenir et arriver à fonder une dynastie, chercher à anéantir les monuments historiques des gouvernements antérieurs, et faire, pour ainsi dire, *table rase* de tout le pays. Hérode étendit cette politique si loin qu'il chercha à faire oublier les anciens noms de villes en leur donnant des noms nouveaux. Commençant par Jérusalem, il voulut jouer au Messie politique, et se conformant aux anciennes prophéties, il fit rebâtir le temple sur le Moria avec une magnificence imitée de Salomon. Il fit de même rebâtir la forteresse de David, dont les trois anciennes tours, nommément celles appelées Chananéel et Méah, reçurent les noms de ses ami, frère et femme : Hippicus, Phasaël

et Marianne; Josèphe, en s'appuyant sur Nicolas de Damas, est assez crédule pour admettre cette simple restauration comme une construction nouvelle. L'ancienne forteresse du temple, Baris, reçut du nom de son protecteur celui d'Antonia. Il appela d'après son propre nom Hérodion la forteresse qu'il fit bâtir à Bethléhem, et dans laquelle il trouva plus tard la mort; en l'honneur de son père, la ville de Kaphar-Saba dut échanger son nom contre celui d'Antipatris.

Sur les bords du Jourdain s'élevèrent l'une après l'autre des villes auxquelles il donna les noms de ses parents : Archelaïs, Phasaëlis et Cyprus. La ville de Samarie, dans laquelle il dédia à l'empereur un temple avec une allée bordée de colonnes, longue de 3,000 pieds, reçut le nom de Sébaste en son honneur, et cette dénomination, mise en usage par des habitants nouveaux, a, en effet, fait disparaître l'ancien nom jusqu'aujourd'hui. La tour de Straton, sur le bord de la mer, fut baptisée du nom de Césarée, et là aussi s'élevèrent, comme à Jérusalem, un amphithéâtre, un théâtre et des palais : l'une des tours fut appelée Drusium, du nom d'un des beaux-fils de l'empereur. Dans le temple dédié à Auguste, il fit élever à ce prince, pour braver la haine que les Juifs portaient aux images, une statue colossale imitée de celle de Jupiter olympien, ainsi qu'une statue de Rome, semblable à la Junon d'Argos.

Betharan, située au delà du Jourdain, reçut le nom de Livias en l'honneur de l'impératrice. Il laissa à son fils Philippe le soin de donner à Bethsaïda celui de Julias, du

nom de la fille décriée d'Auguste, ce qui lui rapporta toutefois peu d'honneur de la part de celui-ci. Panéas aussi, où Hérode avait élevé une statue à Auguste dans la grotte de Pan, reçut dans le style officiel le nom de Césarée, avec le nom supplémentaire de Philippe le Tétrarque, pour la distinguer de celle située sur le bord de la mer; tandis qu'Hérode Antipas appela sa nouvelle capitale Tibériade du nom de l'empereur Tibère, Anthédon reçut, sous le règne suivant, celui d'Agrippias, de même que Panéas fut appelée alors Néronias.

Plus tard viennent encore les dénominations nouvelles d'Emmaus Nicopolis, Emmaus Colonia, Lydda Diospolis, Diocésarée, Maximianopolis, Légio, Aréopolis, etc., jusqu'à ce que la capitale elle-même dût changer son nom en celui d'Aelia Capitolina. Certainement toutes ces dénominations de chancellerie furent peu adoptées par le peuple, qui conserve encore aujourd'hui les noms de Banias, Lud, etc., mais la Palestine ressembla désormais à un palimpseste dans lequel il faut rechercher avec bien des difficultés l'écriture primitive, et c'est seulement à cette persistance de ses habitants asservis, à ne pas abandonner leurs honorables souvenirs sous la pression d'un despotisme policier et à transmettre ainsi les plus anciennes dénominations aux populations arabes qui leur succéderont dans le pays, que nous sommes redevables de pouvoir retrouver aujourd'hui les anciennes localités bibliques.

II

La Vierge Marie.

L'illustre origine de la mère de Dieu ne fait point de doute. L'histoire appelle son père *Éli*, la tradition le nomme *Joachim*. Cette double appellation est conforme à la coutume des juifs, qui portaient ordinairement deux noms, l'un à Babylone ou dans la *Diospora,* l'autre en Judée (1). Aussi les noms de Mirjam et de *Maria* diffèrent-ils radicalement : celui-ci est chaldéen, celui-là hébraïque. Dans la Babylonie, le nom du maître ou

(1) Cp. mon ouvrage: *das Leben Christi*, IIme édition, I, p. 119.

seigneur est *mar* (1); *Marie* signifie donc *maîtresse, dominatrice.*

Anne, la mère de Marie, était, dans un sens plus ou moins large, la sœur d'Élisabeth, un nom qui, selon l'Exode (2), était porté dans la famille d'Aaron. Nous ne possédons plus d'ailleurs que les seuls registres généalogiques des tribus de Juda et de Lévi, qui revinrent ensemble de la captivité.

Joseph, le père nourricier, qui était de Bethléhem, avait, selon l'historièn Eusèbe (3), un frère du nom d'Alphée ou *Clopas*, qui se fixa à Nazareth; il se fit donc une séparation dans la famille bethléhémite. Selon les Évangiles, Joseph professait l'état de *faber* (ouvrier en bois ou en fer); dans les Apocryphes, au contraire (4), il est question de lui, tantôt comme maçon, tantôt comme forgeron. Il est probable que, poussé par le besoin, Joseph, ce fils déchu des rois, fut l'un des ouvriers qui, au nombre de dix mille,

(1) La traduction syriaque du cri de Jésus sur la croix : *Éli!* est *Marie!*

(2) Ex. VI, 23.

(3) Eus. III, 11.

(4) Borberg, les *Apocryphes*. On connaît l'anecdote rapportée dans *tripart. hist.* (VI, 44), suivant laquelle le rhéteur Libanius, dans l'attente d'une victoire prochaine de l'empereur Julien, ayant demandé à un philosophe chrétien *ce que faisait le fils du charpentier*, celui-ci repartit : « *Sophiste, le maître de toutes choses, que vous appelez le fils du charpentier, fait en ce moment une bière pour Julien.* » Julien succomba en effet quelques jours après.

répondirent à l'appel général que leur fit Hérode de venir travailler à la restauration du Temple (1). C'était après que Hérode, avec l'aide des troupes romaines commandées par Sosius, était rentré en possession de sa capitale, en l'année 734; c'est l'année même où Marie vint au monde. Quatorze ans après, selon la tradition, elle enfanta le Sauveur. Elle aussi était de Nazareth, mais nous savons que son enfance se passa dans le Temple, où Zacharie prit soin de son éducation.

Déjà au temps du Tabernacle, de pieuses femmes étaient réunies en une sorte de corporation religieuse (2). Saint Grégoire de Nysse (*in nativ. Chr.*) parle de ce fait quand il affirme que Marie a été élevée dans le Temple. Il est, du reste, formellement question de vierges recluses dans le II[e] livre des Machabées (III, 19). On n'ignore pas qu'aujourd'hui encore les religieuses de Sainte-Agnès de Rome sont chargées du soin de tisser l'étoffe servant au Pallium dont le saint-père fait honneur, à l'occasion de leur investiture, aux évêques de la chrétienté. De même, les prêtresses de Minerve, la protectrice de la virginité, confectionnaient le vêtement sacré que leur déesse portait à la grande cérémonie des Panathénées, et étaient nommées à cause de cela ἐργαστῖναι, les tisseuses. Ainsi un certain nombre de vierges choisies étaient occupées dans le temple de Jérusalem à tisser l'étoffe pour le double voile du saint des saints, qui, comme le voile de la Kaaba, était renou-

(1) Arch. (XV, 11, 2).
(2) Ex. (XXXVIII, 8, 1); Sam. (II, 22).

velé tous les ans (1). Chaque nouveau tapis était exposé dans l'atrium des femmes, et pendant qu'il servait, il était lavé de temps en temps et séché au chel ou mur de ceinture du lieu saint (2). Le rabbin Azaria (3) fait également mention d'une communauté de vierges pieuses qui servaient Dieu dans la continence et avaient leur habitation à côté du Temple. C'est ici que se place le témoignage d'Origène (4) : « Il est arrivé une tradition jusqu'à nous, d'après laquelle il se trouvait dans le Temple un local où des vierges étaient occupées à prier et à adorer le Seigneur. » Il y avait donc dans le Temple, outre le service divin ordinaire des Éphémèries (5), une *adoration perpétuelle* du saint des saints. Selon le Protévangile de saint Jacques, la fille d'Éli avait tissé avec sept autres vierges l'antépendium du saint des saints et servait Dieu par la prière et par le chant des hymnes sacrées, quand le mo-

---

(1) *Otho Lexic. rabbin, philolog.* 5., *v. vela. Protevang. Jacobi*, c. 10 *hist. natio. Mariae*, c. 8. *Quaresmius II*, 77, recueillit les témoignages des Pères et des auteurs plus récents sur l'éducation de Marie dans le Temple, à l'église de la Présentation. La réception de la Vierge par Zacharie se trouve reproduite maintes fois; à Ratisbonne on la voit représentée dans le Temple, tissant le voile du Sanctuaire. *Kirchenbau, Kreuser*. (Construction des Eglises), II, 98.

(2) Schekalim, (c. 5).

(3) Imre bina, (c. 60).

(4) Orig. in Math. XXIII, 35, p. 845.

(5) Luc, (I, 5, 10).

ment arriva où, conformément à la loi, elle dut être confiée à la tutelle de son plus proche parent, et, comme Ruth à Booz, lui être fiancée par procuration. Maimonides, le plus grand canoniste juif, rapporte (1) que les mariages étaient conclus de trois manières : par achat (cheseph), par contrat proprement dit (schetar), enfin par la consommation (bia). — Il est question ici du mariage par contrat.

Avec Joseph et Marie, les deux lignes davidiques de Salomon et de Nathan, séparées jusque-là, se rejoignent ; ce qui fait supposer à bon droit que Marie, en sa qualité d'héritière de la famille, dut se résoudre à obtempérer à la loi en contractant mariage avec son plus proche parent, pour écarter les prétentions des étrangers aux biens de la famille (2).

Les épousailles légales pouvaient se faire par procuration, sans que les futurs époux fussent en présence, et

---

(1) In Ischoth, (c. 3).

(2) Juges (XXI, 18). Επίκληρος, dans Solon ἐπικληρῖτίς, ou encore πατροῦχος, μονοκληρόνομος, signifie chez les Grecs : *fille héritière*, son époux légal était appelé ἐπιδικαζόμενος, en hébreu, הבחל cf. Tob. III, 25. Apollodore a composé une comédie intitulée ἐπιδικαζομένη, l'*épouse légale ;* Térence en a fait son Phormion ; il y est dit : Lex est, ut orbae qui sint genere proximi iis nubant, et illos ducere eadem haec lex jubet, à quoi Donatus ajoute : Orba proximo nubat, orbum proximus ducat, lex attica est. Cf. Diodore (XII, 18). Hic meus amicus illi genere est proximus. Huic leges cogunt nubere hanc. — Grotius in S. Matth. I. Mon *Leben Christi*, II, p. 18.

Marie (1), conformément au vœu qu'elle avait fait à Dieu, ne connut point d'homme. Nos premiers parents avaient rapporté du Paradis perdu la consolante promesse, faite à la femme, que sa descendance écraserait la tête du serpent : cette promesse fut enfin accomplie.

---

(1) Ainsi qu'il est dit de la fille de Jephté, après qu'elle eut consacré sa vie au Seigneur. Ces sortes de mariages *à la St-Joseph* étaient mieux compris dans les anciens temps. Même dans l'*Electre* d'Euripide, le mari de cette fille d'Agamemnon dit l'avoir gardée intacte, par respect :

Αἰσχύνομαι γὰρ ολβίων ἀνδρῶν τέκνα
Λαβὼν ὑβρυζειν, οὐ κατάξιος γεγώς.

Julien et Basilissa son épouse vécurent ensemble, durant la persécution de Dioclétien, dans l'état parfait de la continence et de virginité; leur fête est célébrée dans l'Eglise le 9 janvier. Au moyen âge, cette manière de vivre n'avait rien de trop extraordinaire; d'après la légende, le roi de Trèves Orendel et son épouse Bréide gardèrent ensemble la chasteté jusqu'à leur mort. On rapporte la même chose de saint Oswald et de sa femme Spange. Edeltrude, reine d'Angleterre, abbesse et vierge, conserva la virginité, du consentement de son mari, et à la mort de celui-ci, se retira avec d'autres vierges dans l'île d'Ély. Egfried, successeur de ce prince, voulut la forcer à contracter mariage avec lui, mais elle le détermina au même genre de vie; après 12 ans il lui permit de retourner dans son couvent où elle mourut en 679. Sa fête est fixée au 23 juin. Emmérich de Hongrie, fils de saint Étienne, garda de même la continence, quoique marié à une fille de roi, jusqu'à sa mort arrivée en 1030. V. mon *Leben Christi*, 2e édit., p. 64.

Le Christ, selon la doctrine de l'Église, est issu de la femme, comme Ève est issue de l'homme. Il est le fils de Dieu dans un sens plus élevé qu'Adam, à qui l'Évangile (Luc, III, 38) donne cette qualité, et il est en même temps le Fils de l'homme.

Jésus-Christ est le second Adam, puisque, le seul homme véritablement nouveau, il est venu pour régénérer le genre humain déchu. Saint Jean Damascène (*de Fide orthod.*, III, 18) déclare que Jésus, le prototype de Dieu, avait pour mission de relever et de racheter en nous l'image et la ressemblance de Dieu défigurées dans Adam; que, dans ce sens, le Christ ne doit point être considéré comme une simple individualité humaine, mais qu'il représente et comprend en lui le genre humain tout entier, de même que dans Adam était déjà concentrée l'humanité entière. — Dieu qui créa l'homme, qui ensuite d'*un* fit *deux*, pour de nouveau, par la réunion de ces deux, faire *un*, ne serait-il pas assez puissant pour créer un homme nouveau pour la régénération de toute la race? Quand la pensée humaine prend un corps et une forme dans la parole (λογος), et se fait chair en quelque sorte, pourquoi la manifestation de la pensée divine dans la chair nous paraîtrait-elle inconcevable? Le verbe éternel, voilà le prototype; le verbe humain, manifesté par le langage voilà la copie; et la relation établie entre les deux, voilà la Révélation.

Chose étonnante! et dont les Évangélistes eux-mêmes ne semblent pas s'être aperçus : en coordonnant les différentes données généalogiques de la Bible, on trouve que,

de même que sept générations séparent Seth d'Hénoch et Abraham de Moïse, ainsi septante-sept générations se placent entre Adam et Jésus-Christ. A la septième génération le sang d'une famille se renouvelle : les Orientaux ne comptent jamais au delà de ce degré de parenté. Les enfants issus d'un mariage originairement contracté entre un blanc et une négresse redeviennent blancs, après la septième génération leur naturel s'adoucit; il ne leur reste plus aucune trace du caractère pétulant et ardent du nègre, ou de la couleur du mulâtre et du métis.

Il n'est donc pas permis de douter de la parfaite pureté du sang ni de l'illustre noblesse de la Sainte-Vierge. Aussi entendez cette fille appauvrie et dédaignée de David, l'*antitype d'Ève déchue,* faire cette réponse si saisissante à l'envoyé du Très-Haut : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole (1). » Ce *fiat secundum verbum tuum* les saints Pères et les théologiens ne craignent pas de le mettre en regard du *fiat* de la création. L'humanité, en effet, contracte une alliance nouvelle avec Dieu ; l'Esprit de Dieu souffle une nouvelle vie sur la terre. Satan avait communiqué son orgueil à Ève, et elle enfanta Caïn, le premier meurtrier; la parfaite humilité qui est

(1) *Bonjour Marie!* c'est ainsi que M. Peyrat traduit l'*Ave Maria,* dans son *Histoire élémentaire et critique de Jésus,* p. 75. Le publiciste radical s'est fait théologien radical. Pourquoi pas? puisque le chemin conduit plus facilement à la fortune.

dans son cœur parle, au contraire, par la bouche de Marie, et le fruit de ses entrailles est le Sauveur des hommes.

L'Annonciation du Rédempteur du monde se fit à Nazareth, ville dont, selon la remarque, du reste très-peu neuve, de M. Renan, il n'est pas fait mention dans tout l'Ancien Testament. Nous sommes d'avis pourtant que, dans un pays sec et manquant d'eau comme la Palestine, une fontaine aux jets vifs et abondants, telle que celle de Nazareth, a dû, de tout temps, être un lieu connu et fréquenté. Du temps de *Quaresmius* (1) encore, Nazareth était appelé *medina abiat* ou *labnat*, « la *ville blanche* » par les Arabes. Ce nom fut remplacé plus tard par celui de *En Nasara*, « la *source aux fleurs.* » Un pareil changement de noms avait déjà eu lieu dans les anciens temps. Au reste, ce nom de Nazara ou mieux Ain Nazaret était donné à la fontaine et aux plantations environnantes plutôt qu'à la ville elle-même. On n'est pas peu surpris de voir le Talmud citer la ville de *Laban près la montagne* dans cette contrée (2), et la mischna (3) dit formellement : « Les meilleurs vignobles furent Kerothim et Hatulim (aujourd'hui el Hatli), puis vinrent Beth Rima (Ruma ?) et Beth Laban be Har, ainsi que Kaphar Sogane (Saknin) dans la vallée. *On ne se servait pour le sacrifice que du vin de ces contrées.* » D'après cela il paraît qu'originai-

(1) Quaresmius II, 818.
(2) Menacoth (f. 86, 2).
(3) Mischna (c. 8, 6).

rement le pays était planté de vignes. Ajoutez encore qu'un ancien et célèbre poëte juif, Élasar Kalir, né en Palestine au xe siècle, s'appuyant sur d'anciennes traditions, nomme Nazareth parmi les villes sacerdotales d'Israël et déplore amèrement que ses prêtres aient été dispersés dans tous les coins de la terre. Il est certain pourtant, d'après ce que nous apprend saint Épiphanes (1), que jusqu'à Constantin le Grand, la population entière de Nazareth était juive, tous les chrétiens de la ville, ainsi que les parents du Seigneur, ayant été refoulés à Cocheba près de Damas. Josué (2), énumérant les villes attribuées aux fils de Merari, lévites de rang inférieur, indique dans la tribu de Zabulon : Jokneam avec ses faubourgs (el Kaimun), Karta et ses faubourgs, Dimna (lisez Rimna, aujourd'hui Rumane près de Cana) et Nahalal (Mahalal, aujourd'hui Malûl). Karta seul n'est cité ici que par son nom araméen; or, comme ce mot signifie *ville* on peut supposer que c'était là le nom populaire de la ville sacerdotale de Nazareth (3).

Étonnée de l'apparition du messager céleste, et à peine en état de comprendre l'éminente grâce dont elle était

---

(1) Haeres (XXX, 11, 12).

(2) Josué (XXI, 34).

(3) Comp. mon ouvrage : *Jérusalem u. d. heil. Land*, II, 73. — Paul Cassel, *Ueber Renan's Leben Jesu*, p. 58. Je regrette de ne pas avoir à ma disposition la *Zeitschrift* für *Wissenschaft* der *Judenthum's* de Frænkel, 1853, que M. Cassel cite dans son travail.

l'objet, Marie se hâte de se rendre chez son parent prêtre, dans la Haute-Judée. Par la dénomination de *ville de la montagne de Juda*, saint Luc (1) désigne Hébron, que Josué (2) déjà appelle la ville située sur la montagne de Juda, et dont Josèphe (3) dit : κεῖται δὲ αὕτη κατα τὴν ὀρεινήν. Marie entreprend le voyage toute seule, accompagnée tout au plus d'une servante. Telles sont les mœurs du pays : elles assurent encore maintenant une telle inviolabilité à la femme, qu'un voyageur, accompagné d'une dame, n'a rien à craindre, même des voleurs de grand chemin. Arrivée à Hébron, elle ne tarde pas à être confirmée dans les promesses qui lui ont été faites ; car il était arrivé que Zacharie, offrant comme Aaron (4) le sacrifice de l'encens sur le seuil du saint des saints, et demandant, pendant la célébration du Kiriath Schema un héritier à Jéhova, tandis que les prêtres, les lévites et les anciens du peuple disaient la prière commune et attendaient la bénédiction, il arriva, dis-je, que, se trouvant sur la droite de l'autel de l'encens, il fut surpris par une vision (5) qui lui indiqua

(1) Saint Luc (I, 39).

(2) Josué (XV, 7).

(3) Jos. (bell. IV, 9, 9).

(4) Exode (XXX, 7, 8).

(5) Il est dit de Jéhova : « Personne ne le voit et vit. » Gédéon est tremblant jusqu'à ce que le Seigneur le rassure : « Ne crains point, tu ne mourras pas » (Juges VI, 22, 23). Quand l'ange qui venait d'annoncer à Manoah, père de Samson, qu'il aurait un fils, eut disparu, Mamoah dit à sa femme : « Nous mourrons, parce que

que le Seigneur accédait à sa demande. Aussi Élisabeth, allant au-devant de sa parente, et tout en la saluant avec un saint enthousiasme, comme *la bénie entre toutes les femmes*, lui annonça-t-elle que, quoique avancée en âge, elle se sentait, elle aussi, favorisée de la grâce de la maternité. Et de même que Mirjam, la sœur de Moïse, entonna un cantique de triomphe sur la délivrance du peuple de Dieu, ainsi l'épouse du Seigneur donna libre cours à l'inspiration de son âme par le chant du Magnificat. — Aujourd'hui encore les femmes de l'Orient, et même les femmes grecques ont l'habitude, dans les événements heureux, d'exprimer leur joie dans un langage plein d'un élan tout dithyrambique, comme aussi de manifester leur douleur par des improvisations élégiaques.

Marie resta chez sa tante pendant trois mois, jusqu'au moment où Élisabeth, arrivée au terme de son enfantement, donna le jour à Jean le précurseur, ou jusqu'à ce que sa propre maternité fût hors de doute. Ce terme était

---

nos yeux ont vu le Seigneur » (Juges XIII, 22). « Malheur à moi, homme aux lèvres impures, s'écrie Isaïe (VI, 5), car j'ai vu le Seigneur des armées célestes. » Daniel est de même frappé de terreur quand l'archange Gabriel lui apparaît. L'apparition des esprits a toujours eu quelque chose de terrifiant. La paralysie de la langue causée chez Zacharie par la terreur signifie dans son sens allégorique le mutisme dont allait être frappé à jamais le sacerdoce de l'ancienne loi.

d'ailleurs fixé par la loi (1), et le Talmud (2) dit formellement : « L'homme et la femme qui se seront convertis à la foi d'Israël vivront séparés pendant nonante jours, afin qu'il soit constaté si leur enfant a été engendré ou non dans la sainteté. » Chez les Arabes, la femme répudiée doit passer son Eddeh ou temps d'épreuve avant de pouvoir se remarier, afin qu'il soit prouvé qu'elle n'est pas dans l'attente de la maternité. L'Eddeh dure environ trois mois.

Cependant, dans la maison sacerdotale, la naissance de cet enfant de bénédiction fut une cause de grande joie pour ses parents, surtout lorsque, le huitième jour, à l'occasion de sa circoncision, le père, lui donnant le nom de Jean, recouvra l'usage de la parole. Grand fut l'étonnement des habitants des montagnes de la Judée quand la nouvelle de cet événement se répandit parmi eux, car la main du Seigneur, c'est-à-dire la puissance et la force de Dieu se montraient visiblement (3). Élisabeth, avancée en âge, ne pouvait nourrir elle-même son enfant : le petit Jean fut donc confié à une nourrice du pays, très-probablement à une Bédouine du désert. C'est de cette manière, sans doute, que le tétrarque Hérode Antipas fut le frère de lait (συντροφος) de Menahem (4). Le prophète de la

---

(1) Gen. (XXXVIII, 24).
(2) Jemaroth (f. 42, 1).
(3) Saint Luc (I, 65, 66). Esra (VII, 6, 28).
(4) Actes des apôtres (XIII, 1).

Mecque fut de même donné en nourrice par sa mère Amina à une femme du désert nommée Halime, qui ne le rendit qu'au bout de trois ans. Quant à Jean, « il grandit de corps et d'esprit, et resta dans le désert jusqu'au jour où il se manifesta dans Israël (1). » Et voilà pourquoi, lors du massacre des innocents, il n'est pas parlé de lui.

La Sainte-Vierge, assurée des ineffables bénédictions du Très-Haut, retourna dans sa maison de Nazareth (2), et c'est ici (3) qu'il faut placer la circonstance mentionnée dans l'Évangile de saint Mathieu (I, 18) : « Marie, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils eussent demeuré ensemble, se trouva être enceinte, ayant conçu par l'opération du Saint-Esprit. Mais parce que son mari était juste, et ne voulut point l'accuser publiquement, il songea à la quitter secrètement. Toutefois, instruit dans un songe, il ne craignit plus de la prendre avec lui, comme son épouse ; mais il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son premier-né (4); et il donna à l'enfant le nom de

---

(1) Saint Luc (I, 80).

(2) Saint Luc (I, 56).

(3) Raphaël et la plupart des peintres après lui ont donc commis une double erreur en faisant accompagner Marie par Joseph chez Élisabeth et la représentant dès lors dans un état de grossesse avancée.

(4) Cf., II, XVII, 5, *Μήτηρ πρωτοτόκος, οὐ πρὺ εἰδυτα τόκοιο.* Déjà Saint Jérôme répond avec beaucoup de justesse à Helvidius : Que l'on dise d'Helvidius qu'il est mort avant d'avoir fait pénitence,

Jésus. » — Le prophète de la Mecque reçut de même, le septième jour après sa naissance, au milieu d'un repas de fête que donnait son grand-père, Abdel Mutalleb, le nom de Muhammed, « le glorieux; le désiré. »

Cet exemple est bon à citer, car il n'est pas attaqué d'ordinaire par nos adversaires. On donne le nom de mohel à celui qui se charge de l'opération de la circoncision ; il n'est point nécessairement un prêtre.

M. Renan (I, 2), du point de vue négatif où il s'est placé, s'exprime ainsi sur le mystère de l'Incarnation, en quelques mots courts et tranchants : « La famille, qu'elle provînt d'un ou de plusieurs mariages, était assez nombreuse ; Jésus avait des frères et des sœurs, dont il semble avoir été l'aîné. Ceci concorde avec ce que disent de lui les Nazaréens, ses compatriotes : « N'est-ce point là le fils du charpentier? sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, José, Simon et Jude ? et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous (1)? » — Nous voilà, d'un trait de plume, débarrassés de la Vierge-Mère et du Fils du Père éternel ! Mais quatre frères de Jésus, c'est peu ; voici qui paraît plus fort, et qui aurait dû étonner davantage M. Renan. Nous lisons dans la Chronique (ch. XV) : « Il fit venir des descendants de Kaath, Uriel avec 120 de ses frères ; des descendants de Mérari, Asaïa avec 220

---

s'ensuivrait-il qu'il a fait pénitence après sa mort? Mon *Leben Christi*, II, a. 83.

(1) Saint Math. (XIII, 55); saint Marc (VI, 3).

frères; des enfants de Gerson, Johel avec 130 frères; des descendants d'Élisaphan, Séméïas avec 200 frères; des enfants d'Hébron, Éliel avec 80 frères; enfin des descendants d'Oziel, Aminadab avec 112 frères. » Voilà cinq anciens du peuple avec un millier de frères! Qu'en pense M. Renan?... D'autre part nous voyons par la Genèse (1) qu'Abraham et Jacob nomment l'un son neveu et l'autre son oncle maternel Laban, leurs frères.

Le mot hébreu אָח signifie, comme chez les Grecs αδελφος et chez les Romains *frater*, un degré de proche parenté. Dans Denis d'Halicarnasse, les Horaces et les Curiaces, qui étaient cousins germains, sont appelés frères. Tacite (2) appelle Cotys frère au lieu de neveu de Rhescuporis. Dans Quinte-Curce (3) c'est Amyntas, le fils de Perdiccas, qui est dit le frère d'Alexandre, tandis qu'en réalité il n'était que le cousin germain de ce prince du côté paternel. (Voyez Xénophon, *Cyrop.*, 1, 5, 4; Tite-Live et autres.)

Le docte académicien doit savoir tout cela; pourquoi donc, au lieu de la réalité, nous régale-t-il des fantastiques inventions de son imagination? Il avance que Jésus avait des frères de deux sortes, puisque ses cousins, les quatre fils de Marie Klopas avaient aussi pris le nom de *frères du Seigneur*. « Leur nom était inconnu, dit-il, à tel point que quand l'évangéliste met dans la bouche des

---

(1) Gen. (XIV, 16) et (XXIX, 12).
(2) Ann. (III, 38).
(3) Q. C. (VI, 10).

gens de Nazareth l'énumération des frères selon la nature, ce sont les noms des fils de Cléophas (?) qui se présentent à lui tout d'abord. » — Nous avons ainsi deux Jacques, deux Joseph, deux Simon Zélote et deux Jude Thaddée! Et voilà comment M. Renan croit avoir prouvé qu'outre les cousins susnommés que l'Évangile affirme formellement être les fils de Marie Klopas (1), Jésus avait encore des frères selon la chair qui portaient les mêmes noms. On se demande dans quel coin de la terre ces enfants de Joseph et de Marie ont passé? Saint Mathieu (XII, 46) dit : « La mère de Jésus et ses frères (non ses fils) vinrent auprès de lui. » Les Actes des Apôtres (I, 14) disent de même : « Ils étaient réunis avec Marie, la mère de Jésus, et avec ses frères. »

Déjà saint Jérôme expliquait l'expression hébraïque de frère dans le sens de cousin. Quant à nous, nous n'ajouterons que cette simple remarque : Sur la croix le Christ adopte un frère dans la personne de saint Jean : « Femme, voici ton fils, » dit-il à sa mère qu'il allait quitter. Et dès ce moment, le disciple la prit chez lui (2). Si un autre enfant de Joseph eût existé, par exemple ce Jacques qui, en sa qualité de parent le plus proche de Jésus, devint le premier évêque de Jérusalem, évidemment c'était à lui qu'incombait l'obligation de recueillir sa mère et de soigner pour la pauvre veuve.

---

(1) Saint Math. (XIII, 55; XXVII, 56); saint Marc (VI, 3: XV, 40).
(2) Saint Jean (XIX, 27).

Pour établir que Marie Klopas était réellement la sœur selon la chair de la mère de Jésus dont elle portait le nom, M. Renan pose en fait que les Galiléennes portaient généralement le nom de Marie!!! Il paraît tant tenir à cette trouvaille, qu'il y revient plus loin (1). En vérité cette érudition ne vaut pas la feuille de papier sur laquelle elle est imprimée!

Un témoin qui affirme d'une manière non suspecte la croyance universelle des premiers chrétiens au mystère de l'Incarnation du Verbe, c'est l'historien Flavius Josèphe. Quoique pharisien fanatique, il parle avec le plus grand respect (2) de Jésus-Christ, de sa vie et de ses actions; ce qui ne l'empêche pas de déverser, lui premier, le poison de la calomnie sur la conception immaculée du fils de Marie; à la page citée (3), il ne craint pas de raconter, sous la forme blessante de l'allusion, l'histoire d'ailleurs très-étrangère à son travail, d'un guet-apens dressé à Pauline, noble et vertueuse Romaine. Le chevalier Decius Mundus, violemment épris d'elle, la fit circonvenir par les prêtres

(1) Ch. 2, p. 72 et 73.

(2) Arch. (XVIII, 3, 3).

(3) Cette méchanceté a été répétée par le juif parisien Salvador, dans sa *Vie de Jésus* qui, naturellement, a été traduite en allemand. Il fait de Jésus tout simplement un bâtard; une insolence que le moyen âge n'aurait pas supportée. Mais dans nos temps modernes, on est d'autant plus coulant pour les impertinences juives qu'on est plus antipathique à la doctrine chrétienne et aux écrits qui la défendent.

d'Isis, qu'il avait gagnés, et attirer au temple, où, se livrant à lui, elle crut se livrer au dieu Anubis. Tibère bannit le traître, condamna les prêtres au supplice de la croix, et, après avoir détruit le temple, fit jeter la statue d'Isis dans le Tibre.

Certes, le Coran est plus convenable et plus chrétien, quand il parle de la conception et de la naissance immaculées de Jésus-Christ (1) ! C'est un prodige qui étonnera le monde aussi longtemps qu'il existera, que le Sauveur des hommes soit issu du sein de ce peuple déchu des Juifs. Non-seulement le culte de la Vierge-Mère a été le principe générateur et la source la plus pure de la poésie chez les peuples germains, latins et slaves ; non-seulement on lui doit la naissance et le développement de la chevalerie chrétienne en Occident, mais il est encore d'une inappréciable portée en ce qu'il forme la base fondamentale de l'éducation intellectuelle et morale des peuples. Comme le déclare Wolfgang Mentzel (2), le culte de Marie sera la clef qui ouvrira un jour les harems de l'Orient, le levier le plus puissant de l'émancipation de la femme dans les pays du Levant.

---

(1) Sure, 3 et 19.

(2) Liter. Blätter (97, 1855).

III

La naissance de Jésus-Christ à Bethléhem.

En vain nos adversaires voudraient-ils révoquer en doute l'origine royale de la Sainte-Vierge, ainsi que la naissance du Sauveur dans la ville de David. Un événement qui remua le monde entier ramena à Bethléhem les membres épars de la famille davidique. L'on sait qu'en 1801 Napoléon, alors consul, fit renouveler le cadastre et lever des plans militaires et topographiques de tous les pays soumis à sa puissance; ainsi avait agi l'empereur Auguste. Il ordonna le dénombrement général de ses peuples et l'estimation de la fortune publique et des biens-fonds dans tout l'empire, pour arriver, à l'aide de ce cadastre, à une répartition plus égale des impôts. On lit dans Suétone (1):

---

(1) Suet. Aug. 27.

Censum populi ter egit, primum ac tertium cum collegâ, medium solus. Deux de ces dénombrements coïncident avec la fermeture du temple de Janus en 726 et en 746 u. c.; le troisième eut lieu dans l'année même où mourut Auguste (767 u. c.). Une multitude de censeurs et de sous-censeurs avec leurs aides et employés parcoururent les provinces (1). A la suite du second dénombrement parut à Rome une Statistique générale de l'empire en 4 volumes, dont le 3e, *Breviarium totius imperii* indiquait : *Quantum militum sub signis quantumque pecuniæ in ærario et fiscis et vectigalium residuis ubique esset.* Le recensement se fit dans la forme romaine, en sorte que chacun fut obligé de retourner dans son endroit natal et de donner *nomina, pronomina et cognomina*, ou les noms de son père, de sa femme et de ses enfants, son âge et le nom de sa tribu. Servius Tullius avait le prêmier ordonné un recensement général, pour lequel on avait porté sur les listes les familles, hommes, femmes et enfants, avec l'indication exacte des parents et du lieu d'origine (2).

Le consul Posthumius renvoya de Rome chez eux tous les Latins, afin qu'ils se fissent inscrire dans leurs villes natales. Sur leur demande pourtant, les Campaniens furent inscrits à Rome même; c'est ce qui occasionna de graves incertitudes dans les listes (3).

---

(1) Dio Cass., LI, 21, 33.

(2) Dion. Halic., IV, 15.

(3) T. Liv., XXXVIII, 28, 36; XLII, 10.

Le cardinal Wiseman indique un document très-remarquable à l'appui de l'assertion de saint Luc (II); il est tiré de la bibliothèque orientale d'Assemani (1); il y est dit : « En l'année 692 après Jésus-Christ, le calife Abdel Melik » fit faire le recensement des habitants de la Syrie et » ordonna formellement que chacun se rendît dans son » pays, afin de s'y faire inscrire, avec indication exacte de » son nom et de ceux de ses parents, de son domicile, de » ses plantations de vignes et d'oliviers, de ses troupeaux, » de ses enfants et de toutes ses propriétés. » Ce qui concorde parfaitement avec le recensement judaïque par tribu, tel qu'il se trouve dans Josué, VII, 14 : « C'est pourquoi » vous vous présenterez demain matin, chacun dans votre » tribu; et le sort étant tombé sur l'une des tribus, on » passera aux familles qui la composent, des familles » aux maisons, et de la maison à chaque particulier. Et le » sort tomba sur la tribu de Juda, sur la famille de Sar- » chi, sur la maison de Sabdi et sur Achan. »

Joseph ne pouvait pas d'ailleurs ne pas se faire inscrire sur les rôles de Bethléhem avec sa famille, puisque, sans cela, il courait risque de perdre, pour lui et pour les siens, les droits de bourgeoisie qui étaient annexés à cette formalité. C'était là cette maison paternelle, ce *Beth Abi*, vers lequel Jacob déjà portait ses vœux (2).

Ce qui se passa à l'occasion de la vigne de Naboth

(1) Assemani, biblioth. orient., II, 104.

(2) Gen., XLII, 10.

prouve assez que les Juifs ne se dessaisissaient jamais de plein gré du fonds de terre paternel. Chez les Arabes, il arrive encore tous les jours qu'une petite parcelle de terre est possédée par dix individus à la fois. La sainte famille n'aurait-elle pas eu à revendiquer, à ce titre, une part de propriété à quelque petit fonds, dans l'antique ville de David ?

Bethléhem était d'ailleurs, dès les temps les plus reculés, le lieu où les tribus et les villes alliées avaient des corporations instituées pour les sacrifices communs. Longtemps avant que le temple fût construit, les habitants de la contrée s'y réunissaient aux grandes fêtes du printemps et de l'automne, pour faire un repas en commun (κοινὰ σύνδειπνα) (1). Ces repas, accompagnant les sacrifices, se retrouvent chez tous les peuples primitifs. Dans l'île de Crête, à Corinthe, à Mégare, à Phigalée et à Lipare c'étaient les συσιτια ; à Athènes, et à Argos les φιλητικὰ δεῖπνα en Béotie les λέσχαι enfin, chez les Sybarites les ἑστιάσεις. Les plus copieuses distributions de viandes se faisaient aux sacrifices des Panathénées. Du reste chacune des douze tribus de l'Attique avait en outre son foyer particulier.

A Sparte, la fête si gaie des tentes durait neuf jours, pendant lesquels neuf tentes en verdure étaient dressées sur la place publique ; sous chacune de ces tentes un repas était servi à neuf habitants de la ville, représentant

(1) I Sam. (IX, 12, 22 ; XX, 6, 29).

une des neuf tribus du peuple dorique. Il est à présumer que l'origine de l'antique nom de Palantium ou Panlatium, vient de πᾶν λεῖτον, et désigne le lieu des assemblées populaires (1). Enfin la dénomination du mont Esquilinus ne rappelle-t-elle pas *culina?* Cette petite ville de Bethléhem, appelée à bon droit la maison du pain, n'était donc pas à compter parmi les plus petites d'entre les villes de Juda, quoique ses habitants fussent au-dessous de mille, ou, en d'autres termes, quoiqu'elle ne fût pas assez peuplée pour être gouvernée par un chiliarque.

Le censeur chargé du dénombrement dans la Judée était Publius Quirinius, un homme de basse extraction, mais qui se distinguait par son grand dévouement à l'empereur. Il mourut à Rome, dans l'année 21 de l'ère vulgaire, bien connu par son avarice, son ambition et sa servile condescendance au régime militaire de César (2).

Strabon raconte (3) que Quirinius s'était rendu maître des plus fortes places des Homonadéens, situées au pied du mont Taurus, fait d'armes qui est généralement reporté à cette époque.

Plus tard nous le retrouvons exerçant son zèle dans la province d'Afrique, jusqu'à ce qu'enfin, après l'abdication forcée d'Archélaus, il prît possession de la Judée, comme province romaine.

---

(1) Hérod. (VII, 197).
(2) Tacite (Ann. II, 30, III, 22, 48).
(3) Strabon (XII, 6).

Les antiques promesses faites à la famille de David venaient d'être renouvelées récemment. L'espoir de les voir réalisées bientôt pouvait être, pour Joseph, un motif suffisant d'amener la Vierge bénie à Bethléhem, pour y attendre l'heure de sa délivrance. Les maisons de Nazareth sont adossées encore aujourd'hui, en partie du moins, contre les grottes de la montagne; telle était la maison de Marie; d'autres sont à demi creusées dans le rocher; tel était l'atelier de saint Joseph (la bottéga). Un mur en pierre brute en forme l'enceinte extérieure; ordinairement l'intérieur est coupé en deux; d'un côté se trouve la famille, de l'autre les bêtes, un bœuf ou un âne. Le foyer, qui se trouve au milieu, sert en même temps de table. Joignez à cela quelques ustensiles de cuisine, et vous aurez une idée assez complète du mobilier du ménage. S'agit-il, pour le propriétaire d'une de ces maisons, d'entreprendre un voyage, il prend son âne ou son mulet, le charge d'une couverture et d'un sac d'orge, remet à son voisin la clef de bois de sa porte, et le voilà parti pour des mois, s'il le faut. Je parle d'expérience; c'est ainsi que, dans mon pèlerinage, je l'ai vu faire à un Nazaréen qui m'accompagnait.

Comme la population n'est pas astreinte à un travail rigoureux, et n'a pas d'ailleurs le dixième de nos besoins, parce que, pour elle, faire un repas, c'est manger un peu de pain ἄρτον φαγεῖν (c'est l'expression de la Bible pour dire *faire un repas*), la moitié des habitants d'une ville pourrait s'en aller sans qu'aucun intérêt en souffrît grandement.

Arrivée à Bethléhem Éphrata, la sainte famille ne

trouva pas de place à l'hôtellerie. « Le Seigneur vint chez les siens, et les siens ne le reçurent point. » Les Bethléhémites sont une race de gens actifs et entreprenants, et probablement une grande partie d'entre eux vivaient aussi alors à l'étranger. Lorsque donc le recensement les rappela tous à la fois chez eux, leur ville dut être trop petite pour pouvoir les contenir tous. Pour prouver leur origine, ils devaient être munis de leurs papiers de famille; ce qui souriait sans doute à Hérode : il pouvait ainsi, sans bruit et sans violence, s'emparer et se défaire des registres généalogiques de la famille de David, et détruire les documents sur lesquels ils appuyaient leurs espérances messianiques toujours vivantes.

Les Bethléhémites étaient, de tout temps, réputés pour la beauté typique de leurs formes; encore aujourd'hui ils se font remarquer par leur distinction aristocratique, unie à un esprit martial. Leurs femmes portent le costume traditionnel de la madone : robe rouge et manteau bleu, ou robe bleue et manteau rouge, avec le voile blanc descendant de la tête. Elles se distinguent aussi par la noblesse de leurs traits et les qualités de leur esprit. A une beauté éclatante elles joignent une grande pureté de mœurs (1).

---

(1) C'est ce que constate l'honorable Israélite de Vienne, le docteur Frankl, dans son ouvrage : *Nach Jerusalem* II, 465. Le crime de l'impureté, dit-il, est impitoyablement puni de mort; il excuse cette sévérité en ajoutant : « *Nos pères et aïeux n'en agissaient pas autrement.* » Nous citerons à l'appui

Au milieu de toutes ces circonstances contraires, comme l'heure de l'enfantement approchait pour Marie, Joseph dut chercher un asile dans une étable; c'était ou la partie

---

le fait miraculeux arrivé dans le *champ des fleurs*, rapporté par le grand voyageur anglais John Maundeville (*The voyage and travels*, 1340). Une jeune fille, soupçonnée injustement, fut condamnée à la peine du feu. Au dernier moment, elle prit Dieu à témoin de son innocence, et aussitôt le feu s'éteignit, et les épines qui devaient servir à alimenter la flamme se couvrirent de roses. — La légende de ce *campus floridus* s'est perdue dans la suite. Au reste, le chevalier Pococke (1738) rend témoignage, comme les autres, de la parfaite pureté de mœurs des femmes de Bethléhem. Nous avons, de notre côté, rapporté (*Jerusalem u. das heil. Land*, I, 472) un exemple de la vengeance éclatante que, dans ce pays, on tire d'une faute de ce genre. En 1822, une veuve chrétienne fut rencontrée avec un Turc, dans une grotte, aux environs de la ville. De là une jalousie à mort. En vain, la pauvre femme se réfugia-t-elle chez les Franciscains placés, comme on sait, sous la protection du drapeau français. La masse du peuple pénétra de force dans le cloître, et, s'emparant de la malheureuse, la traîna sur la place publique. Elle veut parler, elle veut se justifier de l'affreux soupçon; peine perdue! ni sa jeunesse, ni sa beauté ne peuvent la sauver; ses parents sont ses plus implacables accusateurs. Que dis-je! son propre père, un autre Virginius, se réserve de la tuer, ses frères plongent leurs mains dans son sang, pour effacer ainsi la tache faite à l'honneur de la famille. Son cadavre palpitant est mis en pièces par la populace en fureur. Tout récemment encore eut lieu un fait semblable. Il nous est rapporté par Schulz (*Reise in das gelobte Land*, 1851, page 202).

postérieure d'une hôtellerie ou d'un khan commun, ou simplement une bergerie. — Les traditions rabbiniques mentionnent la *maison des bergers* à Bethléhem, sous le nom de *Birath-Arba.* Arba (les purs) est le nom que se donnent, maintenant encore, les plus anciens habitants de la contrée, les bergers bédouins. Bethléhem, de même que Hébron, était échu, lors du partage du pays, à l'Arabe Kaleb. Cette maison ou château fort d'Arba nous met d'ailleurs sur la trace du chef cananéen que Josué (1) désigne sous le nom d'*Adam maximus;* elle était une dépendance des Hyksos au delà de la vallée des Géants (2), tout comme Hébron ou Kiriath-Arba, qui a été nommé dans la suite « la ville des quatre patriarches. » Quoi qu'il en soit, les ruines encore existantes de cette construction accusent les mêmes assises gigantesques de pierres de taille que l'on remarque au Haram d'Hébron et de Jérusalem. Il n'est pas nécessaire sans doute d'invoquer en ce point les documents chrétiens, puisque le Talmud nous fournit un témoignage d'autant mieux venu, que notre adversaire nous y ramène sans cesse, quoiqu'il ait l'air de n'en avoir pas pris connaissance. Dans le Hier. Beracoth (fol. 5, 1), est racontée « l'histoire d'un Israélite occupé à » labourer son champ, quand un Arabe, passant près de » lui, lui dit : Le Roi-Messie est né. Le Juif lui répond : » Quel est son nom ? Ménahem (le consolateur), répliqua

---

(1) Jos. XIV, 6, 15.

(2) II Rois, XXIII, 14.

» l'Arabe. Mais d'où vient-il et où demeure-t-il? A Birath-» Arba, à Bethléhem de Juda, fut la réponse. » Le rabbi Bon n'ajoute pas moins : « Qu'avons-nous à apprendre » d'un Arabe? »

Cette anecdote a été rattachée à la destruction du Temple et on a fait du lieu de naissance du Messie « la maison de l'Arabe. » Quoi qu'il en soit, au reste, de l'authenticité de ce récit, nous y voyons comme un écho *de la bonne nouvelle* qui, à la naissance de Jésus-Christ, répandit la joie dans les montagnes et les vallées de Juda (1). Écoutez encore Midrasch (Eccha rabbathi fol. 48, 3) : « C'est à Birath-Arba que le Messie viendra au monde. » Le glossaire ajoute : « D'après le commentaire Mathenot Kehuna, Birath-Arba serait le nom d'une habitation située dans la ville de Bethléhem. » Cette construction est aussi connue sous le nom de Birath-Malka (2) ou *château royal*, ou mieux encore, *fort des Amalécites;* elle servait dans le

---

(1) Saint Luc, I, 58, 65, II, 20. Nous nous appuyons sur ce passage dans notre 1re édit. de notre *Leben Christi* (1843, p. 53); il est cité d'ailleurs par Nezach Israel, c. 25, fol. 38, I. M. Paul Cassel fait remarquer l'importance de ce passage dans l'écrit qu'il a publié : *Ueber Renan's Leben Jesu.*

(2) Malika sur les monuments est le nom des Amalécites. Ces tombeaux appelés Kabr el Amalika, se retrouvent encore actuellement à une lieue et demie au nord de Jérusalem : ce sont cinq assises de gros moellons en forme de parallélogramme; le plus considérable de ces parallélogrammes a 102 pieds de longueur. (V. *Jerusalem u. das heil. Land,* II, 8.)

temps, selon l'usage du pays, de khan public ou de caravansérail (1), et était située au levant de Bethléhem.

« Lorsque tout reposait dans un paisible sommeil et que la nuit fut arrivée à la moitié de sa course, Votre Parole toute-puissante descendit du ciel, de votre trône de gloire. » C'était un pressentiment que le livre de la Sagesse (2) exprimait par ces paroles. Dans l'étable de Bethléhem, où eut lieu la naissance du Fils de Dieu, s'accomplit cette attente mystérieuse qui préoccupait tout l'ancien monde. Aussi est-ce le cas ou jamais d'appliquer à la croyance de tous les peuples en l'incarnation divine le principe de saint Augustin : *Quod semper, quod ubique et ab omnibus creditum est, pro vero habendum.* La femme bénie entre toutes ne pouvait s'expliquer la merveille qui s'opérait en elle : « Marie était étonnée et conservait toutes » ces choses dans son cœur, » dit saint Luc (3). Que les Lieux saints de la Palestine soient tous enfoncés dans la terre, comme des caves, c'est une preuve de plus de leur authenticité; car le terrain environnant s'est exhaussé d'autant dans les lieux habités depuis 1800 ans. Ces espèces de grottes sont des demeures chaudes en hiver, fraîches en été. — Les femmes de l'Orient se font assister rare-

(1) κατάλυμα, pied à terre, hôtellerie. Saint Luc (II, 7) emploie le même terme pour désigner le cénacle (XXII, 11; XIX, 7). Jérém., IX, 2.

(2) Sag. XVIII, 14, 15.

(3) Saint Luc, II, 19, 33, 51.

ment par une sage-femme dans leurs couches; encore maintenant, il n'est pas rare que les bergères des environs de Bethléhem se laissent surprendre en plein air par les douleurs de l'enfantement.

Marie déposa le nouveau-né dans la crèche. L'âne et le bœuf, qui se trouvèrent là, sont désignés par Conrad de Wurtzbourg comme « la famille animale du Sauveur. » Ce sont les vrais animaux domestiques de la Palestine (1); on les voit aujourd'hui attelés parfois à la même charrue, quoique ce fût défendu sous l'ancienne loi (2). Ici leur présence est plutôt symbolique (3); en effet, le bœuf est bien

---

(1) Deuter. XXVIII, 31; Is. XXXII, 20. V. ma *Vie de Jésus*, 2e édit., tome II, p. 76. Schulz (*Reisein das gelobte Land*, 116, 283). L'abbé Mislin (*Die heiligen Stätten*), IV, 245, raconte que, passant la nuit dans un village non loin d'Akkon, ce fut dans une étable, entre un bœuf et un âne, qui de leur tête pouvaient toucher son corps, qu'il trouva un abri. « Mais je venais de Nazareth et de Bethléhem, ajoute-t-il, et cette heureuse coïncidence me remplit de joie. » Les demeures des habitants de la campagne, dans la Palestine, sont toujours encore disposées de manière que, dans la partie postérieure, qui sert d'étable, une place un peu élevée au-dessus du sol soit réservée aux étrangers. Tobler reposa ainsi à côté de ruminants à Jasur près Asdod.

(2) Deuter. XXII, 10.

(3) V. Isaïe, I. 3. A l'époque de la naissance du Christ, le monde était plongé en partie dans l'ignorance et dans la barbarie la plus grossière, en partie miné par la corruption la plus affreuse, décorée du nom de *civilisation*. Le bœuf, animal stupide et l'âne

réellement le symbole de la tribu d'Éphraïm, comme l'âne est celui de la tribu de Juda (1). C'est pour cela qu'on lit dans la Bible : Samgar abattit des millions de Philistins avec le *bâton du bouvier*, Samson avec la mâchoire de l'âne. Dans le Jalkut Khadasch (fol. 143), le passage de l'Exode XXI, 33, est ainsi interprété : « Par le bœuf, le Messie est déclaré le fils de Joseph, et par l'âne il est dit le fils de David. »

Cependant les bergers, ayant leurs feux allumés, faisaient leur garde de nuit, quoique ce fût en hiver. Entre Jérusalem et Hébron, apparemment près de la tour d'Éder, qui en fut appelée la tour des Troupeaux, était le lieu de pâturage des agneaux, des brebis et des autres bêtes à cornes destinées aux sacrifices quotidiens du Temple (2). Les rois eux-mêmes faisaient construire parfois de ces tours de garde pour leurs bergers dans le désert (3). Voici

---

lascif ne figurent pas mal ce double état. Que M. Gutzkow, ce fils trop ardent d'Israël, ne l'oublie pas, lui qui, dans sa *Wally*, s'est permis ce trait d'esprit : « Avant les apôtres, Jésus avait déjà pour compagnons un bœuf et un âne. »

(1) Deut. XXXIII, 17.

(2) Massech et Schekalim, c. 7, 4. Bab. Kidduschin, fol. 55, 1. Jumenta, quae reperiuntur ab Hierosolymis usque ad Migdal Eder, atque eodem spatio ab unoquoque latere, mascula sunt holocausta, fœminea sunt sacrificia pacifica. R. Jehuda inquit : si inter illa (mascula) reperiatur aliquid aptum ad Pascha, Pascha sit (modo reperiatur) triginta diebus ante festum. Cf. II Sam. XV, 7.

(3) טִירָה II Chron., XXVI, 10; XXVII, 4. Cp. les Pascoli invernali.

ce que, dans l'interprétation de Gen. XXXV, 21, le Targum Jonathan, qui était contemporain, dit de la tour d'Éder : « Jacob établit sa tente au delà de la tour d'Éder, et c'est là le lieu où le Messie se manifestera, quand les temps seront accomplis. » L'on conçoit que les regards et les espérances des bergers aient, d'âge en âge, été fixés sur la ville de David; Samuel, le premier des prophètes, n'était-il pas, par son aïeul Zuph, originaire d'Ephrata, et Amos, le berger de Tekoa, voisin d'Ephrata, n'avait-il pas annoncé (1) : « Qu'en ce temps-là, le Seigneur relèverait la maison de David tombée en ruines; qu'il refermerait les ouvertures de ses murailles, qu'il rebâtirait ce qui était tombé et le rétablirait comme autrefois, afin que toutes les nations, c'est-à-dire les payens, cherchent le Seigneur (2). » Saint Pierre (3) relève ce passage, qui semble se rapporter à la maison royale susdite.

Le nom d'Ashur, le père de Tekoa, comme s'exprime le Ier livre de la Chronique (II, 24), se retrouve de nos jours

---

(1) Amos IX, 44.

(2) Michée, de son côté, s'écrie, IV, 8 : « Et toi, tour nébuleuse des troupeaux, tour de la fille de Sion, il viendra à toi le Seigneur, tu posséderas ta puissance d'autrefois, la puissance de la fille de Jérusalem, V. 2. Et toi, Bethléhem Ephrata, tu es la plus petite d'entre les villes de Juda, et c'est de toi pourtant que sortira celui qui doit régner dans Israël, celui qui a son origine dès le commencement, dès les jours de l'éternité. Mais vous serez délaissées jusqu'au jour où enfantera celle qui doit enfanter. »

(3) Actes des apôtres, XV, 16.

encore dans le village de Bêt-Sahur, près Bethléhem. Les bergeries sont, pour la plupart, des enceintes de murs carrées sans toiture; elles servent à préserver les troupeaux contre les loups et les panthères. Les habitants actuels des vallées sont des descendants des Maures chassés d'Espagne; ils montrent, sur le sol de la Palestine, les mêmes dispositions hostiles que leurs pères contre les chrétiens. Leurs prédécesseurs, au temps du Christ, avaient des mœurs plus patriarcales. Les premiers ils se mirent en devoir, quand la naissance du Fils de David leur eut été annoncée du haut du ciel, de venir lui offrir leurs présents (1). Le huitième jour, le nouveau-né reçut, avec l'initiation par la circoncision, le nom significatif de Jésus (2). Jésus ou Jehoschua, signifie : « *Dieu notre Sauveur.* » C'est à trois Josué que le peuple de Dieu dut successivement son salut : le premier le conduisit du désert dans le pays de Chanaan; le second le ramena de la captivité de Babylone (3); le troisième enfin a été le Sauveur proprement dit.

---

(1) Le soir de la naissance d'un garçon, les Juifs du nord de l'Afrique ont coutume de se réunir dans un festin qui porte le nom de Seuda Eliahu ou repas d'Élie. — Israël Benjamin (*Acht Jahre in Asien und Afrika*, p. 274).

(2) C'était aussi un jour de fête et de purification pour les payens. γενέθλια, *nominalia* . Festus dit, p. 120 : Dies lustrici infantium appellantur puellarum octavus, puerorum nonus, quia his lustrantur atque eis nomina imponuntur.

(3) Esdra II, 2; III, 2.

IV

L'Étoile du Messie.

Le monde ne fut jamais aussi rempli du vivifiant espoir de la venue prochaine du Messie qu'il ne le fut à cette époque. Et il apparut alors celui dans lequel toutes les nations de l'univers mettaient leur espérance, afin de réunir ceux qui étaient séparés, savoir les juifs et les payens. Tacite (1) et Suétone (2) témoignent avec quelle

(1) Tacit. (Hist., V. 13). Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum libris contineri, fore ut valesceret Oriens, et è Judaeâ profecti rerum potirentur.

(2) Sueton. Vesp. 4. Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in vatis, ut eo tempore Judaeâ profecti rerum potirentur. — Jos. bell. III, 8, 3, 9; IV, 10, 7.

unanimité tout l'Orient conservait l'antique et inaltérable croyance, qu'il était annoncé et prédit dans les anciens livres sacerdotaux que dans ce temps devait sortir de Judée le Dominateur du monde! Il est d'une grande portée pour les espérances messianiques de cette époque que l'auteur du livre d'Hénoch attende la venue du Messie sous le règne d'Hérode, car immédiatement après il fait apparaître (c. 84-89) le jour du jugement du Seigneur. Le Targum d'Onkelos paraphrase ainsi le verset 10 du chapitre XLIX de la Genèse : « jusqu'à ce que le Roi-Messie vienne, car à lui appartient la puissance (1). » Un passage surprenant de la chronique (2) désigne la suite des ancêtres du Messie à une génération près, comme saint Mathieu (3), en terminant ainsi : « Sérubabel, Hanania, Jesaia, Rephaïa, Arnon, Obadja, Schekanja, Rhemaja, Nearia, Elionai et Anani qui est le Roi-Messie qui se manifestera. »

La naissance du Roi de l'univers fut en outre révélée d'une manière solennelle au monde entier; le firmament lui-même fournit la preuve de la vérité de cette annonce faite par les anges aux bergers de la Judée : « Gloire à Dieu au haut des cieux, paix et union sur la terre parmi les hommes de bonne volonté. »

Ce fut l'astre de l'Orient ou l'Étoile du Messie, comme

---

(1) Cf. Sota, f. 49; Beresch. rabba 98.
(2) I Chron. III, 24.
(3) Saint Math., I, 13

les rabbins appellent cette constellation, qui tout d'abord fixa l'attention des Mages, et guida leurs pas vers la capitale de la Judée. Lorsque, en 1604, les astronomes observèrent la conjonction de Jupiter et de Saturne, on vit briller tout d'un coup entre Saturne et Mars, au pied d'Ophiuchos, une étoile nouvelle possédant l'éclat d'une étoile fixe. La constellation se montra déjà le 17 décembre 1603, dans le signe des Poissons, dans le trigone de l'eau; au printemps suivant, à son entrée dans le trigone de feu du Bélier, vinrent se réunir à eux Mars, puis le Soleil, Mercure et Vénus, et en septembre 1604, ce nouveau corps lumineux brilla d'une façon extraordinaire et continua de briller avec tout l'éclat d'une étoile de première grandeur, pendant une année entière, jusqu'en octobre 1605, où il était à peine visible encore; il disparut complétement en mars 1606.

Le grand Keppler (1), que l'Allemagne laissa mourir de

(1) Brunowski, élève de Keppler, qui découvrit le premier ce phénomène merveilleux dans le voisinage de la Voie lactée et de l'Écliptique, décrit ainsi cette étoile : « La lumière n'avait rien de nébuleux et nulle ressemblance avec celle des comètes; mais au contraire l'éclat vif, le scintillement et la rapide vibration des étoiles, de telle sorte que quelques astronomes dirent n'avoir jamais vu pareil phénomène dans le monde des étoiles; d'autres, qui avaient été contemporains de Tycho, prétendirent que son éclat était plus grand que celui de l'astre de Tycho, selon eux le changement des couleurs produit pendant son rayonnement ressemblait au jeu de lumière du diamant. »

faim pendant la guerre de trente ans, mais à qui la génération actuelle a tenu à honneur d'élever un monument, publia à cette époque un livre intitulé : *De nova stella in pede serpentarii, et, qui sub ejus exortum de novo iniit, trigono igneo.* Prague, 1606. On sait que le Bélier, le Lion, le Sagittaire, forment le trigone igné; le Taureau, la Vierge, le Capricorne, le trigone tellurique; les Gémeaux, la Baleine et le Verseau, le trigone aérien; le Cancer, le Scorpion et les Poissons, le trigone de l'eau. Saturne et Jupiter entrent en conjonction tous les vingt ans, passent au bout de 200 ans dans un autre trigone, et parcourent tout le Zodiaque en 794 années 4 mois et 12 jours, pour se retrouver ensuite en conjonction dans le même trigone. Cette constellation a éveillé de tout temps l'attention des observateurs du ciel, comme une apparition faisant époque, et passe pour signifier l'annonce d'événements importants pour le monde. Keppler, ce grand inventeur des lois qui régissent les planètes, calcula l'une de ces périodes en remontant jusqu'à Charlemagne ou jusqu'à la fondation du nouvel empire germanique chrétien qui, après une durée complète de mille ans, ne devait être dissous que par un homme de la valeur de Napoléon. En continuant son calcul il constata une triple conjonction de Jupiter et de Saturne l'an de Rome 747, dans l'année Julienne 39, où, vers le 22 juin environ, les deux planètes se rencontrèrent d'abord dans le 23e degré du signe des Poissons, et continuèrent de paraître stationnaires, de telle manière que Jupiter, malgré son mouvement rapide, ne précéda Saturne que de peu. Lorsque, au mois d'août sui-

vant, leur mouvement redevint rétrograde, Jupiter se trouva de nouveau en conjonction avec Saturne dans le 21[e] degré des Poissons, et, précédant celui-ci, il se rencontra avec lui en conjonction une troisième fois le 3 décembre, dans le 17[e] degré du même signe.

En 748 (u. c.) Mars se joignit à eux : il atteignit d'abord Jupiter entre les 20[e] et 30[e] degrés des Poissons, puis Saturne au commencement du signe du Bélier. Après la conjonction de Mars, vinrent aussitôt se réunir à eux le Soleil, Mercure et Vénus, et cette nouvelle conjonction dura depuis mars jusqu'à mai de l'an 40 de l'ère Julienne.

« Cette réunion extraordinaire des trois grandes planètes : Saturne, Jupiter et Mars dans une partie si significative du zodiaque, — ainsi s'exprime Keppler, — éveilla l'attention des Mages comme astrologues, d'autant qu'il paraît qu'une étoile inconnue vint encore s'y joindre. Si l'on admet que la nouvelle étoile fut aperçue non-seulement dans le temps où Saturne et Jupiter étaient très-près l'un de l'autre (en juin 747 u. c.), mais encore à la même place que ces planètes, ainsi que cela a merveilleusement eu lieu de notre temps, quelle conséquence pouvaient en tirer les Chaldéens conformément aux règles de leur art suivies encore maintenant, si ce n'est celle d'un événement de la plus haute importance? »

Le savant Ideler se déclare partisan de la même manière de voir dans son Manuel de chronologie (1), ainsi que le

---

(1) Ideler, *Handbuch der Chronologie*, II, 406.

professeur Pfaff, dans son écrit sur la lumière et les différentes régions de l'univers, avec une dissertation sur les planètes, leurs conjonctions et l'étoile des trois Mages (1).

Il en est de même de Schubert, de Saint-Pétersbourg, dans ses œuvres diverses (I, 71) et du savant évêque Münter, dans son intéressante brochure : *L'Étoile des mages* (2), qui se rangent complétement à l'opinion de Keppler. Déjà antérieurement les grands mathématiciens Pierre d'Ailly et Jérôme Cardan s'étaient prononcés dans le sens de la réalité de cette constellation. Leurs calculs, ainsi que ceux du professeur Schumacher, de Copenhague, plus tard directeur de l'Observatoire d'Altona, s'accordent tous à dire qu'en l'an 6 avant notre ère on put voir de la surface de la terre trois conjonctions de Jupiter et de Saturne, la première vers la fin de mai, la seconde vers les derniers jours du mois d'août, la troisième vers Noël, toujours dans le signe des Poissons; lors de chaque conjonction, les deux planètes n'étaient jamais éloignées d'un degré l'une de l'autre. Leur conjonction et leur opposition au Soleil furent considérées déjà par l'antiquité comme si intéressantes que les astronomes et les astrologues, surtout ceux de l'Orient, l'ont nommée « *la grande constellation,* » ou simplement « *la grande étoile,* » comme le remarque Schubert (p. 71). Mais ce que con-

(1) Pfaff, *Das Licht und die Weltgegenden*, sammt einer Abhandlung über Planeten, Conjunctionen und den Stern der Weisen (Bamb. 1821, p. 172).

(2) Copenh., p. 54.

stata seulement le travail approfondi de Münter, et ce qui a déjà été exposé avec tous les détails que comporte cette brillante découverte dans notre *Leben Christi*, c'est la circonstance que l'on voit déjà des rabbins célèbres s'en occuper. R. Abraham ben Chasdai, d'Alexandrie († 1105), écrivit notamment un livre intitulé : *De redemptione Israelis*, cité par Pic de la Mirandole, dans lequel se trouve ce passage : « Le Messie apparaîtra l'an du monde 5224 (1446 de l'ère vulg.), parce qu'alors on verra la même constellation sous laquelle Moïse ramena le peuple choisi de l'Egypte, et lui donna la loi. » Gerhard Vosz (1) rappelle l'opinion de R. Abraham Avenarès, fondée sur l'observation des astres, qui lui faisait attendre le Messie en 1444 (de J.-C.) parce que Jupiter se rencontrerait alors avec Saturne dans le signe du Cancer, ou du moins 20 ans après, en 1464, où la conjonction devait avoir lieu dans le signe des Poissons.

Bodin (2) rappelle également les raisons diverses qui faisaient admettre l'année 1524 pour la venue du Messie, parce qu'alors les trois planètes susnommées se rencontreraient dans le 10e degré du signe des Poissons, et les planètes restantes entreraient dans le trigone de l'eau près de la tête du Dragon.

Le plus célèbre des cabalistes, Don Isaac Abravanel, recueillit encore une fois l'ancienne tradition comme *prophetia post eventum* et sut fixer de nouveau l'attente de sa nation

---

(1) De theolog. gentil. (II, c. 48 ; Amstel.).

(2) Bodinus, de republ. (IV, c. 2, p. 626).

sur la constellation dans le signe des Poissons, comme étant particulièrement celle du peuple d'Israël. Il s'exprime ainsi dans son Commentaire sur Daniel, intitulé : *Majene Jeschua* (1) ou *les Sources du salut* (1497) : « L'expérience nous apprend que les sept planètes avec » leurs variations et leurs positions différentes dans le ciel, » exercent une influence plus grande sur la terre, dont elles » sont d'ailleurs plus proches, que les étoiles fixes. Et comme » Saturne et Jupiter sont, le soleil excepté, les plus grands » de tous les astres, et en même temps les plus lents dans » leurs mouvements, on attribue aussi à leur conjonction » les plus importantes révolutions qui ont lieu dans le » monde. Quand donc nous recherchâmes quelles ont été » les influences de ces conjonctions depuis la création du » monde, nous n'en trouvâmes pas de plus considérable » aux points de vue spirituel et matériel que cette grande » conjonction qui eut lieu dans le signe des Poissons, l'an » du monde 2365, lorsque le peuple d'Israël habitait » l'Égypte, trois ans avant la naissance de Moïse. C'est la » maison de la Justice et de la Puissance éclatante, et, » comme c'est ici *finis gradus conjunctionis magnae,* il est » naturel qu'elles se montrent dans le signe des Poissons, » qui est le dernier de ceux du Zodiaque...... Comme » maintenant il y a une ressemblance complète entre les » deux conjonctions (celle qui arriva à l'époque de Moïse » et celle qu'Abravanel attendait bientôt), et qu'il est re-

(1) D'après Is., XII, 3.

» marquable qu'elles ont lieu toutes les deux dans le signe » des Poissons, il s'ensuit nécessairement que la seconde » doit correspondre à la première, qui eut lieu lorsque Israël » sortit de l'Égypte. Une conséquence nécessaire, c'est » que, de même que la première conjonction désignait, » par la naissance de Moïse, notre législateur, Israël et son » passage de la captivité à la liberté, ainsi cette seconde » conjonction renferme pour le peuple d'Israël la prédic- » tion de la délivrance et du salut. On ne doit nullement » douter que ce sera alors le temps où sera engendré » l'homme de Dieu, notre Messie, notre Justice, qui sera » élevé au-dessus d'Abraham et de Moïse. Il s'ensuit de ce » calcul des astrologues, que cette première conjonction » qui a manifesté son influence en Égypte par des change- » ments merveilleux pour le peuple d'Israël, exercera de » nouveau son action. » — Aben Esra paraît avoir la même manière de voir, quand il appelle Jupiter « l'Étoile de la Justice et de la Paix, » pendant que les anciens le nommaient « l'Étoile de la Puissance. »

On trouve déjà dans le Sohar, ce registre de sources cabalistiques fait par Simon ben Jochaï, qui renferme tant d'indications historiques remontant jusqu'au temps des apôtres, le passage suivant (1), relativement à l'étoile de Jacob (2) : « Au commencement du sixième » millénaire, le Seigneur visitera la fille de Jacob, le Roi-

(1) Gen. (fol. 74, col. 292).

(2) Num. (XXIV, 17).

» Messie paraîtra dans la Galilée, et l'on verra une étoile » en Orient qui engloutira sept étoiles vers le couchant, » et cet autre passage (1) : « A la venue du Messie, il se » montrera une étoile vers l'Orient, et sept étoiles qui se » rassembleront autour d'elle pour la combattre. » Les sept étoiles sont les planètes. Dans le traité Sanhédrin (2), le commentateur place « le théâtre de la guerre dans le » signe des Poissons, » en ajoutant : « Le reste concerne » le règne du Messie. » La *Pesikta sotarta*, un commentaire sur les trois derniers livres de Moïse, qui a été écrit au temps de Notre Seigneur, rapporte cette tradition rabbinique : « Dans la semaine où le Fils de David doit naître, » se lèvera vers l'Orient un astre qui est l'Étoile du » Messie. »

L'antiquité se trouvait sous l'influence de la nature, et la mythologie se meut dans le même cercle. Les juifs comme les payens en étaient réduits aux oracles, visions et prophéties; dans la Nouvelle-Alliance, où l'ancienne histoire eut sa solution, le prophétisme joue un rôle très-subordonné. Le Ciel seul peut indiquer l'heure à la Terre. Le Sauveur n'apparut point, parce qu'il était influencé par l'Étoile, mais, conformément à l'ordre établi par la Providence, qui voulut que le plus grand des événements coïncidât avec le moment le plus extraordinaire du cours des astres.

---

(1) Exod. (fol. 3, col. 11).
(2) Sanhedr. (fol. 97, 2).

Les Perses voyaient « l'Étoile du Salut » dans le Taschter ou Tyr, et les Égyptiens dans Sirius. De même que celui-ci annonçait aux habitants de la vallée du Nil la bienfaisante inondation, ainsi son lever à la fin des grands cycles astronomiques annonçait un âge nouveau. Le Bélier (1) avait pour les Perses la même importance astrologique que les Poissons pour la Syrie et la Palestine. Ce fut justement dans ce dernier signe que se manifesta maintenant la brillante apparition. En décembre, ou mieux depuis Noël jusqu'à l'Épiphanie, la conjonction des deux grandes planètes avait lieu pour la troisième fois dans le signe des Poissons, liée avec l'astre nouveau, dont l'éclat ressemblait à celui d'une étoile fixe. Lorsque Mars, déjà près d'entrer dans le Bélier, vint encore s'y joindre, et qu'ensuite le Soleil, Mercure et Vénus s'y réunirent dans le trigone de feu, il y eut au ciel, jusqu'en mai 748 u. c., une constellation de sept astres d'une haute signification, dans le milieu de laquelle on voyait briller cette étoile merveilleuse qui devait fixer si fortement l'attention des observateurs du ciel.

C'est là la clef naturelle pour l'interprétation de ce passage de l'Apocalypse (2), où il est parlé des sept étoiles que le Fils de l'homme tient dans sa main. Le Messie politique qui parut plus tard, et qui souleva toute la Judée, pour relever, en sa qualité de fils de David, le trône d'Is-

---

(1) Daniel VIII.

(2) Apoc. I, 16, 20; II, 1.

raël, n'a pas sans raison traduit son nom de Bar Cocheba par *fils de l'étoile;* ses monnaies aussi portent une étoile avec six rayons (1).

Mais quels sont ces Mages, de l'étoile desquels les Évangélistes ne nous ont dit que quelques mots en passant? D'après Stace et Diodore (2), ce sont les observations astronomiques faites sur la tour de Bélus qui avaient porté surtout au loin la réputation des Mages de la Chaldée. Aristote nous rapporte (3) qu'un de ses proches parents, Callisthènes, trouva à Babylone des inscriptions gravées sur des tuiles, qui remontaient depuis l'an 328 (avant J. C.), jusqu'en 2231 (avant J. C.), comprenant ainsi une série de 1903 années. Dans les derniers temps, le nom de *mage* ou de *chaldéen*, comme Celse, cité par Origène (4), appelle les sages venus de l'Orient, servait à désigner en général tous les philosophes orientaux, les astrologues nomades et les interprétateurs des songes (5). Un mage venu de la Syrie prédit à Socrate sa mort violente (6), et ce furent des mages aussi qui visitèrent le tombeau du divin Platon

---

(1) Werlhof, *Biblische Numismatik*, II, 58.

(2) Diod. II, 31.

(3) Arist. De cœlo.

(4) Orig., I, c. 58.

(5) Magush, comme on lit leur nom dans les inscriptions cunéiformes, par ex. à Bisutun, vient du mot perse *mah* (grand), d'où magusaei. Cf. Jer., XXXIX, 3, 13.

(6) Diogènes L. II, 45; φησὶ δε Ἀριστοτέλης μαγον τινα ελθοντα

et lui firent des sacrifices comme à un être surnaturel (1).

La légende fait passer les trois sages venus de l'Orient pour des rois arabes et sabéens (2), car l'Arabie est le pays situé au Levant par rapport à la Judée; quant à Saba ou à l'Éthiopie, avec sa population d'origine également sémitique, elle fait même descendre sa dynastie de Salomon.

La reine de Saba avait fait visite à Salomon dans le temps de sa plus grande puissance, et d'autres princes encore étaient venus lui rendre hommage et lui apporter leurs présents, des vases d'or et d'argent, des épices précieuses, etc., ce dont on trouve des traces dans le

---

ἐκ Συρίας εις Ἀθήνας τα τε ἄλλα καταγνῶναι του Σωκράτους, και δη κα βίαιον ἔσεσθαι την τελευτὴν ἀντῷ.

(1) Senec. ep. 58.

(2) Pendant la guerre civile entre Hyrcan et Aristobule, qui appelèrent tous les deux les Romains à leur secours, douze rois vinrent offrir leurs hommages à Pompée, dans la ville de Damas (63 av. J.-C.) C'étaient les princes des villes de Medabar, Naballo, Livias, Tharabasa, Agalla (Eglaim), Athone, Zoar, Orone (Horonaim), Marissa, Rydda, Lussa et Oryba (Arch. XIV, 1, 4), qu'Alexandre Jamée avait conquise sur les Arabes et que son fils Hyrcan avait promis de rendre à Arétas, s'il le soutenait contre Aristobule. On ne doit pas regarder les trois rois comme des princes plus considérables que ceux-ci, mais il est bon de rappeler qu'on en comptait autrefois douze au lieu de trois. (Comparez mon *Leben Christi*, tome I, p. 112.)

Psaume LXXI, 10, et dans Isaïe, LX, 6 (1). Les trois émirs arabes du pays d'Uz, dont il est fait mention dans le Livre de Tobie (2), comme ayant manifesté leur mépris au saint homme, sont aussi appelés rois.

De même que l'on voit un chambellan et trésorier de la reine d'Éthiopie, qui est appelé un puissant seigneur dans l'Évangile, venir à Jérusalem pour y faire ses adorations, nous voyons ici les Mages s'y rendre dans ce but; la légende veut même que celui des trois qui passe pour avoir été noir ait été un Habschi ou Abyssinien, le précurseur par conséquent des chrétiens de la Nubie. Les Arabes sont les frères d'origine des Hébreux, et ils regardaient comme eux Abraham pour le fondateur de leur religion. Le temple de la Mecque passe, comme celui bâti sur le Moria, pour avoir été fondé par le père d'Ismaël et consacré à Éloa. La plus forte tribu de Bédouins ismaélites qui parcourt encore aujourd'hui l'Arabie septentrionale, les Anézeb ou Kennizéens, avait accompagné les Israélites

---

(1) L'on voyait encore au XIV[e], et jusqu'au XVI[e] siècle, les rois de France et d'Angleterre et les ducs de Bourgogne offrir solennellement, le jour des Rois, leurs présents à l'Église. Trois chambellans précédaient le duc de Bourgogne, portant les trois genres de présents mentionnés pour les trois Rois. Henri VI, roi d'Angleterre, accomplit cette cérémonie dans le costume qu'il portait le jour de son couronnement. De là la peinture de ces trois Rois, de Memling.

(2) Tob. II, 14.

lors de leur traversée du désert. Déjà saint Justin, le plus ancien Père (1), regarde les Mages comme de savants observateurs des astres venus de l'Arabie. Leurs présents consistaient en or, qui est le roi des métaux, en encens, qui est l'offrande du prêtre, et en myrrhe, qui est le symbole de la persistance de la vie dans la mort; ce sont surtout des produits de l'Arabie (2).

---

(1) Just. Tripho. c. 77.

(2) L'encens et la myrrhe sont produits sur les deux côtes de la mer Rouge; les meilleures sortes viennent sur la côte africaine et valent dans le commerce le double de celles de l'Arabie. L'encens (*luban* en arabe) ne se trouve que sur la côte méridionale de l'Arabie et sur la côte de l'Afrique correspondante. Les Somali l'apportent à Berbera et à Zeila, et de là dans l'intérieur à Harras et à Ankobar. Les Gallas et les Amharas aiment autant à mâcher l'encens que les Arabes le mastic. Les habitants de l'Yemen sont passionnés pour la mastication des bourgeons et des jeunes feuilles du *gat;* il y a tels fins amateurs à la Mecque, à Hodeida et à Aden qui dépensent journellement la valeur de deux écus pour le gat. La myrrhe de l'Arabie (murr) est d'un brun foncé, tandis que celle de l'Afrique est d'un rouge tirant sur le jaune doré.—Il s'est conservé parmi les Arabes toute une série de légendes sur ces aromates. Saïd ibn Batrik raconte dans ses Annales (I, p. 36) que Noé avait mis dans son arche l'or pour Sem, la myrrhe pour Ham et l'encens pour Japhet. Les trois mages représenteraient ainsi les trois branches originelles de l'humanité, et les présents caractériseraient le prêtre, le commerçant et le guerrier. Dans le livre éthiopien d'Adam, le père des hommes reçoit en présent l'or de l'archange Michel, l'encens de l'Archange Gabriel et la myrrhe de

Les plus anciens habitants de l'Arabie sont les Joctanides ou Kachtanides dans l'Yemen, qui s'occupaient de la culture de la terre et avaient des rois, pendant que les Ismaélites ou Arabes bédouins, venus plus tard dans l'Arabie septentrionale, n'eurent jamais de princes à leur tête. Environ vers l'époque de la naissance du Christ il y eut dans le Mareb, le pays des anciens Sabéens, une effroyable dévastation qui, d'après Masudi, changea en désert une contrée magnifique, cultivée comme un jardin, un vrai paradis de collines, de rivières, de canaux et d'ombrages. C'est le déluge des réservoirs des montagnes dont leur ère la plus ancienne a reçu le nom de *Sail ul Arem*. Le Coran en parle (1), lorsqu'il cite ce dicton : « Ils sont anéantis comme la terre de Saba. » Les chroniques de la Mecque racontent (2) : « La prêtresse Tureifa avait prédit
» au scheick de la grande tribu des Azed la percée de la
» digue du Mareb, et engagé la plus grande partie du
» peuple à émigrer vers le Nord, avant l'inondation.
» Suivant les conseils de leur prêtresse, et comme ceux
» d'entre eux qu'ils avaient envoyé aux renseignements
» étaient revenus, ils se divisèrent : les uns retournèrent
» dans l'Oman, les autres dans le Jatreb, et une troisième

---

l'archange Raphaël, le médecin céleste, afin qu'il pût les transmettre à ses descendants jusqu'au temps du Messie.

(1) Sure XXXIV.

(2) Wüstenfeld, 1861, IV, 13. V. mon ouvrage *Jérusalem u. d. h. Land*, II, 231.

» fraction de la tribu s'en alla en Syrie, sous la conduite
» de Dschafna ben Amr, et y fonda la puissance des
» Dschafnides ou Gassanides. Ceux qni se séparèrent
» ainsi de leur tribu furent appelés Chuza'a, les *séparés.* »
Une tradition d'Orwa ibn Masck, conservée dans l'historien *En Nuwairi* (p. 31), nomme les quatre tribus sabéennes qui émigrèrent en Syrie : les Lahm, les Godham, les Gassan et les Amîlah. D'après Hamza d'Ispahan, l'émigration eut lieu sous la conduite de Malik le Kodhaïte, un des princes arabes vassaux du roi de Perse Sapor l'Arsacide ou l'Ascanide, du temps duquel naquit le Christ. Cette émigration des Arabes ne put avoir lieu sans causer bien des troubles dans les pays voisins; c'est pour cela que nous voyons le roi Hérode et ses fils occupés continuellement à guerroyer sur leur frontière, et ces Arabes du Hauran sont, chose remarquable, les premiers qui se convertirent (la tribu entière) au christianisme, et bâtirent les villes de Bostra (l'ancienne Astaroth), de Gérasa et les autres villes superbes situées en deçà du Jourdain, avec ces merveilleux canaux et ces églises conservées encore actuellement. Sous Arétas V, Gabieh près de Gadara, avec sa vue admirable sur le lac de Gennésaret, était la résidence royale de ces Arabes voisins de la frontière de la Judée. La fille d'un autre Arétas était mariée, comme on sait, au tétrarque Hérode, qui fut excommunié par saint Jean-Baptiste pour l'avoir répudiée. Nous trouvons dans la suite de Jésus une Chuzaïte, nommée Jeanne, la veuve de l'intendant d'Hérode, Chuza; elle et cette Susanne, qui ne nous est pas mieux connue qu'elle, avec d'autres

matrones, assistaient de leurs biens le divin Maître (1). Le royaume chrétien des enfants d'Azd était très-florissant, lorsqu'il fut envahi par les fanatiques islamites en 635, et que Gabala, son dernier souverain, après avoir perdu une bataille près du Jarmuck, vit crouler son trône l'an 16 de l'hégire. Actuellement ce sont des Arabes musulmans qui habitent la Palestine et tous les Lieux-Saints, et il y a des savants (2) qui prétendent même que c'est d'après le nom de la tribu susdite des Lahm que la ville de Bethléhem, que le chef de tribu Kaleb avait obtenue en partage, avait changé son nom en Baitellahm ou Bêt-Lahm.

C'est jusqu'ici que nous avons pu suivre les traces de l'apparition de « *cette grande étoile* » *ou de cette conjonction messianique de Jupiter et de Saturne dans le signe des Poissons que ni le firmament ni les écrits des rabbins ne permettent de nier*, ainsi que celles de la route suivie par les Sabéens jusqu'à la crèche du véritable *Fils de l'étoile* Notre-Seigneur Jésus-Christ. Non-seulement les 70 *semaines d'années*, qui avaient commencé vers la fin de la captivité de Babylone et le rétablissement du Temple, s'approchaient de leur terme (3), mais encore la période

(1) Saint Luc (VIII, 2; XXIV, 10).

(2) Kremer, *Mittel Syrien* (la Syrie moyenne). L'auteur, précédemment consul autrichien à Damas, l'est maintenant au Caire.

(3) Dans la septième année d'Artaxerxès 458 av. J.-C. 296, u. c. Esra VII. Voir pour plus de détails la *Chronologie* de mon *Leben Christi*, chap. XII, intitulé : *Les septante semaines d'années de Daniel.*

jubilaire de la Rédemption était écoulée, savoir ce cycle sacré avec lequel toutes les planètes terminaient leurs grandes périodes, chacune par un nombre significatif de ses révolutions, et entraient en conjonction avec le Soleil (1). Tous les signes du Ciel et de la Terre annonçaient

---

(1) Voir mon *Uranologie* dans le *Leben Christi*, t. I, 2e part., chap. XXII, qui a pour titre « *Apokatastasis des Planètes ou de l'année jubilaire dans l'Univers à la venue du Sauveur du monde*. On trouve pour base fondamentale à toutes les ères historiques le nombre sacré et prophétique 4320, qui, répété six fois, donne l'année pythagoréenne de 25920 années. A la fin des 4320 années lunaires, 4191 années solaires, où les Indous notamment, d'après les calculs de leur ère appelée *Yug*, attendaient l'apparition du *divin vainqueur du serpent*, Neptune avait accompli vingt-cinq de ses révolutions ou années, Uranus cinquante, Saturne cent quarante-quatre, Jupiter trois cent cinquante-quatre. Les astéroïdes accomplissaient leur 50e cycle de 19 années chacun. Mars avait parcouru son orbite 2222 fois, Vénus comptait 19 fois 365 de ses années, Mercure enfin 49 fois 354 de ses révolutions. Bref, l'horloge de l'Univers avait achevé de sonner l'heure sur les grandes comme sur les petites divisions de son cadran. La décuple période jubilaire de Moïse ou l'espace de temps compris dans les 70 semaines d'années ne forme qu'une semaine de l'année solaire ou 6000 mois synodiques; autant de fois le corps humain voit en moyenne le sang circuler journellement dans ses veines. De même la période de la déviation de l'aiguille magnétique vers l'Est et l'Ouest, ainsi que les divisions générales du temps, de l'espace et de l'histoire reposent en principe sur le nombre fondamental 4320 (V. chap. XXIV). L'ère judaïque paraît réduite

la Plénitude des Temps, mais surtout la nouvelle étoile, qui apparaissait dans cette merveilleuse constellation, apparition telle qu'on n'en avait pas vue de plus majestueuse depuis le commencement du monde. Elle aussi se rattache à l'attente générale des nations, et de même que nos calculs astronomiques nous démontrent son existence aujourd'hui, les Mages, habiles dans l'art d'observer les astres, l'avaient prévue et attendue, pleins d'un espoir vivifiant.

Les mages venus des pays de l'Aurore devaient également connaître la prophétie, répandue dans tout l'Orient et qui avait pénétré jusque dans l'Occident, que le dominateur universel, attendu des nations, devait sortir de Judée. Leurs yeux avaient sans cesse devant eux l'étoile pleine de promesses qui les guidait dans leur route.

Les Arabes ne voyagent que de nuit sur leurs chameaux, parce que ces animaux ne paissent que pendant le jour et

---

de 432 années. Il est fort remarquable de voir dans le Schemoth rabba in Exod., sect. 15, la venue du Messie fixée à 30 générations après Abraham; dans le Talmud Sanhédrin (f. 97, 2,) on lit : « Le monde subsistera 85 jubilées et dans le dernier ou 86[e], pa- » raîtra le Fils de David. » Une semaine d'années juive compte sept années, une semaine jubilaire quarante-neuf, dix de celles-ci ou septante semaines d'années, font 490 années; quatre-vingt-cinq semaines jubilaires donnent d'après cela 4165 années; le milieu de la 86[e] s'accorde avec les 4191 années solaires, ou 4320 années lunaires, terme où aboutissaient toutes les prophéties.

ont besoin de repos pendant les heures des fortes chaleurs. Dans ces voyages à travers le désert les caravanes ont l'habitude d'allumer des flambeaux et d'accélérer le pas de leurs bêtes par des chants monotones; les Hadschi marchent à côté, s'appuyant sur des bâtons ornés des symboles des pays d'Orient, de soleils, de demi-lunes et d'étoiles, dont le cliquetis rappelle la musique des sphères célestes.

Arrivés enfin dans la capitale de la Judée, les mages s'informent « où est né le Roi des Juifs? « Quand Hérode » entendit cela, il fut saisi d'effroi, et tout Jérusalem avec » lui. » Iduméen de naissance, il n'était qu'un aventurier heureux et un voleur de trône, et devait être très-jaloux du prince légitime que la nation attendait pour la délivrer; la capitale, au contraire, épiait, pleine de soucis, de quel côté s'épancherait de nouveau sa colère. La réponse du Grand-Conseil (1), s'appuyant sur Michée (V, 1) « que » c'est de Bethléhem de Judée que sortirait le prince » qui devait régner sur le peuple Israël, » s'accorde exactement avec la déclaration faite par le Sanhédrin à Hérode lorsqu'il monta sur le trône (717 u. c). « Tu ne

(1) Saint Math. II, 4. Il semble d'après ce passage de l'Évangéliste que *les Anciens du peuple* ne faisaient pas partie de ce conseil; il y avait bien une aristocratie laïque, mais il n'y avait pas de scribes du peuple. Hérode rassembla *les princes des prêtres*, ainsi appelés dans le chap. XXXVI, 14 du II[e] livre de la Chronique, dans laquelle ils sont nommés encore livre I, XXIV : principes sanctuarii, principes familiarum sacerdotalium.

» dois pas choisir de roi étranger pour te gouverner (1). » La même interprétation se trouve dans le Targum contemporain, ainsi que dans Radschi Kimschi et Maggen Abraham (c. 59), qui ajoutent : « et ce prince c'est le Roi-Messie. » Les écrits rabbiniques témoignent aussi de la naissance du Messie arrivée à Bethléhem ou à Birath Arba (2), vers le temps de l'anéantissement politique de la Judée, et affirment qu'à cette époque les temps prédits se sont accomplis.

Quel est le mortel, si grand qu'il fût, dont le berceau ait été éclairé des feux d'un astre sur lequel étaient fixés les regards de tous les peuples de l'univers? A la naissance

---

(1) Jos. Arch. XIV, 9, 4; XV, 1, 1, 10, 4. B. Bava Bathr afs 3, 2. Dixit : quis mihi interpretatur Deut. XVII, 15e resp. Rabbini. Surrexit et omnes magnates trucidavit, excepto Bava ben Bota, quem consultaturus erat. La glose ajoute : non omnes, Hillel enim et filii Betirae superstites relicti sunt.

(2) Voir pour plus de détails l'*Uranologie* dans mon *Leben Christi*, t. I, p. 75 et 83 et pages 21-25. M. le Dr Strauss qui, dans de précédentes éditions de sa *Vie de Jésus*, s'était contenté de nier, par une simple note, l'événement si important de la venue des mages à la crèche de N. S., lui a consacré 29 lignes cependant dans l'édition populaire qu'il a donnée récemment; encore la déclare-t-il sans conséquence par la raison que la conjonction de Jupiter et de Saturne se renouvelle tous les vingt ans. Au lieu de consulter avec Wieseler les tables astronomiques du céleste empire, il trouve plus commode de chercher à sa manière ordinaire son explication dans le mythe.

de qui vit-on ainsi les cycles des temps achever leur cours et aboutir, comme à leur terme, tous les systèmes chronologiques, de telle sorte que les cieux eux-mêmes semblaient sonner l'heure de l'accomplissement des Eones. Est-il un autre, dont la venue ait été annoncée, comme l'événement capital de l'histoire, par toutes les harmonies du Ciel, de manière que les accords des sphères trouvassent leur joyeux écho dans les jubilations des enfants de la Terre, acclamant le retour du Soleil, et saluant par des feux de joie l'apparition de la Lumière d'en haut? Le monde entier tressaillait d'allégresse, et pourtant un petit nombre seulement était là, quand le Fils du Père éternel, descendant de son trône de lumière, vint, au sein du plus profond abaissement, naître dans une grotte obscure, pour accomplir les visions des prophètes et les espérances des nations.

V

L'année de la naissance du Christ et le Noël des nations.

L'année de la naissance du Sauveur du monde se calcule, comme on ne pourrait le faire pour nulle autre, en se fondant sur des données de l'histoire générale; le ciel et la terre sont d'accord pour en témoigner. Toutefois, ici déjà nous rencontrons une objection : L'étoile des mages, dit-on, qui animait les espérances des Payens et des Juifs dans la venue du Messie promis, ne peut pas avoir apparu 6 ou 7 ans avant l'ère chrétienne. Celle-ci commence en 754 (u. c.), et l'étoile du Messie, si fortement attestée, se montra déjà dans les années 747 et 748, dans toute sa splendeur, pour disparaître ensuite. N'arrivons-nous pas

ainsi à la conclusion que Jésus-Christ atteignait déjà sa septième année au commencement de l'ère dionysienne, laquelle, il est vrai, n'établit véritablement que le commencement de son cycle pascal?

Le fondateur du christianisme naquit sous le règne d'Hérode; or ce prince mourut, d'après Josèphe (1), 37 ans après son élévation au trône (au commencement de 714, u. c.), 34 ans après la prise de Jérusalem et le commencement de son règne, en 717, ou en l'an de Rome 750, peu avant Pâques, qui tombait cette année le 12 avril. Le Christ ne put donc pas naître après l'an 740 (u. c.), et s'il parut dans la *période de la paix universelle*, où Auguste avait fermé pour la troisième fois le temple de Janus, il ne sera pas venu au monde avant le milieu de l'été de 746. Il y eut alors une période de six années de paix, savoir, depuis la fin de la guerre de Germanie jusqu'au commencement de la guerre partho-arménienne. Pendant que le monde romain était ainsi pacifié, Auguste fit faire la description et le cadastre des divers pays soumis à son autorité (2). Ce recensement eut lieu en Judée, d'après Eusèbe (3), la trente-troisième année d'Hérode (en comptant depuis 714, l'année de son élévation au trône), sous Cyrinus ou le consulaire Quirinius, que l'empereur envoya d'abord en Syrie en qualité de légat (4),

(1) Arch. (XIV, 14, 5).

(2) Vell. Paterc. (II, 97); Dio. (LIV, 36, LV, 6).

(3) Euseb. (Chron., p. II, 261).

(4) Nous voulons appeler l'attention de M. Renan sur une diffi-

et plus tard, en 759 (u. c.), en qualité de président; ou, ainsi que Tertullien (1) nous l'atteste comme un fait avéré, sous le gouverneur de la Syrie Sentius Saturninus. Nous acceptons d'autant plus volontiers ce renseignement qu'il donne un nouveau point d'appui au fait du recensement. Ce n'est pas sans motif que MM. Strauss et Renan cachent à leurs lecteurs tous les documents de ce genre; ils ont trop d'intérêt à leur laisser ignorer ce recensement auquel se rattachent la naissance de Jésus à Bethléhem, le massacre des innocents et tout ce qui s'ensuit. Déjà au printemps de 748 Saturninus eut pour successeur Varus, dont il s'est conservé une monnaie portant pour inscription Αντιωχεων επι Ουαρου εκ'; la vingt-cinquième année de l'ère

---

culté qui a été soulevée récemment à l'occasion de Quirinius, pour qu'il puisse se convaincre de notre bonne foi et de notre impartialité. Zumpt (*Commentat. epigr.* II, p. 88 sq.) invoque l'autorité de Florus (IV, 12, 40), qui raconte qu'en l'an de Rome 748 (6 av. J.-Ch.), ce même Quirinius aurait fait une campagne dans la Marmarique et contre les Garamantes de la Libye? Il rejette aussi les tableaux de recensement publiés d'abord par Sertorius Ursatus et imprimés dans Muratori, *Thesaur. inscript.*, X, p. 670, et dans la Chronologie de mon *Leben Christi*, p. 142, cp. 139; mais l'année du recensement ordonné par Auguste au temps du consulat de Censorinus et d'Asinius, c'est-à-dire en 746 (u. c.) se prouve par les Tables d'Ancyre; à quoi l'on peut ajouter encore ce que dit Tacite (Ann., VI, 41) du soulèvement des Clitiens, en Cilicie, contre le même recensement.

(1) Tertull. adr. marc. IV, 19.

Actiaque usitée en Syrie (comptée à partir du 2 septembre 723. u. c.), tombe précisément en 747-748.

Nous voilà donc fixés déjà plus positivement à l'an 747. Or, c'est bien l'édit du recensement qui fit venir la famille davidique de Nazareth à Bethléhem, son lieu d'origine.

« *Le Christ est né l'an* 38 *d'Auguste,* » ainsi que nous en avons l'assurance formelle, entre autres du R. Abraham ben Dior (1), qui invoque le témoignage des chronologues et de tous les historiens. Alexandre, évêque d'Aelia, s'accorde aussi avec eux, lui qui, au IIIe siècle, certifie avoir lu des parchemins écrits de la main des apôtres, constatant que le Christ était né sous le consulat de Sulpicius et de Camerinus le huitième jour des calendes de janvier. Seulement l'on compte ici la trente-huitième année d'Auguste à partir de la bataille d'Actium (723 u. c.), tandis que Josèphe (2), Eusèbe (3) et d'autres comptent plutôt les années de cet empereur à partir de la mort de César (710 u. c.). Aussi bien est-ce de lui que les empereurs ont hérité le nom de καῖσαρ. Toutefois l'ère universelle de Byzance, qui, d'après Anianus, est le plus ancien système chronologique employé par les chrétiens de l'Orient, et qui compte 5500 ans jusqu'au Christ, place la première année de l'incarnation à l'an 762 u. c., mais elle voulait

---

(1) Kabbala hist., f. 27.

(2) Jos (Bell. II, 9, 1; Arch. XVIII, 2, 2).

(3) Eus. (Chron. 259, Ven., 1818).

mettre 747 (1). Le renseignement d'Épiphanes (2) sur la fuite de Jésus en Égypte, qui y aurait passé deux années dans l'exil jusqu'à la mort d'Hérode, est aussi confirmé par l'antique Nizzachon du Rabbi Mathatia (3). Ce qui nous reporte précisément à l'espace de temps compris entre le printemps de 748 et les fêtes pascales de 750 (u. c.). C'est aussi à l'an 747 que nous a guidé l'étoile du Messie. Les dates sont ainsi bien fixées, quoique par des voies différentes.

L'heure du commencement de la nouvelle époque provoque aussi nos méditations. Nous trouvons un point d'appui pour nos recherches dans la dénomination de *Weihnacht (Noël, Sainte-Nuit, Fête des Lumières).* Cette dénomination n'a pas été mise en usage par l'Église, mais adoptée seulement par elle, car elle existait déjà chez les anciens Hébreux et Grecs. Le terme allemand de *Weihnacht* désigne la *Nuit de la consécration du Temple des Juifs,* ou veut dire que le Christ est né le jour où l'on célébrait la fête de la pose de la pierre angulaire et de la consécration du sanctuaire. Voici ce que dit Jéhovah par la

---

(1) Voir pour plus de détails ma Chronologie dans le *Leben Christi*, t. I, p. 216, 218, 285, 290, 329, 344.

(2) Epiph. Haer. (XX, p. 48 et LXXVIII, 10).

(3) P. 34 in Exod. VIII, 4. « Rabbi Abraham a dit : Jésus ne » connaissait pas le Schemhamm phorasch (le saint nom), c'est » pourquoi tout ce qu'il fit, il le fit par la magie, car il est écrit » dans l'Évangile qu'il a passé deux ans en Égypte. C'est là qu'il » a appris la magie. »

bouche du prophète Aggée (II) : « Je suis avec vous par » ma Parole, et mon Esprit demeurera avec vous. Encore » un peu de temps et j'ébranlerai le ciel et la terre, la » mer et la terre ferme; j'ébranlerai tous les peuples, et » le Désiré des nations apparaîtra. C'est alors que cette » maison resplendira de gloire. C'est pourquoi édifiez vos » cœurs à partir de ce jour et à l'avenir, depuis le vingt- » quatrième jour du neuvième mois, car c'est ce jour que » le Seigneur a fondé le Temple de Dieu. »

La *Chanuka* ou fête de la consécration du Temple était une des fêtes principales des Juifs, et comprenait, d'après leurs données, le triple souvenir attaché à ce jour (le 25 Cislev) de la construction du Temple sous Sérubabel, de sa profanation sous le roi Antiochus, et de sa nouvelle consécration sous Judas-Machabée (1). La légende qui s'y rattache raconte que, lors de la dernière consécration, on trouva encore assez d'huile pour suffire, pendant huit jours, à la consommation de la lampe du sanctuaire. Le Talmud dit à ce sujet (2) : « La fête de la consécration du

(1) I Machab. I, 62; IV, 48, 59; II M. I, 19; X, 5. Jos. Arch. XII, 7, 7. D'après le IIe livre des Machabées I, 19, et II, 10, les prêtres avaient, au temps de Jérémie, lors d'une invasion de Chaldéens, caché le feu sacré dans un trou (le puits de Néhémie); c'est alors aussi que fut cachée l'Arche qu'on ne put plus retrouver depuis. Quand Néhémie retrouva la lampe sacrée, l'huile ayant été versée sur du bois placé sur l'autel recommença à brûler d'elle-même.

(2) Schabbat. fol. 21, 2.

» Temple dure à partir du 25 Cislev huit jours, pendant » lesquels les jeûnes et les lamentations seraient hors de » saison. Car, lorsque les Grecs envahirent le Temple sous » Antiochus, ils répandirent par terre toute l'huile qui s'y » trouvait; mais lorsque les Asmonéens prirent le dessus, » on ne trouva plus, après des recherches actives, qu'une » tasse d'huile qui avait été scellée avec le sceau du grand » prêtre, et n'était pas suffisante pour un jour seulement. » Et cependant, chose merveilleuse, elle continua de » brûler pendant huit jours; c'est en souvenir de cet évé- » nement que l'année suivante on établit une fête de huit » jours de durée. » Maimonide observe quant à cette fête (1) : « Les Sages de ce temps-là ordonnèrent que cette » octave, commençant au 25 Cislev, devait être fêtée avec » joie et piété, et que tous les soirs on attacherait aux » portes des lampes allumées en souvenir de ce miracle. » On l'appelle le *jour de la consécration*, et, de même que » pour les Purim, les manifestations de douleur et de » pénitence sont défendues pendant ces jours-là, » et il dit plus loin : « Combien doit-on allumer de lampes? » D'après la prescription, chaque maison doit en avoir » une, qu'il y demeure une ou plusieurs personnes. Mais » celui qui veut faire plus d'honneur à cette prescription, » allume le premier soir autant de lampes qu'il y a » d'habitants dans la maison, et en double le nombre le » lendemain, de manière que pour dix personnes, par

(1) Chanuka c. 3.

» exemple, il mette dix lampes le premier soir, vingt » le second, trente le troisième, et ainsi de suite, jusqu'à » en allumer quatre-vingts le huitième jour. Celui qui est » en voyage n'a pas besoin d'allumer de lampe, parce que » les siens qui sont à la maison le font pour lui..... Si » quelqu'un n'a pas assez pour son entretien, et qu'il vive » d'aumônes, il doit mendier ou vendre son habit, afin de » se procurer de l'huile et des lumières pour cette illumi- » nation. Et s'il ne possède qu'un *quadrant* (1) et qu'il » agite en lui-même la question de savoir ce qu'il doit faire » le jour où l'on allume les lampes de la Chanuka, il doit » plutôt acheter de l'huile pour allumer sa lampe que du » vin pour fêter ce jour; car, quand bien même les deux » choses sont prescrites par les docteurs de la loi, on doit » donner la préférence à l'illumination, parce qu'elle » rappelle le miracle. »

Josèphe parle aussi (2) de cette fête des lampes (φῶτα) de huit jours de durée, et en fait remonter l'usage au temps de la purification du Temple par Judas-Machabée. Elle tirait toutefois son origine, de même que celle des Tabernacles, d'une autre fête remontant à l'antiquité la plus haute, et que les Juifs se contentèrent de nationaliser.

Le IIe livre des Machabées s'ouvre par une lettre envoyée par les anciens de Jérusalem aux Juifs de l'Égypte, pour les inviter à la fête des lampes. D'après les idées de

---

(1) La seizième partie d'une obole, à peu près un centime.

(2) Arch. XII, 7, 7.

la synagogue, elle portait ce nom, parce que, lors de la purification du Temple, faite pour effacer les traces des horreurs payennes, on avait commencé par allumer le grand lustre d'or et les autres lustres et lampes, pour illuminer la maison du Seigneur, et parce que les lumières et lanternes placées à toutes les portes avaient produit une joyeuse illumination dans toute la ville de Jérusalem.

Et de même que dans la ville sainte, cette fête des lumières était célébrée par tout le pays, toutes les maisons et rues des villes et villages étaient illuminées par d'innombrables lumières, et les plaines et les hauteurs resplendissaient la nuit de feux de joie, allumés par les bergers. Encore aujourd'hui les Juifs illuminent leurs demeures en ce jour de fête le neuvième mois, et même les plus pauvres se servent, en guise de lampes, de pommes de terre creusées.

Le souvenir de la victoire de Judith sur Holoferne était célébré également le 25 Cislev.

Cette fête hibernale de la Chandeleur tire son origine d'une antique fête de la nature, qui se retrouve dans tous les pays; seulement chez les payens elle se rapporte au retour du Soleil, qui éclaire alors de nouveau de ses rayons le temple de la nature (1). Hérodote mentionne (2) une fête des lumières (λυχνοκαίη, *accensio lucernarum*) célébrée annuellement à Saïs en l'honneur de Neith (Αθηνή).

(1) Comp. mon *Heidenthum*, t. I, 204 et mon *Leben Christi*, 2e édit., I, p. 193.

(2) Herod. II, 62, cf. 129.

Elle était la déesse de Noël, car on pouvait lire au bas de sa statue une inscription portant : « Le fruit que j'ai engendré s'appelle le Soleil. » En Chine et dans toute l'Asie méridionale, il n'est pas parmi les jours de fête du nouvel an de jour célébré plus brillamment que celui de la fête des lampes. On n'y allume pas seulement d'innombrables feux d'artifice et feux de joie, mais on y suspend partout des millions de lampes et de lanternes dans les maisons et les rues des villes et villages, et même dans les jardins, le long des routes et dans les bois voisins des villes, tout comme, du temps du paganisme, les Romains illuminaient le jour du nouvel an les portes de leurs maisons avec des lanternes.

Les Indous célébraient pendant treize jours, en rejouissance du retour du Soleil, leur fête la plus importante nommée *Penschol,* comme faisaient les Perses pour la fête de la naissance de Mithras. C'est le *sol Mithras invictus* dont les *Natales* coïncidaient chez les Romains avec les *Saturnales* le huitième jour des calendes de janvier, ou le 25 décembre, alors le jour solsticial de l'hiver.

Lorsque le soleil, arrivé au point le plus bas de sa course, se dérobait sous les longues nuits de l'hiver, et qu'ensuite il commençait à remonter petit à petit à la voûte céleste, les anciens avaient coutume de célébrer une période sacrée de jours de paix, les *douze jours divinatoires* ou *les douze nuits saintes*, qui durait depuis Noël jusqu'à l'Epiphanie. Alors la victoire se décidait en faveur du soleil d'hiver, et la chevelure dorée de l'astre du jour reprenait son éclat et sa force. Ces douze jours forment, comme *tempus clausum*,

non-seulement l'ancienne période intercalaire, destinée à égaliser les années solaires et lunaires, mais pronostiquent encore le temps pour les douze mois de l'année. Déjà Pline (1) désigne les sept jours avant et après le *dies brumalis* comme le temps du repos de l'année, où les vents eux-mêmes gardent le silence. Les Russes appellent encore aujourd'hui Noël le jour de la Paix (*Koleda*), et dans les familles slaves on célèbre cette fête par des rondes, par allusion au jour du milieu de l'hiver où l'année achève son cycle. Dans l'intervalle compris entre Noël, la *Nuit-Mère* des Anglo-Saxons (2), et le grand Nouvel an ou la fête des Rois, régnait dans la Germanie septentrionale la *Paix de Frohdi*, en l'honneur du dieu de l'âge d'or, apportant aux hommes la paix et la joie. La Saga Ynglinga observe que c'est au temps de la paix de Frohdi que le Christ vint au monde, car alors tous les pays de la terre jouissaient de la tranquillité, de la sécurité et de la richesse. Dans la Skalda 43, on désigne l'époque, où Frohdi régnait en Danemark, comme correspondant au temps d'Auguste. On raconte que les hommes ne se rendaient alors coupables d'aucun tort les uns vis-à-vis des autres, qu'un anneau d'or perdu sur la bruyère était re-

(1) Pline II, 27.

(2) Beda de temp. ratione 13. Incipiebant annum (antiqui Anglorum populi) ab octava cal. Jan. die, ubi nunc natale Domini celebramus, et ipsam noctem, nunc sacrosanctam, tunc gentili vocabulo modranecht, i. e. matrem noctem appellabant ob causam, ut suspicamur ceremoniarum, quas in ea pervigiles agebant.

trouvé intact et que l'abondance régnait partout. C'était l'âge d'or et les champs se couvraient de moissons sans avoir été ensemencés. Les Scandinaves l'appelaient *Iolafridr*, et pendant les douze nuits consacrées à Iul (1) on n'entendait que des cris de joie, on buvait la boisson de l'*Amour divin* (2), on se faisait des cadeaux de *pains d'Iul* et on tuait en son honneur le porc gras. La première nuit d'Iul, des lumières étaient allumées dans toutes les maisons, dans tous les coins, tout resplendissait de clarté. Dans les pays situés le plus au Nord, ou dans l'île de Thulé, comme le raconte Procope (3), le peuple gravissait la montagne la plus élevée, afin de saluer, après les longues nuits d'hiver, le retour de la nouvelle lumière du soleil (4).

Les habitants primitifs de la Floride se rendaient avec des flambeaux sur une hauteur déterminée, pour y pousser des cris de joie en l'honneur du soleil levant et rendre hommage au Fils de la lumière.

A la fin de l'année, lorsque le temps ancien et le temps nouveau sont encore contenus dans le cercle qui les limite, le Dieu de la lumière qui paraissait perdu s'élève des profondeurs du ciel, Osiris est retrouvé ; les Egyptiens célé-

(1) Jul, roue, ou soleil, ἥλιος.

(2) Gottes-minne.

(3) Bell. goth. II, 15.

(4) Les bergers des Pyrénées se réunissent de même à Pâques pour gravir la nuit un pic élevé, y attendre en priant le lever du soleil, et se partager ensuite les pâturages par le sort. *Ausland*, 1837, n° 173. W. Menzel, *Odin*, p. 159.

braient alors le 11 Tybi ou 6 janvier, le jour de l'Épiphanie, par des cris de jubilation : On se répétait en se saluant : εὑρήκαμεν, συγχαίρωμεν! *Nous l'avons trouvé, réjouissez-vous!* Les anciens glossaires de la langue allemande du Nord traduisent le mot Épiphanie par *Giperahte Nacht* « la nuit brillante ou la nuit de la lumière. » C'est Bertha qui est la déesse de Noël; elle se promène accompagnée des enfants de la nouvelle année.

Voilà comment par tout le globe la fête payenne de la Lumière et la nuit sacrée du milieu de l'hiver correspondent à la fête des lumières ou à la fête de la consécration du Temple des Juifs, célébrée le 25 Cislev.

Les Égyptiens fixaient cette tradition au neuvième mois de leur année, et fêtaient primitivement à cause de cela la naissance de Jésus-Christ, le 25 Pachon, d'après Clément d'Alexandrie (1), tandis que les Romains y substituèrent simplement le 25 décembre. Lorsque les Alexandrins entendirent parler de la fête des lumières, ils pensèrent au jour de l'Épiphanie, qui s'appelait φωτισμός, illumination, à cause de la fête consacrée à la lumière nouvelle, et c'est pour cela que, dans la circonscription du diocèse d'Antioche, l'on suivait le calendrier égyptien ; on y fêtait jusqu'au temps de saint Chrysostome la naissance de Jésus-Christ et les Rois le 6 janvier (2). En réalité c'est Noël qui

(1) Strom I, 21.

(2) Les Arméniens schismatiques fêtent encore le jour de Noël avec toutes les cérémonies d'un sacrifice mythriaque et amènent à l'église des taureaux et des veaux dont les cornes sont garnies

est le *Dies luminarium*, tout comme les dimanches avant et après la fête sont les *dominica ante et post lumina*, car ce fut bien le jour de Noël que naquit celui qui s'appelle lui-même *la Lumière du monde*.

---

de lumières et de guirlandes. Epiph. haer. LI, 24. Cum enim Januario mense natus esset VIII Id. Jan. qui est apud Romanos Januarii dies VI, Aegyptiis porro Tybi XI. Les constitutions apostoliques renferment le plus ancien témoignage en faveur de la célébration de la fête de la naissance du Seigneur le 25 du neuvième mois, comme on le fait dans l'Église latine, V, 13. Τὰς ἡμέρας τῶν ἑορτῶν φυλάσσετε ἀδελφοί, καὶ πρώτην γε τὴν γενέθλιον, ἥτις ὑμῶν ἐπιτελείσθω εἰκόστη πέμπτη τοῦ ἐννάτου μηνός, μεθ' ἣν ἡ ἐπιφάνεια ὑμῖν ἔστω τιμιωτάτη. . . . . γινέσθω δὲ καὶ αὐτὴ ἕκτη τοῦ δεκάτου μηνός.

VI

Le massacre des Innocents et la Fuite en Égypte.

Le quarantième jour, la sainte famille se transporta à Jérusalem, selon les prescriptions de la loi de la purification. L'Évangéliste qui nous raconte cet événement indique en passant deux grandes cérémonies religieuses qui s'accomplirent à cette occasion : la présentation de l'Enfant dans le Temple par saint Joseph, et l'oblation par Marie de l'offrande de la purification (1). Les premiers-nés étaient

(1) Dans saint Luc αὐτῶν se rapporte aux Juifs, ou du moins aux dispositions de leur loi, l'Évangéliste veut ainsi sauvegarder l'im-

rachetés au prix de cinq pièces d'argent. Il se trouvait alors à Jérusalem un homme, du nom de Siméon, qui, malgré son grand âge, espérait voir encore le jour de la Rédemption. Le Protévangile de saint Jacques (c. 24), et l'évangile de Nicodème (c. 16), apocryphe également, mais qui n'en est pas moins bien informé, l'appellent ὁ μέγας διδάσκαλος, le *grand maître*. Dans son saint empressement il venait dans le Temple unir sa voix à celles des pieux fidèles qui, chaque jour, faisaient monter vers le Très-Haut la prière de la rédemption (gëullah) : « Daignez, » o Seigneur, garder le souvenir de l'*Oint*, du Fils de » David. Relevez de vos ruines la ville sainte de Jérusa- » lem... Que le Dieu miséricordieux et clément se souvienne » du jour du Messie et de la vie des générations futures! » » Que je voie la consolation d'Israël » était une manière de salutation et une formule de souhaits généralement adoptée par les Juifs d'alors (1).

Le regard fixé sur l'Étoile du Messie et des Mages, le vieillard s'écrie : « Mes yeux voient le salut que vous pré- » parez en face des peuples, la lumière qui éclaire les na- » tions, la puissance d'Israël, votre peuple. » Mais pendant

---

maculée conception. La Vulgate s'écarte de cette version quand elle dit : cum impleti essent dies purificationis *ejus*. M. Peyrat (*Hist. de Jésus*, p. 105) ne manque pas de retourner cette version contre la pureté de la sainte Vierge.

(1) Chagiga, f. 16. Dixit ei Simeon : ita ego videam consolationem. De même Chetub. f. 67, Schemoth. f. 34. V. mon *Leben Christi*, ch. II, p. 155.

qu'il contemple ainsi le Fils de David, le nouveau-né de Bethléhem, voilà que l'esprit des anciens voyants s'empare de lui, et, cédant à cet entraînement autant qu'aux idées de sa race, il lui fait de solemnelles prédictions.

Anne, la fille de Phanuel (1), qui était prophétesse, survint sur ces entrefaites. C'était une veuve âgée de 84 ans, de la tribu d'Aser; au temps où saint Luc (2) écrivit son Évangile, sa mémoire, comme celle de Hulda et de Débora, était encore chère à tous les cœurs dans Israël.

Jour et nuit elle servait Dieu, jeûnant et priant, et ne s'éloignait point du Temple. Elle était la veuve d'un prêtre et comptait probablement parmi les servantes du Seigneur auxquelles l'éducation de la sainte Vierge avait été confiée dans l'intérieur du Sanctuaire. Quand, après la consécration du Temple, Ézéchias invita tous les enfants d'Israël aux fêtes de Pâques, quelques-uns de la tribu d'Aser se rendirent à son invitation (3). Les filles de cette tribu étaient réputées pour leur beauté, aussi étaient-elles fréquemment demandées en mariage par les prêtres (4). Si nous lisons dans saint Luc (5) « qu'Anne parlait de Jésus

---

(1) Que nous n'apprenons pas à connaître davantage, l'Évangéliste n'en ayant sauvé que le nom. Pourquoi le Dr Strauss conclut-il de là si précipitamment à une invention, à une fable?

(2) Saint Luc, II, 36.

(3) II Chron. XXX, 11.

(4) Bereschith rabba f. 71, 13. Filiae Aseritarum fuerant pulchrae et ducebantur a sacerdotibus unctis.

(5) Saint Luc, II, 38.

» à tous ceux qui, à Jérusalem, attendaient le salut d'Is-» raël, » cela fait supposer qu'à cette époque un grand nombre de Juifs de tous les pays se trouvaient réunis dans la capitale, attendant l'apparition du Messie, absolument comme maintenant encore beaucoup de vieux croyants se rendent à Jérusalem, si ce n'est pour être témoins de la venue du Messie, du moins pour trouver le repos de la tombe dans la terre bénite des aïeux et attendre la résurrection dans la vallée de Josaphat.

Il est possible que la nouvelle de la présentation de Jésus dans le Temple se répandit immédiatement au loin ; les écrits des Évangélistes ne nous renseignent pas ; à peine y a-t-on trouvé un fil conducteur, que ce fil se déchire ou se perd de nouveau. Quant à nous, il est vrai, nous avons à considérer la vie de Jésus dans sa signification comme fait central de l'histoire ; nous avons à nous rendre compte de la réalisation de la grande idée divine qui, au zénith du temps, déversa ses rayons sur les principaux héros de l'antiquité, qu'elle nous fit apparaître comme les *préfigures* du Christ historique.

Quelle coïncidence frappante que celle du fait rapporté par Servius (1) ! Au milieu des jeux organisés par Auguste en l'honneur de César, l'aruspice étrusque Vulcatius vint annoncer qu'en ce moment l'Étoile de César se levait et qu'une nouvelle ère allait commencer. La famille des Jules conservait la prédiction, que le sceptre retournerait à

(1) In Ecloga IX, 47.

elle, tout aussi précieusement, que Rome nourrissait l'espoir de rester la ville éternelle (1).

» A Vélétrie, une vieille tradition disait que l'un des » citoyens de la ville s'emparerait du pouvoir suprême. » Cette prédiction était une cause fréquente de guerres et » de ruine pour les habitants de cette ville. Plus tard seu- » lement, l'événement prouva qu'il avait trait à la puis- » sance d'Auguste. Julius Marathus raconte que, peu de » temps avant la naissance de ce prince, il se produisit sur » une place publique de Rome un prodige qui indiquait » qu'en ce moment la nature enfantait un roi au peuple » romain. Le sénat fut si effrayé, qu'il rendit un décret » par lequel tous les enfants du sexe masculin, nés cette » année, étaient voués à la mort. Il est vrai que ce décret » resta lettre morte, grâce à l'opposition de ceux parmi » les sénateurs dont les femmes nourrissaient des espé- » rances de maternité dans ce moment. » Dans le livre d'Asclépiades de Mendes « *des Choses divines*, » Suétone (2) a pu lire pourquoi et comment Auguste était regardé comme un fils d'Apollon. « Peu avant ses couches, » Atia, la mère d'Auguste, eut un songe dans lequel elle » vit ses entrailles élevées jusqu'aux astres et étendues » sur toute la surface du ciel et de la terre. Octave, son » père, vit aussi dans un rêve un rayon de soleil sortir du » corps de sa femme. A l'heure où Auguste naquit, la con- » juration de Catilina était à l'ordre du jour dans la curie;

(1) Aen. I, 260, VI, 790.

(2) Aug. 94.

» Octave, retenu auprès de sa femme en couches, parut
» un peu tard au sénat. Or, l'un des sénateurs, P. Nigi-
» dius Figulus (1), ayant appris la cause de ce retard et
» l'heure de la naissance de l'enfant, ne put s'empêcher de
» s'écrier : *Un maître est né au monde!* — Après la consé-
» cration du Capitole, Q. Catulus eut des songes deux nuits
» de suite; dans le premier, il vit comment Jupiter olym-
» pien choisit parmi plusieurs jeunes garçons qui jouaient
» autour de son autel l'un deux, et lui confia, en le dépo-
» sant dans son sein, le sceau de la République; dans le
» second, il vit ce même garçon assis sur les genoux de
» Jupiter capitolien. Le lendemain, ayant rencontré Au-
» guste, il le considéra avec étonnement et s'écria qu'il
» ressemblait tout à fait à l'enfant qu'il avait vu en songe.
» M. Cicéron aussi, accompagnant un jour César au Capi-
» tole, raconta à ses amis un songe qu'il avait eu la veille :
» un beau jeune homme avait été descendu du ciel à
» l'aide d'une chaine d'or et déposé à la porte du Capitole. »

En lisant le récit de ces songes, nous nous formons peut-être une idée plus positive des visions prophétiques qui nous frappent dans l'histoire de l'enfance de Jésus.

---

(1) C'était l'ami intime de Cicéron, un philosophe pythagoricien et un adepte de la science des Chaldéens. C'est lui qui, le premier, traduisit en prose et interpréta verbalement les *oracles du Jour* écrits originairement en vers étrusques. Ses connaissances mathématiques et astronomiques lui avaient fait une grande réputation parmi ses contemporains; il passait pour un homme initié à la science la plus cachée. V. mon *Heidenthum*, t. III, p. 260.

L'antiquité vivait comme dans un monde de songes; et ses conceptions mythologiques ne sont que des visions de ce genre que l'on ne saurait rejeter. Il n'en est plus ainsi de nous, chrétiens; nous sommes entrés en partage de la liberté de Jésus-Christ, nous avons échappé à l'anathème du fanatisme, nous sommes davantage les maîtres de notre destinée. Si les incrédules modernes ne veulent voir là que des idées creuses, que devrons-nous penser de leurs propres conceptions? Évidemment, par leurs rapports avec le Fils de l'homme, qui, dans sa vie, est devenu comme le miroir de l'humanité, dont il a payé la dette, les types et figures dont il s'agit acquièrent une signification concrète; tandis que, séparées de lui, ce sont de vaines abstractions qui, comme des boules de savon, crèvent au premier souffle. Suétone a aussi peu puisé dans l'Évangile le récit du massacre des Innocents, que l'Évangéliste l'a tiré de l'histoire romaine. C'est une tradition de l'humanité entière, se rattachant dans le passé aux sacrifices des premiers-nés de l'âge de Saturne, et dans la plénitude des temps, au sacrifice de Jésus-Christ, l'homme central.

Les Juifs étaient méprisés profondément par les Grecs et les Romains, ce qui nous explique pourquoi les auteurs ne nous disent rien des scènes comme celles du massacre des Innocents, ou n'en parlent qu'avec dérision. Ce sentiment d'aversion et de mépris contre eux se retrouve fréquemment : c'est ainsi qu'Auguste avoue un jour, en plaisantant, avoir jeûné comme un Juif. Voici, entre autres anecdotes, celle que nous a conservée l'écrivain payen

Macrobe (1) : Auguste ayant appris qu'Hérode, le roi des Juifs, avait fait massacrer en Syrie tous les enfants du sexe masculin au-dessous de deux ans, sans épargner son propre fils, se permit ce jeu de mots mordant : mieux vaut être le porc d'Hérode que son fils, parce que les Juifs, ne mangent pas la chair du porc.— Un autre de ces témoignages isolés est celui du Juif cité par Celse dans sa discussion avec Origène (2). Il affirme que c'étaient quelques Chaldéens qui, ayant appris la naissance de Jésus et manifesté le désir de l'adorer comme Dieu, firent concevoir au tétrarque (!) Hérode la pensée de mettre tous ses satellites en campagne contre lui, de faire massacrer à la fois

(1) Saturn. II, 4. Augustus cum audisset, inter pueros, quos in Syriâ Herodes infra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : melius est, Herodis porcum (ὗν) esse quam puerum (υἱὸν). La Palestine, sous les Romains, faisait partie de la province de la Syrie. — Hérode fit mettre à mort, non un seul, mais trois de ses fils, quand ils avaient déjà atteint la majorité : Alexandre et Aristobule (l'enfant de la malheureuse Asmonéenne Mariamne) d'abord, comme inculpés de s'être posés en prétendants au trône ; c'était à Beiruth, peu avant le massacre des Innocents ; Antipater ensuite, à Jéricho, quelques jours seulement avant que le monstre expira lui-même. M. Peyrat tourne cette citation en ridicule, sous prétexte qu'Auguste n'eût pas osé se permettre un tel jeu de mots. L'écrivain libéral n'aurait-il réellement pas connu cette boutade de l'empereur romain, avant de l'avoir lue dans mon *Leben Christi?*

(2) Cels. I, 58.

tous les enfants de son âge, afin de l'atteindre sûrement et de l'empêcher ainsi d'arriver au pouvoir. — Quand on parle ici d'enfants de deux ans, on veut indiquer leurs années de nourrice. Le Coran (1) défend absolument à la mère de sevrer son enfant avant deux ans révolus, à moins que son mari ne lui en donne la permission, ce qu'il fait d'ordinaire après une année ou une année et demie de nourrice. La femme répudiée dispose de son fils jusqu'après la deuxième année. Au Liban et dans le pays de Damas, les mêmes coutumes sont observées. Les Bédouines nourrissent leurs enfants pendant deux et même trois ans; aussi ont-elles rarement une nombreuse progéniture (2).

Hérode congédia les Mages en leur recommandant d'aller à Bethléhem et en leur faisant espérer qu'il les suivrait bientôt, pour adorer l'Enfant à son tour. Quoique ce conseil fût donné par le roi avec une ironie méprisante, on s'étonne qu'il ne soit pas allé plus loin; car son caractère jaloux et soupçonneux se montra surtout dans la vieillesse (3). Déjà au temps de sa jeunesse, lorsqu'il était gouverneur de la Galilée, sa nature de tigre se révéla par des actes inouïs de cruauté; les Ant. Jud. (4) rapportent à cette époque les plaintes lamentables des mères pleurant

(1) Coran, Sure II. XXI, XL, VI. Lane, Sitten der Aegypter I, 9,9. (Mœurs des Égyptiens). L. A. Frankl, Nach Jerusalem (Voyage à Jérusalem, I, 337).

(2) Layard, Ninive et Bab. 220.

(3) Arch. (XVI, 7, 3, 8, 2, 5).

(4) Arch. (XIV, 9, 4).

la mort sanglante de leurs enfants. Mais que pouvaient-elles contre le monstre? Le gouverneur romain de la Syrie l'avait pris sous son égide, et le grand conseil, que présidait Hyrcan, n'osait le mettre en jugement. Que penser d'un prince qui, sur le point d'expirer, ordonna encore le massacre général de toute une population? Car c'est ce que fit Hérode. Arrivé à sa dernière heure, il donna l'ordre de faire passer au fil de l'épée tous les Juifs rassemblés dans l'Hippodrome de Jéricho, en disant : Au moins ma mort fera verser des larmes. De pareilles monstruosités ne se rencontrent que dans l'histoire de l'islamisme.

Alors c'était le tour des enfants de Bethléhem. Aussi bien était-il plus sûr, en les frappant tous indistinctement, d'atteindre l'enfant royal, le nouveau-né de la famille de David. L'historien juif (1) ne peut s'empêcher, à cette occasion, de faire l'aveu suivant : « Quand on prend en » considération les arrêts de mort et tous les outrages » sanglants qu'Hérode fit subir à ses sujets et à ses plus » proches parents; quand on se rappelle la dureté inexo- » rable de son cœur, on ne peut pas ne point le déclarer » un barbare, un monstre sans pitié. — Il suffisait de ne » pas parler selon ses idées, ou de ne pas se montrer son » très-humble serviteur en toutes choses, ou encore d'être » soupçonné de peu de respect et de soumission envers » lui, pour que, tout aussitôt, sa colère éclatât violente et » aveugle, et atteignît indistinctement parents, amis et » ennemis. L'amour des honneurs était tel en lui, qu'il

(1) Arch. (XVI, 5, 4).

» exigeait qu'on fît pour lui les mêmes démonstrations
» publiques que lui-même avait faites pour honorer l'empereur Agrippa et tant d'autres de ses amis. Or, la loi
» de Moïse défendait au peuple juif de glorifier qui que ce
» fût par l'érection d'une statue ou d'un temple; quoique
» cette loi lui fût bien connue, il se trouva froissé au vif de
» ce qu'on lui déniât cette distinction, et il nous semble
» qu'il ne faut pas chercher ailleurs la cause de son excessive dureté envers ses amis et conseillers, pendant qu'il
» comblait de bienfaits et de flatteries les étrangers pour
» se les attacher. »

Par un excès de prudence, et pour ne pas froisser les Romains, Josèphe passe sous silence toutes les espérances messianiques de sa nation et ce qui se rattache à ces espérances : raison de plus pour qu'il ne dise rien de la sanglante vengeance du roi contre le parti davidique. Il ne touche ni à la prophétie de la *Semence de la femme*, ni à la promesse concernant *Celui qui écrasera le serpent* (Gen. III, 15), tout au plus, selon lui, le Seigneur déclare-t-il le Serpent l'ennemi de la race humaine, en avertissant les hommes de le frapper sur la tête. Le sacrifice de Melchisédech n'est pour lui qu'un simple acte d'hospitalité, un repas servi aux guerriers d'Abraham et entrecoupé par les hymnes et les cantiques du prêtre-roi (1). La prophétie de Daniel concernant le grand colosse vu en songe ou les quatre âges du monde, est de même détournée par lui de sa signification messianique par cette phrase habile : « Da-

(1) Arch. (I, 1, 4, 10, 2).

» niel interpréta aussi au roi tout ce qui se rapporte à la » pierre ; nous n'en dirons rien, notre but étant de raconter » le passé, non l'avenir. » Cet aveu suffit ; dorénavant nous ne serons plus surpris des lacunes de l'historien, surtout quand ces lacunes concernent les prophéties qui ont trait directement au Christ, au Fils de l'homme.

En admettant pour Bethléhem une population de deux ou trois mille âmes ; en comptant ensuite quinze naissances, soit sept garçons par mille âmes, nous arrivons à un chiffre de deux ou trois douzaines d'enfants massacrés par Hérode, ce qui est peu de chose et vraiment, pour un Hérode, il ne vaut pas la peine d'en parler. — L'historien juif puisa un grand nombre de ses renseignements dans les écrits, perdus pour nous, de Nicolas de Damas, un courtisan d'Hérode, qui, par cela même, devait user de diplomatie et se tenir dans une grande réserve dans la consignation des faits. Voici, d'ailleurs, le jugement que Josèphe porte de lui, à l'occasion de la honteuse violation du tombeau de David (1) : « Cet acte infâme est rapporté aussi par l'historiographe Nicolas ; pourtant il ne fait pas mention de la » circonstance, que le roi lui-même est descendu dans le » sépulcre ; il eût été obligé de reconnaître dans cette dé- » marche un acte digne d'un polisson des rues et non d'un » roi. Il en agit de même sur d'autres points dans sa nar- » ration ; car, vivant sous le sceptre d'Hérode, et plus » encore, à sa cour, il ne pouvait évidemment confier à sa » plume que ce qui flattait son maître et pouvait lui procurer

(1) Arch. (XVI, 7, 1).

» ses bonnes grâces. Il ne s'occupe à peu près uniquement
» que de ce qui faisait honneur au roi. Quant à plusieurs
» de ses crimes, il a pris à tâche de les présenter sous un
» faux jour, afin d'en détourner l'odieux de lui. Il n'y a pas
» jusqu'au supplice de Mariamne et de ses enfants, ce noir
» attentat du roi, qu'il n'ait su couvrir d'un voile complai-
» sant, en accusant la mère d'infidélité, et les fils de ten-
» tatives criminelles contre leur père. Ainsi fait-il dans
» tout le cours de son ouvrage. Les actes louables du roi
» sont relevés et glorifiés à l'excès; ses crimes, au con-
» traire, sont excusés ou passés sous silence. Mais, ainsi
» que nous venons de le dire, il faut lui pardonner, attendu
» qu'il n'a pas pris la plume pour faire connaître la vérité
» aux autres, mais pour flatter son roi. »

Josèphe de son côté n'est pas moins habile parfois dans l'art de déguiser la vérité. Ce qui ne signifie pas que son récit soit toujours en contradiction avec les faits évangéliques. Le passage suivant nous en fournit la preuve (1) :

« Toute la nation juive ayant été invitée à jurer fidélité à
» César et au roi, *six mille pharisiens* s'y refusèrent. Ces
» six mille formèrent plus tard le *parti dévot;* ils avaient
» la réputation d'être en contact avec le ciel et de connaître
» l'avenir; ils en profitèrent pour prédire que dans un
» temps prochain Hérode et sa race perdraient le pou-
» voir. Hérode l'apprit bientôt, et *condamna sans retard*
» *les plus coupables au dernier supplice; il en fit de même*
» *des membres de sa famille* qui étaient entrés dans les vues

(1) Arch. (XVII, 2, 4).

» des pharisiens. » Quant à la conjuration des courtisans dont il est parlé à cette occasion, et dont Phéroras et Salomé auraient fait partie, nous la laissons pour ce qu'elle vaut. — Quoi qu'il en soit, les traditions rabbiniques établissent une incontestable concomittance entre le fait des six mille pharisiens et la fuite en Égypte; seulement elles confondent ces pharisiens obstinés avec les rebelles de tout âge et de toute tribu (la plupart pharisiens, il est vrai), qu'Alexandre Jannée punit de mort (1). Elles placent même la naissance de Jésus sous le règne de ce prince.

Voici ce que dit Abravanel dans ses *Sources du salut* (fol. 67, 1) : « Quand ce Jannaï se prit de querelle avec » les pharisiens et en eut fait étrangler plusieurs, le » Rabbi Josua ben Parachia eut hâte de s'enfuir en Égypte » avec son disciple Jésus; mais plus tard, ils revinrent » ensemble à Jérusalem. C'est là que ce même Jésus fut » pendu 269 ans après la restauration du Temple, 151 ans » avant sa destruction. C'est ce que constatent les sages » de son temps ainsi que ses propres parents et amis. » Comment, après cela, ajouter foi à ce que nous content » de lui les chrétiens, qui ne l'ont pas connu et qui n'ont » pas été sur les lieux? »

Les soulèvements se multipliaient, grâce au despotisme révolutionnaire de l'Iduméen Hérode, et c'était en général la partie saine du peuple, ceux que la corruption n'avait pas atteints encore, qui se révoltaient le plus faci-

(1) Arch. (XIII, 13, 5). Bellum (I, 43).

lement. Le souvenir des malheurs arrivés à la suite du dénombrement de David ne contribuait pas peu à exciter la terreur dans les masses. Déjà lors de la visite (734 u. c.) que l'empereur fit aux peuples tributaires de la Syrie, Hérode avait exigé du grand conseil le serment de fidélité et imposé une punition sévère à ceux qui s'y étaient refusés. Il ne fit grâce qu'aux deux pharisiens Pollio et Saméas et aux Esséniens, parce qu'il attribuait à ces derniers le don de prophétie. L'un d'entre eux, en effet, Manahem, lui avait prédit dans son jeune âge qu'un jour il monterait sur le trône (1). Les deux scribes Judas Saphorai et Matthias Margalioth furent moins heureux. Ils avaient, pendant la dernière maladie du roi, arraché du Temple l'aigle d'or qu'Hérode y avait fait placer comme insigne de sa souveraineté, et sur l'ordre du roi ils furent conduits sur le bûcher (2).

Les mouvements populaires occasionnés par le dénombrement sont marqués comme par une traînée de sang dans toute l'histoire de Jésus-Christ et jusqu'à la destruction de Jérusalem. Ils sont comme les premiers anneaux de cette chaîne, qui, de plus en plus tendue, se brisa enfin en morceaux, lors de la dernière révolte des Juifs. — Nous ne nous attendons nullement de la part de M. Renan à un grand tact historique, à ce sens délicat qui fait envisager les événements dans leur ensemble le plus intime. Il faut pour cela des études plus sérieuses

(1) Arch. (XV, 10, 4, 5).

(2) Arch. (XVII, 6, 2, 5, 9, 1).

que celles que son roman intitulé : *Vie de Jésus*, fait supposer.

Il en est de même du docteur Strauss, qui, comme fit Typhon d'Osiris, commence par morceler le Christ vivant à l'aide de la critique, et le présente ensuite dans cet état au public, ainsi qu'il vient de le faire dans son dernier livre. En vain, l'un et l'autre font-ils tous les efforts pour révoquer en doute le recensement qui entraîna à sa suite le massacre des Innocents. Le dénombrement qui eut lieu à la naissance de Jésus-Christ peut être comparé au premier mouvement circulaire produit par la pierre jetée sur la surface tranquille des eaux d'un lac; peu à peu le mouvement acquit plus de force et de violence, surtout quand, douze années plus tard, après la mort d'Archelaus, Quirinius vint, en sa qualité de gouverneur de la Syrie, prendre possession, au nom de Rome, du pays de la Judée, et immatriculer tous les biens de la nation au profit du fisc. Les mécontents étaient appelés « *les Galiléens;* » leur chef se nommait Judas de Gamala. La colère du peuple, excitée par les violences de Pilate, amena des collisions sanglantes jusque dans l'intérieur du Temple.

C'est dans l'une de ces rencontres que Barrabas se rendit coupable d'un meurtre et fut réservé pour le supplice avec plusieurs autres sicaires. Enfin le mouvement des flots grandit encore, grandit jusqu'à la tempête : la guerre des Juifs éclata; les fils du Galiléen provoquèrent à la rébellion les habitants de Jérusalem et de Massada; ils périrent, et la nation avec eux.

Le sang versé à Bethléhem fait souvenir saint Mathieu (1) de la figure grandiose dont se sert Jérémie (2), quand il dit : « Une voix a été entendue dans Rama ; des gémisse- » ments et des cris lamentables ont éclaté ; Rachel pleure » ses fils, car ils ne sont plus. » Rachel apparaît ici au prophète comme le génie tutélaire de la patrie, sortant de son tombeau, près de Bethléhem, et, pareille à la Dame blanche, marchant sur la crête des montagnes ; ses plaintes lamentables sont des pronostics de malheur pour son peuple, dont, aujourd'hui encore, elle est considérée comme la protectrice. La comparaison rappelle la captivité de Babylone ; mais il n'était pas difficile à l'Évangéliste de prévoir dans la persécution du Messie et des siens un acheminement vers un nouvel exil. Lors de la captivité, une bonne partie du peuple chercha, sous la conduite de Jérémie, un refuge sur les bords du Nil ; de même, quand la Sainte-Famille émigra, beaucoup d'autres l'accompagnaient, cherchant, comme elle, à échapper à la tyrannie d'Hérode.

Le tiers de la population d'Alexandrie était juif ; cette ville était la résidence des Rothschild du temps, qui avaient en main à peu près tout le commerce entre l'Inde et les pays de l'Occident.

La synagogue d'Alexandrie, en forme de basilique, est devenue célèbre. D'après Succa (c. 5, vol. 55, 1), chaque corps de métier y avait des places spéciales, et chaque immigrant y obtenait de l'ouvrage et des secours de route.

(1) Saint Math. (II, 18).

(2) Jérémie (XXI, 15).

Antérieurement déjà, Onias, le fils du grand prêtre, avait construit aux portes mêmes d'On ou Héliopolis dans le nome de Létopolis, un temple semblable à celui de Jérusalem. Ce fut le lieu de réunion des nombreux fugitifs échappés à la persécution d'Antiochus. Cette construction reproduisait en petit le temple du mont Moria, et fut le premier lieu de prière des Juifs parmi les payens. On se justifia de l'avoir construit, en s'appuyant sur les paroles du prophète Isaïe : « Un jour un autel de Jéhovah sera élevé au centre même de l'Égypte. »

C'est à l'ombre des antiques sycomores d'Héliopolis, la ville sacerdotale de l'Égypte, auprès de la source de Matarea, que, selon la tradition, Marie et Joseph avec le divin enfant prirent quelque repos, après leur long et pénible voyage. Il existe encore à Babylone, vis-à-vis de Memphis, une église chrétienne que les Coptes regardent comme la plus ancienne du monde chrétien. C'est là que la Sainte-Famille fixa sa demeure jusqu'à la mort d'Hérode.

Bethléhem est comme le premier relais du commerce avec l'Égypte. Ce n'est pas en vain qu'elle est appelée *la maison du pain,* avec le qualificatif : *Éphrata, la fertile;* ou encore, comme disent les Arabes, Bêtlahm, *la maison de la viande.* De tout temps, les voyageurs s'y munissaient de vivres pour le désert. Saint Jérôme prétend, d'un autre côté, que le nom de Bethléhem a une signification toute prophétique; le verbe s'y devait faire chair, et *le pain vivant* y descendre du ciel (1)! Mais comment faire

(1) Epit. Paul. I, 59.

accepter à notre siècle si prosaïque cette interprétation mystérieuse? Kimhaam, situé à l'est du tombeau de Rachel, et qui paraît se retrouver dans les ruines d'el Khamis, avait été le lieu de rendez-vous de ceux qui, sous la conduite de Jérémie (1), s'enfuirent sur les bords du Nil, pour échapper aux Babyloniens. Ce furent les premières immigrations vers le Nil, qui continuèrent depuis sans interruption, tant chez les Juifs que chez les chrétiens. Quel étonnement pour moi de rencontrer au Caire une colonie stable de Bethléhémites, en relations commerciales avec leurs compatriotes, et en général avec les habitants de la frontière de la Palestine, qu'ils fournissent d'étoffes et d'autres objets nécessaires à la vie; en un mot, continuant à entretenir les relations qui, du temps des patriarches déjà, étaient nouées avec Chemmis, *la Terre noire*.

Il nous semble, après ces éclaircissements, que le récit évangélique, loin de faire violence aux faits acquis de l'histoire profane, trouve dans celle-ci un puissant point d'appui. En effet, nous avons constaté que les Rabbins eux-mêmes fixent la durée de l'exil de Jésus en Égypte à deux ans; d'un autre côté, l'histoire profane nous a conservé plusieurs témoignages qui concordent avec cette fuite, tels que l'édit du dénombrement, sous le gouverneur Saturninus, la destruction par le feu des livres généalogiques des Juifs, destruction qui se rattache à ce

---

(1) Jérémie (XLI, 17).

recensement, enfin les réflexions sarcastiques et méprisantes de l'empereur Auguste, au sujet du massacre des enfants de Bethléhem.

Nous en concluons que Jésus-Christ est né à Bethléhem et que les critiques des adversaires de l'Évangile ne sont fondées que sur des données fausses et sur des erreurs volontaires. Il n'est pas nécessaire que nous demandions en grâce que ces messieurs daignent agréer comme authentique l'Étoile des Mages. Leur critique, dont la puissance consiste à ignorer et à douter, ne ressemble pas mal, pour parler le langage de Gœrres, à quelqu'une de ces mouches qui, posées sur le nez du géant du monde, marquent par des traces ponctuées leur travail incessant.

VII

Jésus à l'école de Jérusalem.

Né à Bethléhem, Jésus faisait partie de la tribu de Juda; mais, élevé à Nazareth, il appartenait davantage à la Galilée des payens. Ceci a de l'importance pour servir à constater le caractère d'universalité du christianisme; quant à tout ce qui a été dit des Esséniens et de l'influence exercée sur Jésus par l'école ou par une éducation quelconque, c'est à reléguer dans le domaine des fables. L'éducation qu'il reçut de sa mère n'était pas non plus selon l'école. Nous lisons (Megilla. f. 43,1) : « Une femme » ne doit point scruter la loi, » et (Riduschim, f. 29, 2) : » D'où savons-nous qu'il n'est point permis à une mère

» d'instruire elle-même son fils dans la loi? Du Deutéro» nome (XI, 19), où il est dit : C'est à vous à y instruire » vos fils. » Ce qui prouve qu'il doit être défendu à une femme de prendre connaissance des saintes Écritures (1). A peine, s'il était question d'école alors; ce n'est que sous le gouverneur Félix que le grand prêtre Josua ben Gamla chercha à faire passer l'érection d'écoles d'enfants (2).

« Ses parents se rendaient tous les ans à Jérusalem pour les fêtes de Pâques, » quoique les femmes n'y fussent point obligées (3). Quand Jésus eut douze ans, ils le prirent avec eux, et ce fut là comme son premier pas dans le monde. Ce pèlerinage à la ville sainte était de sa part un acte de soumission à la loi; il remplit ainsi le précepte qui imposait à tout jeune Hébreu l'obligation de recevoir la confirmation à cet âge. Jusqu'à treize ans un jeune garçon était appelé *katon* (petit); après, en devenant fils de la loi *ben ha Thora* ou *bar Mizva*, on l'appelait *gadol* (grand), et il était traité en homme, *Isch*. A douze ans révolus, le jeune Israélite commençait à porter au front et au bras, dans les cérémonies religieuses, les capsules en cuir, contenant quelques chapitres de la Thora, à jeûner les jours de pénitence, etc.; pourtant sa réception proprement dite dans la communauté ne se faisait que le sabbat après le treizième anniversaire de sa nais-

(1) Cf. I Cor. XIV, 34.

(2) Bavabathra (f. 21, 1).

(3) Deuter. XV, 16. St Luc II, 41. H. Kiduschin f. 61, 3, Pascha foeminarum est arbitrarium.

sance, ou l'un des jours de fête suivants. Au jour convenu, le jeune homme était présenté par son père dans la synagogue (beth haknezeth); là, il était invité à donner lecture d'un passage de la loi, et était introduit de la sorte dans la communauté, comme membre. Cette confirmation porte encore aujourd'hui le nom de Barmizva, et le jour où elle est donnée : « sabbat Tephillim, » parce que c'est le jour de la remise des courroies de la prière (1). La cérémonie est couronnée par un repas de famille, qui dure jusqu'au dimanche matin, et l'on coupe les cheveux au jeune homme et à tous ses condisciples. Le troisième jour, lundi, la synagogue est décorée de tous ses ornements de fête; le chakam se rend avec l'instituteur dans la maison paternelle du confirmé, et le conduit solennellement à la synagogue, au milieu du chant des hymnes, précédé de flambeaux et accompagné de tous ses compagnons d'âge. Le chakam donne la bénédiction et fait un discours; après quoi le jeune homme est félicité de tous et reconduit chez lui, pour assister à un nouveau repas.

Jusque-là le père était responsable de son fils; mais à dater de cette époque, celui-ci répond lui-même de ses actes, en s'imposant, comme membre de la communauté d'Israël, l'obligation de remplir fidèlement toutes les prescriptions de la loi (2).

---

(1) Deuter. (XI, 18).

(2) Sepher Gilgulim (f. 40, 1) donne cette doctrine secrète : à la naissance, l'homme entre en possession de la *nephesch* (âme

L'âge de douze ans fait également époque chez les Musulmans, c'est pour eux l'âge du discernement moral, tout comme du commencement de la maturité corporelle. Dans les temps chrétiens du moyen âge, nul n'était fait chevalier, qui n'avait pas servi comme page et ne s'était pas exercé dans les armes depuis l'âge de douze ans. Cette loi est si universelle que, même chez les Peaux-Rouges de l'Amérique, le garçon quitte à l'âge de treize ans le wigwam ou case paternelle, pour aller, après avoir reçu le talisman et des armes, commencer sa vie de combats, sous la protection du Grand-Esprit.

C'était une grande tâche pour Josias, quand, à douze ans, il entreprit la réforme du service du Temple. L'empereur Othon s'était de même acquis, par sa haute intelligence et sa rare prudence, une réputation européenne à douze ans déjà; lors de son couronnement, il fut proclamé la *merveille du monde.* A considérer, de ce point de vue purement humain, la première apparition de Jésus dans le Temple, nous pourrions en rapprocher ce que dit Flavius Josèphe. Cet historien affirme positivement de lui-même (1), qu'ainsi que son frère Mathias, il était si intelligent et si précoce, qu'à quatorze ans il faisait l'admiration

---

animale); quand ses œuvres sont justes, après treize ans et un jour il acquiert le *Ruach* ou esprit. Continue-t-il à être vertueux, il est gratifié de la *Nischama* (âme raisonnable) à l'âge de vingt ans. » D'après le Jalkut chadasch (f. 154, 2), les payens n'ont que l'âme animale.

(1) Vita 2.

des grands prêtres et des primats de Jérusalem, qui se pressaient en foule autour de lui et lui posaient les questions les plus difficiles sur le sens caché de la loi. Il est vrai que l'historien juif est vantard comme tous ceux de sa nation, et ne tarit pas quand il se loue lui-même ou les siens. Souvent, pour comprendre les leçons de la plus haute sagesse, il suffit de l'intelligence d'un enfant; la science aux cheveux blancs ne rend pas toujours les mêmes services. Nous avouons, du reste, que ce n'est pas un astucieux esprit d'inquisition ou de basse jalousie qui les pousse à adresser des questions captieuses à l'enfant de douze ans : ils trahissent plutôt de l'étonnement et de l'admiration, quand le Sauveur met à néant, comme des toiles d'araignée, certains sophismes et leurs ergoteries vides de théologie.

Aux sabbats et jours de fêtes, le grand Sanhédrin tenait ses séances dans le vestibule des payens au Beth Midrasch ou *maison de l'enseignement* (1). Les Juifs ont jusqu'aujourd'hui conservé ce nom à l'église justinienne de la vierge Marie, actuellement el Aksa; parce que la haute école ou Midrasch de Salomon, qui est devenue comme le type de nos universités, y avait anciennement son siége.

Or, dans le temps du Sauveur, florissait sur la colline du Temple la grande Académie du Judaïsme, présidée successivement par Hillel et par Gamaliel. La jeunesse studieuse y accourait de toute part, de l'intérieur du pays

(1) Gem. Sanhed. (f. 88, 2).

et de l'étranger, de toutes les contrées de l'empire romain: Juifs et Hellènes, Hébreux d'origine et prosélytes, tous venaient y écouter les leçons des grands maîtres en Israël, expliquant la loi et interprétant la tradition. Les élèves étaient répartis dans les synagogues, d'après leurs nationalités. Il y avait les Libertins ou Romains, les Cyréniens, les Alexandrins, les Ciliciens et les Asiatiques. Chaque synagogue avait une caisse commune, dont les fonds étaient destinés plus particulièrement à l'entretien des maîtres.

Le pendant de cette organisation se trouve encore dans la haute école de l'islam, dont le siége est dans la mosquée el Azar au Caire. Elle compte 25 colléges et dispose de bourses (ruak), non-seulement pour les cinq provinces de l'Égypte, mais pour le Hedschaz, le Habesch, l'Inde, la Perse, Bagdad et Damas, tout comme pour le Maroc. Ceux d'un même pays se rencontrent toujours dans la même salle (1).

Nul doute que l'école de Jérusalem n'ait été riche en fondations et bibliothèques. Au cours, le maître occupait un siége plus élevé; à ses côtés étaient les Chaberim ou Amanuenses, tandis que les élèves ou Talmidim étaient assis à ses pieds, sur des tabourets et sur des nattes. Les

(1) Comp. mon ouvrage *Jerusalem u. das heil. Land*, t. II, p. 613. Les Français, lors de leur expédition en Égypte, prirent l'initiative de la sécularisation des biens des temples; depuis lors les maîtres et les élèves sont réduits à la portion congrue.

choses se passaient de même d'après Philon, dans les écoles des Esseniens ! et même encore dans les universités du moyen âge. Les études n'embrassaient pas toutes les sciences; elles se réduisaient à l'interprétation de la loi, d'après les principes de la tradition, et au commentaire du droit mosaïque. De même qu'ailleurs le Coran, le Pentateuque servait ici de point de départ et de règle à l'enseignement qui, du reste, se faisait en dehors de toute méthode scientifique. On n'y avait nul souci des règles d'Aristote; la rédaction du Talmud (c'est-à-dire de *la doctrine*) en est une preuve; on ne s'y inquiétait pas de procéder par analyse et par synthèse; on ne faisait absolument qu'y expliquer la tradition d'après un interprète ou un autre, sans même conclure dans le sens de l'un ou de l'autre. — Gamaliel fut le premier à porter son attention sur la philosophie grecque; encore l'opposition que rencontrait sa tendance libérale l'empêcha-t-elle de puiser à cette source autant qu'il l'aurait pu. On aimait mieux en appeler aux décisions d'Élie dont on attendait le retour, ou se consoler par l'idée de la venue prochaine du Messie, qui devait éclaircir tous les doutes.

Dans les traités H. Bava Kama (f. 82, 2) et Sota (49, 1), le R. Siméon, fils de Gamaliel, fait, selon le témoignage d'un certain R. Samuel, la déclaration que voici :

« *L'école de mon père comptait mille jeunes gens dont* » *la moitié étudiait la loi, et les autres la science des* » *Grecs*. Mais maintenant (après la ruine de Jérusalem) il » n'en reste plus que moi et le fils de mon cousin à Hasia. » On laissa la famille de Gamaliel enseigner encore la

» philosophie grecque, parce que cette famille était dans » la parenté de la maison royale. » A cette époque, les siéges des disciples des sages étaient bien au nombre de trois cents, sans compter ceux qui se tenaient debout derrière (1); mais, « depuis la mort de Gamaliel, l'enseignement de la loi perdit de son éclat (2). »

En retour de l'instruction que le Schech ou maître donnait aux élèves de la haute école musulmane, el Azar du Caire, la première de toutes, ceux-ci le servaient et prenaient soin de son entretien; entre autres services qu'ils étaient tenus de lui rendre, ils portaient ses sandales quand il faisait son entrée dans la mosquée, et, au moment de les ôter, les baisaient avec respect; partout où ils le rencontraient ils lui rendaient les mêmes honneurs qu'à un prince (3).

Apparemment les mêmes usages de respect et d'hommage existaient à l'école de Jérusalem. Comment expliquer sans cela l'expression dont saint Jean-Baptiste se servit, en répondant aux envoyés du Sanhédrin : « Je ne suis pas » digne de délier les cordons des souliers de Jésus, » c'est-à-dire de me dire le disciple du grand maître. — Pierre et Jean ne sont aux yeux du grand conseil que des gens du commun et sans études (4). Paul, au contraire, est con-

---

(1) H. Taanith (f. 67, 4).

(2) Megilla (f. 21, 1).

(3) Saint Math. III, 11. Lane, *Sitten der Aegypter*, II, 20. *Leben Christi*, II, p. 184.

(4) Act. des apôtres, IV, 13.

sidéré à cause de la brillante éducation grecque et mosaïque qu'il avait reçue, l'une à Tarse et l'autre à Jérusalem. — Quand les jeunes gens avaient achevé leurs années d'études, quelques-uns se rendaient, pour se perfectionner, à Alexandrie ou à Athènes; parmi eux les Actes des apôtres (1) citent le nom d'Apollon d'Alexandrie, comme un homme éloquent et instruit dans les Écritures. Les prosélytes grecs commencèrent par amener un certain relâchement dans les liens de la religion et de la police nationale juive; il leur fut ensuite facile de faire passer certaines idées nouvelles et de changer l'esprit de l'école.

Gamaliel mourut dix-huit ans avant la fin de l'autonomie judaïque. Son père, Rabban Siméon, fils et successeur d'Hillel, dans la présidence du grand conseil, est à peine nommé dans la Mischna (2). Nous savons seulement qu'il fut le premier à porter le nom de *Raf*, *Rabbi*, ou *Rabban* qui vient du chaldéen *rab* (*grand* ou *distingué*) et correspond au nom de mage, ou encore à notre *magister*, maître ou docteur, et qui, d'après Aruch, s. v. אבי״ était primitivement en usage chez les sages de la Babylonie. Les rabbins reconnaissent une différence de grade entre *Raf*, Rabbi et Rabban ou Rabbunian; cette dernière dénomination est employée par l'aveugle de Jéricho (3), et par Marie Madeleine (4). La manie des titres était innée aux Juifs.

(1) Act. XVIII, 24.
(2) Juchasin (fol. 66, 2).
(3) Saint Marc (X, 51).
(4) Saint Jean (XX, 16).

Jésus-Christ leur en faisait souvent des reproches : « Pourquoi m'appelez-vous : Seigneur ! Seigneur ! et n'agissez-vous pas comme si je l'étais ? Ce n'est pas celui qui dit : Seigneur ! Seigneur ! qui entrera dans le royaume des cieux(1). » Cependant il lui fallut bien passer par là, et s'entendre appeler Rabbi (*maître*, ou encore d'après le babylonien, *mari*, *seigneur*). Il le fit d'ailleurs en termes dignes de lui : « Vous m'appelez maître et seigneur, vous avez raison, car je le suis » (2).

Il arriva donc, quand Jésus, au sortir de l'enfance, se présenta dans l'assemblée de tous ces docteurs, qu'il les surprit à juste titre par la sagesse de ses réponses et de ses questions. Il est probable que, dans cette circonstance, ainsi qu'il le fit ordinairement plus tard, il opposa l'esprit et la vie de sa doctrine à d'impuissantes traditions. Or, dans l'hypothèse qui ne saurait être révoquée en doute, que Jésus remplit dans la suite exactement ses obligations religieuses, comme fils d'Israël, il se sera rendu à Jérusalem, chaque année, peut-être non-seulement à Pâques, mais encore à la Pentecôte et à la fête des Tabernacles. Nous arrivons de l'année 760 à l'année 778 (u. c.), ce qui, en d'autres termes, nous fait, jusqu'à la première année de sa vie publique, une série de trois fois dix-neuf solennités, où il dut se rencontrer avec les sages d'Israël.

Nous n'oserions conclure de là que le Sauveur ait été

---

(1) Saint Luc, VI, 46, VIII, 24 ; saint Math., VI, 21.

(2) Saint Jean, XIII, 17.

investi en toutes formes du titre et du grade de *Rabbi* avec le symbole des clefs qu'il remit plus tard à Pierre, en même temps que le pouvoir d'interpréter les Écritures, de lier et de délier. Au contraire, les Juifs expriment plus tard leur étonnement de l'entendre prêcher dans le Temple : « Comment celui-ci comprend-il les Écritures, » disaient-ils, puisqu'il ne les a pas apprises (1)? » Il faut bien en tirer la conséquence que Jésus n'a jamais fréquenté, comme disciple, la haute école des traditions rabbiniques, mais que de lui-même, de son autorité privée, il s'érigea en docteur de la loi, ne relevant, plus que tout autre, que de lui-même, et réunissant, comme tel, des disciples autour de lui.

Bir ou el Bireh, le Beeroth des Gibéonites (2), à trois lieues au nord de Jérusalem, est bien connu aujourd'hui encore des pèlerins de la Terre-Sainte. Ils y passent d'ordinaire la nuit . En ce temps-là, c'était la dernière station avant d'entrer dans le pays des Samaritains. C'est là que Jésus et Marie s'aperçurent pour la première fois de l'absence du divin enfant, qu'ils avaient cru pouvoir confier à la garde de l'Esprit qui demeurait en Lui. Il ne se trouvait pas dans la caravane, mais il était resté dans la maison de son Père.

Les croisés avaient construit sur ces hauteurs et consacré à la mère de Dieu une église du plus beau style gothique. Une partie du chœur est encore debout et

(1) Saint Jean, VII, 15.

(2) Jos. IX, 17.

domine de ses ruines les masures des familles musulmanes environnantes ; on y voit étendus par terre de pauvres Arabes hâves et décharnés comme des bêtes fauves affamées. Au pied de la colline s'échappe d'une grotte pittoresque la source qui a donné son nom à Bireh; une piscine en recueille les eaux.

Lorsque Jésus eut été retrouvé parmi les docteurs et les auditeurs du Temple, il s'en retourna avec les siens, plein de soumission, à Nazareth.

Le lieu qui abrita le berceau du Sauveur est situé dans un vaste enfoncement, au milieu des montagnes, loin du bruit du monde. La guirlande de hauteurs qui l'entoure ne laisse la vue libre que dans la direction de Jérusalem et vers le ciel; mais du sommet des cimes les plus rapprochées, l'œil embrasse une immense étendue de pays et de mer. Nul autre lieu ne convenait, comme celui-ci, aux longues années de solitude de la vie cachée de Jésus. Bethléhem n'était qu'une petite ville (1); Nazareth n'a dû être guère plus considérable, à en juger par l'exclamation de Nathanaël : Peut-il venir quelque chose de grand et de beau de Nazareth? La ville comptait tout au plus, comme aujourd'hui, trois cent cinquante maisons, et trois mille habitants. Son existence était intimement liée à sa source si abondante, qui, chaque soir, devenait, comme dans la jeunesse de Marie, le rendez-vous des jeunes filles des environs, venant puiser l'eau dans des cruches de terre,

(1) Saint Math., II, 6.

ou dans des outres de peau de chèvre, qu'elles rapportaient chez elles sur leur tête.

On ne saurait toutefois attribuer à l'influence de l'éducation de la famille ou du majestueux spectacle de la nature du pays qui le vit naître, le développement, en Jésus, de ce que l'on appelle dédaigneusement « l'étincelle divine. » Le panorama de Naples, incomparablement plus grandiose, n'aurait-il pas, sans cela, produit depuis longtemps des hommes plus supérieurs encore? Nazareth, d'après sa dénomination la plus ancienne et la plus propre, est appelée (1) la ville « *contre la montagne* (2). Elle n'est point, comme la ville sainte, située au haut de la montagne, mais construite en amphithéâtre sur la terrasse des premières hauteurs qui s'élèvent presque à pic sur les immenses plaines de Iezraël ou de Hadadremmon. C'est seulement derrière la ville que les cimes se développent à une élévation de près du double de la première, c'est-à-dire à 1,600 pieds au-dessus du niveau de la mer. La vue s'y étend sur le Carmel, la montagne des prophètes et la mer Méditerranée, puis enveloppe le grand et le petit Hermon, le Thabor et la vaste plaine d'Esdrélon, jusqu'à la montagne de Samarie. La plaine de Hadadremmon, maintenant Wady Mukatta (la vallée des étrangleurs) est du nombre des emplacements célébrés par la légende comme devant, aux derniers jours et dans la dernière lutte,

---

(1) Saint Luc, IV, 29.

(2) Behaer; cf. p. 12.

servir de champ de bataille aux peuples. C'est là, en effet, que les Gog et les Magog ou les Scythes, après une domination de 28 ans sur l'Asie, furent anéantis dans une horrible bataille; à peine leur souvenir a-t-il été conservé dans la ville voisine de Scythopolis. C'est là que Josias tomba dans un combat contre les Égyptiens, conduits par le Pharaon Nécho. C'est là que combattirent les Babyloniens, les Syriens et les Chananéens, les Amalécites et les Madianites, qui furent vaincus par Gédéon, comme Sisara par Barak et Débora, cette Pucelle d'Orléans des Israélites.

C'est là que coula par flots le sang des croisés et des Sarrazins, et non moins celui des Turcs et des Druses. Les Grecs, les Romains, les Allemands, et en dernier lieu les Anglais et les Français sous Bonaparte, s'y livrèrent des combats à mort. A peine les plaines saturées de sang humain de Leipzig, de la Belgique et de la Lombardie soutiendront-elles la comparaison avec ce champ de bataille des peuples.

L'air y est si diaphane et si pur que, malgré une distance de deux journées de marche, l'ancienne capitale du tétrarque Philippe, Panéas ou Césarée, située au pied de l'Hermon, se présente comme très-rapprochée. Le point le plus convenable pour jouir de la vue de cet intéressant panorama est le Wély Ismaïl ou Esmuni, au nord de la ville, plus connu en dehors de Nazareth sous le nom de Neby Saïd. Jésus-Christ a traversé ces montagnes et y a laissé l'empreinte de ses pieds. Sans doute qu'en jetant ses regards sur le golfe d'Akkon et de Kaipha, sa

pensée s'est transportée plus d'une fois jusqu'en Europe (1).

Pendant sa retraite de dix-huit ans, sur laquelle les Évangélistes n'ont à nous donner aucun renseignement, Jésus-Christ eut à cœur surtout de bien remplir ses devoirs de fils ; il eut soin de l'entretien de son vieux père nourricier, et selon Justin (2), il mania l'équerre et la hache jusqu'à la mort, d'ailleurs prématurée pour lui, de saint Joseph. Il ne fut pas moins soumis et obéissant à sa mère, et ne mérite donc nullement d'être qualifié de fils indocile, comme le fait M. Renan. Ce respect de la femme, que les chevaliers chrétiens ont professé depuis, ils ne l'ont appris qu'à son école ; le premier, Jésus a réhabilité le sexe faible.

Rien ne s'oppose à ce que nous admettions que, jusqu'à sa vie publique, Jésus-Christ ait observé fidèlement la loi de Moïse. Naturellement, nous faisons nos réserves pour la fête toute nouvelle des Purim où le Sauveur ne parut sans doute jamais ; désapprouvée par les anciens Rabbins eux-mêmes, cette fête était une manifestation de haine nationale, telle qu'on n'en retrouve nulle part ailleurs ; elle était surtout opposée dans ses tendances à l'esprit du christianisme et le prouva bien plus tard.

---

(1) Comp. mon *Jerusalem u. d. h. Land*, II, 88. C'est là, qu'avec l'aide des âmes sentimentales, M. Renan voudrait construire le temple de l'Union pour toutes les religions. C'est le cas de dire : non enim sciebat, quid diceret (Saint Marc, IX, 5).

(2) Frypho, p. 316.

Et voilà comment, dans le sens humain, le Sauveur se développa dans sa jeunesse; quoiqu'il ne fréquentât jamais les écoles rabbiniques « il grandit en sagesse et en grâce, devant Dieu et devant les hommes. »

VIII

La Terre-Sainte et la ville de Jérusalem.

Les portes de l'Éternité s'ouvrent, et le Fils de l'Homme apparaît dans le temps. Jésus-Christ, l'homme central ou le nouvel Adam, dut naître aussi dans le pays central de la terre, tout comme sa venue au monde coïncide avec la plénitude des temps. Ce pays n'est autre que la terre de Chanaan, le pays où se rapprochent le plus les trois continents de l'ancien monde. La Palestine passait déjà aux yeux des patriarches pour un paradis terrestre, où coulent le lait et le miel, et le Jourdain pour un fleuve de l'Éden (יאר עדן), aux eaux purifiantes.

On ne doit pas prendre ici en considération les idées

religieuses d'une seule nation, mais la conscience de toute l'antiquité, et nous ne faisons qu'entrer dans un cercle d'idées commun à tous les peuples. D'après Aben Esra, les douze tribus d'Israël choisirent pour leurs enseignes les douze signes du Zodiaque, et c'est ainsi que Ruben, l'aîné, prit pour son enseigne l'homme, en plaçant sa tente vers le Sud (1), Juda le lion, et il prit son campement à l'Est; Ephraïm choisit le bœuf et l'Ouest, et Dan, l'Aigle, parce qu'il ne voulut pas prendre le Scorpion, qui lui était échu; son campement fut vers le nord. Ce sont les signes des 4 points cardinaux du ciel : le taureau, qui dans l'antiquité ouvrait l'année, est le signe du printemps, le lion, le signe de l'été, où le soleil se trouve dans sa plus grande force, l'aigle celui de l'automne et de la région septentrionale (aquilo), enfin le verseau est le signe de l'hiver.

La Palestine elle-même, comme formant une tétrarchie, était placée sous ces signes uraniques, et, en sa qualité de terre promise, elle passait pour une image du Royaume des Cieux, et le point de départ du règne de Dieu sur la terre.

C'est pour cela que, jusqu'au temps de la venue du Sauveur, la Judée avait pour symbole le lion, la Samarie avec ses gras pâturages le taureau(2), la Galilée avec Zipporis, la ville des oiseaux, l'aigle, et la Pérée, la patrie des

---

(1) Ceci est constaté par Pesikta in Jalkut Rubeni, f. 131, 3. Vexillum Judae leo, Rubenis homo, Ephraim bos, Danis aquila.

(2) Deuter. XXX III, 17.

géants, avec sa capitale Pella, l'homme. « Les forts de la » terre sont au nombre de quatre, dit entre autres le » midrasch Tillim (1), l'aigle parmi les oiseaux, le taureau » parmi les animaux domestiques, le lion parmi les bêtes » fauves, et l'homme au-dessus de tous. » Ce sont les quatre symboles orphiques de la création que l'on voit représentés dans Ezéchiel comme conducteurs du trône de Dieu, et qui entourent également le Fils de Dieu sous les mêmes attributs cosmiques quand il parle à l'humanité par la bouche des quatre Évangélistes.

Le nombre quatre est aussi le nombre naturel des empires et des pays, et le nombre trois le nombre fondamental qu'on retrouve dans le fractionnement des peuples et des races. Parmi celles-ci la race des Juifs, qui s'était maintenue pure de toute alliance avec d'autres peuples depuis la fin de la captivité de Babylone, conserve encore exclusivement l'antique caractère sacerdotal. Le Chutéen ou Samaritain, dans la partie moyenne de la Palestine, avait dans ses veines le sang étranger des habitants des bords de l'Euphrate; il rendait ses hommages aux faux dieux et aux princes étrangers, et cultivait la terre, fidèle en cela à ses armoiries territoriales : *il appartenait à la terre.* Le Galiléen aime avant tout l'honneur, et le Juif l'argent, observe le Talmud (2); Josèphe (3) caractérise de même les

(1) Midr. Tillim. f. 103, 19.

(2) H. Chetuboth, fol. 39, 2.

(3) Bellum, 3, 4.

tendances particulières de leur esprit : « Les Galiléens » sont naturellement belliqueux ; jamais un homme de ce » pays n'a ressenti la crainte, tout comme jamais non plus » ce pays n'a manqué d'hommes capables. » C'était, d'après cela, une race guerrière. Le peuple d'en deçà comme d'au delà de la mer de Galilée comptait parmi les *vrais Israélites*, qui accomplissaient leurs pèlerinages annuels au temple de Jéhovah ; mais comme il y avait beaucoup d'Hellènes fixés parmi eux, qui formaient ainsi la transition aux pays idolâtres, les Hébreux pur sang de Jérusalem affectaient de témoigner peu de considération à leurs frères septentrionaux. La Palestine forme le centre spirituel de la terre, où le combat des principes religieux devait recevoir sa solution ; elle était l'Eden terrestre, où la promesse d'un vainqueur du Serpent faite à toutes les nations devait être accomplie et où devait être vaincu le Dragon de l'abîme. C'est ici que Dieu s'est rapproché de nouveau de la race des mortels, et que s'est manifesté le législateur de la Nouvelle-Alliance.

Jérusalem prend sa part de cette situation idéale, comme l'indique déjà le parallèle avec la Jérusalem céleste. C'est pourquoi Ezéchiel a dit (1) : « Cette ville, c'est Jérusalem, » que j'ai placée au milieu des Payens, autour d'elle s'étendent tous les royaumes de la terre. » Les Rabbins (2) la regardent aussi comme une ville aux sept collines, comparable à Babylone et à Rome, quoiqu'en réalité elle n'ait

(1) Ézéchiel V, 5.

(2) Tanchuma, fol. 52, etc., etc.

été jusqu'aux derniers temps qu'une *Tripolis*, renfermant dans son enceinte la montagne sacrée de Moria, la colline fortifiée de Sion, et Akra la ville habitée par le peuple; c'est seulement à l'époque de Jésus-Christ et des apôtres que le *Septimontium* se réalisa par l'inclusion dans l'enceinte de la ville des collines de Bezetha, Gareb, Golgotha et Ophel, et que s'accomplit la prédiction de Jérémie (1) : « Il viendra un temps où la ville du Seigneur s'étendra » depuis la tour de Chananéel (appelée plus tard Hippicus) » jusqu'à la tour carrée. Et l'enceinte s'étendra jusqu'à la » colline de Gareb, et comprendra celle de Goatha. » Goatha est la même que Golgotha. Chacune des anciennes collines avait son enceinte de murs et formait une ville spéciale. Les villes aux sept collines avaient même la signification primitivement religieuse de représenter en petit le monde des sept planètes, contenant au milieu d'elles dans le sanctuaire central la lumière éternelle, tout comme le soleil éclaire le temple de la nature.

C'est ce que célèbre Assaph, le chantre sacré, quand, dans le Ps. LXXV, il s'écrie : « Dieu se révèle dans Juda, » et son nom est glorifié dans Israël. Sa tente est à Salem » et sa demeure dans Sion. » Jérusalem elle-même s'appelle littéralement la ville de Salem, dénomination qui se rattache au *Prince de la paix*, au Salomon céleste. Isaïe (2) l'appelle *la Sainte* (*Kedoscha*), nom que les indi-

(1) Jérémie XXXI, 39.

(2) Isaü LVI. 7.

gènes lui ont conservé jusqu'aujourd'hui. Salem, Salamis, est en outre la dénomination phénicienne des lieux consacrés aux sacrifices et des lieux de refuge, et le mot Islam lui-même se rattache à Salem qui signifie paix. Salem est le lieu où Melchisédeck offrit la première fois le sacrifice non sanglant du pain et du vin, les dons les plus sublimes et les plus purs du monde végétal, et où il reçut la dîme d'Abraham vainqueur. C'est le Prêtre à côté du Roi. — « La montagne du Sion s'élève pour le bonheur du monde » entier; sur son flanc s'étend vers le couchant la ville du » grand Roi. » (Ps. XLVII, 3.) « C'est de Sion que sortira » la loi, c'est de Jérusalem que la Parole du Seigneur se » fera entendre. » (Isaïe II, 3.)

Jérusalem est la métropole des Sémites sacerdotaux, tout comme Babylone est celle des Chamites, et Rome celle des enfants de Japhet. Sans nul doute, la ville de Salem était prédestinée à devenir le centre dominateur de l'Église universelle; mais, de même que Babel, la mère du paganisme, a été rejetée, elle aussi le fut, parce qu'elle se rendit coupable de péché contre le second père du genre humain. Les Romains vainquirent, et *Japhet entra dans les tentes de Sem* (1). Encore maintenant, les trois religions monothéistes se rencontrent dans Sion, et y possèdent chacune son temple principal, l'islamisme au lieu où s'élevait le sanctuaire de Jéhovah, et les chrétiens dans l'église du Saint-Sépulcre, où ils affluent de tous les pays

(1) Gen. IX, 27. Num. XXIV, 24.

du monde. Aussi longtemps que le monde subsistera, les événements accomplis sur cette terre sainte conserveront leur signification, car ici se sont livrés les combats de l'esprit les plus ardents, combats que la rivalité des races a renouvelés sur le terrain matériel. Quel contraste entre les sacrifices à Moloch dans la fournaise de Tophet et l'oblation du Golgotha! L'une après l'autre, les races de Jébus, d'Israël et d'Ismaël en ont été expulsées, jamais aucun peuple depuis lors ne s'y est acclimaté, quoique tous s'y sentent attirés maintenant encore comme vers leur patrie.

Les Rabbins comparent la Palestine avec le globe de l'œil dont Jérusalem avec son temple forme la pupille. L'Évangile l'appelle aussi la *Ville Sainte* (1). On lit plus expressément dans Bamidbar rabba (2) : « Le pays d'Israël » est plus saint que tous les autres pays, parce qu'on y » recueille les prémices des récoltes, les premiers-nés des » troupeaux et les pains de proposition; la terre de Chanaan est plus sainte que le pays d'au delà du Jourdain, » parce qu'elle est le siége de la Schéchina; il n'en est » pas de même de la Pérée. » Parmi les musulmans prédomine une autre sentence : « La partie la plus sainte du » monde est la Syrie, de la Syrie la Palestine, de celle-ci » el Kods; dans la ville sainte c'est la montagne de Moria, » sur celle-ci la mosquée, et dans la mosquée la chapelle. »

(1) Saint Mathieu IV, 6; XXVII, 53. Apoc. XI, 2.

(2) Bamidbar rabba § 7, fol. 188, 3.

Voici ce qu'a dit le prophète de la Mecque : « Le lieu le » plus important du monde, c'est toujours Jérusalem, et » la première montagne le rocher de Sachra, sur lequel » est bâti le sanctuaire. » Les noms eux-mêmes sont divinatoires, car Jérusalem signifie « *le lieu de la paix,* » comme Jéruel (1) la maison du Seigneur; Moria est « *la montagne de Jéhovah.* »

Le Juif alexandrin Philon (2) et Flavius Josèphe (3) voient dans le temple de Salomon une miniature du Macrocosme; et le Chronicon paschale répète à plusieurs reprises : « Le » Temple est un abrégé de l'univers. » Il était regardé *comme la septième merveille du monde.* On établit des rapports entre le nombre des quatre enceintes extérieures et des trois divisions intérieures de la maison sainte et le nombre des sphères célestes. Les deux colonnes appelées Boas et Jachin, tout comme les célèbres colonnes du monde Usow et Hypsuranios placées devant les temples de Tyr et de Gades et celles que Melkart, l'hercule phénicien, éleva aux confins de la terre, représentent les soutiens du firmament, qui seront ébranlés à la fin des temps (4); ce sont les figures des points solsticiaux, autour desquels le soleil tourne dans ses stades de l'été et de l'hiver. Le lustre aux sept branches devait figurer les planètes et la table

---

(1) II[e] Chron. XX, 16.

(2) Comp. mon *Heidenthum*, I, § 82 : La ville sainte et le Temple avec son grand prêtre.

(3) Jos. bell. V, 5.

(4) Saint Math. XXIV, 29.

avec ses douze pains de proposition, comparable à la table du soleil des Ethiopiens, symbolisait la bénédiction divine pendant les douze mois de l'année. Pour ce qui est du grand prêtre enfin, saint Clément d'Alexandrie(1) remarque dans ses notes sur le Livre de la Sagesse, que tout l'univers était figuré sur la bordure de son vêtement, pour indiquer que la Divinité se revêt en quelque sorte de l'universalité de la création. La porte orientale du Temple — par laquelle passaient jadis, en descendant du mont des Oliviers, les processions avec les prémices de la récolte du blé et le bœuf de la Pentecôte, ensuite les processions célébrées à la fête des Tabernacles, où l'on se rendait à la fontaine de Siloa, et aux temps chrétiens la procession des Rameaux, — s'appelle aujourd'hui la Porte éternelle ou la Porte de grâce, en souvenir de cette tradition prophétique : « Une porte du Paradis reste ouverte, par laquelle » la miséricorde divine descend sur la terre». A cette porte de la miséricorde (Bab el Daharije) correspond la Porte des Tourments, ainsi appelée du gouffre de douleurs Gehenna ou Dschehinnom. Le calife Omar fit fermer la *Porte d'or* ou la Porte du Paradis, mais quand luira sur Jérusalem le jour de la résurrection, et que Jésus descendra des cieux pour juger le monde, cette porte se rouvrira d'elle-même, pour que les justes puissent entrer dans le Paradis.

Voilà ce que raconte la légende religieuse musulmane, reliée d'ailleurs aux idées des temps primitifs sur la cité

(1) Clem. Alex. Strom. V, p. 562.

de Dieu, ou la Jérusalem céleste ; car ce que Hérodote (1) mentionne d'Ecbatane, la ville des planètes, Medschireddin le dit de la ville de David : « Au jour du jugement der- » nier, sept murs s'élèveront autour de Jérusalem pour la » protéger, l'un d'eux sera d'or, un autre d'argent, un » troisième de perles, le quatrième de rubis, le cinquième » d'émeraudes, le sixième de lumière et le septième du » nuage sacré de la Schechina. » On voit se produire ici l'idée du séjour céleste, comme l'on voit dans Ezéchiel (2) et dans l'Apocalypse (3), la ville sainte avec ses douze portes représenter les maisons du Soleil.

Les événements les plus importants de l'histoire universelle se sont accomplis dans ce coin de terre, et tous les rayons du monde religieux convergent vers Jérusalem.

Sur ce sol consacré au culte de toute antiquité se sont conservées vivantes les idées de la création, de la rédemption et du jugement dernier. C'est au milieu du Temple actuel, sur le rocher sacré, qu'Abraham a fait son sacrifice et qu'a reposé l'arche de l'alliance ; c'est par la porte d'or que doit entrer un jour, monté sur son cheval blanc, le vainqueur du monde, qui délivrera la ville sainte des mains des mécréants. C'est dans la vallée de Josaphat qu'aura lieu le jugement dernier ; au mont des Oliviers est le lieu de l'ascension ; au sud-ouest se trouve le gouffre de Géhenna ou la porte de l'enfer, qui mène au séjour des

(1) Hérod. I, 98.
(2) Ezéch. XLVIII, 31.
(3) Apocal. XXI, 12.

réprouvés. C'est à Jérusalem que dut s'accomplir l'œuvre de la rédemption. De là l'invitation des frères de Jésus à ce qu'il y fît un acte décisif en faveur de sa mission, car eux aussi mettaient pour condition à leur foi, qu'il fondât son royaume de Dieu dans la ville de David (1).

Si nous nous plaçons au point de vue scientifique pour examiner le premier théâtre de l'activité du Messie, savoir le lac jadis assyrien situé au pied de la montagne du Liban (2), nous trouvons dans le midrasch Tillim (3) la sentence que voici : « Voici ce que dit le Seigneur : » J'ai créé sept lacs dans le pays de Chanaan, mais je n'en » ai choisi qu'un pour moi, c'est le lac de Gennésaret. » L'historien juif Josèphe fait de ce pays une description enchanteresse (4) : il est, selon lui, d'une beauté et d'une fécondité merveilleuses, et nourrit sous son climat heureux les palmiers du sud et les noyers du nord, comme les figuiers et les oliviers des régions moyennes; il semblerait, ajoute-t-il, que la nature s'est surpassée ici elle-même, en faisant concourir les quatre saisons de l'année à produire dans le même temps sur ce point de la terre les fruits des zones les plus opposées. Le fond de la vallée produit, selon lui, des raisins et des figues sans disconti-

(1) Saint Jean VII, 3.

(2) Justin, Hist. XVIII, 3. V. mon *Jerusalem u. d. Heil. Land*, II, p. 374.

(3) Midr. Tillim, fol. 4, 1.

(4) Bell. III, 10, 7.

nuer pendant dix mois de l'année, et les autres fruits se succèdent sans cesse.

Une source abondante, le nahal Kapharnaum, irrigue le sol, et passe auprès des habitants du pays pour une veine du Nil, à cause des excellentes espèces de poissons qu'elle contient. — Nous connaissons actuellement les causes véritables de cette fertilité incompréhensible, d'après la situation particulière de cette contrée. Le bassin de ce lac est borné au nord par l'Hermon avec son sommet couronné de neiges éternelles, qui envoie aussi au fleuve du pays ses affluents, pendant que les vents brûlants du désert, soufflant de la mer Morte, à travers le Gôr, répandent dans l'air leur chaleur africaine. De plus, les bords de la mer de Galilée sont placés à 612 pieds sous le niveau de la mer Méditerranée; ce qui équivaut à une situation plus méridionale de plusieurs degrés, car 100 mètres (307 pieds de Paris) d'élévation directe au-dessus du sol équivalent d'après d'Aubuisson à une différence d'un degré de latitude, quant à la température; la chaleur moyenne de l'embouchure du Jourdain est ainsi égale à celle du climat de palmiers d'Akaba, d'Aila et du Caire (1). Dans la vallée du Jourdain, on traverse en trois jours trois zones clima-

(1) On convient habituellement qu'à 600 pieds d'élévation la température baisse d'un degré centigrade; il en est de même avec une latitude plus septentrionale de deux degrés et demi, entre les 30e et 35e, comme est située la Palestine. Toutefois la chaleur de l'air et celle du sol ne correspondent pas toujours ensemble, notamment dans les districts volcaniques.

tériques différentes, et on y rencontre tous les produits caractéristiques du règne végétal qui ne croissent d'ordinaire que dans des pays distants les uns des autres de centaines de milles. On sait que la mer Morte est le point le plus bas du globe terrestre; sa surface est située, d'après les mesures trigonométriques de Symond, à 1337 pieds sous le niveau de la mer Méditerranée. Dans le bassin de Gennésaret, situé seulement à deux journées plus au nord, règne un vrai climat de serre chaude, et, comme il est abrité par de hautes montagnes vers le nord et l'est, les plantes de l'Arabie et de l'Egypte y réussissent comme dans leur terrain naturel. La température moyenne est au printemps de 21° R. au coucher du soleil et de 19° à son lever, mais un léger siroco fait monter le thermomètre à 28°. Les bords du lac étant situés très-bas, les vents d'ouest qui dominent en Syrie durant l'été ne viennent pas les rafraîchir. Pendant que la Flore du plateau qui s'élève à l'entour à une hauteur de 800 à 1,000 pieds ressemble à celle de Nazaret, les espèces végétales du fond du bassin ne diffèrent pas de celles de Jéricho; au XVI[e] siècle, on y voyait encore le bananier de l'Inde, le baumier y croît aujourd'hui encore, et l'indigo est cultivé aux environs de Magdala. Ceci nous explique pourquoi les Talmudistes l'appellent *Zebaia*, la ville des teinturiers. Le ciel le plus transparent éclaire ce paysage paradisiaque. On y voyait des vignes étendre leurs branches chargées de fruits à une hauteur de 30 pieds au-dessus des demeures des hommes; les raisins pesaient jusqu'à 12 livres et leurs grains étaient de la grosseur des pruneaux. Il fournit au marché de

Damas des produits de jardinage toujours plus précoces de quelques mois que ceux de la vallée de Guta.

Gennésaret veut dire littéralement *la vallée de Nazaret*, גי נצרת et doit être regardé comme le jardin de la Palestine (1). Josèphe (2) trouva son climat tempéré malgré les vents du sud qui y dominent, séduit qu'il était sans doute par sa riche végétation. Antonin le martyr, qui, selon Tobler, accomplit son voyage vers 570 après Jésus-Christ, et écrivit sous l'impression du tremblement de terre de 555, qui bouleversa les villes de la côte de la Phénicie, admira la végétation luxuriante des environs de Gennésaret et compara la fertilité du pays à celle de l'Egypte.

D'après Scheviith (C. 9. 2), la Galilée se divisait en trois parties : la partie supérieure, la partie inférieure et la vallée. « La contrée au-dessus de Kaphar Hanania, où ne vient plus le sycomore, s'appelait la Galilée supérieure; la région moyenne où croît le figuier sauvage, portait le nom de Galilée inférieure, et on appelait vallée basse les environs de Tibériade. » Nazaret appartient à la Galilée inférieure. De même que les climats et les produits les plus

---

(1) La traduction subtile que les Rabbins ont faite plus tard de ce mot par *Jardin des princes*, ne contredit pas notre interprétation plus simple. Le Targum, le Talmud et l'Aruch l'écrivent de trois manières différentes. (V. mon *Leben Christi*, II, p. 228, et mon *Jerusalem*, II, 796.)

(2) Bell. III, 10, 8.

(3) Arch. XVIII, 2, 3; Vita 12.

variés de la nature semblent se réunir ici, ainsi en est-il des hommes. La Galilée comptait au nombre de ses habitants, d'après Strabon (1), des Phéniciens, des Syriens, des Arabes et des Grecs, outre les Hébreux du pays, les Juifs et les soi-disant Babyloniens.

La nouvelle capitale bâtie par Hérodes Antipas était habitée par une race d'hommes très-mêlée, réunie arbitrairement, et, quant au langage, presque complétement hellénisée.

Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : cet Eden terrestre est redevenu inculte, et les villes sont désertes et dépeuplées.

On lit dans le Jalkut Rubeni (2) : « La terre de Chanaan » ne dépend pas de la nature, mais de la bénédiction ou » de la malédiction que le bras du Tout-Puissant répand » sur elle, selon ses mérites ou démérites. » Assurément la Palestine méritait le nom de *terre bénite,* mais depuis que la malédiction du Fils de l'Homme a atteint ses villes ingrates, la bénédiction céleste semble s'en être retirée. A la place de Jéricho, la ville aux bosquets de palmiers et de baumiers, on ne trouve plus qu'un misérable hameau, contenant une douzaine de huttes de terre. Kapharnaum, Bethsaïde, Dalmanutha, Corazin, Gamala et Hippos ont laissé si peu de traces qu'on ne les retrouve qu'avec la plus grande peine; et à Gadara les tombeaux seuls servent

(1) Strabo XVI, 2, et Jos. Ant. XVIII, 2, 3, Vita 12.

(2) Jalkut Rubeni, fol. 72, 3.

encore d'habitations aux hommes. Un seul palmier berce encore ses rameaux sur Nazaret, et on ne voit plus de vigne à Sarepta. On pourrait donc appeler la Palestine le paradis perdu de la terre.

IX

Saint Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain.

Un nouveau monde s'ouvre à la pensée au moment où Jean, le précurseur du Christ, annonce dans le désert la fondation prochaine du royaume de Dieu. Les peuples et les empires vieillis avaient survécu à eux-mêmes : la dissolution de tout ordre social semblait imminente. Les nobles (ἄριστοι) ou patriciens avaient depuis longtemps cédé le pouvoir à la multitude. Le peuple proprement dit (*populus*), cet élément constitutif de toute nation, s'épuisait et était remplacé par la plèbe. Le nombre des esclaves augmentait après chaque guerre ; la démocratie, incapable de se gouverner elle-même, demandait un maître. C'est

ainsi que, après le meurtre de César, Octave se trouva élevé sur le trône tout naturellement et comme porté sur les épaules de la foule. Monarque absolu à côté d'un sénat sans volonté, il n'eut point de peine à endormir la multitude et à la consoler, au moyen d'une phraséologie populaire, de la perte de ses droits et de sa liberté. Il n'y avait plus ni la foi dans les dieux, ni la confiance dans les hommes, ni l'attachement au présent, ni l'espérance dans l'avenir. Les anciennes grandes monarchies tombaient en ruines l'une après l'autre : c'était l'heure de l'accomplissement des visions grandioses de Daniel.

C'est dans cette période de troubles et d'angoisses universelles que parut le héraut de l'Évangile ; comme le son d'une trompette retentit de tout côté sa voix, criant : *Le royaume de Dieu est proche.* Le fils de Zacharie est réellement, dans cette circonstance, le messager et le précurseur du Très-Haut. Saint Paul dit aux Athéniens (1) que le Créateur du ciel et de la terre avait laissé anciennement tous les peuples suivre leurs voies; voici que maintenant le précurseur prêche *la voie du Seigneur ;* et les Orientaux ne pouvaient se tromper sur le sens de cette expression (2). Les maîtres de l'erreur ne suivent pas la

(1) Actes des apôtres, XIV, 15.

(2) Dans le Coran, XXIII, 76, la vraie doctrine ou la bonne religion s'appelle *alçirat* (la voie ou le sentier). Le mot *çirat* se trouve dans 33 passages du Coran, accompagné de l'adjectif *postakyr* (droit). Çirat est l'Islam ; chez les Perses c'est le pont jeté sur l'enfer qui conduit au paradis. Comp. l'expression *Sentier de*

voie droite; ils vont vagabondant à travers champs. La voie du Seigneur figure la nouvelle religion. Les anciennes alliances sont décrépites et usées, l'heure de la nouvelle alliance est arrivée.

L'annonce prophétique de Jean découvre à nos yeux une image majestueuse : c'est ce règne universel du Messie, qui entre en scène. L'antiquité ne voyait partout que l'Etat, elle ne connaissait pas de devoir supérieur à ceux de la patrie politique : hors de là il n'y avait pour elle que les Barbares, les Goi, les Mletschas; l'humanité n'existait pas à ses yeux : elle ne la soupçonnait même pas. Dans la république modèle de Platon l'égoïsme public absorbe toutes les forces; la famille elle-même est détruite; la mort et l'exposition des enfants sont permises quand il y a avantage pour la chose publique. Le riche seul réalise le but de la vie, est-il dit dans un livre de Platon (1). L'homme comme tel n'est rien, il n'a d'importance que comme citoyen. La plus haute vertu est de se sacrifier au bien de l'Etat. Nous trouvons, il est vrai, l'expression « *homme intérieur,* » pour la première fois, dans Platon (2), où elle signifie la vie intellectuelle. Dans Aristote, c'est un petit nombre de privilégiés qui jouissent seuls de l'existence libre et des droits du citoyen, c'est-à-dire qu'ils ne tra-

---

Dieu, Voie de Dieu (Sprenger, *Mahommed,* II, p. 64). *Leben Christi,* II, p. 72.

(1) Republ., III, 168.

(2) Republ., p. 589.

vaillent point et consacrent leur vie au service de la patrie : les autres ne sont que des instruments plus ou moins utiles, qui, une fois hors d'usage, n'ont besoin..... que d'être enterrés. Il en était de même à Rome : richesse était vertu, et les sacrifices offerts à la patrie étaient jugés dignes des suprêmes éloges. Ces principes convenaient plus particulièrement aux stoïciens. Alexandre le Grand, le disciple du philosophe de Stagire, fut le premier, d'après Plutarque, à vouloir que chacun considérât le monde comme sa patrie.

Une doctrine semblable fut professée par Zénon : ne nous considérons point, disait-il, comme étrangers les uns aux autres, parce que les mœurs et les distances nous séparent; mais que chacun voie dans les autres hommes des compatriotes, des concitoyens et qu'il y ait parmi nous une organisation commune de la vie. Le mérite d'avoir professé le premier cette doctrine revient à Socrate, qui, interrogé sur sa patrie, s'est élevé à cette réponse : « *Je suis citoyen du monde.* » Cicéron (1), qui

---

(1) Tusc. quaest. V, 37. — L'Église chrétienne est destinée à s'étendre à tous les peuples ; elle seule est en possession de la vraie civilisation. Le cosmopolitisme vagabond de nos jours n'est que l'ombre de l'idée du Royaume de Dieu sur la terre ; parce que, faisant abstraction de cette vérité qui est basée sur l'essence même du christianisme, à savoir que tout le genre humain est appelé à se constituer dans l'Église en une unité universelle, il substitue à cette conception magnifique le songe creux humanitaire d'une unité idéale, philosophique du genre humain. En d'autres

cite cette réponse, reconnaît, lui aussi, la nécessité d'une vie commune plus large, et emploie le premier le mot *caritas* pour désigner le lien d'amour qui doit unir les uns aux autres tous les membres de la société humaine. Ce mot manque complétement, quant à l'idée et quant à l'expression, même aux Hébreux. Le philosophe romain comprenait d'ailleurs l'insuffisance des vertus sociales et politiques, et il eût bien voulu les renforcer par les vertus religieuses (1). Sénèque, qui avait déjà bu largement aux sources chrétiennes, parle (2) d'une république des dieux et des hommes dans laquelle il ne serait plus fait attention à la zone où chacun aurait vu le jour, puis, d'un règne des esprits, dont les tendances et les aspirations éternelles absorberaient les besoins matériels de la terre.

Et voilà que tout à coup la voix de Jean-Baptiste se fait entendre dans le désert de la Judée et sur les bords du Jourdain, proclamant la réalisation prochaine de la *cité de Dieu*. L'expression « *royaume du Ciel* » convenait tout particulièrement aux Hébreux; elle ne les exposait point

---

mots, il détruit par sa racine la grande idée de l'humanité que n'avaient pas même soupçonnée les hommes les plus remarquables et les plus éminents de l'antiquité, et il la remplace par une caricature, par la figure grimaçante de la Loge se posant en travers du christianisme. (Janssen, Schiller als Historiker, p. 86 (*Schiller considéré comme historien*).

(1) Leg. 23, de offic. I, 6, 27. C. Schmidt, Umgestaltung der bürgerl. Gesellschaft durch das Christenthum, II, 11.

(2) De otio sapient., 31.

à prendre le nom de Dieu en vain. L'expression « *royaume de Dieu* » constate, d'un autre côté, le grand fait sur lequel repose tout l'édifice de la révélation : l'existence d'un monde invisible, du monde des esprits, c'est-à-dire de la lumière, de la vie et de l'amour, destiné dès la création à devenir la demeure royale des êtres plus parfaits. C'est là ce monde idéal, dans lequel seul règnent la vérité et la sainteté, l'harmonie et l'ordre parfait (1). La possession de ce royaume du Ciel est le but final de l'histoire, comme la dernière espérance des générations humaines.

Selon les idées de ces temps-là, chaque nation était placée sous la protection d'une divinité particulière, dont il importait aux autres de connaître le nom, afin de l'évoquer en temps de guerre et de la réduire ainsi à l'impuissance.

La place de la Providence était occupée par le *Fatum*, l'aveugle Destin. Au point de vue des Israélites, les payens étaient condamnés à tout jamais à adorer leurs divinités astrologiques ; Jéhovah lui-même ne semblait exercer sa puissance que dans le cercle restreint de ses adorateurs israélites : son amour ou sa haine ne fut que pour eux.

Rien n'eût paru plus étrange et plus inconcevable aux Juifs que de s'entendre contester les titres qu'ils s'arrogeaient d'être eux seuls et à tout jamais le but de la création, le peuple choisi, les préférés de Dieu. Ils étaient persuadés que, même après la venue du Messie, le culte

---

(1) Saint Luc, XVI, 11 ; Hébr. VIII, 2 ; IX, 24.

de Jéhovah et les sacrifices de la loi de Moïse subsisteraient; que Jérusalem serait toujours et exclusivement la ville sainte, le temple universel, le sanctuaire des peuples, qui tous subiraient les joug des enfants d'Israël, sous le sceptre du Fils de David. Seuls, les prophètes se placent à un point de vue plus élevé. Ezéchiel le déclare (1) avant tous les autres : *Les nations de la terre espéreront en son nom.* Cette pensée ne reparaît plus que dans l'Evangile (2).

Le voyant, peu maître de son enthousiasme, se laisse aller à une inspiration supérieure; dominé par le génie qui l'anime, il se rend compte, moins que les autres très-souvent, de la portée de ses expressions. Le prophète de la loi nouvelle ne nous étonne pas moins, quand, franchissant le cercle étroit des idées de son peuple, il ose non-seulement reléguer dans le passé comme usées toutes les religions nationales, et proclamer l'établissement prochain de l'Eglise universelle, mais encore prédire le renouvellement complet de l'humanité par ces paroles : *Dieu est puissant; des pierres même il suscitera des enfants à Abraham.*

Le premier genre humain avait été englouti dans les flots; aussi y eut-il un jour de fête commémoratif du déluge à Athènes, à Argos, à Delphes et jusque dans la Samothrace, comme à Hiéropolis, à Tyr et à Jérusalem. Après l'écoulement des eaux, ainsi que le raconte la fable,

(1) Ezéch., XXXIV, 16.

(2) Saint Math. XII, 21.

Deucalion appela à la vie de nouvelles créatures humaines en jetant des pierres derrière lui, sur le Parnasse d'abord, puis, sur l'ordre de Thémis, en Phrygie sur le rocher Agdus. Les pierres qu'il jetait lui-même devinrent des hommes, et celles jetées par sa femme Pyrrha se transformèrent en femmes. C'est donc chez les enfants de Deucalion, les λαοί ou peuples profanes, si méprisés des Juifs, que plus tard le nouveau royaume de Dieu allait être fondé : ils devinrent les pierres vivantes de la nouvelle Eglise. Le mosaïsme pénètre toute l'existence des enfants d'Israël; pour eux, abandonner la religion de leurs pères, c'est renier la famille et la nation. Dieu en juge autrement; il n'y a point devant lui acception de peuples, et pendant que les fervents de l'ancienne alliance repoussent l'alliance nouvelle des peuples et l'universalité de la religion, les orgueilleux sont repoussés eux-mêmes du salut, et les Hellènes ou payens sont appelés à les remplacer. Le Seigneur dit en effet (1) : Du levant au couchant, du nord et du midi, ils viendront et prendront leur place à table, dans le royaume de Dieu. L'Evangile de saint Jean nie, dès les premières lignes, qu'il soit nécessaire d'être un enfant d'Abraham; au contraire, selon lui, ceux qui ne sont nés ni du sang, ni de la volonté de l'homme, c'est-à-dire qui ne proviennent pas de la semence d'Abraham, mais qui sont nés de Dieu, recevront Jésus et sa loi.

Dans l'impossibilité où se trouvent les incrédules de dé-

---

(1) Saint Luc, XIII, 29.

montrer ou seulement de rendre plausible l'existence de relations quelconques entre Jésus et les coryphées de la civilisation étrangère, hindoue ou hellénique, ils ont recours, pour le besoin de leur cause et pour la justification de leurs idées particulières, à l'hypothèse gratuite d'une certaine idiosyncrasie parmi les esprits d'alors. En vérité et en conscience, il nous est impossible de ne pas découvrir une inspiration supérieure et la réalisation des plans divins, là où ces messieurs laissent le champ libre à leur imagination.

Il est en tout point conforme à l'histoire que le prédicateur des bords du Jourdain, avant d'admettre au baptême les populations accourues autour de lui, ait exigé d'elles qu'elles fissent avec repentir la confession de leurs péchés, suivie de dignes fruits de pénitence (1). Le précurseur du Christ peut être comparé à Hénoch, le prophète du déluge, et à Noé, le prédicateur de la justice (2) : il renouvelle, à leur suite, l'antique loi de la pénitence. Le Seigneur lui-même exige de nos premiers parents l'aveu de leur faute dans le Paradis, leur impose une pénitence, et leur promet enfin l'absolution ou la rédemption quand naîtra le *Fils de la Vierge*, la *semence de la femme*. Saül confesse son péché à Samuel, David à Nathan (3). Nous trouvons cette coutume prescrite non-seulement par le Lévitique (4), mais

(1) Saint Math. (III, 68).
(2) II Ep. de saint Pierre (II, 5).
(3) I Sam. XV, 25; II, Sam. XII.
(4) Levit. (V, 5, 6; VI, 6, 7).

également parmi les pratiques religieuses du paganisme, où elle se montre sous la forme classique de *contritio cordis*, *confessio oris* et *satisfactio operis*, telle que l'Église l'impose.

Ici encore la fable rend témoignage à la vérité. Le fait suivant est rapporté par Apollodore (1) et par Pausanias (2) : « Hercule avait reçu chez lui, comme son hôte, Iphitus, » le fils d'Eurytus, roi d'OEchalie, mais dans un accès de » fureur il le précipita du haut des murs de Tirynthe. Il » alla trouver Nélée, roi de Pylos, pour obtenir de lui » l'absolution de cet homicide ; mais Nélée le repoussa » avec horreur. Il se rendit ensuite à Sparte auprès d'Hip- » pocoon, qui lui refusa de même la *purification*. Enfin, » s'étant rendu à Amyclée, Deïphobe, fils d'Hippolyte, le » purifia. Ce qui n'empêcha pas pourtant qu'à cause du » meurtre, commis sur Iphitus, il fut atteint d'une maladie » grave, durant laquelle il s'adressa à Delphes pour savoir » s'il en guérirait ou non. Comme la Pythonisse tarda de » lui répondre, il emporta le trépied et érigea un oracle » à lui appartenant. Apollon courroucé le provoqua à un » combat singulier ; mais Jupiter sépara les deux com- » battants en lançant la foudre entre eux. Après cela » seulement l'oracle répondit qu'Hercule, pour obtenir la » *rédemption* de sa maladie, *devait se vendre comme* » *esclave pendant trois ans*, et déposer le prix de cette

(1) Apollodore (II, 6, 2).

(2) Pausanias (III, 15, 3).

» vente entre les mains d'Eurytus, en compensation du » meurtre de son fils. »

Jean, en baptisant la foule qui confesse sa foi dans le Messie futur, ne manque pas de lui parler de Celui qui baptisera par le feu et par le Saint-Esprit. Ὁ ερχόμενος, « celui qui doit venir » désigne l'Oint du Seigneur (1). Le baptême est dans les traditions de l'humanité entière. L'antiquité distinguait un quadruple baptême : le *baptême de l'eau*, où le baptisé était plongé dans l'eau, puis était retiré entièrement régénéré de cet élément duquel, lors de la création, sortirent toutes choses. Le *baptême du sang* se faisait au milieu de grandes immolations de taureaux, de brebis et de boucs : le sang d'une des victimes était versé sur le corps du baptisé ; cette ablution concédait une rémission parfaite des fautes commises, on était, selon la formule mystérieuse en usage, *in aeternum renatus*. Il y était joint une aspersion de sang dans la forme de l'aspersion de l'eau bénite. La circoncision aussi, en prenant *pars pro toto*, était considérée comme une espèce de baptême par le sang. Le *baptême du feu* était administré aux nouveaux-nés le huitième jour après leur naissance (*dies lustricus*); pour cela la sage-femme prenait l'enfant et le portait autour du foyer allumé ou le faisait passer entre deux torches ou flambeaux (2). Cet usage est encore pratiqué par les femmes indoues. Les Chananéens faisaient

(1) Habac. (II, 3).
(2) Plut. Quaest. rom. 102.

passer leurs fils et leurs filles par le feu (1); les Germains les faisaient sauter par dessus. Enfin, il y avait le *baptême de l'air*, de là les αἰώρα ou fêtes aériennes des Indous (2), que le christianisme a remplacé par le baptême du Saint-Esprit.

Le Talmud prétend (3) « que le baptême était déjà en usage du temps des patriarches ; dans un autre endroit (4) il dit « qu'on n'était reçu dans l'alliance que par le baptême, la circoncision et l'aspersion du sang. » Aussi cette cérémonie reparaît-elle chez tous les peuples du monde ; nous citons la Samothrace entre autres, ainsi que les cérémonies de l'initiation aux mystères de Dionysos et de Mîthras.

Il est de l'essence de la religion universelle de réaliser les figures du judaïsme et du paganisme. Le baptême de l'eau était simplement un acte de substitution : le croyant se soumettait personnellement au jugement *par l'eau*, en mémoire du grand jugement sanctionné par les eaux du déluge et pour éviter le retour. Voilà pourquoi saint Pierre, dans ses lettres pastorales (5), établit déjà un solennel et

---

(1) Deuter (XVIII, 10).

(2) V. mon *Heidenthum*, t. I, p. 196 et 436. Les paroles de saint Jean-Baptiste relatives aux baptêmes par le feu et par l'esprit saint, sont placées par mégarde par M. Renan dans la bouche de Jésus (Saint Math., III, 11).

(3) Jevamoth (fol. 46, 4).

(4) Erachin (f. 81, 1).

(5) I Petri (III, 20, 21 ; II Petri II, 5; III, 6, 10).

majestueux parallèle entre notre baptême de l'eau et le déluge de Noé, ce grand baptême de l'humanité.

Il représente de même le baptême de feu de Lot comme une figure prophétique du jugement général à la fin des temps. En d'autres termes : le baptême est une institution qui, de même que la circoncision, date de Noé et non de Moïse (1). L'homme se sent passible des mêmes peines après comme avant le déluge; mais Dieu lui ayant promis sa grâce, il veut du moins se soumettre à une immersion symbolique (2). Le baptême du feu a un but semblable : il doit conjurer, c'est-à-dire, éloigner la destruction du monde par le feu. Le κατακλυσμός et la ἐκπύρωσις se tiennent de près. Le mot de l'empereur Tibère est connu : ἐμοῦ θανόντος γαῖα μιχθήτω πυρί (3)! « Puisse, après ma mort, le monde finir par le feu. » C'est le « après moi le déluge » que des despotes plus modernes ne cessaient de répéter comme le refrain de leur désespoir.

Le Seigneur semble avoir en vue le jugement dernier et la destruction du monde par le feu, quand, en vertu de sa

(1) Saint Jean (VII, 22).

(2) Les Jézides font aussi baptiser leurs enfants, et leurs kawals, munis d'outres remplies d'eau sainte, vont partout pratiquant le rite sacré à domicile, sur les enfants qui ne peuvent être portés dans le sanctuaire. La circoncision est facultative chez eux (Layard, *Ninive et Babylon*, 73). M. Renan reste dans son rôle, quand il nous parle des baptiseurs venant des rives de l'Euphrate conférer le baptême sur les bords du Jourdain.

(3) Zonaras (XI, 3).

puissance supérieure, il déclare : « Je suis venu pour » apporter le feu sur la terre, et comme je désirerais qu'il » brûlât déjà ! mais il faut auparavant que je reçoive le » baptême (1). » Quant au baptême de l'esprit, Jésus-Christ en parle dans son entretien avec Nicodème.

Le Sanhédrin est moins étonné du baptême des Gentils que de voir Jean baptiser des Juifs. Ils lui font cette question : Êtes-vous Christ? ou Elie? ou le prophète annoncé par Moïse, pour que vous preniez sur vous d'innover de la sorte? Mais Jean déclare qu'il n'est que le héraut et le précurseur de Celui qui viendra pour juger le monde.

Le grand prédicateur de la pénitence annonce comme prochain le jour de la *grande reddition des comptes*, le *jour de la moisson*. C'est là le jour du jugement, יֹלםּ דִיבא synonyme de *retour du Seigneur* à la fin des temps. Parmi les coutumes des peuples (2) dont le caractère dénote une origine patriarcale, il faut ranger la fête des moissons, figurative du jugement général, où le bon grain sera séparé de la balle.

Dans les fêtes automnales d'Eleusis, le van d'Iacchus était le symbole de la purification des âmes ; il remplaçait le crible qui sert à sasser le grain. Le peuple tenait ses assises à cette occasion. Il en était de même chez les anciens Germains, lors de la moisson des avoines; Wodan lui-même était censé assister à ces jugements où l'on ne

---

(1) Saint Luc (XII, 49).

(2) Comp. mon *Heidenthum*, t. I, § 88. Le *Jour du Jugement dernier*.

ménageait pas les corrections aux impies, même celles qui étaient publiques. Les Juifs se considéraient comme le bon grain parmi les nations; les Goi n'étaient que les balles. « La maison d'Esaü ressemblera à un champ moissonné, » lit-on dans Obad. (I, 18). Les prophètes eux-mêmes se servent de cette image (1) et Abravanel (2) y revient, en ajoutant : « Les Israélites sont le but du monde » inférieur; voilà pourquoi ils sont comparés au froment, » et les Goi à la balle. »

Mais voici que le prédicateur de la pénitence dans le désert du Jourdain annonce à ce peuple élu d'autrefois la venue du Messie, en ces termes remarquables : « Il tient » la pelle à vanner dans la main, pour purifier son aire; » il amassera (3) le froment dans ses granges, et la balle » sera brûlée dans le feu inextinguible. »

Le temple de l'ancien culte avait été construit sur l'emplacement même de l'aire d'Aravna; et c'est bien par sa purification que le Sauveur commença sa mission de Messie en Judée. L'aire que le Seigneur tenait à balayer est la Palestine; le froment qu'il y trouva était mêlé de beaucoup de balle. Bien loin de vouloir étendre le sceptre de David sur les peuples en dehors de la Judée, le Sauveur du monde devait au contraire prendre en main *la pelle à vanner* (4). Isaïe et Jérémie nous parlent de cette manière

(1) Is. (V, 24;XXI, 10). Jér. (XV, 7; LI, 2).

(2) Fol. 63, 4, in Is. XLI, 16.

(3) Saint Luc, III, 17.

(4) Isaïe XXX, 24, et Jérémie IV, 11, 12.

de vanner contre le vent dont l'effet est de jeter au loin le meilleur grain et le plus lourd, de faire tomber au fond celui de qualité inférieure, tandis que la balle est emportée par le vent jusque derrière les travailleurs. Cette figure peignait en même temps le triple état des âmes ici-bas et après la mort. Jésus-Christ lui-même s'est fait connaître comme le maître de la moisson dans ses paraboles (1) :

« Celui qui sème le bon grain, dit-il, c'est le Fils de » l'Homme; le champ est le monde, les enfants du royaume » sont le froment, la mauvaise herbe ce sont les enfants » du démon; la moisson, c'est la fin du monde et les mois- » sonneurs sont les anges. » Jésus-Christ est le nouveau semeur, non pas seulement ce nouveau Triptolème qui avait été montré en perspective aux payens, mais le semeur d'une nouvelle semence dans le domaine des idées; de là doivent rejaillir sur les hommes la lumière et la clarté, comme au premier jour, quand le Créateur suspendit au firmament les flambeaux célestes qui éclairent l'espace. Jésus-Christ purifie son aire en recueillant auprès de lui le froment de ses élus; puis en disséminant à tous les vents la balle par laquelle il faut comprendre plus particulièrement les Juifs; enfin en se réservant, comme juge des vivants et des morts, la destruction par le feu de cette terre si longtemps le théâtre plein de vicissitudes des destinées de l'humanité.

---

(1) Saint Jean, IV, 35. Saint Mathieu, XIII, 18, 24, 36. Comp. Joel III, 12; Is. XVII, 5.

X

La tentation du Christ.

Jésus a quitté les bords du Jourdain où il vient d'être consacré solennellement le Messie des hommes et le législateur de l'avenir, et où une voix inspirée vient d'inviter le monde entier à écouter ses paroles. Au sortir de là, il est poussé par l'Esprit dans le désert avoisinant la mer Morte, dans ce berceau de la vie monacale, d'où plus tard les lumières de l'ascète se propagèrent, par les Pères de la solitude, dans l'Église entière. *Là, le tentateur s'approche du second Adam, de celui qui a entrepris la rédemption du père déchu des hommes.* Lucifer vient engager le Fils de Dieu à suivre son exemple, à se séparer de Dieu : il est

bien l'antitype du divin Messie. Il sollicite d'abord son appétit sensuel, l'engageant à faire l'essai de sa puissance divine, en changeant en pain la pierre qu'il lui présente. Il s'agit probablement ici d'une de ces concrétions siliceuses de la contrée, ayant la forme de mèche ou de melon (1), qui, d'après la croyance populaire, sont les restes calcinés des fruits de ce beau pays, espèce de paradis terrestre, qui, du temps de Lot, fut détruit par la colère vengeresse du Très-Haut. Ces pierres sont bien connues des pèlerins, sous le nom de *lapides judaici*. Le grand réparateur des malédictions divines, le Messie, devait rendre à ces fruits leur première saveur, en manger pour apaiser sa faim, ou mieux, pour satisfaire sa sensualité.

L'oint du Seigneur repousse, ainsi qu'il le doit, cette *basse sollicitation des sens*. Mais le démon renforce les moyens d'attaque en appelant à son aide l'esprit d'orgueil. Il voudrait, en excitant dans Jésus une confiance aveugle dans sa destinée, qu'il se précipitât du pinacle du Temple, afin de donner aux anges du Ciel l'occasion d'accomplir la parole du prophète : ils le mettront sous leur sauvegarde, et il a lui-même la gloire de descendre sur les nuées du ciel dans son sanctuaire. A force de citations bibliques, il voudrait le pousser à réclamer l'intervention du bras de Dieu.

Le Christ repousse encore cette tentation. Mais le grand

---

(1) Comp. mon *Leben Christi*, 126; et *Jerusalem*, I, 615, II, 470.

Corrupteur des hommes, le Menteur dès l'origine, insiste : il conduit le Sauveur du monde sur la plus haute montagne (1). Et, ainsi que le Seigneur dit un jour à Abraham (2) : « Élève tes yeux, et regarde du lieu où tu te trouves, vers » le Nord et vers le Sud, vers l'Est et vers l'Ouest : tout le » pays que tu vois, je veux te le donner à toi et à ta posté- » rité à tout jamais ; » ainsi Satan ose usurper ce langage du Seigneur, et fait briller aux yeux de Jésus de Nazaret dans une *fata morgana* (3) tous les royaumes de la terre, qu'il lui offre, à condition que, foulant aux pieds sa mission et les devoirs qui s'y rattachent, il reprenne en sous-œuvre l'idée fixe des Juifs de relever le trône de David, et se fasse un royaume messianique terrestre. Il n'est pas loin de Lui proposer de se servir de l'épée pour soumettre à son joug tous les peuples de la terre et pour faire des rois ses vassaux. C'est ainsi que, plus tard, le prophète de la Mecque fanatisa les populations sémitiques de la Péninsule arabique par la fameuse déclaration : « L'épée est la clef du ciel et de la terre (4). » Aussi bien le Seigneur

---

(1) Ce serait d'après la légende le mont de la Quarantana près Jéricho. Voyez m. *Jerusalem*, I, p. 614. Christophe Petersdorff, (*Itin. sacr*. Erf. 1607, p. 678) place le désert de la tentation au pied du Sinaï : « le diable, dit-il, ne pouvait trouver un endroit plus favorable pour tenter le Christ. »

(2) Gen. (XIII, 14).

(3) Serab. Is. XXXV, 7.

(4) Voilà pourquoi Bonaparte montrait une préférence si étrange pour le mahométisme, pendant son expédition en Égypte.

avait-il dit lui-même par la bouche du prophète-roi : « Demandez et je vous donnerai les peuples en héritage et les confins de la terre en propriété (1). »

Mais le Sauveur n'est pas venu pour établir son règne par la force, ni pour usurper la puissance temporelle ; son royaume n'est pas de ce monde. Il est venu pour opposer l'abnégation chrétienne au positivisme sensuel de la vie, la providence divine à la doctrine payenne du fatalisme, enfin *la puissance de la religion de la paix à l'épée sanglante du conquérant;* voilà son triomphe sur le monde physique, intellectuel et moral.

C'est là encore un de ces faits dont l'importance souveraine n'est pas à méconnaître ; un fait qui a suffi pour imprimer une nouvelle direction à l'histoire du monde. La triple victoire du Messie contrebalance la chute du premier homme. Comme le héros de l'antiquité, le héros divin fut placé sur le chemin du bien et du mal : il choisit le bien et vainquit le mal. Lui qui, lors du grand combat des anges, avait vu Lucifer précipité, comme la foudre, du haut du ciel, il met à son tour le démon en fuite, et communique aux siens le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions (2). Grâce à cette victoire, le Paradis est reconquis ; que dis-je, le Christ semble y faire son entrée, pour le rendre de nouveau accessible aux pauvres mortels qui en avaient été exclus à tout jamais. La paix avec le

---

(1) Ps. II, 8.
(2) Saint Luc, X, 18, 19.

ciel véritable est sur le point d'être conclue, tandis que le faux ciel de Lucifer est réduit à néant.

Comme au matin de la création les anges de Dieu descendent d'en haut et viennent le servir. Avant sa chute, l'homme exerçait comme un pouvoir d'enchantement sur les animaux ; Adam faisait accourir vers lui tous les êtres vivants, les animaux de la terre et les oiseaux du ciel, et il donna un nom à chacun d'eux. Ainsi, nous voyons dans cette circonstance les bêtes fauves (1) s'approcher de Celui qui n'a point connu le péché, du Sauveur, et témoigner leur contentement de sa présence.

Les animaux recherchaient la société d'Adam, qui avait reçu de Dieu même tout pouvoir sur eux. « Vous avez tout » mis à ses pieds — ainsi chante le Psalmiste — les brebis » et les bêtes de somme, les animaux des champs, les oi- » seaux du ciel et les poissons qui circulent en tout sens » dans la mer (2). » Ils sont attirés de même vers Noé, qui les réunit dans son arche. La légende, fondée sur des témoignages dignes de foi, attribue aux justes et aux saints une puissance semblable sur les animaux. La *paix d'Orphée* règne encore toujours dans les îles de l'Océan que le pied de l'homme n'a pas foulées jusqu'ici ; des navigateurs racontent que, lors de leur passage, les oiseaux y étaient tellement peu méfiants qu'ils venaient se poser sur leurs épaules, et même sur les canons de leurs fusils (3).

(1) Saint Marc, I, 13.

(2) Ps. VIII, 8.

(3) Cadamosto Afric. (1446).

Libre aux philosophes rationalistes de ranger tous ces faits au nombre des fables, parce qu'ils n'appartiennent pas à l'expérience quotidienne, et que rien de semblable ne nous arrive; mais qu'ils nous disent du moins s'il est possible de concevoir un poëte qui soit capable d'inventer et de composer dans son ensemble et dans ses détails la vie et la doctrine de Jésus-Christ, telle que les Evangiles nous la donnent? Disons plutôt avec Shakespeare : Il se passe entre le ciel et la terre des choses que l'intelligence humaine ne se figure point.

En attendant, saint Jean-Baptiste continue son œuvre de précurseur, ainsi que l'avait prédit de lui Malachie (1), le dernier prophète de l'ancienne loi : « Voici que j'enverrai mon messager, qui préparera les voies devant moi; » bientôt paraîtra dans son sanctuaire le Seigneur que » vous cherchez; l'ange de l'alliance l'accompagnera. » — Ce qui s'accorde avec la déclaration de saint Jean lui-même, quand il répond humblement à la question du grand conseil : Etes-vous le Christ? « Je ne suis pas le Messie, ni » Elie, ni le prophète (2); mais Il viendra après moi, et » Il est si puissant que je *ne suis pas digne de délier les* » *cordons de ses souliers* (3). »

Il est d'usage en Orient de changer de souliers en entrant dans la maison ou dans le palais d'un grand, dans

(1) Malachie (III, 1).
(2) Deuter. (XVIII, 15).
(3) Saint Marc (I, 8).

une église ou dans une mosquée, et c'est une des attributions du serviteur d'accompagner son maître dans ses visites et de lui porter ses souliers jusqu'à la porte de la maison où il entre. Une vision prophétique fait apparaître au précurseur, dans cette circonstance, le Christ montant les degrés du Temple ; et, à l'exemple de Moïse ôtant ses souliers devant le buisson ardent, il lui semble voir le fondateur de la loi nouvelle, déposant à l'entrée du sanctuaire les souliers devenus hors d'usage de l'ancienne loi.

Bien loin de supposer que l'histoire de Jésus-Christ repose sur des inventions humaines, il faut admettre que ni les Evangélistes, ni le prophète saint Jean se rendaient un compte exact du sens profond de ses paroles et de tout ce qu'ils en rapportent. Au moment du retour de Jésus du désert, l'Esprit s'empara de nouveau du Précurseur, prêchant le long du Jourdain, et il montra aux siens l'*Agneau de Dieu, effaçant les péchés du monde*. C'était là une allusion au bouc émissaire de la fête du Pardon, dont il est dit (1) : « Le bouc, chargé des péchés des enfants d'Israël, doit les porter dans le désert. » Toute cette série d'idées concorde exactement avec le cycle des fêtes lévitiques (2). Le com-

---

(1) Lévit. (XVI, 21, 22).

(2) Les Basilidiens de l'Égypte, de la Syrie et de la Palestine plaçaient dès le IIIe siècle la fête du Baptême du Seigneur au 6 janvier, et l'appelaient la fête de l'Épiphanie ; ils la rattachaient à la fête d'Osiris qui était aussi célébrée à cette époque de l'année sur les bords du Nil. D'après Cassien (X, 2), les prêtres de la province d'Égypte adoptèrent également ce jour pour la fête de la

mencement des prédications de saint Jean dans le désert correspond à la fête des Trompettes, qui est le nouvel an

---

naissance du Christ. Si l'Église laissa subsister cette date pour la célébration de ces fêtes, il ne vint d'abord à l'idée de personne de supposer que c'était là l'époque réelle de ce baptême. Les indigènes ne devaient pas s'y tromper en tout cas; jamais ils n'auraient admis que le Seigneur eût été baptisé à l'époque des pluies, au milieu de l'hiver, alors que le Jourdain, grossi par la fonte des neiges de l'Hermon, roulait avec violence ses eaux troubles et glacées; ils plaçaient tout naturellement la date de ce fait dans la saison chaude. Dans un pays où l'on ne découvre pas la tête, même à l'Église, à la Synagogue ou à la Mosquée, de crainte de se refroidir, personne ne se hasarderait, même pour tout l'or du monde, de descendre dans la rivière, en hiver; à plus forte raison, *tout le peuple ne se laisserait-il pas plonger dans l'eau ou baptiser*, ainsi qu'il arriva, selon les propres expressions de l'Écriture, lorsque le Seigneur se présenta. Le 6 janvier 1846, pour me faire une conviction, j'ai pris un bain dans le Jourdain non loin de l'endroit du Baptême du Seigneur, par une température de 10° Réaumur, par conséquent relativement douce. J'étais alors à la force de l'âge, j'avais 30 ans. Or, c'était à qui m'en détournerait, c'était à qui, vu le climat, me prédirait une mort certaine. Il est vrai que, tous les ans, les baptêmes de Pâques font encore des victimes, quoiqu'ils soient plus rapprochés de la bonne saison. Ajoutons en outre, que, du temps du Sauveur, la vallée du Jourdain n'était pas encore envahie par les chaleurs du désert comme aujourd'hui. La fixation inexacte de cette date de l'Épiphanie dans le calendrier, dans un pays où le climat s'y oppose absolument, est donc blâmable. M. Renan

des Juifs; c'était aussi le premier jour de l'année jubilaire, où les esclaves redevenaient libres et où chacun rentrait dans sa propriété. Les dix jours qui, à l'équinoxe d'automne, séparent la double fête du nouvel an de la grande fête du Pardon, s'appelaient *Jamim noraim*, les jours de terreur ou aussi les jours de pénitence; c'était l'époque de la grâce et de l'indulgence chez les Juifs. Les musulmans attribuent de même une sainteté particulière aux dix premiers jours du mois de Moharrem jusqu'à l'Aschura.

Une autre croyance des musulmans, c'est de prétendre que dans la nuit du mois de Schabaan (c'est-à-dire du 15), il tombe du Sidr ou Lotos du Paradis (qu'ils appellent aussi l'*Arbre de l'extrême frontière*, parce qu'il est planté au point le plus élevé possible, tellement haut, que les anges eux-mêmes ne peuvent le dépasser) autant de feuilles pourries ou sèches qu'il mourra d'hommes pendant l'année; car il s'y trouve pour chacun de ceux qui doivent mourir une feuille qui est marquée de son nom; moins cette feuille est verte, plus tôt arrivera dans l'année l'heure du trépas de celui qu'elle désigne. Le Coran (1) rappelle cette nuit « où les arrêts définitifs sont portés » et les musulmans consternés ne manquent pas de prier le Seigneur en ce temps de l'année pour qu'il détourne d'eux tout danger.

---

trouverait ici à redire, s'il savait d'ailleurs éclaircir les questions par une seule donnée exacte; mais il joue de malheur, il blâme toujours quand il n'y a pas lieu de le faire.

(1) Sure 44, 3.

Tout cela est on ne peut plus conforme aux idées et aux usages religieux qui prédominent chez les Juifs, surtout dans l'intervalle du jour de la *Commémoration* à la fête de la *Réconciliation*. Les jours de jeûne les plus rigoureux étaient accompagnés de cérémonies publiques de pénitence. A Jérusalem ces cérémonies étaient annoncées au son des cors et des trompettes; ailleurs on ne se servait que de l'un ou de l'autre de ces instruments. Le pupitre du président de la prière était transporté de la synagogue sur la place publique; tout le peuple s'y réunissait, revêtu de sacs et couvert de cendres. Un homme du peuple répandait des cendres sur la tête des juges et des préposés; un autre prononçait un sermon entremêlé de psaumes de pénitence. A Jérusalem cette cérémonie se passait à la porte orientale, où le prêtre sonnait sept fois de la trompette, après cela on faisait une visite aux tombeaux.

Au Rosch haschana ou nouvel an, le son des trompettes annonçait de même l'inauguration de l'année nouvelle. Ce jour rappelait aussi le jugement général, et le peuple y était exhorté à la pénitence et à l'amendement de la vie; de là lui vient le nom de *Jour de la Commémoration*.

En ce jour, ainsi que le prétendait le peuple, la balance du souverain juge était suspendue au Ciel, et un arrêt de vie ou de mort exécutoire durant l'année fixait le sort de chacun. Voilà pourquoi l'on s'efforçait d'apaiser la colère du Très-Haut par le jeûne et par les bonnes œuvres, et puis on tâchait de trouver le capporo ou représentant sur lequel on pût se décharger de ses péchés. Les croyants parmi les Juifs modernes s'approchent encore de l'eau et y

secouent les miettes de leurs poches en signe de repentir du passé et d'amendement pour l'avenir.

A la grande fête de la Réconciliation, le 10 thisri, le grand prêtre lui-même se purifiait par une sorte de baptême, et pendant qu'il était dans l'eau, tout le peuple confessait à haute voix ses péchés devant Dieu. Jésus de Nazaret se trouvait peut-être à Jérusalem à l'occasion du Jom ha Kippurim ; ce jour-là le grand prêtre entrait dans le Saint des Saints avec le sang du taureau immolé pour ses propres péchés, puis avec le sang du bouc immolé pour les péchés de tout le peuple, et en aspergeait sept fois les murs et le voile ; il pénétrait deux fois aussi, pour l'encenser, dans le sombre adyton de Jéhovah.

On le voit, chaque date, chaque circonstance, chaque mot même de l'histoire évangélique peut être vérifié et contrôlé, au moyen des données que nous possédons d'autre part. Le lieu du baptême n'est pas choisi au hasard : il s'est fait à l'endroit même où le fleuve, par le passage de l'Arche d'alliance, avait reçu dans l'opinion du peuple une sorte de consécration particulière. De là cette pensée du Talmud : « Le Jourdain ne mérite son nom » qu'à partir de Jéricho et plus bas. » C'est à l'endroit où les douze tribus traversèrent le fleuve, sous la conduite de Josué, et qui, partant, était regardé comme sacré (1), que saint Jean réunissait la foule du peuple pour le faire entrer dans le nouveau royaume de Dieu. Si c'est la voix

(1) Berawth f. 55, 1. Non est Jordanes, nisi intus, ab Hierichunte et infra.

de la légende que nous entendons, quand le Targum (1) dit : « A l'approche de la colonne de feu les collines s'abais-
» saient et les vallées s'élevaient ; tous les serpents de feu
» et les scorpions du désert étaient détruits, » c'est la voix de Dieu proclamant la divinité du Christ qui se fait entendre par la bouche de celui qui crie dans le désert :
« Préparez les voies du Seigneur : que toutes les vallées
» soient comblées, que les montagnes et les collines soient
» abaissées ! »

---

(1) Targum, Cantic. (II, 6).

XI

Choix des Apôtres.

Les apôtres de l'incrédulité moderne se complaisent dans le parallèle entre Socrate et Jésus-Christ et aiment à y revenir. Nous nous y arrèterons encore plus qu'eux, sûrs d'y trouver à consolider plus fortement les bases de l'histoire de Jésus. Socrate — c'était la nuit avant que Platon se présentât à lui pour être son disciple — vit en songe un cygne venant à tire d'ailes se poser sur sa poitrine; le lendemain, apercevant le jeune homme, il reconnut, en même temps que ses excellentes dispositions, le sens de son rêve (1). Une

(1) Apulej. De dogm. Plat. (I, i, p. 174). Paus. (I, 30, 3). Diog. L. (III, 5).

autre fois le même philosophe se rencontrant dans une ruelle étroite avec Xénophon, lui barra le passage et lui demanda où l'on pouvait acheter certaines denrées de bonne qualité. Après que le jeune homme l'eût renseigné, Socrate continua en disant : Savez-vous aussi où l'on forme ici des hommes bons et généreux? Comme à cette question le rouge monta à la figure de Xénophon : ἕπου τοίνυν καὶ μάνθανε! suivez-moi et apprenez-le, lui dit le philosophe (1). C'est ainsi qu'il s'en allait par les rues d'Athènes, prenant le premier venu par le bras, et lui rappelant l'obligation *de soigner son salut spirituel;* en sorte que chacun s'enfuyait à son approche et s'excusait en prétextant le manque de temps. C'est ce qui donna lieu aux Athéniens de l'appeler *le maniaque* Σωκράτης μαινόμενος. On osa bien un jour jeter cette même injure à la figure de saint Paul : *Vous êtes fou, Paul* (2)!

Nous pouvons, sous certains rapports, établir la comparaison entre le Nazaréen et l'homme que l'oracle de Delphes a déclaré sage entre tous. Fidèle aux inspirations d'Apollon, Socrate ressemblait à un voyant au milieu des aveugles, et, quoique condamné à mort comme ennemi de la religion d'État, c'est en confessant l'immortalité de l'âme, tranquille et calme, qu'il but la ciguë.

Sans doute nous ne trouverons en lui qu'une certaine mesure de comparaison bien imparfaite pour la personne sublime du Fils de l'homme; mais aussi quelle grandeur humaine pourra jamais atteindre à cette grandeur-là!...

---

(1) Diog. L. (II, 45).

(2) Actes des apôtres (XXVI, 24).

Socrate, estimant une folie la sagesse des sophistes ou soi-disant philosophes, avait l'habitude de se rendre régulièrement dans l'atelier d'un menuisier ou d'un tanneur pour faire sur eux l'essai de sa méthode d'enseignement et les instruire dans sa sagesse au moyen de questions réitérées et graduées; d'autres fois, assis sur le trépied du cordonnier Simon, il s'entretenait des journées entières avec cet artisan, assez intelligent d'ailleurs pour mettre par écrit les leçons de son maître. Ainsi en agit aussi le divin Sauveur : il entrait de préférence dans les cabanes des pauvres pêcheurs, qui, avec leur bon sens pratique et leur conscience droite, lui semblaient plus aptes à recevoir les leçons de sa sagesse, et que du reste il y préparait peu à peu. Il ne porta pas tout d'abord ses vues sur les hommes cultivés, ni sur les personnages les plus marquants de la société, pour en faire ses disciples; son choix tomba sur de simples campagnards et sur de pauvres artisans, natures fraîches et vierges, dans lesquels lui apparaissait toute cette partie de la triste humanité qui a conscience de sa misère.

C'est sur le bord oriental du Jourdain que, guidé par le précurseur, le Platon du christianisme, Jean et avec lui André se rencontrèrent pour la première fois avec Jésus; et Jean l'ayant suivi, et lui ayant demandé où il demeurait : « Venez et voyez! » lui répondit Jésus. Le Sauveur ne veut pas de disciples aveugles et timides, encore moins Jean doit-il être de ceux-là, lui qui sera le confident de son maître, qui devra tout voir et le suivre partout, jusque même sous la croix, afin de pouvoir noter tous les actes

de l'Envoyé de Dieu. Venez et voyez! Ainsi retentit finalement la voix de l'Agneau, du trône de Dieu, aux oreilles du Voyant de l'Apocalypse (1), quand il s'est agi pour lui d'assister au brisement des sept sceaux, de contempler la bête de l'abîme et le triomphe de la Jérusalem céleste.

Pierre et Jean, les premiers parmi les apôtres, n'avaient reçu aucune éducation scolaire; les Actes des apôtres (2) les appellent des gens simples et illettrés; leur fortune était minime également. Nathanael seul, le fils de Tolmai ou Ptolomée, était d'origine illustre, ainsi que l'atteste saint Jérôme (3); aussi porte-t-il le traditionnel manteau de pourpre, orné de riches pierreries. C'était une nature franche, et, selon l'expression de Jésus-Christ, un vrai Israélite; ce qui signifie qu'il fréquentait le Temple, et ne se laissait pas détourner de ses devoirs religieux (4) par les railleries des Hérodiens, qui avaient la prétention d'être des gens éclairés. Il était assis sous les figuiers de Jéricho

---

(1) Apocal. (VI, 1, 7).

(2) Actes des apôtres (IV, 13).

(3) Ep. ad. Eustoch. Non Petro vili pescatori Bartholomaeus nobilis anteponitur, imo piscatori totius mundi monarchiae traditur principatus. Augustin in Joann. tract. VII, § 17. Nullus nobilis primus electus fuit. Kreuser Christ. Kirchenbau (Architect. chrétienne) II, 169.

(4) Il faut ranger parmi ces vrais Israélites Tobie (I, 6), qui étant de la Galilée supérieure, ne voulut point prendre part au culte des veaux d'or de Jéroboam, et se rendait à Jérusalem pour y adorer le Seigneur dans son Temple.

occupé à prier son *Crishma* ou l'office du jour (1) quand le Messie l'appela à lui.

Les apôtres étaient la plupart des hommes jeunes; d'après saint Mathieu (2), Zébédée et Salomé, les parents de Jean et de Jacques, vivaient encore, ainsi que la belle-mère de Pierre; et l'on sait que cet apôtre ne subit le martyre que tout un âge d'homme plus tard, sous le règne de Néron, au commencement de la guerre judaïque. Aux fils de Jonas, André et Simon, et aux enfants de Zébédée, Jean et Jacques, il faut joindre les trois Alphéïdes (3). L'un de ceux-ci, Simon, fut appelé le Zélote, parce que, apparemment, il comptait parmi les partisans de Jean de Gamala, qui, dans son enthousiasme pour la liberté, ainsi que le rapporte Josèphe (4), avait déclaré Dieu seul le Seigneur et Roi de toutes choses (5). C'était une secte mysti-

---

(1) Comp. Bereschith rabba (fol. 62, 2). Solebant sub ficu studere. Voyez mon *Leben Christi*, t. II, p. 184.

(2) Saint Math. (IV, 21).

(3) *Chelphai* pourrait bien dériver de *Heleph*, une ville de la tribu de Nephtali (Josué XIX, 33), le Chelphi de Juhasin (f. 92, 1). Klopas est mis pour Kolpas, de même que les Arabes disent Garnada pour Granada; חַלְפַּי vient de חֵלֶף. Il ne faut pas confondre ce Klopas avec Alphée, le père de Mathieu, encore moins avec Cléopater ainsi que le veut M. Renan, parce que Cléopater a quelque consonnance avec Cléophas.

(4) Arch. (XVIII, 1, 6).

(5) Le surnom de *Zélote* ne vient pas de ceux qui se soulevèrent contre le recensement de Quirinius, car on le trouve déjà dans

que, ayant de l'analogie avec les anabaptistes, qui prétendaient relever le royaume de Sion. Judas ne tarda pas toutefois à être mis à mort, et ses partisans se dispersèrent (1).

Le premier appelé ensuite fut Lévi, depuis Matthieu, surnommé Dieudonné, qui, du rang de lévite, paraîtrait-il, était déchu jusqu'à l'état de publicain et s'occupait d'affaires de banque, dans sa boutique de perception. Depuis le recensement ou l'estimation de la fortune privée en Syrie par Publius Sulpicius Quirinius, ce légat d'Auguste si aveuglément dévoué aux intérêts de son maître, la Judée était dotée de contributions de toutes sortes : taxe personnelle (appelée Golgoleth), puis impôts sur les maisons, impôts sur les fruits de la terre (ἀναφορά), droits de sortie, etc., ce qui nous prouve qu'alors comme aujourd'hui on savait trouver le chemin de la bourse du peuple. Toutes ces taxes de ponts, de voies publiques, de ports, les dîmes et autres contributions en nature, la gabelle, les patentes, l'impôt foncier, les amendes et les contributions de guerre ne manquaient pas d'être très-onéreuses pour les provinces romaines. « Là où il se trouve un publicain, dit Tite-Live (2), » le droit commun est nul, nulle aussi la liberté des peu-

---

les livres des Machab. (I Mach. 50 ; II, Mach. IV, 2). Mathatias, le père des Machabées, sur le point de mourir, leur dit : « Soyez zélateurs pour la loi, et donnez votre vie pour elle. »

(1) Actes des Ap. (V, 36).

(2) Tite-Live (XLV, 17).

» ples alliés. » Les Juifs se faisaient de préférence les fermiers de ces impôts ; ils avaient établi des barrières à tous les ponts et à tous les chemins, et le nom seul de publicain remplissait de terreur les populations soumises à ces extorsions sans fin. Le fermier général avait des sous-fermiers et puis des receveurs qui s'attachaient à leur proie comme des sangsues et parvenaient, tout en exigeant plus que le tribut légal au nom de l'Etat, à se faire encore des bénéfices sordides pour eux-mêmes. Le maniement des affaires de finance rentre dans la nature de l'Israélite ; l'or et l'argent exercent sur lui une attraction irrésistible ; ils deviennent pour lui un but, non plus un moyen, comme pour les autres hommes. Que Jésus-Christ ait arraché de son bureau un tel homme d'argent, il nous est permis d'y voir un vrai miracle.

Il n'est question nulle part de la vocation de Thomas, appelé Didyme, *le jumeau* (germanus). Sa manie du doute et son esprit critique pourraient faire de lui le type du caractère germanique.

L'un des pèlerins les plus récents de la Palestine (1) fait cette remarque très-juste, que le Christ eût trouvé en tout temps, et même à notre époque, des hommes tels que furent les apôtres, qui, à tout prendre, étaient de chair et de sang comme nous, et ne se montrèrent ni d'un jugement infaillible, ni sans passions. Le Seigneur reprend

---

(1) L'auteur aussi pieux que sensé du livre intitulé : Besuch bei Sem, Chaum und Japhet(*Visite à Sem, Cham et Japhet*) Alban Stolz.

les uns à cause de leur ambition : tels sont les fils de Zébédée (1) ; les autres, comme Barjona (2), à cause de leur pusillanimité; ou encore à cause de leur esprit de domination (3).

Plus d'une fois il leur dit : « Hommes de peu de jugement ! Êtes-vous toujours aussi peu raisonnables ? Votre » cœur est-il toujours si aveugle ? Avez-vous des yeux » pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre ? Ne » vous rappelez-vous donc pas, ne comprendrez-vous » jamais ce que je vous ai dit ? (4) » Ailleurs, nous les voyons qui sont jaloux les uns des autres, parce que trois d'entre eux seulement furent invités à monter avec le Maître sur le Thabor ; au retour, comme ils s'étaient disputés, le Sauveur les plaça en face d'un enfant, pour que, à la vue de sa simplicité, ils rougissent de leurs prétentions ridicules. Les fils de Zébédée, tout comme leur mère, visent aux premières places dans le royaume de Dieu ; ils souhaitent naïvement d'être placés l'un à la droite, l'autre à la gauche de Jésus, quand il sera dans la splendeur de sa gloire ; et les dix autres en deviennent impatients et murmurent. Mais Jésus les punit de leur égoïsme par cette apostrophe sublime : *Pouvez-vous boire le calice que je bois* ! ce qui veut dire : voulez-vous être mis en croix avec moi, l'un à mon côté droit, l'autre à mon côté gauche ?

---

(1) Saint Marc (X, 38).
(2) (VIII, 33).
(3) Saint Jean (XVIII, 11).
(4) Saint Marc (VI, 52 ; VIII, 17); Saint Math. (XV, 16).

Tous, d'une voix disent : oui, mais se souviennent sans doute plus tard de l'allusion du Maître. « Retirez-vous, Satan, vous êtes pour moi un achoppement ; » tel est le langage de Jésus-Christ à saint Pierre (1), « vous ne comprenez pas ce qui est divin, mais seulement ce qui est humain. »

Selon M. Renan, le motif principal qui détermina saint Jean l'évangéliste à prendre la plume a été le ressentiment qu'il éprouva d'avoir été relégué au second plan dans les Évangiles synoptiques. Il lui reproche de se désigner sans cesse lui-même comme le disciple que le Maître aimait, et de s'attribuer une importance excessive. Nous repoussons cette singulière accusation de l'académicien français ; la conduite de l'évangéliste dénote au contraire le goût le plus délicat ; nous en prenons à témoin sa profession de foi si pleine d'un sens mystérieux, quand il change son nom de *Johanan*, c'est-à-dire *Aimé de Dieu*, en celui de *Aimé de Jésus*.

---

(1) Saint Math. (XVI, 23).

XII

Jésus à Jérusalem, pendant les solennités de la Pâque, abrogation des anciens sacrifices.

Le nouveau royaume de Dieu ne pouvait être fondé ailleurs que dans la ville sainte. Jésus-Christ, en effet, s'y manifesta pour la première fois, dans sa dignité de Messie, quand, pendant les solennités pascales, il chassa du Vestibule des Payens les acheteurs et vendeurs de victimes, avec leurs bœufs, leurs agneaux et leurs colombes, et renversa les tables des changeurs. Le Sauveur s'ingérait-il simplement dans les attributions d'un bedeau, justement irrité des désordres commis dans le lieu saint? Ou plutôt cette vigoureuse intervention n'était-elle pas dirigée contre

les prêtres eux-mêmes, occupés plus qu'il ne fallait du trafic des victimes (1), dont d'ailleurs une énorme quantité était consommée pour les fêtes de Pâques? La moitié de Jérusalem vivait du Temple et s'engraissait de la chair des victimes, ainsi que s'en exprime déjà Ezéchiel (2). Le manque de pèlerins était regardé comme une vraie calamité. « Les rues de Sion sont désertes, parce que per- » sonne ne fréquente les fêtes, » c'est la plainte de Jérémie (3). Les grandes fêtes religieuses donnaient toujours occasion à des foires publiques, pour lesquelles il n'y avait point dans tout Jérusalem de place plus vaste et mieux appropriée que la Cour des Payens avec ses arcades tout autour; là étaient dressées les tables et les boutiques (chanioth) des marchands, et, comme on le pense bien, le trafic des victimes ne s'y faisait pas sans bruit. Les choses se passaient du reste de même aux environs de certains temples payens qui avaient le privilége d'attirer la foule; nous citerons entre autres le temple du mont Eryx, dont Elien (4) écrit ce qui suit : « Désirez-vous une brebis, une chèvre ou un chevreau? Le marché en est pourvu. Quand

---

(1) Ainsi que l'affirme notamment saint Jérôme (in Matth. XXI). Cet esprit mercantile des Pharisiens est blâmé dans B. Taanith, f. 21, cf. Jacharin, f. 26, 4. R. Eliezer ben Zadok invasit Synagogam Alexandrinorum, quam de proprio struxerant, et fecit in ea negotia.

(2) Ezech (XXXIX, 17).

(3) Jerem. (Thren. I, 4).

(4) Aelian. (hist. animal., X, 50).

il vous faudrait de grandes victimes, une ou plusieurs vaches que vous auriez dessein d'immoler, les bergers les tiennent à votre disposition ; ils ne vous tromperont pas sur le prix ; vous en agirez de même à leur égard, car la Divinité veille sur son temple, et n'accepte le sacrifice qu'à cette condition. »

Lucien (1) affirme avoir rencontré dans la cour du temple d'Hiéropolis de grands parquements d'animaux domestiques et sauvages pour les sacrifices. Voici comment il parle de ces derniers : « Après que les autels ont été » parés, les profanes invités à se retirer et les vases des- » tinés aux oblations purificatoires convenablement dis- » posés, on amène les victimes. Le laboureur offre le » bœuf de sa charrue, le berger un agneau, le chevrier » une chèvre, celui-ci de l'encens, celui-là une galette de » miel; il y en a qui s'en tirent par un baiser qu'ils en- » voient au dieu. Toutes les dispositions étant prises, et » après que les prêtres se sont enquis scrupuleusement » des qualités de l'animal offert, la victime ornée de » rubans et de fleurs est conduite par eux à l'autel du » dieu et sacrifiée en sa présence. Les cris plaintifs de » l'animal luttant contre les étreintes de la mort sont tout » naturellement considérés comme de bon augure et » expliqués dans un sens favorable; sa voix qui va en » s'éteignant peu à peu est comparée aux doux sons de la » flûte. Qui douterait encore que les dieux mettent leurs

(1) Dea Syra (41).

» complaisances dans ces horreurs? Il est vrai, un écriteau
» porte: Que celui qui n'a pas les mains pures ne s'avance
» pas au delà des bénitiers. Ce qui n'empêche pas les
» prêtres de paraître dans le sanctuaire tout inondés de
» sang, de dépouiller eux-mêmes les victimes, de les
» déchiqueter aussi adroitement que le faisait le Cyclope
» d'Homère, d'en arracher les entrailles et le cœur, et enfin
» d'asperger l'autel de sang, etc. »

Le mugissement des bœufs et le bêlement des brebis et des agneaux immolés devait pénétrer jusque dans le sanctuaire, et sans doute que l'odeur du sang versé en si grande quantité se répandait de l'autel des holocaustes (1) au delà du mont Moria. On se fera une idée du nombre des victimes quand on se rappellera que le roi Hérode fit immoler trois cents bœufs lors de la consécration du nouveau Temple (2). Quelles vapeurs nauséabondes de sang et de chairs dépouillées devaient s'élever de là! Le Temple des Juifs ressemblait d'autant plus à une boucherie, qu'il était, comme le Tabernacle antérieurement (3), le seul lieu public où l'on tuait des animaux, et que chaque animal non impur était traité comme destiné à être immolé en sacrifice.

L'on sait d'ailleurs que la fête de Pâques rappelait, entre autres souvenirs, celui de la permission accordée

(1) Cet autel ne mesurait pas moins de 32 aunes carrées avec une élévation de 15 aunes.

(2) Jos. Arch. (XV, 11, 6).

(3) Levit. (XVII, 2).

aux hommes de se nourrir de la chair des animaux. Les rabbins considéraient comme un vrai miracle que l'on n'eût jamais rencontré de mouche dans le Temple. — C'était donc là comme la grande boucherie de la nation, qui, en dehors du temps pascal, ne se nourrissait guère de viande. Aussi bien, le Livre de la Sagesse blâmait-il l'usage fréquent de la viande et du vin. Mais tant que subsistait la loi de Moïse, les sacrifices devaient continuer à être offerts; et depuis la construction du Temple, on avait même pris les mesures les plus minutieuses pour que les pèlerins venant de loin n'eussent pas à amener de chez eux les animaux qu'ils se proposaient d'immoler; le marché qui se tenait dans les cours extérieures du Temple suffisait à toutes les demandes. Il existe encore tout près de la porte de St-Étienne un bassin dit *des Brebis*, qui peut bien avoir servi au lavage des victimes. Qu'on s'imagine ce que dut être ce marché entre Israélites de tout pays, où des centaines de trafiquants et de courtiers, se mêlant adroitement à la foule, cherchaient de toute manière à l'exploiter et à tirer d'elle quelque petit profit.

Les vendeurs de pigeons étaient aussi là, à leur place, car c'était l'époque où un grand nombre d'accouchées de tous les pays se rendaient à Jérusalem pour y faire leurs relevailles et présenter leur offrande aux prêtres. La presse occasionnée par tout ce monde était si grande qu'on avait pris la précaution (1) de faire passer les entrants d'un côté

---

(1) Middoth (c. 2, 2).

et les sortants de l'autre, absolument comme au pont de Londres.

Les boutiques placées sous les arcades de Salomon, et qui prenaient tout le côté est de la cour du Temple, retentissaient sans cesse du cliquetis des balances d'airain au moyen desquelles les *serrafes*, bien connus des voyageurs qui ont visité l'Orient, appelaient leurs chalands. Là se tenaient les changeurs dont le commerce consistait à échanger l'argent étranger des pèlerins contre la monnaie du pays et surtout à leur procurer le sicle prescrit pour l'offrande du Temple; la loi leur permettait de prendre cinq pour cent de kolbon ou d'agio. Depuis le recensement très-ancien dont parle l'Exode (1), chaque Israélite était imposé personnellement pour le Sanctuaire, et avait à payer à cet effet une demi-pièce d'argent, en quelque lieu de la terre qu'il se trouvât. César permit de transporter et d'encaisser à Jérusalem l'argent provenant de cette imposition; un peu plus tard, sous Auguste, Agrippa alla jusqu'à livrer entre les mains des Juifs, pour être jugés selon la loi mosaïque, ceux qui s'étaient rendus coupables du vol de cet argent sacré (2).

Voilà donc où les banquiers (schylchani) avaient pris leurs places, et où les Juifs helléniques cherchaient à faire le placement des lettres de change qu'ils apportaient de tous les coins de l'empire romain. Ce côté du Temple ressemblait plutôt à un établissement d'agiotage ou à une

---

(1) Exode (XXX, 12).

(2) Arch. (XVI, 6, 2, 4).

Bourse, qu'à un sanctuaire; le mercantilisme judaïque s'y montrait dans toute sa nudité; Mammon et non Jéhovah semblait être le dieu adoré en ces lieux; et dans ce tourbillon d'hommes affairés et avides un seul principe paraissait être en honneur : *Virtus post nummos* (1) !

Dans l'intérieur du Temple on aperçoit l'autel fumant; un taureau y est dans le moment même offert en holocauste. Les Lévites se disposent à amener une seconde victime, quand le Sauveur, emporté par le zèle de la maison de Dieu, apparaît dans le Lieu Saint. « Et quand » Jésus vit cette abomination dans le sanctuaire, il tressa » un fouet avec des cordes, et les chassa tous du Temple, » acheteurs et vendeurs, brebis et taureaux; puis ayant » renversé, pour les rendre attentifs, les tables des chan» geurs et les bancs des marchands de pigeons, il dit : Ma » maison est une maison de prière pour tous les peuples, » mais vous en avez fait une caverne de voleurs. — Et » s'adressant aux marchands de pigeons, il dit : enlevez » tout ceci, et ne faites pas de la maison de mon Père un » lieu de trafic. Il ne voulut pas non plus que quelqu'un » passât par le Temple, en portant un vase ou un autre » ustensile. »

Ce que le Messie fait en cette circonstance n'est ni une immixtion dans la police trop négligée du Temple, ou une manière de lustration en passant, ayant pour but de

---

(1) V. pour plus de détails mon *Leben Christi*, 2e édit., t. III, p. 34.

rendre quelque dignité à l'ancien culte; non, c'est tout simplement l'acte exécutoire de l'arrêt divin abolissant le *culte des sacrifices sanglants sur toute la surface de la terre*. Quelle différence entre le culte de l'ancienne loi et celui de la loi nouvelle! On ose à peine y penser : Les bâtiments avoisinant le Presbyterium dans le temple de Jéhovah étaient destinés en partie au salage des viandes provenant des sacrifices, ou des peaux des victimes, en partie au lavage des intestins! Et puis quel détail hideux d'instruments de boucherie et de cuisine énuméré dans la Chronique et les Rois (1)! A côté de la *mer d'airain* se trouvaient dix bassins pour la purification des holocaustes, douze tables d'immolation, etc. Dans le temple de Sorobabel il y avait une table pour placer la graisse des victimes, avec des tridents d'airain (tzineros) et des vases cinéraires (psachtar)!

Tant que devait durer le culte de Moïse, on comprend qu'il fallait supporter cette foire pascale au seuil du sanctuaire, avec les désordres inévitables que les passions humaines y entretenaient (2). Mais on comprend également la pensée du Sauveur, quand, à l'endroit même, sur le rocher sacré où Abraham voulut immoler son fils et ne

(1) II Chron. (IV, 6) et I Rois (VII, 38).

(2) Augustin. in Deuter. XIV, f. 24. Non magnum peccatum, si hoc sedebant in templo, quod emebatur ut offerretur, et tamen ejecit. Quid si ibi ebriosos inveniret? Comp. Arnobe annoté par Besnard, p. 601.

lui substitua le bélier que sur l'ordre de Dieu, cet Homme-Dieu vint mettre à exécution l'ordre de son Père concernant l'abolition des sacrifices d'animaux, et pour cela chassa de l'enceinte du Temple les acheteurs et les vendeurs avec les quadrupèdes et les volailles mis en vente. Encore une fois : *quand le Christ pose un acte, cet acte fait époque dans l'histoire de l'humanité.*

Voici ce que dit le Messie et ce qu'il répète (1) : *Il se trouve parmi vous Celui qui est plus grand que le Temple ! Allez et apprenez ce que signifie ceci : Il me faut la miséricorde et non des sacrifices.* Le Sauveur fait allusion ici à ce qui est dit dans Samuel (I livre XV, 22) et dans Osée (VI, 6), car les prophètes comme le psalmiste abandonnent de temps en temps le terrain de la loi pour prendre leur essor vers les hauteurs messianiques. Chose étrange, le nom de Moïse n'est prononcé que cinq fois par les prophètes : « *Tes sacrifices ne sont pas ce que je désire*, dit le Seigneur (2), faut-il donc que j'aie sans cesse tes holocaustes devant les yeux ? Je ne veux ni de tes taureaux, ni des boucs de tes étables ! Penses-tu que je doive manger la chair de tes bœufs et boire le sang de tes boucs ? » Dans le psaume *Miserere* (L, 18) David s'adresse ainsi au Seigneur : « Si vous demandiez des sacrifices, je vous les » aurais offerts, mais les holocaustes ne sont pas ce que » vous aimez. Une oblation agréable à Dieu, c'est un cœur

(1) Saint Math. (IX, 13; XII, 6).
(2) Ps. XLIX, 8.

» contrit; vous ne repoussez pas, Seigneur, un cœur re-
» pentant et humilié. » Dans Isaïe, le langage du Très-Haut n'est pas moins explicite (1) : « Que me fait à moi la
» multitude de vos sacrifices? Je ne veux plus des holo-
» caustes de vos béliers, ni de la graisse de vos bœufs.
» Le sang de vos taureaux, de vos brebis et de vos boucs
» ne m'est pas agréable. Ne me présentez plus dorénavant
» vos oblations inutiles. Vos encensements me sont en
» horreur et je déteste vos réunions de la nouvelle lune. »
Jérémie va plus loin encore (2) : « Voici ce que dit le
» Seigneur Zebaoth, le Dieu d'Israël : Jetez ensemble vos
» holocaustes et vos victimes, et mangez-en les chairs
» vous-mêmes. Car, le jour où j'ai tiré vos pères de
» l'Égypte, je ne leur ai rien ordonné concernant ces holo-
» caustes et ces victimes. » Osée (3) et Amos (4) répètent, en y appuyant fortement, cette sentence de réprobation. Malachie dit avec non moins de force (5) : « Mes complai-
» sances ne sont plus pour vous, et je ne recevrai plus
» d'offrandes de vos mains; car voici que depuis le lever
» du soleil jusqu'à son coucher, en tout lieu, mon nom
» est honoré par le sacrifice : une victime pure lui est
» offerte. »

(1) Isaïe (I, 11).
(2) Jerem. (VII, 21).
(3) Osée (VI, 6).
(4) Amos (V, 21).
(5) Malachie (I, 10).

Il n'y a pas jusqu'aux Talmudistes qui ne se posent cette question : « Dieu se rassasie-t-il de la chair et du » sang des victimes ; et pourquoi a-t-il prescrit des sacri- » fices à Israël (1)? » De là vient sans doute que nous lisons dans un autre commentaire juif (2) : « Au temps du Messie » la loi cérémonielle sera abolie et les sacrifices cesse- » ront (3). »

Les philosophes grecs en virent de même insensiblement à reconnaître l'inutilité des sacrifices sanglants. Pythagore, le disciple des écoles sacerdotales de l'Égypte et de Babylone, rejette un des premiers les immolations d'animaux. Selon Dion (4), il considérait comme déraisonnables ceux qui offraient des sacrifices, déclarant leurs oblations dignes seulement du feu qui les consumait, et les autres dons et offrandes tout au plus un appât pour les voleurs de choses saintes. Celui-là seul, disait-il, est véritablement un prêtre qui fait à la divinité le sacrifice de lui-même et qui lui érige un temple dans son propre cœur ; car, ajoutait-il, la demeure qui, sur la terre, est la plus digne de l'Être suprême, c'est l'âme d'un homme droit et pur. Il voulait que les hommes fussent chastes et saints

---

(1) Menacoth (p. 110). Jalkut (167, 2).

(2) Avoda sara (c. 1).

(3) Cf. Vajicra (153, 1) : « Au temps du Messie, tous les sacrifices seront abolis, moins le sacrifice d'actions de grâce, qui selon le Ps. LVI, 13, subsistera toujours. »

(4) Dion (fr 555).

intérieurement et non pas seulement à l'extérieur. — Socrate (1) s'exprime ainsi à ce sujet : « Ce serait mal aux
» dieux, s'ils voulaient prendre en considération nos
» offrandes et nos sacrifices plutôt que nos âmes. La piété
» et la justice leur sont plus agréables, selon moi, que des
» présents coûteux et des offrandes opulentes faits par des
» particuliers ou des États qui peuvent être d'ailleurs cou-
» pables de grands péchés. Mais évidemment les dieux,
» qui n'ont que faire de nos dons, ne se laissent pas ga-
» gner par eux; c'est ce que leur prophète déclare en leur
» nom. A leurs yeux, comme aux yeux des hommes sages,
» la justice et la raison ont sans doute les premiers
» droits à notre vénération. »

Aristote, le plus profond de tous les penseurs, trouve de même que « les dieux doivent avoir pour agréable la piété de ceux qui sacrifient plutôt que leurs sacrifices et leurs festins sacrés (2). » Plutarque ajoute (3) que, « sans nul doute, des idées justes sur les dieux rejouissent ceux-ci plus que tous les sacrifices et toutes les cérémonies. » Lucrèce (4) et Perse (5) se font de même les échos de l'idée et de la nécessité du sacrifice purement moral. Sénèque dit formellement (6) : « Ce n'est pas par des victimes,

(1) Alcibiade, II, p. 149.
(2) Aristotel. (rhetor. II).
(3) Plutar. (mor., p. 355).
(4) Lucr. (rer. nat. V, 1197).
(5) Pers. (Satyr. II, 61).
(6) Senec. (de benef. I, 6).

» quelque grasses qu'elles soient et quelque soin que l'on » ait pris de dorer leur front et leurs cornes, que les dieux » se trouvent honorés, mais par les sentiments pieux et » honnêtes de leurs adorateurs. Les bons témoignent » leurs sentiments religieux même par l'offrande d'un » simple gâteau de farine; les mauvais inonderaient-» ils de sang les autels, ils n'en seraient pas pour cela » lavés de leurs iniquités (1). »

Jésus-Christ ne s'ingéra ainsi dans les prescriptions liturgiques du mosaïsme et ne s'opposa à la durée de l'ancien culte que parce qu'il était venu pour en fonder un nouveau. Ses déclarations à ce sujet et ses actions tendent au même but : l'abolition de la liturgie mosaïque. En un clin d'œil il accomplit ce que les prophètes et les sages de l'antiquité avaient prévu et annoncé depuis si longtemps. Dorénavant la colère divine ne sera plus apaisée par le sang des boucs et des veaux (2); ce ne seront plus les cendres de la vache rouge qui purifieront les impurs, mais uniquement le sang de Jésus-Christ. Il ne s'agit plus d'une réforme du Temple, mais de l'abolition complète des

(1) Quand Macrobe affirme (Saturn. I, 7) : Nunquam fuit fas Aegyptiis pecudibus aut sanguine, sed precibus et thare solo placare Deos; il rappelle une prescription de la religion primitive, comme par exemple chez les Indous, mais dans les temps historiques, les sacrifices d'animaux étaient en usage dans la plupart des temples de l'Egypte. Cf. Plut. Is. 31.

(2) Ep. aux Hébr. (IX, 12).

anciens sacrifices. Ce que le mosaïsme avait de meilleur n'était que pour un temps, le christianisme au contraire est pour tous les temps. Quand donc nous voyons le Sauveur chasser du Temple les vendeurs avec leurs animaux, les sacrificateurs et les victimes, il ne fait ni plus ni moins que renverser l'autel du sacrifice judaïque ; il accomplit de plus un acte d'une portée universelle, pour tous les peuples et pour tous les siècles futurs. C'est son premier acte comme homme central, la première manifestation de sa dignité messianique. Ce renversement des tables de banque, cette annulation des chirographes juifs se sont renouvelés dans le cours de l'histoire.

Il en est de même de l'avertissement : « Ne faites pas de la maison de mon père un lieu de trafic, » il s'applique à la séquestration ou à l'incamération des biens ecclésiastiques et des édifices religieux. On voit déjà dans Jérémie (1) le Seigneur faire cette question à son peuple : « Estimez-vous cette maison une caverne de brigands? » Eh bien, cette maison qui porte mon nom, et ce lieu » que j'avais désigné à vos pères, je les traiterai comme » j'ai traité Silo ; je vous repousserai de ma présence » comme j'ai repoussé vos frères, toute la race d'Ephraïm. »

Or, il arriva dans la suite qu'à plusieurs reprises le Temple fut transformé en une caverne de voleurs ; d'abord sous Archélaus, où les conjurés qui avaient pour chefs Judas et Mathias, tinrent leurs conciliabules sur le Moria pendant

(1) Jérém. (VII, 11).

les fêtes mêmes de Pâques, et ne rentrèrent dans le devoir que quand l'Ethnarque en eût fait massacrer trois mille (1); sous Pilate ensuite, où, suivant saint Luc (2), le sang des pèlerins galiléens coula avec celui des victimes dans le Temple. Rappelons encore les paroles sévères par lesquelles Josèphe reproche à ses compatriotes leurs profanations du lieu saint, les malversations de toutes sortes, les vols, les rapines, les meurtres et les adultères qu'ils y commirent, pendant que les Romains, pleins de respect pour le sanctuaire, n'osaient même s'en approcher de trop près.

En chassant les vendeurs du Temple, Jésus-Christ ne prononça pas seulement l'arrêt de condamnation du culte mosaïque, il déclara aussi usées et abrogées les prescriptions d'Esdras. On connaît l'origine des Chutéens. Des colons tirés de la haute Asie s'étaient mêlés aux Israélites restés dans le pays et avaient formé la population mixte des Chutéens, qui offraient comme les autres Israélites leurs prières et leurs sacrifices sur le mont Moria. Or, Esdras (3) les expulsa de là, et ne voulut point qu'ils participassent à la construction du Temple ou au culte divin, les déclarant impurs parce qu'ils n'étaient point de la semence d'Abraham. De là cette sentence solennelle du Sauveur pour tous les siècles futurs : « Ma maison est une maison de prière pour tous les peuples (4). »

---

(1) Arch. (XVII, 9, 3).
(2) Saint Luc (XIII).
(3) Esdras (IV, 2).
(4) Saint Marc (XI, 15).

L'ancien Temple avait été construit par les Juifs et pour eux exclusivement ; les Samaritains n'avaient pas le droit d'y entrer : Esdras les avaient excommuniés. Le Temple nouveau au contraire sera le Temple de tous les peuples de la terre, et nul n'en sera exclu. C'est ce que saint Paul fait comprendre dans son épître aux Galates (1) : « La loi de Moïse ne détruit point la promesse faite à Abraham : Tous les peuples de la terre seront bénis en ton nom (2). » La loi ne concernait que la race d'Israël, mais la promesse reçoit par le Christ son accomplissement chez toutes les nations. « *Les nations devaient espérer en son nom.* » On n'ignore pas l'antipathie des Juifs contre les Goï qu'ils traitaient de mendiants. Aussi voyez le contraste : le Sauveur guérit les aveugles et les paralytiques qui implorent la pitié des passants sur le seuil du Temple (3) ou à la *Belle Porte* (4). Les usuriers et les mendiants forment ici la même antithèse que les Juifs et les payens ; ce sont ces derniers qui sont appelés à former le nouveau peuple de Dieu.

---

(1) Ep. aux Galates (III, 17).
(2) Gen. (XII, 3; XXII, 18).
(3) Saint Math. (XII, 21; XXI, 14).
(4) Act. des Ap. (III, 2).

XIII

Sentence prophétique du Seigneur contre le Temple.

L'abolition des sacrifices figuratifs se rattache à la prophétie du Sauveur relative à la destruction de sanctuaire de Jéhovah. Car, quand les Juifs ou les prêtres du Temple, étonnés de l'intervention du Sauveur contre ceux qui offraient des sacrifices, s'approchèrent de lui pour lui demander de quelle autorité il agissait ainsi, il leur répondit : « Détruisez ce Temple, et dans trois jours je le recon- » struirai. »

Pour M. Renan, c'est une chose décidée que toutes les prophéties n'ont été insérées dans les Évangiles qu'après coup, et partant doivent être rangées parmi les

vaticinia post eventum. Son porte-voix et panégyriste quand même, M. Havet, prétend que le critique qui ouvre l'Evangile et y lit la prophétie relative aux habitants de Jérusalem et à la destruction du Temple en conclut aussitôt, sans en demander davantage, que ce livre ou du moins ce passage, a été écrit après l'événement.

Toute catégorique que soit cette assertion, nous nous inscrivons en faux contre elle et nous lui opposons l'exemple si clair qu'il cite lui-même : la prédiction concernant la destruction du Temple. Cette prophétie est tellement inattaquable qu'elle forme comme le point d'attache de cette longue chaîne de persécutions qui finit par l'arrêt de mort du Messie, arrêt qui, aux yeux de la synagogue, atteignait au cœur toute l'œuvre de la religion nouvelle. Ce sont les menaces non déguisées de cette prophétie qui lui sont reprochées par ses accusateurs devant le grand conseil; et quand déjà il est élevé en croix, ses juges lui crient encore : « Toi qui prétends détruire le Temple de Dieu et le rebâtir en trois jours (1)! » Cette prophétie est d'une authenticité si entière et si fondée même contre la critique la plus radicale que le premier martyr paya de sa vie d'avoir osé en appeler à elle : « Jésus de Nazaret détruira ces lieux et changera les usages que nous tenons de Moïse (2). »

---

(1) Saint Marc (XIV, 58; XV, 29).

(2) Voici comment s'expriment saint Étienne devant le grand conseil et saint Paul devant l'Aréopage : « Le Très-Haut ne demeure point dans des constructions faites de main d'homme; car

Jérusalem n'avait point, comme Rome, des promesses d'immortalité. Il ne serait donc pas impossible que le pressentiment des malheurs futurs, ou tout au moins de l'action providentielle relativement au sanctuaire, ne fût venu de temps en temps se mêler aux pensées des Juifs, surtout depuis que les ombres des événements futurs se projetaient plus visibles dans les clartés du présent.

N'est-ce point une prophétie que le Bamidbar rabba (1) nous fait entendre quand il dit : « Trois fois la maison sainte sera reconstruite : d'abord au temps de Salomon, ensuite après la délivrance de la captivité, enfin dans les jours du Messie. » A quoi le Targum de Jonathan (in Is.) (2) ajoute sous forme d'explication : « Le Messie reconstruira » à neuf le Temple que nous avons profané par nos péchés, » qui, par nos crimes, s'en est allé en ruines. » Le nouveau sanctuaire que Jésus-Christ a en vue, c'est le temple de son corps, c'est-à-dire l'église du Saint-Sépulcre, vers laquelle afflueront en pèlerinage toutes les nations dans tous les siècles. Quand déjà le corps de chaque homme est un temple de Dieu, on doit donner raison au Rabbi Moses Gerundensis, quand il dit : « Le sanctuaire des sanctuai-

---

voici ce qu'il dit par la bouche du prophète : Le ciel est ma tente et la terre mon marchepied. Quelle maison voulez-vous me construire, dit le Seigneur, et en quel lieu pourrai-je fixer ma demeure? ma main n'a-t-elle pas fait tout cela? Act. des Ap. (VII, 48; comp. XII, 24).

(1) Bamidbar rabba (14).

(2) Targum Jonathan in Is. LIII.

res est le Messie lui-même, qui est sanctifié parmi tous les fils de David. » Il est remarquable que les Talmudistes trouvent même des points de contact entre la naissance de Jésus-Christ et la destruction du Temple (1).

Mais Jésus-Christ a aussi érigé un nouvel édifice doctrinal, et fondé un culte nouveau, selon l'ordre de Melchisiédeck. Et voilà comment son acte de ce jour renferme encore l'abrogation de la caste sacerdotale d'Aron, qui était en possession du Temple et avait sa part des victimes offertes. Quel jour de gémissement et de deuil dans Israël, quand, peu de temps avant l'incendie du Temple sous Titus, le sacrifice quotidien de l'agneau dut cesser! « L'un

(1) V. *Uranologie* dans mon *Leben Christi*, p. 75. Les trois jours et les nuits dont parle saint Mathieu ne doivent pas être pris dans le sens littéral; car le Sauveur ne reposa qu'un jour dans le tombeau. Saint Jean assure cependant que Jésus veut parler du temple de son corps (II, 21). Mais la menace du Sauveur ne pouvait avoir en vue que le temple de pierre. Si un personnage de haut rang et considéré allait se placer devant le palais de son prince et disait: « Renversons le roi de son trône » et voulait plus tard expliquer son propos en l'appliquant *au roi des passions* qui règne dans nous, quel juge se contenterait d'une interprétation semblable? Celle de saint Jean ne prouve qu'une chose, c'est que les Apôtres ne se rendaient pas toujours bien compte de la portée des paroles du Sauveur. Jésus parle d'un temple spirituel, d'une église qui ne serait pas faite de main d'homme, dont la bâtisse se ferait en trois jours, c'est-à-dire en trois époques, ou bien est-ce un *terminus* technicus pour signifier un court laps de temps? Comp. Tacite (Hist., IV, 84).

» et l'autre Temples étaient là à cause du Fils de Dieu ! » est-il dit dans un passage singulièrement remarquable du livre Sohar (I, p. 21). « Ils furent conservés par lui, » aussi bien le premier que le second. Mais quand il eut » disparu, l'écoulement des grâces cessa ; il appesantit » donc sa main sur le lieu saint, et le détruisit, et le trône » sacré tomba. »

Les Juifs comprenaient toute l'importance de la déclaration du Sauveur ; voilà pourquoi ils prennent un air moqueur pour lui répondre : « Il a fallu quarante-six ans, » dirent-ils, pour construire ce Temple, et tu voudrais le » rétablir dans trois jours ? » Hérode, qui prit les rênes du gouvernement en l'an 717 u. c., avait commencé cette construction dans la dix-huitième année de son règne, peu après le voyage d'Auguste en Syrie (734 u. c.) ; c'est ce dont font foi les Antiquités de Josèphe (1). Les débuts de Jésus comme Messie doivent donc être placés en l'année 779 u. c. ou 26 aer. vulg. — La sentence du Sauveur fut exécutée par les Romains, qui ne laissèrent pierre sur pierre.

Ce fut le 9 Ab, ce jour fatal qui rappelle déjà la ruine du Temple de Salomon sous les coups des Chaldéens, ou le 10 août 70 aer. vulg., vers le temps des vêpres, qu'eut lieu l'incendie du Temple du Moria. Peu de mois auparavant le 19 décembre 69 le Temple de Jupiter Capitolin à Rome avait eu le même sort. Il est vrai qu'il suffit de la

---

(1) Arch. (XV, 11).

restauration de sa toiture pour que ce dernier fût rendu à sa destination. Quant au Temple de Jéhovah, il ne dut plus jamais être relevé de ses ruines; ce fut la fin du culte ancien. Les Juifs s'étaient flattés, sous Adrien, de restaurer leur sanctuaire; ils furent bien vite détrompés, lorsque, en 132 après Jésus-Christ, le lieu saint vit s'élever sur ses ruines un temple de Jupiter Capitolin, enrichi de la statue du Dieu qui y était adoré ainsi que de celle de César.

La révolte de Bar Cocheba en fut la conséquence. Plus tard, sous Constantin, ce fut à peine si les chrétiens consentirent à ce que ce temple payen fût converti en une église chrétienne; le rocher sacré en tout cas ne fut pas compris dans l'enceinte du nouveau sanctuaire, attendu qu'il passait pour avoir été maudit par le Sauveur. De là vient que la basilique élevée par Justinien sur cet emplacement, en l'honneur de la sainte Vierge et qui prit plus tard le nom d'Aksa, se trouve assise du côté sud sur de nouvelles fondations. En 637 seulement, sous le calife Omar, la place fut déblayée de ses décombres séculaires; le calife Abd el Mélik y fit élever en 686 les magnifiques constructions du Haram el Scherif, à côté de la mosquée de Mahomed, d'Aboubekr et d'Omar, de la chapelle de Fatime, etc. Mais qui sait si la croix ne remplacera pas le croissant sur les coupoles de tous ces édifices, non plus pour un temps comme à l'époque des Croisades, mais définitivement et pour toujours. Quant au Saint-Sépulcre, le sanctuaire proprement dit des enfants de Japhet qui sont entrés dans la tente de Sem, nous espérons bien qu'à lui

s'appliquent les paroles de Jérémie (1) : *Sanctum Domini non evelletur et destruetur ultra in aeternum.*

Les conséquences terribles de l'arrêt du Seigneur ne s'étendent pas seulement au Temple et aux autels du sacrifice judaïque, mais encore à ceux des payens par toutes les contrées de la terre. La grande malédiction les atteignit; et quand une fois l'heure fatale de l'exécution de la sentence eut sonné, en vain toutes les puissances du monde se fussent coalisées pour arrêter la chute des autels des dieux. C'était, encore une fois, une de ces paroles souveraines qui laissent des traces ineffaçables dans l'histoire de l'humanité; et quand les Juifs s'obstinèrent à ne pas reconnaître la validité de la sentence portée, ils ne faisaient que regimber contre l'aiguillon.

Au siècle dernier, le patriarche de l'irréligion et de l'impiété, Voltaire, eut une envie extrême de voir ériger un temple juif sur le Moria, afin de convaincre d'inanité la malédiction de Jésus-Christ. Le même accès d'impiété contre la célèbre prédiction avait déjà pris Julien l'Apostat en 363 aer. vulg. De concert avec Hillel, le dernier patriarche juif, il entreprit d'annuler la sentence de désolation éternelle lancée par le Sauveur contre le lieu saint, en relevant de ses ruines le sanctuaire. Il chargea Alypius, préfet d'Antioche, de l'exécution de son projet. On sait comment il réussit; les auteurs du temps, payens et juifs, car nous ne voulons pas citer que ceux-là, se sont chargés de nous l'apprendre.

---

(1) Jerem. (XXXI, 40).

Ammien Marcellin (1) raconte avec détail comment les préparatifs faits en vue de l'entreprise et tous les efforts énergiques de l'empereur et de son lieutenant vinrent échouer contre l'opposition invincible de puissances supérieures; d'immenses globes de feu sortaient des fondations, brûlaient les travailleurs et rendaient les lieux inaccessibles. Il fallut céder forcément aux éléments conjurés et cesser les travaux. — Le rabbin Gedalja, dans son Schalscheleth hakabala (2), fait de cet événement un récit à peu près semblable, quoiqu'il ne s'appuie évidemment que sur des données conservées parmi ses coreligionnaires : « Les » chroniques racontent, dit-il, comment du temps de Raf » Chanan et de ses compagnons, c'est-à-dire vers l'an 4343 » de la création, il y eut un grand tremblement de terre, » qui occasionna la chute du grand Temple construit à » Jérusalem dans ce moment-là, par des Juifs, à grands » frais et sur l'ordre même de l'empereur Julien l'apostat. » Le jour suivant le feu du ciel s'y joignit; il fondit tout » le fer employé dans la construction, et brûla un nombre » incalculable de Juifs. »

Il existe une loi générale de corrélation bien frappante entre l'érection et la destruction des grands temples et le

(1) Hist. XXIII, 1; cum itaque rei fortiter instaret Alypius, juvaretque Rector, metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris assulis erumpentes fuere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum; hocque modo elemento destinatius repellente cessavit inceptum.

(2) Schalschaleth hakabala (f. 89, 2).

mouvement des intelligences et la marche des erreurs religieuses dans le monde ; on dirait que, depuis l'origine des temps, ces révolutions religieuses étaient liées au sort de ces sanctuaires des peuples. Dès que l'autel sur lequel Abel, le grand prêtre des temps primitifs, immola l'agneau figuratif eut été renversé, il se déclara à l'instant même une scission profonde dans la famille humaine qui a peuplé la terre avant le déluge. La construction de la fameuse tour de Babel sur l'Euphrate, qui était à la fois un palais et une forteresse, fut la cause de la grande confusion des langues et des idées, de nombreuses révolutions religieuses, de luttes acharnées de nation à nation.

Pendant que la religion de la nature, c'est-à-dire le paganisme, se constitua de plus en plus solidement sur la base de la séparation des peuples, Israël sauva l'idée et la connaissance d'un Dieu unique, de l'Éternel, en l'honneur duquel Salomon, le prince de la paix, construisit un temple à Jérusalem. Néanmoins, dès le règne du fils de ce prince, les dix tribus se séparèrent de lui, érigèrent à Dan et à Béthel des autels au veau d'or, et substituèrent la figure d'Apis à celle de Jéhovah. Ce schisme amena la ruine des deux royaumes ; la captivité en fut la suite. Au retour de l'exil, Esdras restaura le sanctuaire du Moria ; mais bientôt après, grâce à l'exclusion des Cuthéens du Temple, commença l'hérésie des Samaritains. Et plus près de nous, ne voyons-nous pas la construction du dôme de Saint-Pierre à Rome devenir l'occasion de la grande scission religieuse de l'Occident qui sépara complétement le nord du sud de l'Europe ? Voilà donc les villes aux sept collines, Babel la

chamitique, Jérusalem la sémitique, Rome la japhétique, devenues par leurs temples comme des centres autour desquels se meut l'histoire de toutes les nations. Dès que le temple de Jérusalem a été détruit, selon ce que Jésus-Christ avait prédit, le sort du peuple juif était décidé à tout jamais.

XIV

Parabole prophétique du festin de noces. Iscarioth.

Euclide ne craignit pas d'exposer sa vie en allant (1) de nuit de Mégare à Athènes pour entendre Socrate. Ainsi fit Nicodème : par crainte des Juifs, il se rendit nuitamment auprès de Jésus et eut avec lui cet entretien célèbre, où le maître développa devant lui sa doctrine de la régénération spirituelle. Le passage de saint Jean (2) où cet entretien est rapporté peut être placé à côté de *cet argument de théologie naturelle* de Socrate : « Nous

(1) Gellius (VI, 10).

(2) Saint Jean (III, 8).

» n'apercevons pas les vents, mais nous n'en éprouvons » pas moins leurs effets et nous sentons leur souffle. Il en » est de même de notre âme; quoique participant à la » divinité plus que tout le reste de notre être, elle n'est » point visible pour nous. Voilà ce qu'il faut méditer, et ne » point dédaigner d'emblée les choses invisibles, mais » plutôt reconnaître dans tout ce qui a été créé la puis- » sance qui l'a produit, et adorer la divinité (1). »

Dans son *Phédon*, Platon reconnaît la nécessité de l'intervention divine du Logos pour faire descendre les rayons de sa lumière dans les ténèbres des connaissances humaines, et faire arriver l'esprit de l'homme à la certitude intellectuelle. Dans sa *Politique* (2), il veut que nous suspendions notre jugement sur les anciennes traditions et légendes « jusqu'à ce que quelqu'un vienne et nous instruise à fond. » Et voici que Jésus-Christ, placé en face de Nicodème, se déclare le Fils de l'homme, qui est venu pour nous instruire des choses du Ciel et qui a droit à une foi entière de notre part. « Personne, dit-il, n'est » monté au Ciel que celui qui en est descendu, le Fils de » l'homme, qui est au Ciel, » et il contredit ainsi la doctrine d'Evhémère (3).

---

(1) Xenoph. Mem. (IV, 3, 14).

(2) Polit. (p. 271).

(3) Cicéron s'aventure ainsi dans ses *Tuscul. quaest.* (I,12,13): « Le ciel n'est-il pas rempli d'hommes uniquement? Si je voulais fouiller les anciens documents et les auteurs grecs, il me serait facile de prouver que même les Dieux du premier rang ne sont

Il est le Fils de Dieu, et a été envoyé dans le monde pour juger ceux qui préfèrent les ténèbres à la lumière. Nicodème prit à cœur les paroles du maître, et pour ne pas ressembler à un disciple recherchant les ténèbres, il se posa publiquement comme le défenseur de Jésus-Christ dans le grand conseil (1), malgré les ricanements des grands prêtres et des Pharisiens, qui l'appelèrent un galiléen en manière d'injure et le rendirent suspect en le faisant passer pour un partisan secret du rebelle Judas le Galiléen. « Comme Moïse élevait le serpent » dans le désert, ainsi le Fils de l'homme doit-il être » élevé (2). » Le Sauveur avait stimulé sa foi par ces paroles, et ce ne fut pas inutilement; Nicodème prouva sa foi au Dieu crucifié, en aidant de sa main à le détacher de l'arbre de la croix, et en soignant avec Joseph d'Arimathée la déposition de son corps dans le tombeau de ce dernier.

Mais passons outre; aussi bien le monde lettré de nos jours ne veut-il rien savoir de choses si peu importantes. Suivons donc le Seigneur au *festin de noces* auquel les Pharisiens l'invitèrent à Jérusalem. Quand on fut à table, il s'éleva une querelle au sujet de la première place. Plu-

---

montés au ciel que du milieu de nous. » Varron et après lui Saint-Augustin (Civ. Dei, 18, 5), affirment que dans tous les temples d'Isis et de Sérapis il existe une statue d'un Dieu qui tient l'index posé sur ses lèvres, pour dire : « Ne révélez pas aux hommes qu'un jour nous avons été des leurs. »

(1) Saint Jean (VII, 50).

(2) Saint Jean (III, 14).

tarque (1), en nous faisant assister au festin des sept Sages, nous rend témoins d'une dispute semblable. Quelle ironie sublime dans la parabole dont Jésus-Christ fait le récit aux invités à cette occasion !

Un roi veut fêter les noces de son fils et envoie ses serviteurs appeler les conviés. Mais l'un refuse de venir et s'excuse parce qu'il a acheté une ferme. C'est là *le spéculateur en terres* qui emploie tout son temps et toute son activité à l'achat et à la vente des châteaux et des biens-fonds. L'autre, qui a acheté cinq paires de bœufs et qui est empêché de venir à cause de cela, c'est *le marchand de bestiaux :* un trafic cher aux Juifs aujourd'hui encore, et dans l'exercice duquel le Sauveur les surprit dans le Temple. Ce marchand nous représente cette race de bas spéculateurs, revendeurs, courtiers et bouchers qui ne voient partout et ne rêvent que gains et bénéfices à faire ; qui spéculent même sur le royaume de Dieu, tout prêts à y renoncer, s'il ne doit leur rapporter du profit. Le *troisième a pris femme,* par conséquent ne peut pas venir : celui-là désigne cette *gens ad libidinem projectissima* dont parle Tacite (3), et qui ne songe, d'après cet historien, qu'à multiplier sa race. A peine peuvent-ils attendre le jour où ils marieront leurs enfants, devançant même, dans leur empressement, l'âge nubile.— Il serait impossible de dessiner le portrait des Israélites d'une manière plus accentuée

(1) Plutarque (Festin des sept Sages, I, 3).

(2) Saint Luc (XIV). Saint Math. (XXII).

(3) Tacite (Hist., V, 4).

que ne le fait ici le Sauveur, qui montre jusque dans les moindres détails une connaissance parfaite du cœur humain.

Le Roi, c'est le Père qui est au Ciel; son fils, c'est Jésus-Christ; les noces qui doivent se faire, c'est l'union du Christ avec son Église. Mais la loi nouvelle est organisée de manière à devenir universelle; le genre humain tout entier est donc convié au festin céleste : ce qui paraîssait une mésalliance, une dégradation aux Juifs, habitués à être conviés tout seuls. Voilà pourquoi, au lieu de se rendre à l'invitation, ils s'en prennent aux envoyés du Père, aux apôtres chargés de cette mission, ils les maltraitent et les mettent à mort. Toutefois les noces sont célébrées malgré le refus des premiers témoins et invités. Le père de famille prend sa revanche en envoyant ses messagers au loin sur la grande route des peuples, avec l'ordre de convier les mendiants et les aveugles et tous ceux qui, indécis sur la voie à suivre, se tiennent en *dehors des barrières de la loi*; il les fait entrer dans la salle du festin. En même temps il envoie ses armées avec l'ordre de massacrer ces meurtriers, et de mettre à feu et à sang leur ville — c'est-à-dire Jérusalem.

Dans la même parabole il est question d'un homme qui s'est glissé dans la salle du festin, parmi les invités, sans être revêtu de l'habit nuptial. Le roi ordonne de le jeter dans les ténèbres extérieures. Le profane qui s'entend condamner de la sorte n'est autre que Judas, l'homme de Karioth, le seul parmi les apôtres qui fût né en Judée, par conséquent le représentant proprement dit de la race

déchue des Juifs ; car les *onze* sont désignés dans les Actes (1) sous le nom *d'hommes de la Galilée*, et à la Pentecôte le peuple dit d'eux : Tous ceux-là qui nous parlent ainsi ne sont-ils pas de la Galilée ? — Les intentions de Judas Iscarioth n'étaient point honnêtes quand il se fit admettre au nombre des apôtres ; son habit n'était pas plus malpropre que sa manière d'agir. Jésus-Christ s'était fait connaître comme le messie promis par de nombreux actes d'éclat et de puissance surnaturelle ; il n'en fallut pas davantage pour décider Judas, l'égoïste raffiné et sans cœur, à s'associer à lui, dès les jours de Pâques. La position d'un disciple illustre lui semblait une perspective brillante.

L'observateur judicieux ne manquera pas de relever la remarque spirituelle faite incidemment par saint Jean, lorsqu'il raconte (2) que « Jésus s'étant trouvé à Jérusalem » pendant les fêtes de Pâques, plusieurs crurent en son » nom (3) ; mais il n'eut point confiance en eux, parce qu'il » pénétra leurs pensées. »

Plus loin (4), l'Évangéliste applique expressément cette observation à Judas : « Jésus savait dès le principe quels

(1) Actes des Apôtres (I, 11).

(2) Saint Jean (II, 23).

(3) Parmi les miniatures de Herrade de Landsberg il s'en trouve une qui représente l'expulsion des marchands du Temple ; on y voit Judas Iscarioth la bourse fixée à la ceinture et tenant une balance dans les mains.

(4) Saint Jean (VI, 65).

» étaient ceux qui ne voudraient pas croire en lui, et celui » qui le trahirait. » En effet, quand à l'occasion de *l'annonce du vrai pain du Ciel*, plusieurs disciples se retirèrent et ne voulurent plus le suivre, il dit aux apôtres : « Voulez- » vous aussi me quitter ? N'en ai-je point choisi douze? » Et pourtant l'un de vous est un démon. Il parlait de » Judas Iscarioth, le fils de Simon, qui le livra plus tard. »

XV

Jésus et la Samaritaine. — Abolition des religions nationales.

Le mosaïsme et l'islamisme sont des religions faites pour les hommes seulement. Ce fut Jésus qui fit participer les femmes à la civilisation. Depuis lors le judaïsme s'est rapproché des habitudes chrétiennes; mais pour ce qui est du mahométisme, il ne s'est jamais occupé de la femme aux points de vue de la religion et de l'éducation (1). Elle n'est pas pour l'homme une compagne de sa vie et une amie secourable qui le console dans ses

---

(1) Dans le Levant, on entend encore dire, quand on parle de la femme : *sauf votre respect* (Adschallak Mara).

peines, mais une servante et le jouet de ses caprices. Sans éducation et sans instruction, elle ne saurait exercer une influence salutaire sur l'esprit de ses enfants; la facilité du divorce la rabaisse à l'état d'une esclave sans initiative. Elle ne mange pas à la même table que son mari, et en voyage on la voit marcher à pied, pendant que lui-même monte à cheval. Elle n'a pas le même droit d'héritage que l'homme, car on lit dans le Coran (1) : « Dieu vous ordonne » que dans les partages à faire entre vos enfants vous don- » niez au garçon la part de deux filles. » Dans le livre de Syrach il est aussi parlé des femmes avec peu d'estime. Les Juifs ont une prière journalière dans laquelle il est dit : « Seigneur, je vous remercie de ce que vous n'ayiez » pas fait de moi une femme ! » Et le Talmud observe que (2) « quiconque enseigne la loi à sa fille, fait une » sottise. » Quelques docteurs musulmans défendent de donner de l'instruction aux filles, ou même de leur apprendre à écrire. Élevées de cette façon, il est impossible que la société des femmes ait sur les hommes une influence civilisatrice. Dans l'Orient, les hommes sont adonnés à la bigoterie, et assez souvent hypocrites; les femmes s'occupent très-rarement de pratiques religieuses et de prières, et ne visitent presque jamais les mosquées. Mahomet leur recommande déjà comme plus convenable de ne pas faire leurs prières dans les sanctuaires publics. De là une

(1) Coran (IV, 12).
(2) Sota (f. 20).

grande indifférence religieuse chez les femmes de l'Orient; dans l'Occident au contraire, c'est l'homme qui est plus indifférent, tandis que la femme, surtout quand elle est arrivée à un certain âge, y est plus portée vers les choses célestes.

On peut dire que la civilisation européenne prend son point de départ dans l'égalité de l'homme et de la femme, et dans le profond respect qu'on témoigne à celle-ci. C'est le Christ qui a conduit l'humanité dans cette voie nouvelle. Nous le voyons, à son passage à Béthanie, probablement à l'occasion de la fête de Pâques, il ne juge pas indigne de lui d'enseigner la religion à une femme qui s'assied humblement à ses pieds en qualité de disciple. Les deux sœurs de Lazare, Marthe avec son esprit soigneux et affairé, et Marie avec sa dévotion tendre et sa foi pieuse, représentent les deux directions de la vie chrétienne : la vie active et la vie contemplative (1). D'après M. Havet (2), Jésus est le seul personnage historique qui n'a point d'histoire; dans les autres nous ne voyons que la réalité personnelle, tandis que dans lui, c'est la personnalité idéale que nous apercevons. Cela veut dire, à notre sens, que dans le Christ domine la tendance vers l'universel, celle qui s'élève au-dessus de la personnalité humaine. Le

---

(1) Il ne faut pas confondre cette Marie avec Marie de Magdala, la pécheresse. Le Bréviaire français a donc raison à ce sujet contre le Bréviaire romain.

(2) Havet (p. 37).

Dr Strauss prétend dans son *Leben Jesu* (1) que : « la véritable difficulté scientifique consiste à soutenir que dans le Christ l'idéal est devenu historique. » « Au fond l'idéal est toujours une utopie, » répète M. Renan, à plusieurs reprises (2). Nous sommes d'une opinion toute contraire, comme le prouvent à nos adversaires tous les chapitres de ce livre, entre autres celui-ci.

Les peuples du Nord, tourmentés par leur ardeur du travail, reprochent à ceux du Midi, qui ont bien moins de besoins, leur paresse contemplative, comme si le travail manuel était le seul but de la vie. Marthe, qui par son activité nous représente les premiers, reproche sans cesse sa vie inactive à Marie, qui est le type des seconds. En attendant, le Midi est la patrie véritable de la foi, tandis que le Nord est tourmenté sans trêve par les labeurs pénibles de la science. En réalité, il faut que l'un se complète par l'autre.

Jésus, en revenant de la fête de Pâques, passa par Sichem et se reposa près du puits de Jacob, au moment où une Samaritaine vint y puiser de l'eau. La chose est toute simple, mais elle a cependant une signification très-grande, très-universelle ! C'est à Sichem que Dina, la fille de Jacob, avait succombé au péché, et, dans le fait, c'est là un événement qui semblait prophétique pour l'avenir du pays. Ezéchiel (3) compare déjà la Samarie et Jérusalem à deux

(1) Strauss, *Leben Jesu*, II (p. 710).
(2) Renan, *Vie de Jésus* (p. 125).
(3) Ezéch. (XXIII).

sœurs, qui se livrent alternativement aux étrangers et à leurs idoles : Ahala l'aînée aux Assyriens, habillés de soie, et Ahaliba aux Egyptiens, aux Babyloniens et aux Chaldiens. Voilà pourquoi elles devaient être leurs esclaves. — Les prophètes emploient souvent cette image de la prostitution pour figurer le culte des idoles ; on voit même Osée prendre chez lui une prostituée sur l'ordre du Seigneur, afin de rendre plus sensible aux yeux de ce peuple, porté à l'idolatrie, l'adultère qu'il commettait envers Jéhovah.

La Samarie, en se voyant repoussée par les Juifs, s'entendit avec les Perses. Au temps de Néhémie (1), Sanballat, le gouverneur établi sur eux par Darius Nothus, leur aida à bâtir leur temple sur le mont Garizim, et choisit pour grand prêtre son gendre Manassé, qui avait abandonné le judaïsme. Au temps d'Antiochus, la Samarie fut exposée à d'autres outrages de la part des Grecs ; car on vit alors célébrer sur le Garizim le culte de Ζεὺς ξένιος, et dans le même temps, le temple du mont Moria fut consacré à Jupiter Olympien (2). Le prêtre grec Athénios en fit la consécration. A l'époque de la domination syrienne, le culte de la colombe s'introduisit parmi les Samaritains, culte qu'on reproche encore actuellement au faible reste de ce peuple. Ils se regardaient comme originaires de Sidon, et choisissaient même les Égyptiens pour arbitres dans leurs guerres, afin de n'avoir absolument rien de

(1) Néhém. (XIII, 28). Jos. Arch. (XI. 8, 2), le confond par erreur avec le dernier gouverneur sous Darius Codoman.

(2) II. Macc. (VI, 2.)

commun avec les Juifs. Ils en agirent de même plus tard avec les Romains; ils répudièrent leur culte national. C'est pourquoi l'on voit déjà Jésus Syrach leur faire ce reproche (1) : « Il y a deux peuples que hait mon âme, ce sont » les habitants des monts Seir (les Édomites) et les Phi- » listins, et le troisième que je déteste ne peut pas même » être appelé un peuple, car c'est la race insensée de » Sichem. » Les Samaritains étaient des colons tirés de Babel, de Cutha, d'Ava, de Chamath et de Sépharvaïm (2), et chacune de ces colonies adorait ses dieux particuliers, au témoignage de Josèphe (3) : raison de plus pour que la Samarie fût infidèle au culte du vrai Dieu, finît par perdre toute signification, et ne subsistât plus aujourd'hui que comme une ruine.

L'histoire de la Samarie se reflète donc dans la vie de la Samaritaine. Le Sauveur amène la conversation sur son mari, et, comme elle nie en avoir un, il lui dit : « C'est » cinq maris que vous avez eus, mais celui avec lequel » vous vivez actuellement n'est pas votre mari. » Ce sont les cinq époques de la domination étrangère en Samarie, ou encore les cinq races mêlées venues de la Babylonie, sous lesquels la Samarie adora successivement tant de dieux différents qu'elle ne sut plus à la fin ni qui adorer, ni à qui appartenir (4). Toutefois le Seigneur ajoute : « Le temps

---

(1) Syrach (LI, 27).

(2) IIe Rois (XVII, 24).

(3) Arch. (IX, 24, 3).

(4) Le Dr Strauss (dans l'édition populaire de son *Leben Jesu*,

» viendra bientôt, où les véritables adorateurs de Dieu
» ne l'adoreront ni sur le Garizim, ni à Jérusalem, mais
» en esprit et en vérité (1). »

Les anciennes religions étaient toutes, sans exception, des religions nationales, qui subsistèrent avec les nations qui les professaient et finirent avec elles. Le christianisme seul est la religion universelle, destinée à étendre sur l'humanité entière son influence vivifiante et civilisatrice. Le mosaïsme lui-même n'était que le culte particulier de la race d'Israël, qui se rattachait primitivement au Tabernacle, et plus tard au temple élevé sur le Moria. C'est à cause de cela que les orthodoxes regardaient le temple élevé par les Juifs à Létopolis en Egypte comme une abomination (2). D'après les croyances populaires qu'on trouve

p. 218) prétend que la rencontre de Jésus avec la Samaritaine au puits de Jacob est en partie de nature poétique, et imitée des scènes semblables entre Jacob et Rachel, Éliézer et Rébecca, et en partie composée exprès pour préparer la Samarie à accueillir la prédication des apôtres. C'est ce qu'il fallait démontrer. Quel est le penseur qui ne se contentera de la simplicité de ce genre d'explication que l'on retrouve donnée chapitre par chapitre, toujours sur le même ton?.. Il n'y a dans tout ce volume de Strauss pas une seule pensée neuve.

(1) Saint Jean (IV, 21).

(2) Il y a cependant plus d'une prescription de Moïse qui semble impraticable sous le climat de la Judée. En Égypte, les prêtres pouvaient marcher pieds nus sur le pavé des temples; mais dans le Temple de Jéhovah sur le Moria, la pierre était si froide en hiver

mentionnées dans l'épître de saint Paul aux Hébreux (1), des légions d'anges descendaient du ciel sur une échelle placée au-dessus du rocher sacré de Moria, pour transmettre directement au pied du trône de Dieu les prières des fidèles (2). Les musulmans professaient la même croyance au sujet de la Kaaba. Et comme le vrai croyant parmi les Juifs d'aujourd'hui pense que sa prière n'est exaucée sûrement que dans quatre villes, savoir : à Jérusalem, à Hébron, à Tibériade et à Safed, ainsi l'on entend dire à Mahomet : « Une prière faite dans ma mosquée de » Médine est plus efficace que des milliers de prières faites » en d'autres villes saintes, à l'exception de celle qu'on » fait dans le Haram de la Mecque. » Le sanctuaire le plus célèbre, après la maison d'Abraham à la Mecque, et la mosquée du prophète à Médine, c'est Aksa, avec la coupole de pierre bâtie sur le Moria; et le quatrième, la mosquée des Ommiades à Damas. C'est en partie à l'imitation des Juifs que les musulmans prétendent qu'Allah est toujours présent à la Mecque et à Jérusalem, et qu'une seule prière ou une génuflexion faite dans l'intérieur du Haram de Jérusalem a plus de mérite que cinq cents autre part.

---

qu'il devait en résulter bien des maladies; toutefois l'on voit le même usage suivi en Grèce par les prêtres de Dodone.

(1) Ep. aux Hébr. (XII, 22).

(2) V. mon *Jerusalem* (I, 103; II, 7, 14) et Robinson, *Nouvelles recherches dans la Palestine* (243). El Aksa (*la plus extérieure*) était le nom que portait la plus ancienne synagogue des Juifs de la Mecque jusqu'au temps de Mahomet.

— Le Juif se tournait en priant vers le Temple de Jérusalem (1), le Samaritain vers le Garizim, et le musulman vers la Mecque; il fut même un temps où les Juifs avaient engagé le prophète de la Mecque à ordonner que la *Kibla*, c'est-à-dire la direction dans laquelle on fait la prière, se ferait vers Jérusalem, ce que Mahomet changea plus tard.

Depuis que la race arabe existe, sa foi religieuse la porte à tourner les yeux du côté de la maison sacrée d'Abraham. Il y a douze cents ans que l'islamisme subsiste, et que son empire s'est étendu depuis la Perse et l'Inde jusqu'aux colonnes d'Hercule, et depuis les frontières de la Nubie et du Maroc jusqu'au Balkan et au Caucase; pendant tout ce temps on n'a jamais cessé de voir les musulmans faire des pèlerinages annuels vers la ville sainte, car nul d'entre eux ne croit être sûr de son salut, s'il ne s'y est pas rendu au moins une fois dans sa vie.

C'est ce qui donne aussi à la religion de Mahomet le caractère d'une religion particulière à cette race, tout comme le commandement fait aux Juifs de se rendre trois fois par an à Jérusalem, savoir : aux fêtes de Pâques, de Pentecôte et des Tabernacles, caractérise la religion juive et lui donne un cachet national. Le Samaritain s'attache avec non moins de ténacité au Garizim, et reste convaincu qu'en raison de son origine et de la ainteté de ce lieu, il y obtient des grâces spéciales. La ville sacrée des Phrygiens ou le temple de Hiéropolis jouissait de la même

(1) Hier. in Ezech. (III, 8). In quâcunque fuissent orbis parte (Judaei), adorarent contra Templum. Daniel (VI, 10).

considération; car, ainsi que le mentionne Lucien (1), les peuples voisins, les Syriens, les Arabes et les habitants de la Mésopotamie, s'y rendaient en pèlerinage deux fois par an, en masses nombreuses, pour prendre part à la procession du transport de l'eau. Il en fut de même pour le temple d'Apollon à Délos, qui passait pour le lieu le plus saint de tout le pourtour de la Méditerranée, à tel point, que les Perses mêmes le respectèrent lors de leur invasion dans la Grèce; ils détruisirent tous les autres temples, mais ils respectèrent celui-ci à cause du feu sacré qu'on y entretenait.

Le Christ, cela s'entend, ne condamne pas la piété et le culte divin en soi, mais seulement ces religions restreintes à des contrées particulières, qui tendent à donner pour limites à la foi les montagnes et les fleuves, à la changer avec les frontières de chaque pays, et à amener ainsi le rétrécissement de la vie religieuse, quand la religion ne saurait enseigner que des vérités qui s'adressent à la généralité des hommes. Jésus, dans son premier pèlerinage à Jérusalem, notifie aux Samaritains comme aux Juifs que dans l'avenir le culte divin aura un caractère universel et ne se rattachera plus à aucun lieu privilégié (2). *Le royaume*

---

(1) Dea Syra (12, 13).

(2) Antonin le Martyr rapporte (CXXII) qu'on voyait encore de son temps (570 après J.-C.), dans l'église située sur la montagne de Sion, la pierre informe détachée du mont Sinaï, que Jésus-Christ fit mettre dans un coin. Cette pierre semble être un document à l'appui de ces paroles de saint Mathieu (XVII, 19) :

de Dieu est dans vos cœurs, s'écrie Jésus-Christ (1). Par conséquent ce n'est pas le pèlerinage à Jérusalem qui rend un homme agréable à Dieu, comme le remarque saint Jérôme, dans sa lettre à Paulin. On lit cette belle pensée dans le psaume XLIV, 14 : La beauté de la fille du roi est » intérieure. » C'est en se plaçant à un point de vue indépendant de toutes les restrictions des cultes nationaux et locaux que Jésus-Christ nous déclare (2) que : ***Partout où deux ou trois seront réunis en son nom, il sera au milieu d'eux.*** Finalement il recommande à tous les hommes vraiment justes de faire de leur corps même un temple de Dieu.

L'histoire des Samaritains se reflète assez exactement dans les sectes religieuses et les systèmes philosophiques négatifs (3). Les cinq stades de la mésalliance dont il a été

« Si vous aviez la foi, vous transporteriez des montagnes. » En réalité, Jésus a écarté la Loi du Sinaï comme celle du Moria et du Garizim. Lactance (Divin. instit., IV, 17), s'appuie de la prophétie de Michée (IV, 2) pour montrer l'opposition qu'il y a entre la loi nouvelle *qui devait sortir de Sion*, et l'ancienne loi proclamée sur le Horeb.

(1) Saint Luc (XVII, 21).

(2) Saint Math. (XVIII, 20).

(3) Les Samaritains fournissent un exemple frappant des résultats où conduit l'isolement d'une religion nationale et l'absence de toute culture intellectuelle. Le judaïsme se servit très-utilement, pour son développement scientifique, du système de ponctuation employé pour la langue hébraïque, aussitôt que cet usage s'introduisit dans les langues sémitiques, et que les langues syria-

question se retrouvent dans la carrière suivie par les hérésies qui se sont arrachées du sol historique de l'Église, et ont abandonné les fondements de la foi. Dans le premier stade de la séparation *le culte de la lettre* remplace la tradition vivante. Vient ensuite l'inspiration mystico-piétiste, qui n'est arrêtée dans ses élans que par la police de l'État, jusqu'à ce que la religion des princes fasse ensuite la loi, conformément au principe *cujus regio*. Au stade suivant, vient nécessairement le rationalisme, et enfin, en dernier lieu, le paganisme philosophique ou l'apothéose du moi.

---

que et arabe le mirent en usage. Les Juifs y travaillèrent minutieusement pendant plusieurs siècles, et repoussèrent ensuite le système de ponctuation assyrien, pour adopter le système actuel qui est le système de la Palestine. Les Samaritains repoussèrent ces utiles travaux des *Ponctuateurs* et des masorètes, et s'ôtèrent ainsi toute possibilité de perfectionner leur langue d'une manière scientifique. Le texte de leur Bible s'altéra de bonne heure par l'introduction d'araméismes, et ne parvint jamais à se perfectionner littérairement, toute leur littérature consistant dans le Pentateuque; la prononciation même se gâta de génération en génération. Ils affectionnaient la voyelle *a*; mais lorsque la langue arabe devint le lien intellectuel de toutes les nations de cette partie du monde, et favorisa ainsi la connaissance des dialectes voisins, les tentatives qui furent faites pour la construction grammaticale de leur langue et la fixation de la prononciation vinrent trop tard. Ils méconnaissent par exemple le ה *locale*, ainsi que le leur reprochent déjà les Talmudistes.

Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. (Revue de la Société orientale allemande, XVII, 718.)

XVI

Levée de l'anathème qui pesait sur le monde payen.

Fatigué de la marche faite par un grand soleil, Jésus de Nazareth se repose près du puits de Jacob, pendant que ses disciples pénètrent dans la ville pour acheter des vivres, et il prie la Samaritaine de lui donner à boire un peu d'eau. Les Orientaux racontent une scène semblable de Bouddha; celui-ci dit à la femme qui puise de l'eau : « Je ne te demande pas, ma sœur, à quelle caste ou à » quelle famille tu appartiens, je te prie seulement de me » donner de l'eau. » Ce n'est que dans le Christ que tout porte véritablement un cachet historique central, quand bien même il faudrait des siècles et des milliers d'années

pour que nous en comprenions complétement la signification profonde et universelle. La Samaritaine, toute saisie, répondit à Jésus : « Comment pouvez-vous me demander à boire ? Les Juifs n'ont pourtant rien de commun avec les Samaritains ! »

Esra avait repoussé les Cuthéens, et ne s'était pas contenté de leur interdire l'accès du temple bâti sur le Moria, mais les avait même excommuniés. Le moment est arrivé où Jésus vient les rechercher de nouveau pour les convier à adorer en commun le Dieu unique et universel. N'est-ce pas sa mission d'arracher les barrières qui séparent les nations et de ne faire d'elles toutes qu'un seul peuple ? Ce simple acte donne un coup de grâce aux religions nationales.

Les prescriptions religieuses liaient le Juif à la terre sainte, comme l'Égyptien à la terre de Misraïm et l'Indou aux rives de son fleuve sacré. Les pacifiques Égyptiens ne mettaient jamais les pieds hors de leur pays, de crainte de s'exposer à des contacts impurs. Les Samaritains ont encore aujourd'hui les mêmes appréhensions. L'Hébreu, quand il se trouvait à l'étranger, ne pouvait, en effet, ni observer ses fêtes, ni faire ses pèlerinages et ses jubilés, ni même se rappeler exactement la date des solemnités principales. La loi l'obligeait à les célébrer dans la *terre sainte* et dans la *ville sainte*, surtout la fête de Pâques, et non dans les pays impurs et profanes, dont la langue même était considérée comme impropre au culte divin. L'anathème pesait sur les pays des payens et sur leurs habitants, à commencer par les Cuthéens.

Il n'était pas permis d'avoir quelque chose de commun avec eux, de passer leurs frontières; ils étaient damnés et éternellement incapables d'être sauvés. L'esprit inquiet et mercantile des Juifs devait se plier difficilement à cette règle pieuse, et apparemment ils étaient aussi souvent en lutte avec elle qu'avec cette autre défense qui leur interdit de s'occuper d'affaires d'argent les jours de sabbat. Le Talmud contient les passages suivants qui témoignent de son zèle à ce sujet: « Les pays payens ne sont-ils pas aussi » impurs que les tombeaux? (1) » Plus loin, il est question de la poussière qui peut se trouver sur les légumes importés de ces pays. On lit également dans le traité Hier. Schabbat (2) : « La poussière qui vient des pays payens » dans la Palestine ne perd pas pour cela son impureté.» Les célèbres commentateurs de la loi, Maimonide et Bartenora, confirment cette manière de voir. Mais comme quantité de Syriens et de Phéniciens habitaient la Galilée des payens (3), et que les communications entre ces pays voisins étaient fréquentes, il fallut bien faire une exception; c'est pourquoi il est dit dans B. Gittin (4) qu'on pouvait aller en Syrie sans se souiller. Maimonide n'admet pas toutefois cette exception, mais prétend (5) que « la » poussière de la Syrie est aussi impure que celle des

(1) Sanhedr. fol. 5, 2.

(2) Hier. Schabbat, f. 8. 4.

(3) Bell. III, 3, 5.

(4) B. Gittin, f. 8, 1, 2.

(5) In Oholoth, c. 18, 7.

» autres pays non israélites. » Il cite à cette occasion la curieuse division géographique qui suit (1) : « Le globe » entier se divise en trois parties d'après les rabbins : le » pays d'Israël, la Syrie et les autres pays. »

C'est en opposition avec cette manière de voir que Jésus déclare, lorsqu'il envoie ses apôtres prêcher l'Évangile : « Si on ne vous admet pas dans une ville, secouez la » poussière de vos pieds en témoignage contre elle. Vrai» ment au jour du jugement, le pays de Sodome et de Go» morrhe seront mieux traités qu'une ville pareille (2). » *Le Christ efface ici toute distinction entre les pays purs et impurs*, tout comme il renverse les barrières qui séparaient les Juifs des Payens, les Hellènes des Barbares, les

(1) Hilc. Trumoth, c. 1, 6.

(2) Saint Math. (X, 5, 14). Comp. mon *Leben Christi*, IIe édit., t. II, p. 273; III, p. 166, et t. IV, p. 330. Si toute l'histoire évangélique ne démontrait pas assez les tendances opposées du judaïsme et du christianisme, les Rabbins se chargeraient de nous les faire voir. Ils ne se contentent pas de traiter Jésus d'apostat et de prétendre qu'il voulait abolir le culte mosaïque; ils lui reprochent même d'avoir introduit le culte de *Markoli*, dont on voit un représentant à Rome dans cet *Armillus* qu'on dit avoir été engendré par une Vierge de pierre, avec laquelle les payens faisaient des abominations, et qui doit combattre Israël comme antéchrist. C'est le θεὸς ἐκ πέτρας, qu'on adorait dans les mystères de Mithras. Plus tard naquit de cette croyance la légende de la papesse Jeanne qui devait donner le jour, dans une rue de la Babylone moderne, à cet homme maudit.

Aryens des Mletschas. Il rattache l'impureté à la conduite morale, et déclare expressément la poussière du pays d'Israël aussi salissante que celle des pays payens, ce qui veut dire que les habitants de la Palestine sont aussi susceptibles de se laisser aller aux aveuglements de l'erreur que les payens. D'après le Zendavesta ou la parole de vie d'Ahuramazda, que Zaëretoschtro révéla aux Iraniens, Abriman avait souillé le monde qui avait été créé pur primitivement, et cette tâche subsistait depuis lors dans la matière, jusqu'au jour du Jugement, où la Terre, cette vieille pécheresse, devait être purifiée par le feu. Le Christ fait allusion ici à cette croyance, mais il déclare que la souillure morale seule rend impur, et que la création est pure en elle-même et dans tous ses produits.

Le pays de Samarie devait fournir à Notre-Seigneur l'occasion de faire cette déclaration, car il formait une enclave entre la Judée et la Galilée, qu'on ne pouvait éviter qu'en faisant un détour par Césarée, ou dans la direction de Scythopolis, et en passant en deçà du Jourdain. C'est pourquoi on lit ce précepte dans H. Avoda sara (1) : « Le pays » des Cuthéens est pur d'autant qu'on n'a pas besoin de » se faire un cas de conscience de manger des produits » de son sol ou des fruits de ses arbres, par conséquent » un Israélite peut le traverser, y manger et y passer la » nuit. » D'après B. Gittin (2) on pouvait accepter d'un Cuthéen un œuf ou des aliments préparés, pourvu qu'on

---

(1) H. Avoda Sara (f. 44, 4).
(2) B. Gittin (f. 10, 1).

n'y eût pas mis du vin ou du vinaigre. Selon *Démai* (1), le Juif pouvait faire moudre son blé chez un meunier samaritain et on pouvait boire également du vin de ce pays. Il y a cependant d'autres rabbins qui trouvent de graves inconvénients à cette tolérance; c'est ainsi que le R. Eliéser déclare (2) que celui qui mange le pain « d'un Cuthéen » est aussi coupable que s'il mangeait du porc » et mérite d'être corrigé à coups de bâton, suivant l'opinion des deux commentateurs précités. Lorsque les coups du sort tombèrent de plus en plus sur le soi-disant peuple de Dieu, on vit, au temps de Dioclétien, un R. Jochanan (3) manger de la viande préparée par des Samaritains, mais le Sanhédrin de Tibériade resta incorrigible, et c'est peut-être la dernière décision qu'il ait rendue, celle qu'on lit dans H. Avoda sara (4), d'après laquelle les Samaritains étaient déclarés payens irrévocablement et sous tous les rapports.

(1) Demai (c. 3, 4).
(2) Scheviit (c. 8, 10).
(3) Cholin (5, 2).
(4) H. Avoda sara (5, 4).

XVII

L'intendant des domaines de la famille impériale et le Centurion de Capharnaum, ou la vocation des gentils.

Si nous possédions une histoire évangélique mieux coordonnée, elle aurait exercé depuis des siècles une influence bien plus puissante sur les esprits! Au lieu de cela nous sommes obligés de chercher péniblement les fragments d'une mosaïque mise en morceaux, afin de nous efforcer de rétablir fidèlement l'image divine. Durant ce voyage (1), Jésus n'est occupé que d'une seule pensée : « Ils viendront » de l'Orient et de l'Occident, pour se réunir ensemble à » la table divine. »

(1) Saint Luc (XIII, 22, 29).

Et ici il n'a pas seulement en vue les Israélites de la Diaspore, qui, d'après la manière de voir des Juifs, devaient se rassembler de nouveau en corps de nation et être ramenés à leur ville Sainte, mais il a en vue également la réunion des payens, dans le sens de la prière de Salomon lors de la dédicace du Temple (1) : « Seigneur » Dieu, faites que tous les peuples connaissent ton nom, » afin qu'ils te craignent, comme ton peuple d'Israël te » craint. » Isaïe est encore plus profond quand il s'écrie (2) : « Que l'étranger qui vient adorer le vrai Dieu ne dise » pas : le Seigneur veut me séparer de son peuple, car » je veux au contraire les amener à la montagne sainte » eux et leurs enfants et les combler de joie dans mon » Temple, car il est un lieu de prière pour tous les peu» ples. » Isaïe montre dans l'ancienne alliance la même énergie que saint Paul dans la nouvelle, pour se séparer des idées étroites des Juifs; il mérite avec raison le nom d'Évangéliste, dont les disciples de saint Paul ont fait usage les premiers.

Le peuple juif, avec ses idées rétrécies, voyait dans les traductions de la Bible une profanation de la parole de Dieu et celle des Septante fut traitée par lui d'abomination. « Les prosélytes sont aussi désagréables aux Israéli» tes que la gale, » déclare le Talmud (3), parce qu'ils ont relâché le lien étroit de la nationalité du peuple issu

---

(1) I Rois (VIII, 43).
(2) Isaïe (LVI, 3, 7).
(3) Jevamoth (f. 47, 2).

d'Abraham. Et cependant c'étaient eux qui représentaient à ses yeux les espérances de l'avenir et le présage du règne du Messie. *Le Christ renversa les barrières anciennes*, en ne voulant plus que le culte divin fût célébré dans la seule langue nationale. — On ne peut pas supposer qu'il se soit servi dans ses relations avec les Grecs et les Romains d'une autre langue que de la langue grecque, quoique M. Renan lui fasse l'honneur de prétendre qu'il ne parlait que le dialecte des paysans.

Après avoir ainsi fait connaître à ses disciples le culte qui sera le plus agréable à Dieu dans l'avenir et qui doit se répandre parmi toutes les nations de l'univers, et leur avoir dit : « Levez vos yeux et contemplez ces champs, » car la récolte est prête à mûrir ! » (1), Jésus quitte le pays des Cuthéens schismatiques, et retourne dans la Galilée au grand contentement de ses compatriotes.

Il était attendu à Cana par un employé de l'empereur, dont le fils était malade à la mort. La parole du Seigneur exerce son pouvoir même à distance avec une puissance magique, le malade guérit de sa fièvre, et le père, plein de reconnaissance, reçoit la foi avec toute sa maison. Quel est cet employé impérial, ce Βασιλικός (2). Le roi Hérode était mort depuis trente ans, il ne saurait donc être question d'un employé de sa cour. Le mot βασιλεύς désigne

(1) Saint Jean (IV, 35).

(2) La Vulgate traduit le βασιλισκος de saint Jean par *regulus*. Il est possible que ce fut un surnom populaire.

l'empereur seul, l'*imperator* (1) ; les écrivains byzantins se servaient précisément du mot βασιλικοί pour désigner les membres des familles régnantes, les Comnènes, les Paléologues, etc. On avait vu précédemment le consulaire Quirinius venir en Syrie en qualité de légat de l'empereur. Il est certain aussi que Tibère faisait surveiller avec soin les alliés de Rome, et ces princes dont les possessions formant des dépendances de l'empire étaient sur le point d'y être annexées complétement. Toutefois l'histoire nous fournit ici des renseignements plus précis. Peu de temps avant la mort d'Auguste (767 u. c.) l'impératrice Livie, mère de Tibère, hérita par testament de Salomé, sœur du roi Hérode, la ville de Jamnia et ses environs, ainsi que celles de Phasaélis et d'Archelais, dans la vallée du Jourdain (2). C'était une *Basilicate palestinienne*, avec un chef-lieu portant le nom de Basileia ou Bâle ; car Archelais, où se trouvait alors un bois de palmiers célèbre, porte encore aujourd'hui le nom de Basaliye. Pline (3) vante les

(1) Xénophon et les autres historiens se servent du mot βασιλεύς pour désigner le Schahinschah de Perse, et ce titre fut ensuite transféré aux empereurs romains, comme on le voit dans Pausanias, dans Hérodien (I, 3) et dans Josèphe (Bell., V, 13, 16). Ce dernier emploie du reste aussi le mot Βασιλικοί (Arch. XV, 8, 4) pour désigner les employés du roi Hérode, ainsi que (Bell., VII, 5, 2) les seigneurs que le roi des Parthes envoya en ambassade à Titus pour le féliciter de la prise de Jérusalem.

(2) Arch. (XVIII, 2, 2).

(3) Hist. nat. (XXI, 11, 12) rubens lilium. Cf. Cant. des cant.

lis et les narcisses de cette vallée riante, et l'on voit même un rameau de palmier et une fleur de narcisse triple sur les monnaies de cette impératrice, qui mourut l'année même de la mort de Notre Seigneur en 782 u. c. Cette possession était régie par un intendant impérial, même lorsqu'elle fut réunie plus tard aux propriétés particulières de la famille des Césars. Josèphe raconte dans ses Antiquités (1), comment Herennius Capito ἐπίτροπος de Jamnia, fut chargé d'une exécution militaire contre le roi Agrippa Ier, parce que ce prince était redevable au fisc d'une somme de 300,000 sicles, et comment Agrippa contracta là-dessus un emprunt à Alexandrie chez l'alabarque Alexandre, frère de Philon, afin de pouvoir se rendre à Rome. L'intendant impérial fit suivre le fuyard par une plainte adressée à l'empereur Tibère contre sa négligence à payer; toutefois Antonia, la mère du futur empereur Claude, qui avait été élevé avec Agrippa, acquitta cette somme, en considération de Bérénice sa mère. Tibère mourut peu de temps après. On voit figurer dans une inscription du temps de Caracalla un Tit. Ant. Alphenus Arignotus comme ἐπίτροπος Σεβαστοῦ ἀρχῆς Λιουιανῆς, c'est-à-dire comme intendant impérial de la principauté livienne.

L'histoire du centurion de Capharnaum qui vient ensuite nous montre dans ce payen un homme assez riche pour faire bâtir de ses propres fonds une nouvelle syna-

---

II, 1, Werlhof; *Bibl. Numismatik*, I, 68, et mon *Leben Christi*, IIe édit., t. III, p. 176.

(1) Arch. (XVIII, 6, 3, 4).

gogue dans cette ville. Le doute à l'égard de la religion des ancêtres, et la préférence qu'on donnait aux cultes asiatiques, étaient à cette époque très-communs dans tout l'empire romain. « Il aime notre religion, » dirent les anciens du peuple juif (1). Cette manière de s'exprimer, « *notre peuple,* » « *de notre nation,* » pour se distinguer des *Goï* est assez connue. Ce centurion est un militaire chargé d'un commandement, et qui montre ici une sollicitude touchante pour les souffrances d'un de ses soldats, atteint d'une maladie très-fréquente dans ce pays chaud (παραλυσις). L'Évangile parle à plusieurs reprises de l'état militaire avec honneur, comme ici par exemple, ou lorsqu'il parle de Longinus qui commandait les troupes chargées de veiller au crucifiement, ou encore à l'occasion du centurion Cornelius, qui fraya le chemin de Rome à saint Pierre, et le présenta dans le *Vicus Corneliorum* au chef de sa famille, au sénateur *Cornelius Pudens,* le même qui est cité par saint Paul comme son protecteur (2). L'état militaire a fourni souvent à l'Église des évêques distingués, et même de grands fondateurs d'ordres, et dans un temps de dissolution sociale comme celui d'alors et comme celui d'aujourd'hui, il est assez important pour la société qu'il y ait encore un état où l'on observe une discipline sévère.

---

(1) Saint Luc (VII, 5).

(2) II Tim. (IV, 21). Il faut rappeler à ce sujet que la plus ancienne église de Rome c'est la basilique *Pudentiana* ; j'en parlerai dans mon *Histoire des Apôtres* où j'aurai à combattre encore M. Renan.

Jésus déclare à l'occasion de ce payen : « Je vous dis en » vérité que je n'ai point trouvé une si grande foi dans » Israël. Aussi je vous assure que plusieurs viendront » d'Orient et d'Occident, et auront place avec Abraham, » Isaac et Jacob dans le Royaume du Ciel; et que les » enfants du Royaume seront jetés dehors dans les ténè- » bres; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements » de dents (1). » Désormais, les paroles de ce payen : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous pénétriez sous » mon toit! » seront répétées par le chrétien véritable, par le catholique romain, dans l'instant où sa foi donnera la preuve la plus forte, dans la réception du sacrement de l'Eucharistie.

Comment le centurion pouvait-il croire en effet que le divin maître entrerait dans sa maison? N'était-il pas un de ces *Goï* dont les Juifs fuyaient les demeures comme celles des lépreux. « Que la demeure d'un étran- » ger soit considérée par toi comme l'étable du bétail, » écrit encore le Talmud (2). Mais Jésus ne se laissa pas arrêter par les préjugés des Juifs et pénétra dans la maison. Saint Jean fait encore allusion à cette aversion des Juifs, lorsqu'il dit en parlant de Notre Seigneur vers la fin de sa vie (3) : « Ils conduisirent Jésus dans le prétoire, (4) mais » n'entrèrent point dans l'intérieur, pour ne pas faire un

(1) Saint Math. (VIII, 10).

(2) B. Érubin (f. 62, 2).

(3) Saint Jean (VIII, 28).

(4) Le prétoire n'était autre que l'ancien château d'Hérode.

» acte impur, qui les empêchât de manger l'agneau pas-» cal ce jour-là. » La poussière même d'une maison payenne tout comme celle venant des pays payens, rendait les Juifs impurs et incapables de participer à leur cène pascale. Jésus au contraire entra dans l'intérieur avec Pilate pour subir l'interrogatoire. Les usages étrangers ne le choquaient point, pas plus que ces images sculptées des fontaines publiques qui excitaient tant l'aversion des Juifs (1). Il s'était contenté de dire au gouverneur romain : « Vous n'auriez pas sur moi ce pouvoir, si vous n'en aviez » reçu la permission d'en haut ! » Jésus ne faisait aucune distinction entre les Hellènes et les Hébreux; il n'avait pris de ceux-ci que la circoncision.

L'historien Josèphe a soin d'en faire la remarque (2) : Jésus attirait à lui les Juifs comme les payens.

Le judaïsme s'éloigne, le monde payen se rapproche de Jésus qu'on voit déjà, lors de son retour de la première fête de Pâques, avoir avec eux des rapports familiers. Afin de mieux reprocher aux Juifs leur manque de foi, Jésus leur cite les exemples des Ninivites, de la reine de Saba, du Syrien Naëman, et de la veuve de Sarepta; il élève même les villes de Tyr et de Sidon au-dessus des villes israélites.

---

(1) Bell. (V, 4, 4). Comp. mon *Leben Christi* (IIe édit., t. VI, p. 193).

(2) Arch. (XVIII, 3, 3).

XVIII

Abolition des castes, et des anciennes prescriptions alimentaires.

Jésus avait à peine commencé sa mission que les Pharisiens de Jérusalem accoururent pour entendre ce qu'il disait (1). Ils se scandalisèrent de ce qu'il remettait les péchés, et lorsque Lévy donna un grand repas en l'honneur de Jésus, ils murmurèrent et dirent à ses disciples : « Comment vous et votre maître pouvez-vous manger et » boire avec des publicains et des pécheurs? »

La séparation qui existait entre les Juifs et les autres peuples, depuis le temps d'Abraham, quant aux usages

(1) Saint Luc (V, 17, 21, 30).

relatifs au manger, au coucher, et même à la manière d'ensevelir, devait finir avec l'institution de l'Église universelle. C'est à cause de cela que Jésus se mit à table avec les payens et les publicains, qui étaient regardés comme de vrais payens, sans avoir égard au blâme des Pharisiens et des Scribes, qui se montraient des observateurs minutieux de la loi. Jésus leur répondit : « Je ne suis » pas venu pour sauver les justes, mais les pécheurs (1). » *Reschain,* pécheur, était un euphémisme employé très-anciennement par les Juifs au lieu de Goi. Saint Luc dit (2) « des publicains et d'autres, » mais אחרים signifie la même chose (3).

Un coup d'œil jeté sur les anciens livres de la Bible nous montrera combien il y avait de préjugés à vaincre à ce sujet. On raconte de Joseph d'Égypte dans la Genèse (4) que « lui et ses frères étaient placés seuls à une table sé» parée; il en était de même des Égyptiens, car il n'est » pas permis aux Égyptiens de manger avec les Hébreux ; » un repas de ce genre serait regardé par eux comme » impur. » Le père de l'histoire, Hérodote, nous fournit à

---

(1) Saint Marc (II, 15).

(2) Saint Luc (V, 29).

(3) Dans B. Sanhedrin (f. 52, 2) on trouve cette expression : « *les femmes des autres,* » que la glose explique par « *Les femmes des Cuthéens.* » Et pour le passage du Deuter. (XXIV, 14) « *un de tes frères,* » le commentateur dit : « ceci exclut les autres, c'est-à-dire les payens.

(4) Gen. (XLIII, 32).

ce sujet le commentaire suivant (1) : « Jamais un Égyptien » n'embrassera sur la bouche un Hellène, que ce soit un » homme ou une femme, jamais il ne se servira de son » couteau, de sa broche ou de sa marmite, il ne mangera » même pas d'un bœuf qui aura été abattu à l'aide du » couteau d'un Hellène. »

Les mêmes lois alimentaires sont encore aujourd'hui en vigueur chez les Indous. Si, pendant qu'ils prennent leur repas, l'ombre d'un passant, d'un Européen surtout, vient à tomber sur le vase qui le contient, ils le repoussent loin d'eux. Le brahmane se croit déjà souillé s'il vient seulement à sentir l'haleine d'un homme qui n'est pas de sa caste. On voit Judith emporter son manger avec elle pour ne pas être obligée à manger avec les payens, et le vieux Tobie, sur son lit de mort, recommande encore à son fils « de ne pas manger ni boire avec les pécheurs (2). » Ici revient le même reproche dont il a déjà été question ; saint Paul en fait mention quand il dit : « Nous sommes des Juifs de naissance et non des pécheurs, des payens (3). »

Les Métualis, qui habitent au pied du Liban et le long de la côte de la Syrie, et qu'on range parmi les Schiites,

(1) Hérodote (II, 35, 41).

(2) Tobie (IV, 18).

(3) Gal. (II, 15). Cf. saint Marc, IX, 13. Saint Augustin soutient que (contra Julian IV, 3) : Omne, quod non est ex fide, peccatum est, par conséquent qu'un pécheur qui a la foi est plus agréable à Dieu qu'un payen vertueux. C'est le contraire qui est vrai.

s'isolent, comme les Juifs, de ceux qui ne sont pas de leur religion, et ne mangent ni ne boivent avec les étrangers. Ils ne se servent pas non plus d'un vase dans lequel a mangé ou bu un musulman ou un chrétien, avant de l'avoir nettoyé minutieusement, et si un chrétien a bu à un pot de terre leur appartenant, ils le brisent en morceaux ; ils se regardent même comme souillés, si un étranger a seulement touché à leurs habits (1). On voit également parmi les musulmans ordinaires des croyants fervents qui ne mangeront jamais d'un mouton dont on n'aura pas fendu la gorge dans la direction de la Mecque, en récitant la prière *bismillahi*.

Le Christ ne cesse de le proclamer : « Dans le royaume » de son Père tous mangeront ensemble sans distinction. » Il abolit ainsi également la distinction établie par le Lévitique entre les aliments purs et impurs, et autorise par son exemple l'usage de la viande, quand bien même elle aurait été abattue par un payen, par conséquent, non selon la manière égyptienne (2), d'après laquelle on donnait à

(1) Robinson (*La Palestine*, III, 644) remarqua lors de son séjour à Bind Dschebeil que son hôte ne se mit pas à table avec lui, et que tous les visiteurs eurent soin de ne pas toucher au café des Francs.

(2) שחת signifie *sacrifier*. Hérod. (II, 39) V. mon *Heidenthum* (II, p. 376). Il faut reconnaître certainement des motifs sensés et hygiéniques dans beaucoup de ces prescriptions alimentaires. Les Orphistes et les Pythagoriciens ne mangeaient pas d'œufs, parce qu'ils y voyaient des images de l'œuf du monde,

chaque abatis de bête le caractère d'un sacrifice, en lui coupant la tête. Une manière très-ancienne de jurer chez les musulmans, c'est, qu'en cas de violation de son serment, on souhaite d'être aussi méprisé qu'un Sarrazin qui se nourrit de chair de porc.

Jésus, au contraire, lorsqu'il envoya ses apôtres en mission pour la première fois, leur recommanda fortement de « manger ce qu'on leur offrirait (1). » Ce qui veut dire, comme le déclare saint Paul (2), « qu'ils devaient manger » de toutes les viandes qui se vendent dans les boucheries, » sans crainte de léser leur conscience; car la terre ap- » partient au Seigneur avec tout ce qui s'y trouve. Et si » quelqu'un parmi les infidèles vous invite à table, man- » gez de tout sans distinction scrupuleuse. » Le Juif ne mangeait les jours de sabbat que des aliments froids, parce qu'il est défendu d'allumer du feu aux jours de repos, étant

---

d'où était sorti l'univers tout entier. Les derniers avaient horreur des fèves, qui étaient aussi défendues dans les mystères d'Eleusis, comme un aliment très-matériel, de nature plutonique. On attribuait aux poireaux des propriétés stimulantes; c'est pourquoi les prêtres égyptiens évitaient d'en manger (Juvénal, XV, 9); d'après les lois de Mana (V, 19) un brahmane ne pouvait en manger sans être menacé d'être chassé de sa caste. Dans les Nombres (XI, 5), le poireau est regardé comme l'opposé du pain céleste. Les Perses méprisaient les pigeons comme des animaux voluptueux.

(1) Saint Luc (X, 7).

(2) I Corinth. (X, 25).

un travail servile (1). Jésus ne se contente pas d'abolir cette loi, il prescrit aussi d'éviter le martyre pour des raisons de ce genre. Lactance nous raconte avec la plus grande simplicité (2) : « Que les Juifs avaient été portés » surtout à haïr Jésus-Christ et à le condamner à mort, » parce qu'il avait aboli la défense de manger du porc, » ainsi que la circoncision et la célébration du sabbat. » Jésus dit : « Ce qui entre dans l'homme du dehors ne » peut le souiller, parce que cela ne pénètre pas dans son » cœur, mais dans son estomac (3). » Ce qui ne concerne

(1) Ex. (XXXV, 3). Bereschith rabba 11, 2. Rabbenu fecit convivium Antonino die Sabbati, apposuit pulmenta frigida, die profesto fervida. D'après les Rabbins, mettre le feu à une mèche, c'est-à-dire allumer une lampe, est un travail, mais la combustion du bois et de la mèche n'en est point. Les Kéraïtes regardent comme du travail la combustion d'une lampe qui a été allumée un vendredi. (Heidenheim, *Deutsche Vierteljahrschrift*, I, 110). (*Revue trimestrielle allemande*).

(2) Divin. instit. (IV, 17).

(3) Saint Marc. (VII, 18). Les orthodoxes russes, les Starowerzes, regardent comme un péché de fumer du tabac, à cause de cette parole du Christ : « Ce qui sort de la bouche est un péché. » Une bonne partie des idées pharisaïques a passé dans l'islamisme. C'est ainsi que l'imam Achmed ibn Hambal, le fondateur de l'une des quatre confessions mahométanes, les Hambélites, ne voulait pas manger de melon d'eau, parce qu'il lui était impossible de savoir si le prophète, en en mangeant, l'avait mangé avec la peau, ou non, et s'il l'avait mangé en le brisant, en le coupant, ou en y mordant. Il défendit à une femme

pas certains jeûnes et abstinences dont l'institution se rattache à la défense faite dans le Paradis terrestre, et la désobéissance à l'égard de ces dernières prescriptions n'est pas ce qui entre par la bouche. Notre Seigneur a plutôt en vue ici ces usages singuliers des Juifs avec leur cuisine particulière et leurs pots fermés minutieusement, parce que le maintien de ces usages, ainsi que la distinction des animaux purs et impurs rendait impossible toute communcation intime entre les Juifs et les payens. Ces derniers étaient regardés eux-mêmes comme impurs; les Juifs ne voyaient-ils pas dans les animaux impurs les images des incirconcis?

La lettre d'Aristée, citée par Josèphe, le dit très-nettement et d'une façon très-expressive. C'est à l'aide de murs et de remparts de fer que le législateur juif a séparé les adorateurs du vrai Dieu du culte trompeur des payens. Mais le Christ a renversé ces barrières. Le mosaïsme, pour nous servir d'une expression empruntée à l'épître de saint Paul aux Hébreux, avait mis aux hommes un bandeau sur les yeux; c'est pourquoi il fallut qu'une vision spéciale vînt instruire là-dessus saint Pierre dans la maison de Simon le corroyeur, qui était elle-même regardée comme impure et située à cause de cela en dehors de Joppé. « C'était vers la sixième heure du jour; Pierre

de filer à l'aide de la lumière de la voie publique, parce que le prophète n'avait pas décidé si l'on pouvait utiliser la lumière d'une lanterne d'un passant, sans lui en avoir demandé la permission (Kremer, *l'Aegypten*, I, 72).

» ayant faim, demanda à manger. Pendant qu'on lui en
» apprêtait, il fut ravi en extase. Il vit le Ciel ouvert, et
» comme une grande nappe, qui, étant liée par les quatre
» coins, descendait du Ciel en terre. Il y avait dedans
» toutes sortes de bêtes à quatre pieds, de reptiles de la
» terre et d'oiseaux du Ciel. En même temps il entendit
» une voix qui lui dit : Pierre, levez-vous, tuez de ces
» animaux et en mangez. Mais Pierre répondit : Dispen-
» sez-moi de le faire, Seigneur, car je n'ai jamais rien
» mangé d'impur ni de souillé. La voix lui parlant une
» seconde fois, lui dit : N'appelez pas impur ce que Dieu
» a purifié. »

Débarrassé ainsi de ses préjugés, saint Pierre dit au centurion Corneille (1) : « Vous savez qu'il n'est point
» permis à un Juif d'avoir quelque liaison avec un étran-
» ger, ou de lui rendre visite. Mais Dieu m'a fait con-
» naître que je ne devais regarder aucun homme comme
» souillé ou impur. »

Cette égalité des croyants et des infidèles, des Juifs et des payens dans le royaume de Dieu, dont les mystères furent ainsi révélés à tous, Jésus l'avait déjà enseignée à ses apôtres. Mais ils tenaient si fortement aux observances judaïques que saint Pierre notamment et saint Jacques, fils d'Alphée, ne pouvaient consentir que difficilement à les abandonner, et qu'ils allaient jusqu'à repousser les payens; ce qui enflamma le zèle de saint Paul,

---

(1) Act. des Ap. (X, 10, 28).

l'apôtre des gentils, et le porta à leur en faire d'énergiques réprimandes.

Lui-même le raconte dans son épître aux Galates (1) : « Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, » parce qu'il méritait d'être repris. Car, avant que quel» ques-uns de nos frères fussent venus de la part de » Jacques, il mangeait avec les gentils; mais quand ils » furent venus, il se retira et se sépara d'avec les gentils, » craignant ceux qui étaient circoncis. Les autres Juifs » usèrent comme lui de cette dissimulation, et Barnabé » même s'y laissa aussi aller. Mais quand je vis qu'ils ne » marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis » à Céphas devant tous : Si vous êtes Juif et qu'il vous » soit permis de vivre comme les gentils, comment con» traignez-vous les gentils à vivre comme les Juifs. »

Les Juifs forment une caste particulière, mais rien n'est plus contraire à l'esprit véritable du christianisme que l'esprit de caste. C'est aussi à cause de cela que l'Inde et la Chine ont opposé tant de résistance aux missionnaires chrétiens. L'Indou rattache la différence des conditions à celle des origines et les justifie par elle : pour lui, caste signifie couleur. On voit dans la mythologie indoue les brahmanes sortir de la tête de Brahma, les guerriers de sa poitrine, les artistes et les artisans de ses reins, et les laboureurs, comme la classe inférieure, sortir de ses pieds. Le noble indou, auquel le missionnaire donne à lire la

(1) Ep. aux Galat. (II, 11).

Bible, ne peut pas se persuader que le Christ, s'il a été un fils de roi, ait pu vivre dans l'intimité de pauvres pêcheurs, gens appartenant à la race la plus infime. Il secoue la tête quand il lit que Jésus n'a pas été élevé parmi les Radschas, mais au contraire dans la boutique d'un charpentier, appartenant à l'une des dernières classes de la société. Il ne lui entrera jamais dans la tête qu'Abraham ait pu immoler un veau gras en l'honneur de ses trois hôtes, ou que le père de l'enfant prodigue en ait fait de même quand il eut retrouvé son fils, car cela lui paraît un sacrilége, cet animal étant sacré pour lui.

Toutefois, ne voit-on pas encore de nos jours de ces distinctions de races parmi les chrétiens, sur les deux rives de l'océan Atlantique? L'esprit pharisaïque n'a-t-il pas envahi grandement l'Église russe? N'a-t-on pas vu conserver jusqu'au temps de Pierre le Grand l'usage de balayer dans les églises les endroits où un uniate ou un latin avait posé les pieds, et le czar même se laver la main avec laquelle il avait serré celle d'un ambassadeur d'un prince de l'Occident? Et que n'a-t-on pas à dire de la manière dont les Yankees traitent les nègres?

Pour le Juif, le mot nation est synonyme de celui de religion, et il faut descendre d'Abraham pour avoir la foi. Le christianisme suit une direction tout autre; il cherche à réunir dans une Église universelle tous les peuples et tous les pays. On peut être chrétien sans abandonner sa nationalité; il en est tout autrement pour celui qui veut suivre la loi mosaïque. Le Juif repousse l'union avec les autres peuples, Isaac et Jacob vont chercher leurs femmes jus-

qu'en Mésopotamie, et Esra excommunie ceux qui se refusent à répudier les femmes étrangères, malgré l'exemple contraire de Moïse, qui n'y avait pas attaché une si grande importance et s'était marié avec une Éthiopienne, il est vrai au grand mécontentement de ses sœurs, ainsi que nous en avons le témoignage écrit. Tacite lui-même remarque « qu'ils tiennent très-fortement ensemble et aiment à se » faire *des libéralités*, mais qu'ils nourrissent une aver- » sion profonde contre tous les autres peuples. Ils ne » mangent et ne boivent jamais avec les étrangers, et » quoiqu'ils soient tous très-portés au libertinage, ils » évitent d'avoir des rapports avec les femmes d'autres » nations (1). » Il s'élevait entre eux et les autres peuples une barrière insurmontable durant la vie et après la mort, pour la table, le lit et le tombeau. Le Christ rejette cet esprit d'isolement opiniâtre, et l'Église ne se préoccupe ni de la différence des castes, ni de celles des nations : tous les hommes doivent être égaux devant Dieu. Le Juif n'a pas de communauté de biens avec les autres peuples : tout ce qu'il peut gagner d'argent et de biens ne doit jamais aller par héritage en d'autres mains qu'en celles d'un Juif.

L'Église sanctionne les unions entre les hommes de toutes les nations, et dans le monde entier, à l'exception des peuples divisés en castes, il règne un certain communisme au point de vue de la propriété. Jusque dans le tombeau le Juif repousse la communauté avec les chrétiens, tout comme

---

(1) Hist. (V, 5).

il l'a repoussée avec les Edomites. Le patriarche Jacob manifesta le désir d'être enterré dans la grotte de Machpela, près d'Hébron, à côté de ses pères, et les ossements de Joseph furent mis dans l'arche pour être apportés dans la terre de Chanaan, afin d'être ensevelis dans la terre achetée pour cela par son père Jacob, près de Sichem. Partout leurs cimetières sont isolés, et ils sont étrangers partout. A Jérusalem, où les Goïm n'étaient pas chez eux, il fallut établir un cimetière particulier pour eux à Hakeldama. L'Hébreu a toujours repoussé le principe de la fraternité humaine, le chrétien seul est véritablement cosmopolite.

XIX

Paraboles du Pharisien et du Publicain, de l'Enfant prodigue, des Travailleurs dans la vigne du Seigneur, et des dix Vierges.

Nous lisons dans Platon (1) que « les Pythagoriciens avaient l'habitude, avant d'enseigner la science méthodiquement à leurs disciples, de leur parler par images et en paraboles, puis de leur expliquer le sens caché dans ces figures, et seulement, quand leur intelligence était ainsi débrouillée et préparée à recevoir la semence de la vérité, ils la leur exposaient dans un ordre méthodique.

Les paroles aussi bien que les actes de Jésus-Christ servent de fondement à la règle de vie de l'avenir.

---

(1) Tim. (I, 10.)

L'Évangile ne contient rien de plus décisif sous ce rapport que les paraboles du Pharisien et du Publicain, de l'Enfant prodigue, et de la vocation des Travailleurs dans la vigne du Seigneur. La prière du pharisien caractérise si bien le bigot juif du temps, que nous pourrions l'appliquer encore maintenant au musulman actuel, ce proche parent des anciens juifs par le sang et par les idées. C'est ainsi que le *Sunnite* ne regarde le *Schiite* qu'avec dédain, il ne voit en lui qu'un fils issu du mariage de la main gauche; bien plus, l'Arabe vient-il à rencontrer un Persan dans la Kaaba, il est rare qu'il ne lui lance quelque injure qu'il sait glisser adroitement dans sa prière à Allah.

Burton (1) en fit l'expérience avec son guide, qui, rencontrant un Khorazanais dans le Temple qu'ils visitaient, mêla les malédictions suivantes à sa salutation à Allah : « Allah! Allah! — pourquoi laisses-tu ce porc » s'approcher de la marmite? — « Je cherche un refuge » auprès de toi contre les opprobres de cette vie. » — Oh! » le maudit! fils d'une maudite! « et pour la vie future. » » — O chien, frèrè de chienne! »

Nous sommes les chrétiens de la gentilité auxquels les sentiments d'humilité du publicain sont moins étrangers, et nous voyons dans tous les temps des pharisiens épris de la Loi se targuer à notre encontre de leurs habitudes vertueuses : *Involvo me in meam virtutem*. Mais qu'il soit dit pour la consolation des chrétiens simples et sans

(1) *Ausland*, 1855, p. 488. Rohmer, *Religion Jesu* 69.

prétentions : le Christ n'est pas l'ami des hommes aux idées absolues, au caractère intraitable, qui ne connaissent que le principe : *fiat justitia, pereat mundus*. Il recommande l'humilité et la simplicité enfantine faisant le bien naturellement, sans calcul et sans vues égoïstes. Il y a plus de dignité morale dans l'esprit libéral et franc d'un Scipion et d'un César que dans le dur stoïcisme et le pharisaisme revêche d'un Caton et d'un Brutus qui n'excluaient pas l'habitude de la dureté la plus barbare dans l'intérieur de la famille et au sein du foyer domestique.

Le Juif regarde comme un enfant prodigue celui qui se convertit au christianisme. Dans la parabole de ce nom, Jésus-Christ veut nous retracer l'image de ce Goï déchu qui parvient néanmoins à se sauver finalement. Le fils aîné qui ne quitte pas la maison paternelle, c'est le Sémite; le cadet qui s'en va en pays étranger, où il dilapide sa fortune, représente le Japhétide. Tertullien déjà (1) voit le paganisme dans l'enfant prodigue (2). C'est bien là cet Aryen, le représentant du monde payen, poursuivant son but à travers une mythologie vertigineuse et toutes les basses agitations de la terre, et dilapidant ainsi peu à peu

---

(1) De pudicitiâ, 8.

(2) Lessing (*Die Erziehung des Menschengeschlechtes*) applique de même au Japhétide la parabole de cet enfant prodigue qui se jette à corps perdu, aussi audacieusement qu'inconsidérément, au milieu des égarements du siècle, et qui tombe pour quelque temps dans le matérialisme le plus grossier. Le fils qui ne quitte pas le toit paternel est pour lui le Sémite.

toute sa dot de vérités religieuses. Le Japhétide n'est pas avare de son bien; il ne craint pas de s'aventurer en pays étranger; il a la passion du luxe qui le mène à la misère; il pousse ses excès jusqu'à la dernière limite. C'est le vrai *Tannhäuser,* qui se laisse attirer vers la montagne de Vénus. Son père n'a plus l'espoir de le retrouver jamais, à la fin il revient pourtant de ses égarements. Son trésor de vérités religieuses, héritage de ses ancêtres, il le prostitue indignement à ses dieux, à ses déesses; il s'abaisse jusqu'au culte de Vénus, jusqu'au culte de la bête et plus bas encore : il se fait le compagnon du pourceau. Plus d'issue, plus d'espérance pour lui ! Il est au fond de l'abîme! Qu'aviendra-t-il de lui?.... Tout à coup des remords salutaires saisissent et remuent sa conscience, il éprouve au fond du cœur un désir irrésistible de revoir la patrie et les siens; il se met en route, plein d'espérance, et son espérance n'est point confondue.

La porte de la grâce s'ouvre devant lui, son père, gagné à la clémence, l'attire plein de tendresse sur son cœur, le console, relève son courage, et donne en son honneur un festin de réjouissance. A cette vue, le frère aîné, le Juif, ne se sent plus de colère. N'a-t-il pas été sans cesse fidèle à tous ses devoirs, demeuré continuellement avec son père, conservé avec soin la part de son héritage, tenu scrupuleusement aux traditions religieuses et renoncé avec joie à la science mondaine? Il est le fils de la maison et croit avoir son mot à dire. Les prodigalités et les égarements de son frère lui semblent impardonnables; il ne peut rien comprendre aux bontés de son père, qui ouvre de nouveau

sa maison à ce monstre, qui même le reçoit comme son enfant de prédilection.

Évidemment cette parabole doit être comprise dans le sens historique que nous lui donnons : sa portée s'étend à l'humanité entière. Le fils cadet représente les payens qui, devenus chrétiens, montent au premier rang, tandis que les Juifs boudeurs sont relégués au dernier. Cet enfant prodigue que son père retrouve avec tant de bonheur, c'est l'esprit-fort qui, à l'instar de Faust, considère d'un œil dédaigneux et sceptique les vérités révélées, poursuit avec acharnement les biens grossiers et se plonge si misérablement dans les jouissances de la vie, que, devenu l'esclave malheureux de la corruption et de l'impiété, il en est réduit à se nourrir des restes des pourceaux.

« Celui qui initie son fils dans la science des Grecs » ressemble à celui qui élève des porcs. » C'est l'avis du Talmud (1). Combien, en effet, se croient en possession de la science philosophique, qui ne sont que des sophistes. Le mot de Bacon est toujours vrai : « Peu de science conduit à l'incrédulité; beaucoup de science ramène à la religion. » Voilà où en est actuellement la philosophie de la négation : vilipendant la doctrine religieuse du divin maître, parce qu'elle ne s'en est jamais rendu compte, elle n'a d'autre nourriture à présenter aux intelligences que ses abstractions vides d'idées et ses folles imaginations. Heureusement la grâce de Dieu

(1) Bara Kama (f. 82, 2).

trouve accès quelquefois auprès de ces esprits égarés, les éclaire et les convertit; alors, instruits par l'expérience, ils ont hâte d'ouvrir leur esprit, si pauvre et si vide autrefois, aux rayonnements de la science véritable; il n'en faut pas davantage pour faire d'eux des enfants de l'Église soumis et dévoués et pour justifier la joie que lui cause leur conversion.

L'enfant demeuré dans le sein de la famille est d'un caractère tout opposé : il est bon croyant, quand même; il se tient d'avance pour prédestiné et n'a que faire de la science; peu s'en faut qu'il ne se pose en héros de la foi, sans avoir livré jamais le moindre combat pour elle, par conséquent sans avoir reçu pour sa défense la moindre égratignure. Le Sémite vit dans la foi comme dans son élément; l'Aryen au contraire a besoin de la science; il la fonde et la cultive de même que les lettres; il est dans sa nature de pénétrer au fond des choses et de s'en rendre compte. Il faut la liberté à son esprit; son caractère la réclame, et ne s'habitue jamais aux entraves. Aux yeux de Jésus-Christ lui-même l'Hellène est préférable au Juif; il place l'esprit éclairé et philosophique bien au-dessus du fanatisme d'une foi aveugle. Il nous assure que Dieu ne donne pas la préférence à l'élément sémite sur l'élément aryen et c'est ici une révélation du plan divin dans l'histoire.

La parabole *du père et de ses deux fils* revient sous une autre forme dans saint Mathieu (1). L'un d'eux promet

(1) Saint Math. (XXI, 28).

d'aller travailler dans la vigne du père et n'y va pas; l'autre au contraire refuse de remplir la volonté de son père, mais se repent bientôt de sa désobéissance et fait ce qui lui a été ordonné. Jésus-Christ affirme solennellement, en concluant de cette conduite opposée « que les publicains » et les pécheresses entreront plutôt dans le royaume de » Dieu que les Juifs. » Ici encore le fils d'Abraham, qui pourtant a été appelé le premier, est placé après le Goï qui se montre obéissant, bien que tardivement, et ne refuse plus, comme chrétien, de travailler dans la vigne du Seigneur. Les chrétiens ne sont-ils pas les descendants des payens!

Il n'est pas possible d'agir d'une manière plus significative que ne le fait le Sauveur; tous ses discours sont des tableaux richement coloriés; ses figures et ses paraboles ont fourni les plus beaux sujets au génie de tous les arts. Mais la signification de la plupart d'entre elles est encore à expliquer; leur sens ne se découvre complétement qu'en les méditant à la lumière de l'histoire universelle (1).

---

(1) M. Renan veut bien regarder Jésus comme l'inventeur des paraboles, et il l'est certainement, quoique dans les livres des Juges IX, 7, IIe de Samuel XII, dans le Ps. LXXX, et dans Js. V, nous trouvions intercalés les récits allégoriques du buisson d'épines, du berger et de la vigne d'Israël, quoique encore les Rabbins nous citent un certain R. Meir comme un autre Menenius Agrippa, et qu'ils nous aient conservé dans le Midrasch Rabboth plusieurs récits de ce genre. Mais pourquoi le biographe

La parabole de la vocation des travailleurs envoyés dans la vigne à des heures différentes de la journée n'est pas moins instructive. Le père de famille sort dès le grand matin afin de louer des ouvriers et convient avec eux qu'il leur donnera un denier pour la journée. Il renouvelle son appel à la troisième, à la sixième, et à la neuvième heures. Étant enfin sorti vers la onzième heure, il en trouve encore plusieurs inoccupés sur la place publique, parce que personne ne les a loués pour le travail; il les envoie comme les autres dans sa vigne. Le soir étant venu, où chacun doit recevoir son salaire, il donne aux uns comme aux autres le denier convenu. Les derniers ayant reçu un denier entier, ceux qui avaient été loués les premiers pensent recevoir davantage; mais le Seigneur dit à l'un d'eux : prends ce qui t'appartient et va-t'en; car je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers.

La jalousie des Juifs contre les gentils éclate de la manière la plus expressive dans cette parabole. Ils auraient été satisfaits à la condition que les autres eussent reçu moins. Dieu a su trouver dans tous les siècles, dans l'Ancien comme dans le Nouveau-Testament, les instruments qu'il lui fallait pour assurer dans l'humanité l'exécution de ses desseins éternels. Au matin du premier jour, au printemps des siècles, Dieu plaça Adam dans le jardin de

---

français ne sait-il pas trouver le sens élevé de ces expositions doctrinales du Maître?

l'Eden, afin qu'il le cultivât. A la troisième heure, Noé dut reprendre ce travail de culture forcément interrompu par les ravages du déluge. A l'heure de midi, au zénith des anciens temps, la voix du Seigneur se fit entendre à Abraham, dont la vocation, par conséquent, coupe par le milieu le cycle des siècles antérieurs au christianisme. Moïse est appelé à la neuvième heure, et enfin vers la onzième les derniers prophètes. La Sunamite, préposée à la garde de la vigne, est une image de l'ancienne Église. Enfin arrive l'heure de la distribution des salaires. Tout cela n'est-il pas rassurant et consolant pour les travailleurs de la vigne, même pour ceux qui ne s'engagent au service du Seigneur qu'au soir de leur vie ?

Mais ce ne sont pas seulement des hommes isolés qui sont ainsi appelés par le Seigneur; les nations elles-mêmes ont leur vocation, suivant un ordre établi par sa providence. Et tout d'abord, au grand matin du salut, l'appel du Messie s'adressa à Israël; mais un tout petit nombre seulement, hélas! se trouva prêt. A la troisième heure, c'était le tour des Grecs et des Romains, des Arméniens et des Abyssiniens; puis à la sixième, celui des Germains, des Francs et antérieurement encore celui des Irlandais. Vers la neuvième heure, vinrent les peuples du Nord, les Scandinaves; les Slaves ayant été trouvés inoccupés aussi, furent engagés à la même heure à fournir leur tâche. A la onzième heure, l'appel du Père de famille se fit entendre enfin aux nations qui habitent les confins de la terre, aux races et tribus de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie; plusieurs d'entre elles déjà se sont

rendues à l'appel qui leur était adressé, et pour être les derniers venus, certes leur salaire ne sera pas diminué. Encore bien des peuples se tiennent inoccupés sur la grande place publique des nations comme s'il n'y avait rien à faire, ou comme si la voix du Seigneur n'avait pas fait appel à leur bonne volonté.

Sont-ils pour cela à placer au-dessous du peuple d'Israël, autrefois le privilégié de Dieu? Ah! nous ne doutons pas qu'à la dernière heure, et lors de la grande reddition des comptes, ils seront appelés les premiers à recevoir leur salaire.

Nous posons en fait que la seule parabole de l'Enfant prodigue ou celle du bon Samaritain renferme plus de sagesse pratique que toutes les théories philosophiques des écoles. L'allégorie des travailleurs dans la vigne du Seigneur contient aussi la seule vraie solution de la grande question du travail. A chacun des ouvriers il est dit : Ne soyez pas oisif; rendez-vous au travail dès que l'occasion s'en présente et puis contentez-vous de votre salaire. Ne vous laissez pas débaucher et n'exigez pas de ceux qui vous occupent ce qu'ils ne peuvent accorder. Craignez de perdre le salaire en perdant le travail.

Les allégories du Sauveur n'ont pas seulement cette signification prochaine, qui s'aperçoit de prime abord; elles découvrent à l'esprit un horizon de plus en plus vaste et profond, à mesure qu'on les met plus directement en rapport avec les grandes traditions des peuples et de la religion. La parabole des cinq Vierges sages et des cinq Vierges folles doit être rangée dans cette catégorie. Dix

vierges portant en main des lampes allumées formaient le cortége de la fiancée; dix jeunes gens accompagnaient de même le fiancé (1); la même règle était observée pour les convois funèbres. Dix témoins étaient encore nécessaires lors de la circoncision d'un enfant; enfin dix hommes étaient exigés pour former une commune, et pour dire validement la prière *Kadisch.*

Ce cortége attend l'Époux céleste, car voici que l'heure de l'union de Jésus-Christ avec l'Église s'approche. Les lampes éteintes ou renversées dont il est question signifient l'absence d'illumination d'en haut, le manque de lumières spirituelles. Les prophéties sont désignées par saint Pierre (2) comme des lampes qui nous éclairent dans les ténèbres. Très-souvent aussi les prophètes parlent de la fille virginale de Sion, *Virgo Israël* (3).

Dans ce sens plus large, les dix vierges signifient aussi dix villes ou même le pays de la Décapole si souvent visité par le Sauveur. Les cinq villes situées sur la mer Morte furent maudites par les prophètes ainsi que les cinq villes

---

(1) En Syrie dix hommes forment encore aujourd'hui un cortége au fiancé lors de la célébration du mariage. Kremer *Mittelsyrien*, p. 123, (*La Syrie moyenne*). Dans les provinces vendes de la Prusse, l'usage exige que les compagnes de la fiancée portent des lampes allumées et aient soin de ne pas les laisser s'éteindre, car ces lumières signifient le flambeau de la vie. (Kuhn, *Maerkische Sagen*, 357.)

(2) II[e] Ep. (I, 19).

(3) Is. XXXVII, 22; XVIII, 13.

des Philistins (1). Le Sauveur de son côté désigne nominativement cinq villes comme chargées dans les derniers jours de la malédiction du Ciel (2).

Il est des nations assez malheureuses pour laisser s'éteindre chez elles la lumière de la foi. Mais l'Église est et sera à tout jamais la Vierge sage qui conserve la lampe allumée, qui ne s'endort point et qui est toujours prête à quelque heure que l'Epoux vienne.

Qu'il nous soit permis, à l'occasion de cette parabole, de faire remarquer combien de fois le monde et nos hommes d'État se trompent, ou renversent leur lampe, et sont forcés de tâtonner au milieu des ténèbres, parce qu'ils ne veulent pas se laisser guider par la seule lumière véritable.

Et la scolastique elle-même, pour ne pas parler de la philosophie humanitaire ou encore moins du négativisme actuel, n'a-t-elle pas laissé éteindre sa lampe, pour aller se promener oisive sur la place publique?

Enfin la parabole des cinq talents et des dix livres dont il est fait un bon usage, pendant que la livre unique est négligée, se rapporte également à l'action et à l'aptitude politiques des peuples. Cette aptitude est prouvée par les développements matériels et les progrès incessants de la civilisation dont peut se glorifier une nation; quand il y a au contraire manque d'activité et de vie chez un peuple, c'est la mort.

---

(1) I Sam. (VI, 17).

(2) Saint Luc. (X, 13; XI, 32).

Les nations comme les individus peuvent être éliminées, anéanties, et être punies de leur insouciance inactive par la radiation de leur nom du nombre des États.

XX

Deuxieme Pelerinage à Jérusalem. Les quatre tempéraments.

Au temps de Jésus, les Juifs avaient l'habitude de passer la nuit à Beeroth ou Bir, localité située sur la frontière, traversaient ensuite le pays samaritain aussi vite que possible, vivant de pain et d'oignons qu'ils tiraient de leur panier ou de leur besace, et buvant de l'eau des puits situés en dehors des villes et des villages, comme Ain Haramijo, qu'on appelle le puits des voleurs, et plus loin, du puits de Jacob.

— Mais que racontons-nous ici? M. Renan et ses amis prétendent avoir la preuve absolue en main que Jésus n'a pas vécu sur un bon pied avec les Samaritains et avec les

payens, et les lecteurs peu instruits ajoutent foi à cette assurance. Quand Jésus dit à ses disciples : « N'allez pas » chez les payens, ni dans les villes des Samaritains, mais » chez les brebis perdues de la maison d'Israël (1), » comment peut-on croire qu'il donnait la préférence aux payens sur les Juifs ?

Ainsi raisonnent ces messieurs, mais cette prétendue contradiction peut être réfutée en quelques mots.

Lorsque l'année suivante Jésus venant de la Galilée voulut passer à travers le pays de Samarie, et envoya des disciples en avant pour faire préparer un gîte, on le lui refusa, sous prétexte « qu'il se dirigeait vers Jérusalem (2). » Les Cuthéens n'attendaient pas le salut des Juifs. Déjà lorsque les rois d'Israël avaient organisé une église nationale particulière avec leur culte du veau lunaire, en opposition avec celui du temple du mont Moria, Osée raconte (3), ainsi que saint Jérôme dans son Commentaire, « que les prêtres de Béthel avaient l'habitude de placer » des brigands le long des routes aux époques des fêtes » de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles, quand » le peuple traversait le pays de Sichem pour aller sacri- » fier à Jérusalem, afin d'arrêter les passants et de les » porter à adorer les veaux d'or de Dan et de Bethhaven, » plutôt que le vrai Dieu à Jérusalem et dans son temple. »

(1) Saint Math. (X, 5, 6).
(2) Saint Luc (IX, 5).
(3) Osée (VI, 9).

Cette inimitié se transmit aux Cuthéens; car lorsque Esra les eût excommuniés, il n'était pas rare de les voir exercer des vengeances sur les passants, à tel point que les Galiléens étaient forcés à passer le plus vite possible à côté des villes de la Samarie. Les Juifs et les Cuthéens se haïssaient d'autant plus que leur parenté était plus proche, ils ne se fournissaient aucun renseignement relatif aux chemins ou aux puits, et se refusaient le logement. Du temps du gouverneur Cumanus, il y eut des rixes suivies de mort dans le hameau de Ginée, qui était la première localité entre la Galilée et la Samarie, car les gens qui y furent attaqués reçurent du secours de leurs compatriotes (1).

Jésus avait envoyé en avant Jacques et Jean afin de chercher une maison où il pût passer la nuit, mais les habitants de la ville refusèrent de recevoir le prophète galiléen; c'est la première fois qu'il trouve de l'opposition chez les Samaritains. C'est le même Seigneur à l'égard duquel Sodôme avait violé jadis les lois de l'hospitalité, à la suite de quoi cette ville et tous ses environs furent anéantis par le feu du ciel. Courroucés du refus qu'on leur oppose, les deux fils de Zébédée prononcent contre eux les paroles de malédiction qu'Élie avait déjà employées dans une circonstance semblable, mais Jésus les calme en leur disant : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes les fils. » Et il les appela désormais *fils du tonnerre*.

L'accueil hostile fait à Jésus ne resta pas sans influence

(1) Jos. Bell. (II, 12, 3). Arch. (XX, 6, 1).

sur la recommandation qu'il fit à ses apôtres. Il en fut de même pour la fréquentation des payens, qui n'eut lieu qu'occasionnellement pendant la vie de Jésus ; ce n'est qu'après sa mort que les barrières tombèrent.

Saint Clément d'Alexandrie (1) prétend que Jésus recommanda à ses apôtres de ne pas abandonner Jérusalem comme le centre de leur activité, avant le terme de douze ans après sa mort ; c'est aussi l'époque de la mort de la sainte Vierge.

Au chapitre IX, 57 de saint Luc, il est parlé d'une nouvelle extension que prend le cercle des disciples, mais sans indication de noms propres. « Chemin faisant, voilà qu'un » scribe s'approcha de Jésus et lui dit : Maître, je veux » vous suivre partout où vous irez. Jésus lui répondit : les » renards ont leurs tannières, les oiseaux leurs nids, seul » le Fils de l'homme n'a pas où reposer la tête. — Il dit à » un autre : Suivez-moi. Mais celui-ci lui répartit : Sei- » gneur, permettez que j'enterre auparavant mon père. » A quoi Jésus répondit : Laissez aux morts le soin d'enseve- » lir leurs morts, mais pour vous, allez annoncer le Royaume » de Dieu. Il y en eut un qui lui dit : Seigneur, je veux » vous suivre, laissez-moi seulement faire d'abord mes » adieux à ma famille. Mais Jésus lui fit cette réponse : » Celui qui après avoir mis la main à la charrue regarde » en arrière n'est pas propre pour le Royuame de Dieu. »

Cette énumération de nouveaux disciples est précédée

(1) Saint Clém. d'Alex. Strimat. (VI, 5).

immédiatement de l'incident relatif à Jean et à Jacques, les fils du Tonnerre, qui, enflammés de colère contre les Samaritains, comme Siméon et Lévi contre les Sichémites (1), évoquèrent contre eux le feu du Ciel, et pour cela furent comparés par le Sauveur aux Dioscures (2).

A notre grande surprise nous remarquons que le Sauveur se trouve ici en face des quatre espèces de *tempéraments humains*, sans que les Évangélistes aient amené à dessein cette coïncidence, sans même qu'ils s'en soient douté. C'est d'abord le *tempérament chaud* et *colérique* dans les deux Zébédéïdes; c'est ensuite le *tempérament sanguin* dans le scribe aux allures gaies et fanfaronnes, qui de prime abord se déclare prêt à marcher à la suite du Sauveur, jusqu'au moment où celui-ci le rend attentif aux difficultés qui l'attendent; c'est plus loin le *tempérament fleg-*

---

(1) Gem. (XXXI, XLIX, 5).

(2) Platon et Démosthènes sont appelés *tonnants* dans ce sens, par Collumelle (*Res rustic. praef.* I, 30). Enfant du tonnerre. Altitonans; c'est le ὑψιβρεμέτης d'Homère. Dans le Codex Nazarenus ed. Norberg onom. 139 les deux « voix » *Ram* et *Rud* (de רום *tonuit* et רעד *tremuit*) comme homme et femme sont chargés de fournir des armes et des munitions de guerre; Ram Rhezo n'est autre que le génie de la guerre. *Boan* est la prononciation galiléenne de *ben*, et רֶגֶז est le mot sanscrit *raga* (ὀργὴ). Ou serait-ce le *maître du tonnerre* dont il s'agit, en sanscrit *Parganja*, *Perkunas* ou Ἑρκύνιος, Fiorgyn ou Fairgunais dans Ulfilas? Biorgyn gen. Biörgynjar, le nom d'une montagne norvégienne s'y rattache.

matique dans ce personnage aux idées noires et terrestres, tout occupé de cérémonies funèbres, et qui ne semble voir dans la vie qu'une préparation à la mort. L'idéalité et la réalité se touchent dans Jésus, l'homme central. Les morts dont il est question ici ce sont Moïse et sa loi, auxquels il veut que les derniers honneurs soient rendus selon les cérémonies dorénavant abrogées de l'ancien rit. Quant au disciple si pieusement retenu auprès des restes de son père, ce serait le diacre Philippe, d'après une tradition qui nous a été conservée par saint Clément d'Alexandrie (1). — Le Sauveur veut enfin que les siens soient à la hauteur de toutes les obligations de la vie; voilà pourquoi, en dernier lieu, il fait passer devant leurs yeux le *tempérament mélancolique* dans la personne de cet homme au cœur élégiaque, aux pleurs faciles, qui, avant de se rendre à l'appel de Dieu, a besoin de verser la dernière larme de ses yeux auprès de sa mère, et de dire un adieu pénible et ému à la maison paternelle qu'il va quitter. A cette occasion le Sauveur insiste sur la nécessité d'une volonté énergique; il témoigne une préférence justement marquée à ceux qui marchent en avant avec courage sans regarder en arrière, car voici que les temps nouveaux s'approchent.

L. Quinctius Cincinnatus a été arraché de même à sa charrue, de son petit fonds de terre par delà le Tibre, qu'il était occupé à labourer, pour être proclamé dictateur (2);

---

(1) Stromat (III, p. 436).

(2) Tite-Live (III, 26).

Élisée fut appelé de même par Élie. Jésus-Christ défend de regarder en arrière, c'est-à-dire de prendre modèle sur le paganisme ou sur le judaïsme, ainsi que les hérétiques ont l'habitude de le faire.

Jésus-Christ est le pasteur des âmes, le maître de la vie et son autorité ne s'étend pas aux individus seulement, mais aux nations entières; or la diversité des tempéraments se retrouve dans la diversité des races. C'est ainsi que le Mongol jaunâtre est colérique et destructeur, d'après tout ce que nous savons de son histoire; le nègre au contraire est d'un caractère léger, parce qu'il a le tempérament sanguin; le Malais au teint olivâtre est flegmatique; le Peau-Rouge de l'autre hémisphère est mélancolique, tandis que le blanc réunit et résume tous les tempéraments.

Cette différence peut être constatée encore sous d'autres points de vue. Le Persan avec son culte de la lumière est franchement colérique, et dans son fanatisme n'a jamais laissé subsister à côté des siens les temples et les autels des autres cultes. L'Arabe est sanguin de sa nature, et partant capable, mais passagèrement seulement, des émotions et impressions les plus vives

L'Égyptien ne se plaît que parmi les morts; le culte des défunts résume, pour ainsi dire, toute sa vie nationale; il ne se montre à nous qu'entouré des horreurs du sépulcre.

L'Indou mélancolique se complaît dans ses retours mystiques sur le passé; par ses vagues théories sur la vie et les migrations des âmes, il va se perdant dans l'infini.

En appliquant maintenant les mêmes règles aux principales nations de l'Europe, nous trouvons que le caractère

sanguin a produit chez les Grecs la science; que les Romains doivent leur esprit de conquête à leur tempérament colérique, qui a fait d'eux un peuple de héros; que les Allemands au contraire ont de la peine à être réveillés de leurs rêves métaphysiques, dans lesquels ils aiment à se plonger comme les Indous; enfin, qu'à l'instar des Égyptiens, et musiciens comme eux, les Slaves ne sortent point de leur langueur flegmatique, à laquelle se joint chez eux un cœur servile et un fond de noire tristesse.

Or, le Sauveur du monde est venu faire appel à toutes les races et tribus différentes, comme il le fait chaque jour du reste à chaque homme en particulier; mais le grand nombre malheureusement tient son cœur attaché aux choses de la terre; peu d'entre eux se font les apôtres du royaume de Dieu. On le voit, encore sous ce point de vue l'histoire du monde vient se refléter dans la vie de Jésus-Christ.

L'épître aux Hébreux déclare abrogé le sacerdoce de l'Ancien Testament. En désignant douze apôtres, Jésus-Christ prit en considération les douze tribus d'Israël, comme pour le choix des soixante et douze disciples, il semble s'être rappelé le nombre classique des nations de la terre. L'antiquité ne connaissait que le sacerdoce héréditaire; les Israélites firent en cela comme les Indous, les Égyptiens et les Grecs, qui avaient leurs Eumolpides, leurs Bronchides, etc. (1). Contrairement à cet usage le Sauveur

(1) Herod. (I, 92; VI, 19).

choisit ses Élus dans toutes les conditions, sans violenter leur liberté, et son appel s'adresse chaque jour aux siens avec la grâce de la vocation, et s'adressera à eux pendant tous les siècles (1).

La vie de Jésus et son enseignement ne concernent pas seulement le temps où il vécut, mais tous les siècles à venir. Il est vrai que sa réponse à la Chananéenne est assez rude quand il dit : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis » perdues de la maison d'Israël. Laissez se rassasier » d'abord les enfants, car il n'est pas juste d'enlever le » pain aux enfants et de le jeter aux chiens. » Mais cette réplique ne sert que d'épreuve à l'égard de cette femme et montre en même temps les sentiments de dureté qui régnaient dans le monde d'alors entre étrangers et gens appartenant à des religions différentes (2). Le Sauveur fréquentait durant se vie les Cuthéens comme les Chananéens et les Hellènes, ainsi que le montre déjà la parabole du Samaritain charitable. Il est surprenant combien il avait en vue le monde entier quand il dit : « Ne donnez » pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas les

(1) Dans toute la Russie subsiste encore le principe de l'ancienne Loi concernant les Lévites; les prêtres forment une caste et ne se marient qu'entre eux. Les fils des popes seulement peuvent devenir popes et diacres; dans la Russie Blanche les nobles également. Par contre on peut entrer dans les couvents, de quelque condition sociale que l'on soit; mais les serfs ne sont jamais admis à la prêtrise régulière; ils restent frères servants.

(2) V. mon *Leben Christi* (IIe édit. t. IV, p. 331).

» perles aux pourceaux, » car il faut se rappeler que les cyniques étaient appelés des chiens, et les épicuriens des pourceaux. Peut-être le Christ avait-il aussi en vue les philosophes cyniques des temps modernes.

XXI

Abolition des prescriptions relatives au sabbat.

La décadence de la vie religieuse des anciens Juifs se révélait surtout dans l'insipide routine introduite dans la célébration du sabbat. L'esprit et le cœur y étaient complétement négligés ou plutôt étouffés sous la multiplicité et l'inanité des rites. Ce qui nous explique pourquoi la lutte soutenue par le divin maître contre le pharisaïsme se soit concentrée en grande partie sur le jour du sabbat (1), au point de devenir une

(1) On pense bien que le Sauveur blâme uniquement la célébration irrationnelle du sabbat et non le sabbat en lui-même.

lutte à mort contre le mosaïsme. Dans saint Jean οἱ Ἰουδαῖοι apparaissent partout comme les ennemis naturels de Jésus-Christ, en preuve que leurs idées et leur manière d'envisager les choses étaient nettement tranchées et en opposition radicale avec celles du Sauveur.

A la seconde fête de Pâques le maître avait commencé son œuvre de Messie par la guérison du paralytique à Béthesda (1), *Ain es Schefa* (ou les *eaux médicinales*) d'aujourd'hui. C'était une sorte de maison de *charité* avec cinq allées couvertes. Il s'y trouvait un malade paralysé depuis trente-huit ans. Cette espèce de maladie est fréquente dans ce climat, où la chaleur tropicale du jour est emplacée presque subitement par la fraîcheur piquante de la nuit. Le tour de cet homme était venu; il se tenait

---

Plus tard les Apôtres en finirent en substituant le septième our. Mêmes les Musulmans honorent le septième jour qui chez eux est le vendredi. Quand, dans ses beaux jours, la Convention nationale songea à supprimer le dimanche, le peuple des campagnes se montra opposé à cette mesure; les bœufs de nos charrues, dit-il, savent trop bien quand le samedi est venu. Talleyrand se déclara également contre les Décades. Deux choses s'y opposent, disait-il, la barbe et la chemise de l'ouvrier.

(1) Bethesda signifie : « *fondation de charité.* » Délitxsch traduit ce nom par : « *maison aux arcades.* » Les pères alexandrins retranchèrent le passage concernant l'ange, pour éviter que l'on considérât comme miracle ce qui n'est que légende.

Cf. mon *Leben Christi* (IIe édit. t. IV, 32), et *Jérusalem* u. d. h. hand (I, 272).

prêt à descendre dans le bassin. La légende s'était emparée de cette source bienfaisante, car on racontait qu'un ange descendait chaque fois dans l'eau et la remuait pour la rendre salutaire. La même merveille était racontée de plusieurs autres sources (1). De nos jours encore le peuple prétend qu'un dragon demeure dans la source d'Ain es Schefa, aussi bien que dans la fontaine de Siloé, et ne cesse d'en aspirer l'eau et de la refouler; c'est la seule explication qu'il sait nous donner de la régularité du flux et du reflux qui distingue ces deux sources.

Le paralytique de Bethesda est tout simplement ce pauvre judaïsme estropié, qui, devenu roide de tous ses membres, était incapable de se mouvoir. Trente-huit années de maladive immobilité ! Le comput juif indique juste autant de siècles jusqu'à Jésus-Christ. Pouvait-on mieux peindre le triste état d'esclavage dans lequel le péché avait réduit le genre humain? Pendant des siècles il aspire vers la source médicinale du salut; arrivé enfin sous la cinquième arcade, sous l'arcade de l'église du Christ, l'ange de la grâce le descend dans l'eau du baptême, ou plutôt le Sauveur survient et le guérit par sa parole toute-puissante.

La source de Bethesda est symbolique à tous les points de vue. L'agitation de ses eaux était salutaire. Il peut y avoir de même, dans le cours des siècles, des agitations salutaires aux peuples. La stagnation est la mort; le mou-

---

(1) Nehem. (II, 13).

vement produit la vie. Nous n'admettons nullement que toute secousse ou commotion dans la vie d'une nation parte nécessairement d'un principe mauvais. L'histoire est là qui nous montre que ce grand soulèvement de flots humains, que nous appelons la migration des peuples, était nécessaire pour amener graduellement dans le sein de l'Église les races fortes et saines du Nord.

La source de la miséricorde n'a réellement commencé à jaillir que dans le christianisme ; l'antiquité ne savait rien des établissements hospitaliers pour les malades et les vieillards, et n'aurait jamais songé à fonder des lazarets, des orphelinats, des hospices pour les incurables et les aliénés. Les maisons de refuge pour les pauvres et pour les étrangers (ξενοδοχεῖα, πτωχοτροφεῖα κ. τ. λ.) n'ont été fondées dans l'empire romain que depuis le christianisme ; ce fut surtout Julien, l'apostat, qui stimula le zèle des payens et les engagea, pour confondre les chrétiens, à imiter leur esprit de charité (1).

« Prends ton grabat et marche ! » C'était un jour de sabbat, ne l'oublions pas, quand le Sauveur donna au paralytique cet ordre si singulièrement contraire aux prescriptions légales. Ceux qui l'entendirent s'en formalisèrent au point d'en demander raison même au pauvre malade qui se mettait en mesure de l'exécuter.

---

(1) Lassaulx, Untergang des Hellenismus (Ruine de l'Hellénisme, p. 67).

V. mon *Leben Christi*, t. V, chap. 83.

Faire une œuvre servile le jour du sabbat, quand le Talmud proscrivait si formellement toutes ces œuvres. Ecoutez plutôt (1) : « Consoler les malades ou visiter les » affligés est licite d'après l'école de Hillel, mais absolu- » ment défendu par l'école de Schammai. » Ils allaient plus loin encore : même porter des armes était une violation du sabbat. En effet, ce fut grâce à cette prescription qu'il connaissait, que Ptolémée Lagus put s'emparer de Jérusalem sans coup férir. Bien plus : dans les guerres des Machabées (2), on a vu les Juifs se laisser massacrer un jour de sabbat sans chercher à se défendre. Cette défense n'eût-elle pas été une œuvre servile? Tout ce que l'on se croyait permis dans une surprise de l'ennemi, un jour de sabbat, c'était de rétrograder de 2000 pas en arrière; mais on ne dépassait jamais cette distance qui était la limite sabbatique. Le temple de Jérusalem mesurait, d'après Josèphe, 500 pas de chaque côté de son enceinte carrée. Tous ces pas réunis (2000) formaient la distance qu'il était permis de parcourir le jour du sabbat. Les idées sont toujours aussi rétrécies chez les Juifs d'aujourd'hui. Les Sephardim ou Juifs espagnols de Jérusalem, qui, aux jours de sabbat, osent porter des cannes garnies d'argent, dites *espagnoles*, sont traités d'hommes relâchés par les Achkenazim ou les Juifs allemands et polonais, qui déclarent cet usage une transgression de la loi.

---

(1) Schabbat (f. 12, 1).

(2) I Mach. (II, 32). II Mach. (VII, 11).

Voilà ce que raconte un des plus récents voyageurs dans la terre sainte, un Israélite (1), qui, pour avoir contribué à la fondation d'un hospice à Jérusalem, dut passer pour un novateur et fut même excommunié par les rabbins de la ville sainte. Quand donc nous parlons de formules étroites, de clauses pharisaïques qui tiennent la nation pieds et poings liés, on doit nous comprendre, et certes il fallait bien des signes et des miracles jusqu'à ce que le peuple de Dieu reconnût l'inextricable gâchis religieux dans lequel il se trouvait engagé.

Huit jours après la scène du paralytique de Bethesda, c'est-à-dire *le premier samedi après le second jour de Pâques* (2), qui est toujours le septième avant la Pentecôte, Jésus traversa un champ de blé. Ses disciples, ayant faim, cueillirent quelques épis et en mangèrent les grains.

---

(1) Frankl *Nach Jerus.* (II, 21). (*A Jérusalem*). En 1856, le rabbin de Fürth déposa une plainte formelle contre un juif orthodoxe qui, un jour de sabbat, s'était permis (peut-être pour le vendre) de porter sur son dos un autre habit que celui qui lui servait de vêtement.

(2) Saint Luc VI. La version hébr. lit ἀπὸ δευτέρας τοῦ πάσχα. Eustate d'Antioche appelle le premier dimanche après Pâques δευτεροπρώτη κυριακή. Ainsi donc le nom était calculé sur le sabbat après Pâques. A ce sujet Scaliger donne les éclaircissements suivants : Au second jour de Pâques avait lieu l'oblation des premières gerbes ; ce jour et tous les jours suivants jusqu'à la Pentecôte étaient appelés Omer (*gerbe*), par les rabbins. On les comptait ainsi : premier jour d'Omer, deuxième, etc.

Aussitôt les Pharisiens qui se trouvaient là leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis le jour du sabbat? Mais Jésus leur répondit : *Le Fils de l'homme est le maître, même du sabbat.*

Une grande pensée dirige les actions du Sauveur et éclaire toute sa conduite, c'est l'abolition du pharisaïsme, c'est-à-dire de ce rigorisme sans cœur qui avait envahi et déprécié tout le culte divin. Josèphe (1) affirme qu'il n'était point permis aux Juifs de voyager un jour de sabbat ou un jour de fête. On ne pouvait non plus s'embarquer sur un vaisseau ces jours-là. Tout au plus permettait-on d'y rester quand une fois on était embarqué. Aussi bien comment faire pour débarquer sur la haute mer?

Dans les derniers temps, les Samaritains envoyèrent une circulaire à leurs prétendus frères de l'Occident, pour les inviter à visiter la Terre-Sainte (2). Dans cette lettre ils ne trouvèrent à soulever qu'une seule difficulté grave. Qu'adviendra-t-il du sabbat sur mer, pendant le voyage? La navigation est-elle licite sur les fleuves un jour de sabbat? C'est une question très-controversée. Le traité *Beza* parle de l'œuf et soulève entre autres la question de savoir si l'œuf pondu un jour de fête peut être mangé ce jour. Maimonide dit non. Peu s'en faut que les Pharisiens n'eussent interdit aux poules le travail de la ponte les jours de sabbat! Les Esséniens s'efforcent bien de s'abstenir ces jours-là de

(1) Arch. (XIII, 8, 4).

(2) Zeitschrift der deutschen mogenländischen Gesellschaft, (*Revue de la société orientale allemande*, XVII, 376).

satisfaire leurs besoins naturels. Cet esprit d'étroitesse, de doutes scrupuleux, se manifeste d'une manière éclatante dans les questions sans nombre soulevées par le Talmud au sujet du glanage pendant la moisson : peut-il être permis d'égruger des épis non encore mûrs en les frottant dans la main ? Il en résulte un échauffement du grain. Cet échauffement ne doit-il pas être considéré comme un travail de cuisine qui serait fait le samedi ? La réponse est : « Que » celui-là seulement qui a ainsi égrugé des épis de blé la » veille du sabbat peut verser le lendemain les grains » d'une main dans l'autre pour les manger. » Maimonide déclare (1) que : « Quiconque, au jour de sabbat, mois- » sonne du blé gros comme une figue seulement, tombe » dans le péché. Arracher des épis est une espèce de » moisson ; par conséquent celui qui brise une seule tige » pèche comme s'il moissonnait. » En tirant les dernières conséquences de toutes ces dispositions relatives au sabbat, on n'arrivait à rien moins qu'à une condamnation à mort par la lapidation. Avant Jésus-Christ, il ne pouvait être question de faire la cuisine un samedi ou de manger des aliments chauds ce jour-là.

Pour faire comprendre aux Juifs l'absurdité de leur rigorisme hypocrite dans l'observation du sabbat, le Sauveur choisit avec intention ce jour pour opérer la guérison du paralytique, du perclus, de l'hydropique et de la femme courbée : « Au jour du sabbat, continue le grand canoniste

(1) Schabbat (c. 7 et 8).

» juif, les malades doivent s'abstenir de remèdes; que » celui qui souffre de douleurs de reins ne frotte pas la » partie malade avec de l'huile et du vinaigre; en tout » cas, s'il le fait, que ce soit avec de l'huile ordinaire, » jamais avec de l'huile de rose. Que celui qui souffre de » maux de dents ne prenne pas de vinaigre dans la bou» che pour le rejeter ensuite; s'il l'avale, cela lui est » permis (1). » Quand quelqu'un était affecté d'un mal de gorge, il pouvait avaler un peu d'huile, mais non se gargariser avec cette huile. Cette autorité bureaucratique de l'Église officielle se mêlait de tout, des soins et besoins les plus vulgaires et les plus naturels de la vie; et ce qui pour un homme raisonnable se comprenait de soi-même, était réglementé avec une minutie ridicule et entouré de mille dispositions et restrictions.

Un autre jour de sabbat (2) le Sauveur guérit un homme qui avait les articulations de la main desséchées : encore une image et celle-ci bien frappante, comme l'observe saint Jérôme, de ce judaïsme sans vigueur et sans force qui était devenu inapte à toute œuvre moralement bonne. Depuis qu'Adam étendit la main pour saisir le fruit défendu, cette main a perdu toute sa force pour le bien.

La femme courbée que le Sauveur guérit (3) prête aux mêmes considérations. Nous pouvons voir en elle tout le

---

(1) C. 12 et C. 21.
(2) Saint Luc (VI, 6).
(3) Saint Luc (XIII, 11).

sexe faible qui, avant Jésus-Christ, était courbé sous un joug tyrannique et misérablement avili. Au Sauveur seul la femme est redevable d'avoir été relevée de cet état d'abaissement.

Enfin, il est facile de trouver dans la guérison de l'hydropique de la maison du docteur pharisien, outre le sens réel et historique, une signification symbolique et morale de haute importance. « Quand votre bœuf ou votre âne » tombe dans le puits, ne l'en tirez-vous pas le jour du » sabbat? » Question aussi embarrassante pour les Juifs que riche de conséquences pour nous.

En effet, le cas d'un enfant ou d'un animal tombé dans un puits, un jour de sabbat, n'était pas d'une solution si facile dans le sein du mosaïsme. Car le fidèle observateur de la loi avait à se demander s'il ne suffisait pas de soulever la tête de l'animal au-dessus de l'eau, de le nourrir dans cette position jusqu'au lendemain, pour le retirer ensuite quand le sabbat serait passé (1).

Une autre question, celle de savoir s'il est permis d'assister une vache vélante ou une brebis agnelante, est résolue heureusement par l'affirmative dans le *Schabbat* (2).

Conduire les animaux à l'abreuvoir n'était point un péché; pourtant ils ne devaient pas porter de couverture, à moins qu'on ne la leur eût déjà mise la veille du sabbat.

---

(1) H. Iom tob (f. 62, 1).
(2) Schabbat (f. 18, 3).

On pouvait bien pomper l'eau nécessaire au breuvage des bêtes de somme, mais non la leur porter à l'étable et la placer devant elles; il fallait attendre qu'elles allassent la boire d'elles-mêmes (1). De plus, cette permission était restreinte aux seuls animaux gardés à l'étable; en aucun cas elle ne pouvait s'étendre à ceux qu'on faisait paître (2).

Au reste, les Pharisiens n'étaient pas les seuls à se mettre ainsi l'esprit à la torture pour trouver des distinctions et des exceptions qui nous paraissent toutes plus absurdes les unes que les autres; tout le système religieux de l'ancien monde se meut dans ce formalisme insipide, dans cette casuistique irrationnelle. Les prescriptions religieuses des Perses et des Indous, des Égyptiens et même des Romains étaient conçues dans le même esprit étroit et mesquin. A notre grand étonnement, nous retrouvons dans les livres pontificaux de Numa l'exemple même de casuistique qui nous a déjà occupé; on y décide qu'un bœuf tombé dans un puits peut en être retiré un jour de fête, quoique le grand prêtre Scévola ait déclaré irrémissible la transgression volontaire du repos les jours fériés (3).

La vie religieuse du peuple juif pouvait-elle être mieux caractérisée que par toutes les infirmités qui nous ont

---

(1) Erubin (f. 20, 2).

(2) Beza (7, 7).

(3) Ovid. fasti, (I, 70). Georg. (I, 268). *Leben Christi*, t. IV, 57 et 75.

passé sous les yeux? Tous ces membres estropiés, ces corps boursouflés ou rachitiques que le Sauveur a guéris symbolisent clairement ce peuple atrophié, rivé à sa synagogue et à son sabbat, traînant une vie de malade, sans vigueur et sans activité morale, tel enfin qu'il nous apparaît au temps de Jésus-Christ.

La multiplicité de leurs lois et rites de lustration et de purification fait conclure de même à un corps infirme et décrépit. Le Sauveur ne pouvait mieux peindre l'état moral et religieux de ses contemporains qu'en nous les faisant apparaître sous la figure de ces malades qu'il guérit. Malheureusement les nations de l'Orient sont aujourd'hui encore plongées en grande partie dans ce pharisaïsme religieux; esclaves de leurs rites vains ou cruels, elles sont tombées dans un tel marasme moral que, si le christianisme ne vient bientôt à leur secours, elles finiront par ne plus ressembler qu'à ces tribus sauvages *chez lesquelles il n'y plus d'histoire.*

Quel contraste avec cette Europe chrétienne si vigoureuse, qui prend pied partout et qui partout impose sa domination!

Par ses guérisons le jour de sabbat, le Sauveur voulait faire comprendre aux Juifs *qu'il ne pouvait être mal à l'homme de se montrer humain un jour de repos légal, quand la puissance du Seigneur et sa main bienfaisante ne se retirent pas des hommes en ce jour.* Il est vrai, les Juifs lui en voulurent d'avoir ainsi mis à nu leur perversité; ils jurèrent sa perte, et longtemps après nous le voyons qu'il revient sur le même sujet, comme pour se

justifier. Ainsi nous lisons dans saint Jean (1) : « Jésus dit » aux Juifs : Je n'ai fait qu'une seule œuvre (le jour du » sabbat) et vous en êtes tous surpris ! Moïse vous a donné » la circoncision, non qu'elle vienne de lui, elle date des » patriarches, et pourtant vous osez circoncire un jour de » sabbat. Pourquoi donc vous irriter contre moi, parce » que je guéris tout homme, un jour de sabbat ? » En terminant il émit ce principe qui s'applique aux lois civiles comme aux lois religieuses : « *L'homme n'est pas fait* » *pour le sabbat, mais le sabbat pour l'homme.* » La loi n'est pas le but de la vie, elle n'est qu'un moyen d'avancement et de vertu.

---

(1) Saint Jean (VII, 21).

XXII

Les miracles de Jésus-Christ.

Jésus-Christ ouvre la série de ses miracles par le changement de l'eau en vin. Le vin manquait non-seulement aux noces de Cana, mais généralement dans tout le monde payen ; l'humanité entière avait besoin d'être rafraîchie au spirituel et au moral. Nous avons vu comment, dans le sein du judaïsme, le vin généreux de la religion avait tourné complétement en vinaigre entre les mains des Pharisiens formalistes. Philon considère déjà le symbole du vin de ce point de vue élevé (1), lorsqu'il s'écrie plein d'en-

(1) Philon. op (II, 691).

thousiasme : « Voyez cette âme bienheureuse, si ardente » à ouvrir son intelligence, comme le vase le plus pré- » cieux, aux affusions de la vérité pure et sainte; qui donc » la lui remplit à pleins bords, si ce n'est le grand échan- » son et symposiarque de Dieu, le Verbe, qui ne fait qu'un » avec son breuvage divin, qui est lui-même pour cette » âme un vin généreux et fortifiant, ou, pour parler le » langage des poëtes, l'ambroisie magique qui la réjouit » et la transporte? »

Le quatrième Évangile pourrait être intitulé presque l'Évangile des noces. Saint Jean ne parle en tout que de cinq miracles; et son Évangile est divisé en six parties principales, dans chacune desquelles on voit le Seigneur faire usage du symbole de l'eau. Ce sont les six amphores de Cana qui passent successivement sous nos yeux et dans lesquelles l'eau se change miraculeusement en vin. Ainsi dans l'entretien du Sauveur avec Nicodème sur la régénération des hommes; dans celui qu'il eut à Enon sur le baptême; dans celui du puits de Jacob avec la Samaritaine; à la piscine de Béthesda; à celle de Siloé, où, pendant la distribution des eaux du salut, à la fête des Tabernacles, il se compare au rocher du désert ou encore à un corps d'où jaillissent des fontaines d'eau vive; enfin au lavement des pieds des apôtres, qui, par sa forme sacramentelle, devient pour eux un moyen de purification spirituelle. Aux noces de Cana, Jésus-Christ bénit l'eau et la change en un vin vivifiant qui nous fait entrevoir la sainte Eucharistie; jusqu'à ce qu'enfin, sur l'arbre de la Croix, quand tout fut consommé, l'eau qui coule avec le

sang du cœur ouvert de Jésus-Christ annonce que l'alliance nouvelle est accomplie.

Saint Jean nous invite dans son Évangile aux noces de l'Agneau, où le divin Époux nous fait boire le vin de l'Esprit de vérité, le vin qui enflamme les cœurs. Jésus-Christ est cet Époux; la sainte Vierge qui apparaît pour la première fois à Cana comme notre protectrice, est l'Épouse, la *Mirjam* (1) du cantique des cantiques, qui ne veut d'autre époux que le divin Pasteur. Jean le Précurseur est ce maître du festin pris au dépourvu, qui est plus étonné que tous les autres de voir Jésus changer en un vin généreux cette eau du culte mosaïque contenue dans les vases de la purification judaïque.

La joie de tous les amis et invités est grande, et le Pré-

---

(1) Le Ps. XLV est comme l'épithalame messianique, chantant d'avance l'alliance du Messie avec l'Église. Jésus-Christ y fait allusion dans saint Luc (V, 34) et saint Jean-Baptiste dans saint Jean III, 29; Cf. *Schevuoth*, f. 33, 2 : « Partout où dans le Can» tique des Cantiques se trouve le nom de Salomon, il faut en» tendre celui qui est la paix même. » Dans le *Midrasch Schir haschirim* il est dit : « Moïse leur apprit à connaître la Loi, mais » ce qu'ils en savaient, ils l'oublièrent de nouveau. Ils dirent » alors à Moïse : Que le Seigneur se montre de nouveau à nous » lui-même et qu'il nous baise de ses lèvres, afin que la Loi s'af» fermisse dans nos cœurs. Moïse leur répondit : Cela n'est pas » possible maintenant, mais cela arrivera au temps du Messie. » Le Sohar (Exod. f. 103, 18) explique ainsi *osculetur me osculis oris sui* : « le baiser signifie l'union de l'esprit avec l'esprit. »

curseur se fait l'écho de leur bonheur quand dans la suite il s'écrie : « Celui qui possède l'épouse est l'époux ; mais » l'ami de l'époux s'arrête et écoute, et se réjouit d'enten- » dre la voix de l'époux (1). »

Saint Jean et le Sauveur qui baptisent l'un par l'eau et l'autre par le saint Esprit, représentent véritablement l'époux et l'ami de l'époux. Qui ne voit dans la noce l'alliance nouvelle, dans l'épouse l'Église de Jésus-Christ et dans ceux qui sont chargés d'inviter, les apôtres, surtout saint Paul.

De Maistre a déjà fait remarquer que c'est celui qui créa du vin à Cana et ailleurs du pain pour cinq mille personnes que les payens honoraient sans le connaître comme l'inventeur du pain et du vin. Celui qui créa la terre au sein des eaux et la couvrit de plantes, est celui qui, d'après le mythe religieux des payens, apprit aux hommes à planter la vigne et institua le mariage. Chez les peuples classiques ce sont *Liber* et *Libera* qui procréent les *liberi*, c'est-à-dire les enfants et les hommes libres (2); ou encore Dio-

(1) Saint Jean (I, 26; III, 25, 29).

(2) Voici ce que dit Origène dans sa réponse à Porphyre : « Ne » t'imagines pas que c'est depuis son Incarnation seulement que » le Seigneur a une épouse ou une Église ; non, celle-ci date de » l'origine du genre humain, voire de la création du monde ; bien » plus, si nous voulions remonter à la première origine des » choses et soulever le voile qui nous cache leur commencement, » nous dirions, avec saint Paul (Ephes. I, 4.) qu'elle date d'avant » la création du monde. »

nysos dans sa double manifestation, tout comme les Juifs ont distingué le Messie, fils de Joseph, qui est le Messie souffrant et le Messie, fils de David, qui est le Messie triomphant.

Dans sa philosophie de la Révélation, Schelling, parlant des noces de Cana, dit que ce n'est point par hasard que Jésus-Christ fit son premier miracle à cette occasion; n'était-il point le *dispensateur de la joie* annoncé par la tradition : le Dionysos de l'ère nouvelle, attendu par tout le monde payen? Il est à la fois le *generator* et le *regenerator*, ce qui convient essentiellement à son caractère d'homme central. A l'instar de son type de la fable, il distribue aux âmes rassassiées de l'amer breuvage des joies de cette vie, le calice qui donne à l'âme des forces pour la vie éternelle. Il est le fondateur de l'alliance nouvelle, de l'union sainte de Dieu avec son Église, ainsi que du sacrement de mariage.

L'ordre social s'en allait en ruine, tout comme la race humaine elle-même. Le Sauveur vint à leur secours, en sanctifiant le mariage et en lui imprimant ce caractère d'unité et d'indissolubilité qui en a fait depuis la base même de la société. Si le vin est venu à manquer à ces noces, que de mariages, hélas! où le vin de l'affection mutuelle manque avant le temps, parce que, des deux côtés, les exigeances sont trop grandes, les concessions au contraire nulles.

Chacun sert d'abord le bon vin, puis seulement le moin-

Cf. Ps. LXXIII, 2. L'ancienne alliance y est appelée l'ancien mariage.

dre, ou le vin vieux d'abord, puis le nouveau. Cette parole du maître du festin peut être appliquée à la marche des études classiques dans l'antiquité comme dans les temps actuels. « Celui qui approfondit la sagesse des anciens » boit du vin vieux, » dit Nachmani (1). Le Sauveur demande une cruche pleine pour opérer le miracle; la plénitude de la science donne le plus facilement accès aux merveilleuses splendeurs de la foi.

On l'a dit : « M. Renan, qui prétend faire disparaître les miracles de dessus la terre, s'est réservé le droit de faire des miracles de sottise (2). » Nous le demandons en effet, avec toute la patience possible : De quel côté est la raison ou la folie? Quelles sont les œuvres de Jésus qui restent au-dessous de ses paroles? Ou ne faut-il voir dans le premier miracle de Jésus que des idées seulement et non des faits? Pas le moins du monde! Car sans les faits les paroles n'auraient pas de sens, puisque Jésus en appelle à ses œuvres, et l'on arriverait ainsi logiquement à la négation des faits fondamentaux de l'ère nouvelle. Le Christ le déclare : les œuvres qu'il fait, il les fait en commun avec son Père. « Plusieurs d'entre le peuple crurent en » lui, et dirent : Lorsque le Christ viendra, fera-t-il plus » de miracles que celui-ci? » Et quant aux autres, le Sauveur leur fait cette observation : « Si vous ne croyez pas mes paroles, croyez du moins à cause des œuvres que je fais (3). »

(1) Nachmani, Milchamot sur Bara Bathra (c. 3, 9).

(2) Morgenblatt (1860, n° 5).

(3) Saint Jean (VII, 31; X, 38; XIV, 12).

Ses miracles ont été inventés tout aussi peu que ses paroles; il les accomplit, comme il le déclare lui-même, pour attester sa haute mission et pour certifier au monde sa qualité de Fils de Dieu. L'homme qui aurait pu inventer de semblables choses ne devrait pas être placé seulement comme poëte au-dessus d'Homère et du Dante, mais, en raison de la révolution pacifique qu'il a réalisée dans le monde, il mériterait d'être mis au-dessus d'un Alexandre, d'un César ou d'un Napoléon.

Les principes de la philosophie, comme le dit hautement Aristote, ne sauraient être démontrés; ce sont des axiomes qui se prouvent d'eux-mêmes et qui servent à prouver tout le reste. Il faut les considérer comme des notions primordiales, inhérentes à la raison.

Ainsi en est-il des miracles. Ils n'admettent d'autre démonstration que le témoignage des sens et de l'histoire. Nos adversaires affectent de se placer sur le terrain des sciences naturelles pour nier les miracles de Jésus-Christ. Ils localisent la question et la déplacent en la transportant du terrain de l'histoire sur celui des sciences exactes. N'est-ce pas une prétention singulière de vouloir mettre sur la même ligne le miracle et un fait d'expérience physique! Appliquer les principes des sciences naturelles à la religion et à la morale est aussi peu rationnel que d'appliquer les principes de la métaphysique à l'étude de la nature. Et voilà pourtant le terrain sur lequel s'est placé ce nouvel Antée et où il déploye avec assurance toutes ses forces, espérant bien qu'il ne se trouvera pas d'homme assez fort, eût-il la vigueur d'Hercule, pour le déloger de là.

L'esprit et la matière se meuvent dans des sphères différentes; ils ne sauraient être mesurés à la même aune, ni jugés d'après les mêmes principes; aucune limite ne leur est commune. Déjà dans le domaine des sens nous avons besoin de plusieurs organes pour nos perceptions. L'œil n'est nullement frappé des harmonies sublimes de la musique de Mozart, et les beautés des peintures de la chapelle Sixtine resteront étrangères à tout jamais à l'oreille musicale la plus exercée. Les inspirations sublimes de la poésie n'enflamment et ne transportent pas notre âme, par cela seulement que notre œil en lit le texte et que notre oreille est frappée de cette lecture. La simple perception physique ne suffit pas; il faut la perception de l'esprit, le travail de l'âme. Pendant que l'œil du corps est fixé sur le phénomène extérieur qui le frappe, un monde tout spirituel s'ouvre à l'œil de l'esprit qui y plonge son regard. Malheur à celui qui serait privé de cet œil de l'esprit : il faudrait le mettre au nombre de ces aveugles dont parle le divin Sauveur (1).

Celui qui, en se repliant sur lui-même et en plongeant au fond de son propre être, n'est point parvenu à se con-

---

(1) « Quand certaines gens qui ignorent l'art musical ou n'ont jamais fait campagne déraisonnent sur l'harmonie ou sur la guerre, c'est beaucoup moins grave que lorsqu'un homme se met à juger les choses divines et célestes, et, dans son ignorance, substitue ses opinions et jugements propres aux intentions du grand Ordonnateur de ces choses. »

(Plutarque, De sera numinis vindicta, 4.)

vaincre de l'existence du monde moral, celui-là est aveugle; il se meut dans un cercle sans issue; il ne voit pas le but désigné à l'ensemble des créatures. Quand cent miracles imaginaires tomberaient devant le criterium de la vérité, le miracle lui-même n'en subsisterait pas moins. Que peuvent contre la réalité des actes divins de Jésus-Christ les attaques de la critique la plus inexorable ?

L'histoire du miracle est inséparable de la Révélation.

L'histoire de l'humanité elle-même perd sa signification quand elle n'est pas envisagée du point de vue des principes supérieurs; car l'existence de tous les êtres crées ne peut pas se réduire à une fluctuation éternelle entre la vie et la mort! Notre vie temporelle se rattache à tout ce qui est hors de nous, mais notre vie éternelle aspire vers la cause plus élevée et plus parfaite qui lui a donné l'être. — Le règne de la nature est achevé, il appartient au passé. Sa puissance de production est épuisée, elle ne fait plus que se répéter et se reproduire. L'homme, au contraire, qui a sa conscience et qui trouve dans le monde moral un puissant point d'appui, se meut librement entre le monde inférieur et le monde supérieur. Un but moral et surnaturel est posé à l'humanité; pour y atteindre, la Révélation lui est indispensable. Ce n'est point pour rester courbé sous la loi de la nature, mais pour arriver à la liberté des enfants de Dieu que notre âme a été créée libre; et elle ne peut y arriver que par son union avec Jésus-Christ. Ceux qui se refusent à cette union dans la foi et dans l'amour restent soumis à la loi de la nature, *et ne seront pas transformés.*

Les lois de la nature admises, la possibilité des miracles ne peut plus être contestée; leur validité, leur nécessité même ne sauraient faire doute. Cette possibilité du miracle n'est pas moins incontestable, quand on se place au point de vue de la personnalité libre, dont l'action s'étend sur les créatures privées de liberté. Quand cette personnalité nous apparaît élevée à une plus haute puissance, le miracle est le signe caractéristique de son action. Dans la vie de Jésus-Christ, le miracle est le plus haut critérium de la dignité du Fils de l'homme.

Dans le monde de la matière les rapports des éléments sont partout les mêmes, et les lois qui déterminent leur attraction ou leur répulsion peuvent être calculées. La relation de cause à effet ne change point et n'admet point d'exception. La seule intervention d'une force étrangère peut suspendre ce travail physico-chimique de la nature qui s'accomplit sans création nouvelle, comme le dévidement d'une pelote de fil. Dans ces sortes de combinaisons le mouvement et la vie suivent l'impulsion reçue dont le principe reste caché.

On remarque dans le développement des êtres organisés la même progression que celle que la géologie nous fait connaître par l'étude de la formation des couches de la terre. L'immutabilité y fait place à une autre loi, celle du progrès. *L'incessante activité de la nature produisant sans cesse de nouveaux êtres a pris le dessus sur le principe de la nature inerte.*

Ce n'est pas le repos qui donne lieu au mouvement ni le mouvement au repos. La science ne peut pas se refuser

à prendre acte de ce principe nouveau; et maintenu dans de justes limites, il nous explique les lois qui président au développement des êtres organisés. Les extrêmes se touchent : la substance et la force, l'esprit et la matière ont tous deux leurs représentants dans la science; mais ni l'idéalisme, ni le matérialisme exclusif ne sont capables de donner le mot de l'énigme de l'être et du futur contingent.

C'est ainsi que les explications spiritualistes de l'œuvre des six jours sont en contradiction avec la géologie actuelle, qui ne nous permet pas d'admettre que la terre ait été une œuvre achevée dès le commencement.

Toute organisation supérieure suppose l'intervention d'un esprit organisateur; là où la vie se manifeste, il faut admettre un principe spirituel vivifiant et partant le miracle. La pierre du chemin se mettrait à pousser des branches et à se couvrir de fleurs et de fruits, évidemment nous y verrions un miracle. Ce n'en est plus un pour nous qui connaissons les lois de la végétation, de voir germer la plante; mais il fut un temps où la plante germa pour la première fois, et ce phénomène, en opposition avec les lois existantes alors, était un miracle. Un miracle encore, et qui a cessé de l'être, c'est quand, le règne animal créé, l'homme parut et fit entendre sa voix au milieu des cris inarticulés des animaux. Ce fut alors le plus grand miracle, mais ce n'en est plus un aujourd'hui. L'homme engendre son image et sa ressemblance, quel miracle pour lui-même ! Que d'actions de sa libre volonté, qui sont totalement incompréhensibles pour les êtres inférieurs! Il pense, il est son maître dans le domaine des idées, et

pourtant il est limité dans son esprit comme dans son corps. Il a le libre choix du but, mais non celui des moyens.

Le miracle dépasse la sphère des lois de la nature; et nous ne considérons comme merveilleux ou surnaturels que les faits ou phénomènes qui dépassent les limites imposées à notre esprit. L'effet direct d'une cause placée en dehors des lois de la nature, tel que la guérison d'un malade par une volonté supérieure, et sans l'emploi d'aucun médicament, sera toujours un miracle. Une force magique que la science est incompétente à calculer, remplace en ce cas l'action des causes naturelles. Les lois générales ne sont point suspendues pour cela, il n'y a qu'une cause supérieure qui intervient dans un cas particulier. L'action de la volonté humaine elle-même ne se fait-elle pas sentir déjà dans différentes sphères à la fois.

Chaque règne de la nature en se développant graduellement forme comme un point d'arrêt dans la vie universelle, et devient le point de départ vers un échelon supérieur de l'échelle des êtres, jusqu'à ce que l'homme vienne se placer au sommet de tous les êtres créés ici-bas. Toutefois ce développement graduel n'est pas arrêté par la venue de cet être libre; l'homme ne tend-il pas sans cesse lui-même à agrandir le cercle de ses connaissances et de son activité. Le but de nos efforts c'est l'avenir; but sublime que nous ne pouvons atteindre sans le secours d'une révélation supérieure. Nous aspirons vers le règne de la liberté de l'esprit et de la paix éternelle qui n'est pas de ce monde. Le miracle ne renverse pas l'ordre de la nature,

il n'est que la manifestation d'un ordre de choses plus relevé. L'action de la nature n'est point détruite, elle est aidée, au contraire, de toute la puissance du principe supérieur qui intervient momentanément. Dans les conditions ordinaires jamais l'homme n'étendra son empire sur toute la création ; ce qui n'exclut pas la possibilité de l'intervention d'une volonté plus puissante que la sienne.

Le miracle est loin d'être contre nature ; il dépasse seulement notre expérience de chaque jour. Il n'est pas inappréciable à notre raison ; nous en avons l'idée à priori ; nous concevons sa possibilité, et l'histoire est là pour nous démontrer que ce n'est point là une simple hypothèse, quand bien même plusieurs faits soi-disant miraculeux ont pu être expliqués par les sciences naturelles.

La science actuelle de la nature privée de liberté répugne à admettre le domaine de la liberté où son système d'expérimentation ne saurait convenir. Et c'est pourtant la foi seule en une perfection supérieure qui nous a valu le merveilleux empire que nous avons acquis sur les éléments. Et il n'y aurait pas un Être moins lié aux lois mécaniques de la matière que nous?... Dieu est le maître de sa liberté et sa volonté ne saurait dépendre des lois immuables de la nature. La volonté de Dieu opère toujours des miracles mais la créature n'aperçoit que ce qui est de sa sphère. La création supérieure est antérieure quant à son but à la création inférieure ; celle-ci demeure soumise à l'influence de celle-là. Dieu se révèle à l'homme par la voie naturelle comme par la voie surnaturelle. Le miracle est un événement extraordinaire par lequel la lumière d'en haut

se fait jour tout à coup pour inonder la terre de ses clartés.

Ainsi, la masse ignée renfermée dans le centre de la terre déchire subitement les couches supérieures du globe et trouve une issue par le cratère qu'elle se creuse; ainsi encore, l'eau des profondeurs monte avec force et puissance à travers les couches transpercées par la sonde artésienne.

Il n'est pas donné à l'homme de connaître les conditions de cette intervention extraordinaire de la puissance divine.

Le Fils de l'homme le déclare lui-même; et voilà pourquoi il ne cessait d'adresser ses prières au Père des lumières, au principe de tout ce qui a vie.

L'action surnaturelle de l'esprit ne se fait sentir qu'à mesure que la vie de l'âme se creuse et se fortifie davantage. Il n'est pas du pouvoir de l'homme de franchir complétement les barrières de l'espace et du temps; il ne le peut que relativement. Cela ne convient qu'à la nature d'un être supérieur à l'homme et pour cet être c'est l'ordre naturel. Aussi peu que le règne minéral sortira jamais des limites qui lui sont tracées pour produire un être organisé, sans l'intervention d'une puissance supérieure; aussi peu que la plante s'élèvera jusqu'à la vie animale et la bête jusqu'à la raison de l'homme, aussi peu l'homme réalisera-t-il jamais par ses seules forces naturelles le règne de la liberté en dehors et au dedans de lui-même. Or, la liberté seule réalise le bonheur, la paix et la perfection. Il est impossible à l'homme d'atteindre cette fin; à Dieu seul tout est possible.

Le miracle est une exception à la règle, sans être une contradiction de la loi; car, tenant par son essence du domaine de l'esprit et de la liberté, il envahit par nécessité le règne de la nature. La chimie elle-même nous montre dans ses réactions une certaine opposition avec le développement naturel des corps, et l'on voit les molécules reprendre leur état primitif aussitôt que l'affinité qui les réunissait a cessé d'agir. Chaque effort pour rechercher le mode de production de la pensée dans l'esprit, de la vie dans le corps nous démontre le mystère d'une vie supérieure. La nature est dominée par la personnalité libre la plus élevée; par l'Homme-Dieu, le Sauveur. L'union la plus intime, l'union dernière de l'esprit divin avec la créature, de la liberté éternelle avec les hommes condamnés à mourir, quoique créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, était manifestement déjà dans le but primitif de la création, pour leur salut. Avec la volonté de créer, existe aussi déjà dès le commencement l'idée de la réunion de la création avec son auteur. Aucune religion n'excite autant l'activité propre de l'homme et ne le pousse autant au progrès intellectuel et social que le christianisme (1). Par contre, il exige aussi qu'on reconnaisse l'influence surnaturelle de la grâce divine. Le domaine de la liberté et celui de la grâce doivent toutefois être distingués rigoureusement. La grâce n'anéantit pas la liberté,

---

(1) J'entre ici avec reconnaissance et un plein sentiment dans les idées développées par mon ami Deutinger dans son livre intitulé : *Renan* u. d. Wunder (p. 7, 88, 129).

pas plus que l'action de l'homme n'empêche celle de la Providence divine, la prédestination, ou n'importe quelle intervention indirecte d'en haut. La religion chrétienne a donné la liberté à l'esprit humain, et c'est à cause de cela que, depuis lors, les hommes veulent pouvoir se rendre raison de leur foi, bien plus qu'ils ne l'exigeaient jadis, et nous réservons notre jugement aussi longtemps que notre croyance ne nous a pas été exposée scientifiquement.

Cette perfectibilité progressive nous fournit en même temps la preuve de *la durée spirituelle* de l'homme. Le miracle ne nous paraît étrange que parce qu'il anticipe sur le monde futur, et se présente à nous comme contraire à l'ordre actuel des choses. Or, le christianisme est précisément chargé de nous servir d'intermédiaire entre le monde naturel et le monde spirituel. Tout ce qui est de nature supérieure paraît miraculeux quand il est placé en regard des choses de nature inférieure, et dépasse ce qui n'a qu'une durée passagère, d'autant plus qu'il paraît inexplicable à l'aide des seules lois naturelles. Le monde n'est qu'un enchaînement continu et une échelle non interrompue de miracles, qui ne sont pas pour cela du domaine spécial de l'Église. Toute la nature organisée vit d'une vie double ici-bas : la plante étend ses racines dans le détritus des minéraux, l'animal vit de la plante, et l'homme possède une âme raisonnable et un corps de nature animale.

Qui osera dire que la réunion des deux natures dans la personne de l'Homme-Dieu soit une contradiction? La grâce présuppose la liberté, et vice versâ. Le temps existe

dans l'éternité, et l'Éternel se révèle dans le temps : l'un présuppose l'autre. Nous-mêmes nous sommes des êtres doubles, vivant dans ce monde comme dans un songe, mais ayant notre destinée définitive dans le ciel.

Le plus grand miracle de Jésus-Christ c'est d'avoir prédit que le christianisme se répandrait dans le monde entier, prédiction confirmée par l'histoire.

Les miracles de Jésus-Christ sont des faits qui ne s'expliquent ni à l'aide des propriétés de la nature inorganique ou organique, ni à l'aide des facultés de l'esprit humain. Et cependant le miracle, si nous procédons par induction, est ce qu'il y a de plus naturel de la part d'un être surhumain.

Des natures supérieures réalisent, à l'aide de leurs facultés supérieures, des choses qui sont irréalisables par celles d'un ordre inférieur. Si l'air, l'eau, la pierre, les plantes et les animaux pouvaient avoir pour un moment le don de la pensée et de la parole, l'air, l'eau et les pierres regarderaient comme des miracles les phénomènes de la vie des plantes, les plantes ceux de la vie des animaux, et les animaux la plupart des actions de l'homme, les miracles n'étant autre chose que des faits inexplicables dans les conditions ordinaires. Car la vie végétale ou l'âme des plantes a la puissance de combiner et de transformer les substances qu'elle puise dans la nature inorganique d'une façon toute différente de celle-ci. Et l'âme des animaux ou la vie animale combine et transforme les corps tout autrement encore que dans les deux autres règnes. Pendant que l'air, l'eau, les pierres sont ainsi modifiés de la manière

la plus diverse par les plantes et celles-ci par les animaux, et que tous deux sont soumis aux modifications les plus variées sous l'influence de l'action de l'homme, il s'accomplit par les êtres plus élevés des phénomènes que les autres subissent bien plutôt qu'ils ne les produisent à l'aide de leurs forces particulières, des phénomènes qui sont au-dessus de leur nature. Dès que l'homme élève jusqu'à lui, à l'aide de ses forces naturelles, la nature matérielle, coordonne ou transforme ses produits par son travail, il opère des miracles par rapport à la création inférieure, quand bien même ce ne sont pas des miracles vis-à-vis de ses semblables. Si donc il existe un Dieu fait homme, s'il existe un Dieu tout-puissant, personnel, il s'ensuit naturellement qu'il peut faire, lui tout comme les êtres créés au-dessus des hommes, des choses qui dépassent de beaucoup nos forces.

Ce que fait le chimiste quand il modifie la matière et la transforme à l'aide des principes de sa science (1), de telle façon que le liquide devient solide et vice versâ, nous

---

(1) De même qu'un chimiste est dans le cas d'inonder, à l'aide de sa science, son petit laboratoire avec de l'eau dégagée du fer ou du basalte qui y est combiné, le grand et tout-puissant Chimiste qui a créé le monde pouvait, à l'aide de la seule eau combinée chimiquement dans les roches basaltiques et ferrugineuses, sans avoir recours au restant d'eau qui se trouve sur la terre, recouvrir les pics du Damalagiri, malgré leur hauteur de près de 25000 pieds. (Ringseis, discours prononcé dans la 13[e] réunion des catholiques allemands. Munich, 1862, p. 89.)

montre de l'analogie avec ce qui se passa à Cana; tout comme le magnétisme en montre avec les guérisons miraculeuses, et l'électricité avec d'autres miracles faits à distance; et cependant toutes les manipulations que nous opérons dans le domaine de la nature organique ou inorganique restent bien au-dessous de la puissance d'action du Sauveur quant au temps et à l'effet produit.

Le prêtre seul, grâce à la consécration qu'il a reçue, est placé un échelon plus haut, car il accomplit journellement, en célébrant la messe, un acte qui est éloigné des actions humaines ordinaires de toute la distance de la terre au ciel.

Combattre le miracle en prétendant qu'il viole la sainteté des lois de la nature, n'est autre chose que de la singularité. Un athée déclaré comme M. Renan n'admet certainement pas un Dieu qui soit pour sa création une source intarissable de force et de lumière (1), mais aussi longtemps que le monde existera, les hommes supplieront la Providence divine par des prières instantes, auxquelles Jésus-Christ les engage si fortement, à intervenir dans les choses de ce monde, et à leur rendre sensibles les effets de sa grâce.

L'homme lui-même exerce une action puissante sur la marche des phénomènes naturels, quand il asservit à son usage la vapeur comme force motrice, quand il par-

(1) M. Renan prétend que Jésus était très-persuadé qu'il faisait des miracles, mais que c'était dans des moments où il avait perdu la raison (p. 266).

court l'air dans un ballon, quand il projette vers un but déterminé des masses métalliques explosibles, quand il emploie l'électricité pour faire parcourir à sa pensée toute la surface du globe avec une vitesse semblable à celle de la foudre, et cependant, quand il exerce ainsi ce pouvoir magique dans le monde matériel, on ne saurait prétendre que cette intervention n'est qu'apparente et n'est pas émanée d'une volonté libre. Nous exerçons une certaine influence sur les métamorphoses des végétaux et des animaux, nous créons des variétés, nous hâtons ou retardons leur développement. Nous greffons des rameaux d'espèces supérieures sur des sauvageons, nous ensemençons le froment et nous en provoquons de différentes manières la multiplication pour en obtenir finalement un pain nourrissant. Nous plantons la vigne et exprimons le jus des grappes auxquelles la chaleur solaire a fait subir une première élaboration, et après avoir fait fermenter ce jus de la vigne, nous le transformons en vin. La parole toute-puissante de Jésus changea l'eau en vin sans toutes ces longues modifications.

Il n'est nullement à supposer que ce soit un simple effet du hasard que dans les principaux miracles du Christ figurent le pain et le vin. Pour ceux dont l'esprit n'est pas habitué à sortir de la sphère des idées ordinaires, et qui ne soupçonnent même pas le lien secret qui unit ensemble les faits de l'histoire religieuse, il peut paraître extraordinaire que nous avançions que Jésus fut appelé par ses contemporains le *bon* et le *bienfaiteur*, tout comme le divin Osiris, qui passe pour avoir fait connaître aux hommes le

froment et la vigne, a reçu le surnom d'*Onuphre* le *bon* et d'ευεργέτης, le même surnom que porta également Pharaon. Le Fils de l'homme repoussa cette appellation en disant : « Il n'y a que Dieu seul qui soit bon (1). » Et il défendit à ses apôtres de se laisser appeler *seigneurs* ou *bienfaiteurs*. Car ces titres ne conviennent qu'aux rois et aux grands qui exercent le pouvoir sur les hommes ; mais celui qui sera le plus grand parmi eux devra s'appeler le *serviteur* des *serviteurs*.

On appelait *bienfaiteurs*, εὐεργέται, les princes qui avaient sauvé leur peuple en temps de famine, à l'aide de leurs grands approvisionnements de blé (2). Par conséquent le Christ méritait ce titre, lui qui dans le désert avait nourri miraculeusement le peuple affamé.

Le Christ est le père de ceux qui souffrent, et l'Église est tenue de s'occuper des pauvres au point de vue spirituel et corporel. Les deux repas miraculeux avec les restes desquels on remplit douze corbeilles la première fois et sept la seconde, nombres qui indiquent en même temps la présence d'autant d'apôtres, ont quelques rapports avec les deux fêtes pascales : la fête proprement dite et l'octave, car le jour de cette dernière, qui se célébrait le 14 Ijar, il

---

(1) Saint Luç (XVIII, 19 ; XXII, 26). Jésus refuse aussi l'adoration de Marie Madeleine avant son Ascension, c'est-à-dire avant qu'il fût rentré dans la possession de la gloire dont il avait joui dans le sein de son Père avant que le monde fût (saint Jean XX, 17 ; XV, 11, 5).

(2) Strabon (XV, 724).

y avait une *post communio* pour ceux qui ne l'avaient pas encore célébrée, tout comme, lors de la célébration des *Eleusiniennes*, on fêtait huit jours après les *Epidauries*, comme octave. D'après saint Jérôme et saint Augustin, ces deux repas contiennent une pensée allégorique relative à l'Ancien et au Nouveau Testament, l'Ancien Testament ayant possédé les cinq livres de Moïse et les 12 tribus d'Israël, et le Nouveau Testament possédant les quatre Évangiles et les sept dons du saint Esprit (1). Ces repas miraculeux forment la base du discours de Notre-Seigneur relatif à l'Eucharistie, comme on le verra plus loin.

La pêche miraculeuse est une image de la conversion des hommes et de leur conquête pour le Royaume de Dieu,

---

(1) Saint Jean parle aussi de deux repas faits avec du pain et des poissons, mais il mentionne le second à l'occasion de la pêche miraculeuse faite dans le lac de Gennésaret, après la Résurrection. Saint Jérôme (in Ezech. XLVII) remarque au sujet de ce passage de saint Jean (XXI, 11) que « les auteurs qui ont traité de la nature et des propriétés des animaux, parmi lesquels il faut citer l'excellent poëte cilicien Oppien, prétendent qu'il y a 153 espèces de poissons; toutes ces espèces se trouvèrent au nombre de ceux que prirent les apôtres. Toutes espèces d'hommes, grands et petits, riches et pauvres, sont tirés du sein de la vaste mer de ce monde pour leur sanctification. » Oppien écrivit dans les dernières années de Marc-Aurèle, par conséquent après saint Jean; il ne mentionne pas le nombre des espèces de poissons. Saint Jérôme a sans doute voulu parler d'un autre écrivain (comp. Strauss, *Leben Jesu*, édit. populaire, p. 414).

ainsi qu'il est dit dans Jérémie (1) : « J'enverrai beaucoup » de pêcheurs, dit le Seigneur, pour pêcher les hommes, et » après cela, j'enverrai encore beaucoup de chasseurs » pour les chasser sur les montagnes et les collines et dans » les cavernes. »

Cette figure est tout à fait classique, et l'expression de « tendre des filets ou prendre au filet » est déjà employée par Hérodote (2) pour parler d'une conquête. On voit également dans Philostrate (3) les Érétriens faits prisonniers par les Perses apparaître à Apollonius de Thyane sous la figure de poissons pris dans des filets (4).

Saint Pierre jette son filet et prend une quantité de poissons telle que le filet se rompt ; il fait alors signe à ses compagnons de l'autre barque, et les deux barques sont remplies de poissons (5). Elles figurent, d'après Beda, les

---

(1) Jérémie (XVI, 16).

(2) Hérodote (I, 62 ; VI, 31).

(3) Philostr. (I, 23).

(4) Lorsque le jour de Noël 1245, saint Louis, suivant un ancien usage des rois de France, fit don d'habits neufs aux chevaliers et barons de sa cour, et que ceux-ci découvrirent pendant le service divin que ces habits étaient garnis de croix brodées en or, ils qualifièrent, en plaisantant, le roi de chasseur de pèlerins et de pêcheur d'hommes, mais ils ne crurent pas que l'honneur leur permît de refuser leurs services au Sauveur.

(Wilken, *Geschichte der Kreuzzüge*, III, 28) (*Hist. des Croisades*).

(5) Saint Luc (V, 7).

Juifs et les payens. Dans les catacombes Sixtines de Rome le Christ est représenté sous la figure d'un pêcheur qui prend deux poissons, représentant l'un le peuple juif, et l'autre le monde payen (1).

La puissance de la parole du Christ se manifesta même au temps du plus grand abaissement du Saint-Siége, sous Alexandre VI, car sa bénédiction se changea alors en malédiction; lorsqu'on pêcha dans le Tibre le corps du fils d'Alexandre que son propre frère César Borgia avait fait assassiner, le poëte Sannazar fit cette épigramme.

Piscatorem hominum ne Te non, Sexte, putemus,
Piscaris natum retibus ecce tuum.

Il est dit dans les Constitutions apostoliques (2): « L'évêque, quand il rassemble l'Église de Dieu, ressemble au » capitaine d'un grand navire, car il distribue ses ordres » aux diacres, comme le fait un capitaine à ses matelots, » pour qu'ils indiquent à leurs frères les places qu'ils doivent occuper dans le vaisseau de l'Église, en leur qualité » de compagnons de voyage. »

---

(1) On rencontre fréquemment dans les catacombes la figure d'un pêcheur ou celle d'un poisson comme symboles des chrétiens baptisés. (Spencer Northcote, *The Roman Catacombs.* — Kreuser, *Christ. Kirchenbau* (I, 225). Le filet de l'Évangile est l'opposé du filet de Satan qui cherche à prendre les mortels dans ses rets trompeurs.

(2) Constit. apostol. (II, 57).

Le Talmud (1) indique Migdal Numia, la tour des poissons près de Tibériade, comme l'un des réservoirs (2) dont parle le Christ. Ils sont en rapport avec des sources des montagnes ; j'en ai compté trois de ce côté-ci du lac (3).

Jésus-Christ, qui est le maître des éléments, calme la tempête.

Il se fait lui-même pêcheur d'hommes, pour les faire participer au salut « lui qui, à l'aide de sa douce doctrine, » prend les poissons purs dans les flots ennemis, » ainsi qu'il est dit dans un hymne très-ancien conservé par saint Clément d'Alexandrie dans son *Pédagogue*. Mais combien cette allégorie ne gagne-t-elle pas en importance spirituelle et morale, si nous adoptons l'interprétation du docteur Paulus ! Saint Pierre, suivant cet exégète, pêche un poisson sur l'ordre de son maître et retire non du corps de ce poisson mais du prix de sa vente la valeur d'un sicle pour payer pour lui et son maître le tribut du Temple (4) ! Le Sauveur se fait connaître à cette occasion comme le Fils du Roi du ciel et de la terre, car il montre de l'étonnement, quand on vient lui demander ce tribut pour le Temple de Jéhovah, pour la maison de son père (5).

---

(1) H. Pesach. (f. 46,1).

(2) ἀγγεῖα, saint Math. (XIII, 48).

(3) Voy. mon *Jerusalem* (t. II, 159, 184).

(4) La perception du tribut du Temple commençait à se faire le 15 adar ou viadar, 4 semaines avant Pâques.

(5) Saint Math. (XVII, 24).

Le grand nombre d'aveugles, de paralytiques et de goutteux, dont il est fait mention dans les Évangiles, indique la prédominance de ces sortes de maladies en Orient. On ne compte pas moins de trois mille aveugles dans la seule ville du Caire ; il est même rare de trouver des indigènes qui aient des yeux bien sains. Le soleil ardent et les nuits fraîches accompagnées de rosées abondantes, ainsi que la poussière fine du sable du désert qui remplit l'air continuellement et détermine l'agglutination des paupières pendant le sommeil, sont, si l'on y joint la malpropreté, les causes réunies qui engendrent cette maladie. On rencontre très-fréquemment en Égypte des aveugles conduits par des aveugles ; c'est pour cela que Jésus a pu dire des Pharisiens dans son langage figuré : Laissez-les, ce sont des aveugles qui guident d'autres aveugles (1). »

Le miracle de la guérison d'un aveugle se renouvelle à plusieurs reprises (2), comme les reproches que le

---

(1) Saint Math. (XXIII, 25, 24). Un juif espagnol du XIII[e] siècle a fait contre le More Nebuchim (*Guide des Égarés*) de Maimonide, l'épigramme suivante : «Fais-toi guide d'aveugles, avec tes leçons incroyables ! car c'est pécher que de transformer l'Écriture en fiction poétique, et les prophéties en rêveries. »

(2) « Qui oserait dire, avance M. Renan, que dans beaucoup » de cas et en dehors des lésions tout à fait caractérisées, le con- » tact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la » pharmacie ? Le plaisir de la voir guérit (p. 260). » Le D[r] Heinrich se moque avec raison de cette médecine singulière dans son *Christ historique* (Der historische Christus, p. 60) : « C'est par

Sauveur fait aux Pharisiens de méconnaître les signes du temps.

Le moyen âge symbolisait la Synagogue par une lance d'étendard rompue, ou par une femme sans couronne et sans nimbe autour de la tête avec un bandeau sur les yeux, et tournant le dos à la croix. On voit au sommet du tympan du fronton de la cathédrale de Worms une femme avec une couronne murale sur le *tétramorphe* des évangélistes : elle figure l'Église triomphante ; au-dessous d'elle se trouve une femme aux yeux bandés, la tête dépouillée de sa couronne, ayant à la main une lance rompue et à côté d'elle un bouc et un couteau de sacrifice : elle représente le judaïsme (1).

» le seul plaisir de le voir, dit-il, que les aveugles ont recouvré » la vue, et c'est par la seule émotion de l'entendre que les sourds » ont retrouvé l'ouïe. Le contact de sa *personne exquise* a suffi » pour guérir les lépreux, et c'est le saisissement que leur occa- » sionne sa vue qui guérit les hydropiques et les goutteux. Il sou- » riait amicalement et donnait aux gens de belles espérances, et » cela suffisait pour réveiller des morts comme le jeune homme » de Naïm et la fille de Jaïr. » Le Dr Strauss suppose que le nom de Timée ou de Bartimée, nom d'un malade guéri par Jésus d'après saint Marc (XI, 46), vient du mot grec ἐπετίμησε ! (*Leben Jesu*. Volksansgabe, p. 429.)

Cet homme est incorrigible et paraît vraiment être malade d'une idée fixe.

(1) On voit la même figure symbolique représentée à l'une des portes latérales de la cathédrale de Strasbourg. Au Musée national bavarois il se trouve une figure du Christ attaché sur la croix,

L'aveugle qui avait été guéri à la piscine de Siloé, fut soumis de la part des Pharisiens à un véritable interrogatoire : les témoins de l'état antérieur de l'aveugle et de sa guérison instantanée étaient là présents ; que voulaient-ils de plus ? Mais cette démonstration vraiment juridique n'est pour le Dr Strauss qu'une pure invention faite pour en imposer davantage au lecteur.

Les lépreux qui se rencontrent dans la vie de Jésus ne sont pas non plus sans importance pour caractériser le peuple juif : car ici vient se placer la guérison du Samaritain, dont la reconnaissance se fait remarquer si honorablement au milieu de l'ingratitude de ses compagnons. Dans l'Ancien Testament on voit Giézi, serviteur d'Elisée, être affligé de cette maladie horrible, pour avoir suivi Naëman le Syrien après sa guérison par le prophète et lui avoir demandé de l'argent au nom de celui-ci et à son insu. C'est ainsi qu'on a vu la nation sacerdotale d'Israël ne pas servir le Seigneur gratuitement, mais faire du service divin même une affaire de commerce ; les habitants de Jérusalem spéculaient sur les pèlerins, les prêtres faisaient le négoce du bétail destiné aux sacrifices, les banquiers prenaient un change usuraire sur les monnaies des étrangers, et ainsi de suite.

L'histoire du possédé nous montre comment la maladie et le péché se sont présentés à Jésus sous un masque dé-

---

ayant à sa droite l'Église représentée sous la forme d'une femme, et à sa gauche la Synagogue les yeux bandés et montée sur un âne.

moniaque. Toute l'Église primitive rend témoignage de ces guérisons surprenantes. On voit encore Arnobe, ce payen converti au christianisme, qui enseignait la rhétorique à Sicca en Numidie, invoquer le souvenir de ces miracles (1), quand il dit que « le seul nom de Jésus chasse les esprits » malfaisants, impose le silence aux devins, rend les au- » gures impuissants, et empêche les entreprises des ma- » giciens. » Jésus n'accorde pas cependant une valeur exclusive aux signes et aux miracles, car il avertit ses disciples de se tenir en garde contre les faux messies et les faux prophètes, qui seraient capables de séduire les élus mêmes à l'aide de leurs miracles (2); et saint Augustin remarque, en commentant saint Jean (3) : « qu'il est devenu » très-circonspect à l'égard des miracles, depuis qu'il a » médité ce que le Christ a dit des faux prophètes. »

Le séjour du Gadarénien, dont l'esprit était égaré, dans les cavernes sépulcrales nous fait souvenir que nous sommes dans le voisinage du pays des Troglodytes, l'ancien royaume d'Og, le roi des Amorrhéens. Il nous semble un peu étrange de voir mentionné à ce sujet dans saint Mathieu (4) le pays des Géraséniens. On voit encore Willibald d'Eichstadt (5) parler d'une église de Chorozaim située

(1) Arnobe (I, 46).

(2) Saint Marc (XIII, 22). Cp. Deuter. XIII et mon *Leben Christi*, (t. IV, 3, 12).

(3) Saint Jean (XIII).

(4) Saint Math. (VIII, 28).

(5) Willib. vit. (§ 16, 17).

à l'orient de Bethsaïde en deçà du Jourdain, et les Croisés conduits par André de Hongrie trouvèrent là un endroit nommé *El korsa*.

C'est le même que le *Churasin* de Seetzen (1), dont le nom s'est conservé encore dans le lieu ruiné de *Choerbet el karsi* ou *Quarzin* (2), le *Corazin* de la Bible, situé, d'après Eusèbe (3), à 12 milles ou 3 lieues et demie de Capharnaum. Nous présumons qu'on doit lire dans saint Mathieu : *le pays des Choraziniens*. L'Écriture sainte ne dit pas que Jésus ait visité cette ville; elle n'en parle qu'à l'occasion des imprécations qu'il a prononcées contre elle et Bethsaïde. Que ç'ait été une ville payenne et qu'en dérision des Juifs elle se livrait à l'élève des porcs, cela semble encore démontré aujourd'hui par le nom de la vallée de Wady el Jahudije, située sur la frontière septentrionale, ainsi appelée des Juifs qui y confinaient. Vers le sud, à mi-chemin de Quarzin et de Choerbet el karsi (4), on trouve, tout près du lac sur une hauteur, le Wely Schech Ali el Sagyad. C'est de cette colline qu'on prétend

---

(1) Seetzen, *Reisen* (I, 345) (*Voyages*).

(2) Thomson, *The Land and the Book* (II, 34) parle d'un *Kersa* ou *Gersa* situé sur la rive orientale, presque vis-à-vis de Magdala, qu'il croit être Gergasch (Gen. X, 16; XV, 21. Deuter. VII, I; Jos. XIV, 11). Comp. Euseb. *de situ loc. hebr.* et mon *Jerusalem* (t. II, 104 et 797).

(3) Onom, σημεως.

(4) Voy. la carte de la Galilée du Dr E. G. Schulz, dessinée p. Zimmermann.

que les porcs des Gadaréniens et des Coraziniens se sont précipités dans le lac.

Le pourceau (Chansir), qui a tué le divin Adonis, et blessé au talon Odin, le dieu des pays septentrionaux, est un animal odieux aux habitants de la Syrie; dans le Mythe (1) il représente l'esprit du mal, qui bouleverse le champ et la vigne du Seigneur. Pour les Égyptiens, il était l'image de Typhon, et les gardiens de pourceaux étaient considérés sur les bords du Nil comme la partie inférieure du peuple, de même que l'enfant prodigue, arrivé au dernier degré de l'avilissement, devient gardien de pourceaux. Aux yeux des Juifs, ces animaux étaient regardés comme des bêtes féroces; ils passaient pour l'incarnation de Samaël; ils les maudissaient partout où ils en apercevaient chez leurs voisins. « Le gardien de pourceaux désigne l'adorateur des » faux dieux, mais le bon Pasteur mène paître ses brebis, » dit saint Augustin (2). — Le diable lui-même est le gardien des pourceaux. C'est également ainsi que le représente le moyen âge et c'est à cause de cela qu'aux portails des cathédrales de Berne et de Fribourg en Suisse Satan est représenté avec une tête de pourceau. En précipitant

(1) De même que dans les traditions fabuleuses Harke passe pour mener paître un troupeau de porcs, ainsi, suivant une autre tradition, Proserpine passe pour avoir été précipitée dans l'abîme avec le troupeau de porcs d'Eubulée, lors de l'enlèvement d'Hades. (Lobeek, *Aglaophamos*, p. 827).

(2) Saint Augustin, enarr. 2 in Ps. XLVIII, § 3, 15.

les pourceaux des Gadaréniens idolâtres dans l'abîme, Jésus, le bon Pasteur, accomplit un acte symbolique qui fait penser au jugement dernier. La perte de ce troupeau de pourceaux indique en outre le caractère et la destinée des habitants incrédules de ce pays, et vient à l'appui de la malédiction que le Seigneur prononça subséquemment contre les villes du lac et notamment contre celle de Capharnaum : « Tu devais être élevée jusqu'au ciel, mais » tu seras précipitée jusqu'en enfer (1). »

La *femme hémorrhoïsse* figure l'humanité dans l'antiquité, qui ne pouvait être guérie malgré toute la confiance qu'elle accordait au dieu Asclepios σωτήρ et aux oracles qu'il dispensait en songe à ses adorateurs, mais qui ne trouva de secours et de salut que lorsqu'elle entra en contact avec le divin Sauveur. Jésus sentit une vertu sortir de lui lorsque cette femme toucha le bord de son habit; c'était là, pour parler humainement, une véritable cure magnétique au plus haut degré possible. Il est d'usage en Orient encore aujourd'hui de baiser les bords des habits des personnes considérées, les consuls par exemple.

Il n'y a pas d'actions plus éclatantes dans l'Évangile que *les Résurrections*. Nous voyons se produire au jour à l'occasion de la mort de la fille de Jaïr, cette enfant morte à l'âge de 12 ans, un usage suivi encore actuellement : des joueurs de flûte et des pleureuses ἀλαλάζοντας (2) viennent entourer le corps, tout comme de nos jours les femmes du

(1) Saint Math. (XI, 23).
(2) Saint Marc (V, 38).

pays font entendre leur cri lamentable de *Ui lulululululu*, par lequel elles cherchent à exprimer leur douleur. Car cet usage de faire accompagner le corps par des pleureuses existe encore toujours parmi les nations musulmanes; en Égypte on fait venir deux ou trois Neddabes's qui tappent sur leur *tar* ou tambourin (non garni de plaques métalliques cependant) et répètent d'un ton plaintif : « Ah ! quel dommage qu'il soit mort! » puis elles font l'éloge des vertus et de la beauté du défunt; elles déroulent leurs cheveux, déchirent leurs habits, se frappent et s'égratignent le visage et la poitrine. Cela dure ainsi toute la nuit si la mort n'a pas eu lieu le matin, car dans ce cas on l'enterre déjà l'après-midi. Celui qui lave le corps a droit aux habits du défunt (1). Lorsqu'on enterre une jeune fille en Égypte on porte, suivant une ancienne coutume, devant le corps une branche de lotos (Nabeka Sidr) comme symbole de la persistance de la jeunesse ou de ce que la fleur de la vie n'a pas été anéantie.

Comme dans la vie de Jésus les idées les plus hautes se réalisent dans les faits, on voit encore ici se dévoiler le point de vue idéal et moral à travers la réalité de l'histoire. Sainte Monique ressemble à la veuve de Naïm quand elle déplore la mort spirituelle de son fils Augustin, et combien de mères n'y a-t-il pas qu'affligent leurs enfants

(1) Voyez ce qui est dit à ce sujet dans mon *Leben Christi* et dans Lane, *Mœurs des Égyptiens* (t. III, p. 155-158). Les cris de joie poussés par les Arabes à l'occasion d'une noce sont appelés Zalaghit.

morts à toute vie supérieure, jusqu'à ce que ceux-ci, éclairés par un rayon de la grâce de Dieu, se réveillent de nouveau pour faire le bien.

Nous voyons enfin l'histoire de la *Résurrection de Lazare* racontée avec le feu le plus grand et l'animation la plus vive par l'Évangéliste qui en a été le témoin oculaire et qui nous montre dans son récit la crainte de l'ami pour la vie de son ami et hôte, jusqu'à ce qu'enfin la joie de la guérison miraculeuse vienne se montrer triomphante et donne le dernier coup de pinceau à ce tableau touchant. C'est précisément en opposition avec l'incrédulité de la famille du grand prêtre Anne, qui, comme tous les Saducéens, ne croyait pas à la résurrection de la chair, que Jésus ressuscite Lazare, pour que ce miracle serve de leçon démonstrative à tous ses contemporains.

Les habitants de Jérusalem se rendaient en effet en pèlerinage à Bethanie pour voir le ressuscité, et beaucoup d'entre eux crurent après cette vérification (1). Les sépulcres en Orient sont d'ordinaire de forme allongée et assez spacieux pour que celui ou ceux qui y sont ensevelis puissent se tenir facilement debout quand les deux anges des morts Munkir et Nekir viennent les interroger. Devant l'entrée se trouve une petite chapelle carrée qui rappelle assez exactement la forme du sépulcre actuel de Lazare.

Ce n'est qu'avec humilité et timidité que le Fils de l'homme se sert de la force divine qui habite en lui ; toutes

(1) Saint Jean (XII, 9, 11).

ses actions nous montrent cette absence de volonté propre. Le Fils de David s'enorgueillit si peu de cette force supérieure qui réside en lui qu'on le voit porté à faire dépendre tous ses miracles de la volonté de son Père céleste, et ce n'est qu'avec la permission d'en haut que son heure lui paraît venue. Jésus défend à plusieurs reprises, à ceux qui ont été guéris, d'aller divulguer bruyamment les grâces merveilleuses qu'ils ont obtenues ; il ne voulait pas que ses actes divins fussent publiés comme des actions à effet ou qu'un écho retentissant les fît arriver jusqu'à la postérité. Il n'y a pas la moindre trace d'ostentation dans ses miracles !

M. Renan ne craint pas toutefois de prétendre que la résurrection de Lazare, qui a été racontée cependant par un témoin oculaire, a été une scène arrangée par sa famille, par saint Jean et d'autres ; sans plus de façon il parle de mystifications théurgiques. Selon lui Jésus n'a fait que condescendre au désir des hommes de son temps qui voulaient être trompés. Celui que toute la chrétienté a regardé jusqu'ici comme le Sauveur du monde et qu'elle a honoré comme l'Homme Dieu, a voulu au contraire montrer dans ce miracle si évident et le plus grand de tous, le prélude de la Résurrection générale, qu'il réalisera au Jugement dernier, lui qui est le principe de toute vie, et qui déjà eu un commencement le jour qu'il sortit lui-même du tombeau (1).

(1) Saint Math. (IX, 30 ; XII, 16).

En niant les miracles il faudrait aussi nier les paroles de Jésus-Christ par lesquelles il en appelle à ses œuvres, et on arriverait ainsi jusqu'à nier les faits qui servent de base à l'Ère nouvelle. Voici ce que dit Notre Seigneur (1) : « Comme mon Père ressucite les morts et » leur donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui » plaît. En vérité! je vous dis que le temps viendra, et » qu'il est même déjà venu, que les morts entendront la » voix du Fils de Dieu, et que ceux qui l'entendront vi- » vront. Car comme le Père a la vie en lui-même, il a » donné aussi au Fils d'avoir la vie en lui-même. Ne vous » en étonnez donc pas, car le temps viendra que tous ceux » qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils » de Dieu ; et ceux qui auront fait de bonnes œuvres res- » susciteront pour posséder la vie ; au lieu que ceux qui » en auront fait de mauvaises ressusciteront pour leur con- » damnation. »

Nous lisons dans le récit d'un autre évangéliste (2) : « Plusieurs d'entre le peuple crurent en lui et disaient : » Lorsque le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles » que lui? » Mais pour ceux qui ne voulaient pas croire, Jésus leur dit : « Si vous ne croyez pas à mes paroles, » croyez à mes œuvres. »

Nous savons que cette œuvre de toute-puissance divine qui porta les habitants de Jérusalem à se rendre en foule à Béthanie, provoqua contre Jésus cette dernière tempête

(1) Saint Math. (XXVII, 52).

(2) Saint Jean (VII, 31 ; X, 38 ; XIV, 12).

de persécution qui ne se termina qu'avec sa mort. Mais si le Fils de l'Homme a véritablement ressussité, là, la fille du chef de la Synagogue de Capharnaum, étendue morte sur son lit, ici le jeune homme de Naïm au moment où on le portait au tombeau, si enfin il a rappelé à la vie son ami Lazare déjà couché dans son sépulcre, si Hérode le tétrarque en personne a désiré lui voir faire un miracle (1), ne dut-il pas rester en vie quelques-uns de ceux qui avaient éprouvé dans leur personne la puissance de guérison du Sauveur, comme des témoins vivants parmi leurs contemporains, dont la seule présence devait attirer l'attention publique, et n'a-t-on pas dû conserver plus tard le souvenir de leur résurrection?

C'est là, nous répondra-t-on, un souhait pieux, et cependant, nous ne sommes pas trompés dans notre attente! On a découvert entre autres, encore au XVIIe siècle, dans un couvent grec, un fragment de l'apologie de Quadratus, surnommé εὐαγγελιστής, l'un de ceux qui ont recueilli dans les temps apostoliques les souvenirs dignes de foi qui avaient trait à la vie du Seigneur. Cette apologie fut adressée à l'empereur Adrien pour la défense du christianisme, et Eusèbe, l'historien de l'Église, en a tiré le témoignage suivant pour les miracles de Jésus-Christ, en en citant trois fois l'auteur (2) :

« Les actions de Notre Seigneur ont été tout à fait fa-
» ciles à vérifier, parce qu'elles sont arrivées réellement;

(1) Saint Luc (XXIII, 8).
(2) Eusèbe (III, 37; IV, 3; V, 17).

» car ceux qui ont été guéris ou ressuscités par lui n'étaient » pas seulement visibles après leur guérison et leur ré- » surrection, mais toute leur vie durant, et non pas seu- » lement pendant la mission divine de Notre Seigneur » ici-bas, mais ils furent encore après sa mort des témoins » vivants et assez longtemps pour que quelques-uns d'entre » eux aient survécu jusqu'à nos jours. » Saint Jérôme (1) a conservé également le souvenir de ce témoignage.

Quadratus était un disciple immédiat des apôtres, comme l'atteste Eusèbe dans sa chronique pour la 10e année de l'empereur Adrien. Saint Paul assure même dans la Ire de ses Épitres aux Corinthiens (2), écrite par conséquent 25 ans après la mort de Notre Sauveur, qu'il y avait encore beaucoup de survivants des 500 frères auxquels Jésus apparut sur une montagne de la Galilée, quoique naturellement plusieurs d'entre eux fussent déjà morts. Saint Luc parla aussi des mêmes témoins oculaires (3), lorsqu'il commença à écrire son Évangile peu avant la ruine de Jérusalem.

---

(1) Catal. Scriptorum (c. 19).

(2) Ie Corinth. (XV, 6).

(3) Saint Luc (I, 2).

XXIII

Rapports de saint Jean-Baptiste avec le Sauveur.

A la fin des temps antiques, on voit apparaître dans le désert du Jourdain, sur les bords de la mer Morte, la figure austère de Jean le Précurseur. Il vit en véritable anachorète, revêtu du manteau des prophètes et de la ceinture de cuir d'Elie (1), sur les traces duquel il doit marcher; les sauterelles et le miel sauvage forment sa nourriture (2). Conformément au vœu fait par ses parents, qui le destinaient à vivre de la vie des Nazaréens, il ne

(1) Saint Math. (III, 4).
(2) IIe Livre des Rois (I, 8).

but jamais de vin ni d'autre liquide fermenté : tout comme autrefois les enfants de Réchab (1), dont le nom arabe est resté tant aux moines en général qu'aux vallées peuplées de monastères qui avoisinent la mer Morte. Saint Jean ne permit jamais que le fer touchât ses cheveux et sa barbe. La même chose se voit chez les Indous qui font également vœu pour toute la durée des quatre mois de sommeil de Vichnu, de ne point laisser toucher leur tête par des ciseaux, de se priver de l'usage de la viande, des poissons, du sel, de l'huile et des pois, de se contenter d'un seul repas par jour, de se baigner journellement, et de prononcer plusieurs fois par jour le nom de Dieu, etc. (2). Avant la venue de Mahomet les Arabes avaient l'habitude de couper à leurs prisonniers une mèche de cheveux sur le sommet de la tête en signe de perte de leur liberté, ainsi que nous l'apprend Wakidy. La chevelure croissant en toute liberté signifiait donc *un homme complétement libre*.

Les Orientaux regardent encore aujourd'hui la barbe comme un symbole de la force invulnérable et jurent par elle. La tonsure, pratiquée par exemple à l'occasion de l'ordination des diacres, et en général chez les prêtres et les moines, est un signe de servitude à l'égard du souverain maître.

Les bas-reliefs assyriens de Kujundschik nous prouvent que l'usage de manger des sauterelles existait déjà dans

(1) Jérém. (XXXV, 6). C'est à cause de cela qu'on voit encore aujourd'hui les Musulmans se soumettre à la même loi.

(2) Prichardt, *Mythologie égyptienne* (p. 236).

l'antiquité la plus reculée; un fragment de sculpture conservé dans le musée britannique nous montre un homme qui tient dans ses mains deux paniers de sauterelles desséchées. On en voit encore exposées en vente de nos jours sur les marchés de bien des villes arabes. Le courageux voyageur bâlois Burckardt dit dans le récit de son voyage : « Les Arabes ont coutume d'apprêter ces sauterelles en » les jettant toutes vivantes dans l'eau bouillante assez » fortement salée; ils les en retirent au bout de quelques » minutes et les font sécher au soleil. On débarrasse en- » suite de sel la tête, les pieds et les ailes, et quand elles » sont ainsi séchées et apprêtées, les Bédouins en rem- » plissent des sacs entiers. On les frit aussi quelquefois » dans le beurre, et on les mange pour le déjeuner, avec » du pain non fermenté enduit de beurre (1). »

D'après Livingstone, les devins africains, pour avoir de la pluie, s'efforcent de les attirer par leurs conjurations, et les Hottentots font avec leurs œufs une espèce de soupe qui ressemble à du café. Au reste, qu'on les fasse frire ou qu'on les mange séchées et moulues sur du pain, elles

---

(1) Layard, *Ninive et Babylone*. Voy. le tabl. XIV de la traduction de Zenker et p. 259 (Ausland, 1864, p. 468). Lorsque le 20 cislev 1838, on vit des myriades de sauterelles d'un vert clair couvrir le mont des Olives, les Arabes se mirent à les frire et à les manger avec plaisir; les Juifs de la Barbarie s'en régalèrent de même en prétendant que c'était l'espèce autorisée dans le Lévitique sous le nom de *chagab*.

Schwarz, *Das heilige Land* (*la Terre-Sainte*, p. 306).

n'en constituent pas moins une nourriture bien pauvre et qui ne peut servir que dans les cas de nécessité.

L'année suivante, après le temps pascal, nous retrouvons saint Jean-Baptiste à Enon, près de Salim, où il y avait beaucoup d'eau(1). Comme il administrait le baptême par immersion, il recherchait de préférence les localités qui étaient abondamment pourvues d'eau. Le Jourdain en contient toujours beaucoup; il serait donc inutile de faire cette observation à propos de ce fleuve. Mais saint Jean s'était éloigné considérablement du premier endroit où il baptisait, soit à cause de la saison d'hiver, soit pour éviter un conflit. — Nous trouvons Selim et Ain mentionnés déjà dans le livre de Josué (2), comme des villes situées vers le midi, sur les frontières de l'Idumée (3). C'est Ain Rimmon qui tomba en partage à Siméon dont le lot était situé au milieu des terres des enfants de Juda (4), près de la frontière égyptienne. Rimmon n'est autre que le *Um er Rum-*

---

(1) Saint Jean (III, 23).

(2) Josué (XV, 32).

(3) Béthanie ou *Beth-Ainun*, distante d'Hébron d'une lieue et demie vers le N.-E., avec ses riches fontaines et ses réservoirs solides, qu'on aperçoit à côté de l'ancienne église dédiée à saint Jean, appelée maintenant Neby Yunas par un malentendu, réclame l'honneur d'avoir été une des localités où le Précurseur baptisait. Enon n'est qu'une forme plus expressive du mot *Ain*, pour désigner l'abondance de l'eau de la fontaine. (Comparez mon ouvrage intitulé : *Jerusalem u. d. h. Land* (t. I, p. 520).

(4) Josué (XIX, 1, 7; I. Chron. IV, 32).

manim actuel, et la fontaine jaillissante d'*Ain-Chuweilifa*, le petit chaleb, chelub ou gelbué (1), l'abreuvoir le plus important pour les Bédouins qui se rendent à Gaza, est probablement l'autre endroit où saint Jean baptisait.

Jésus-Christ lui-même vint dans son voisinage, et y fit administrer le baptême par l'entremise de ses disciples (2). Mais les disciples de Jean ne purent s'entendre avec les apôtres. Nous savons d'une part par l'évangile de saint Jean (3) qu'il s'éleva une dispute entre les disciples de Jean-Baptiste et les Juifs à cause de la purification, et Josèphe nous apprend d'un autre côté dans ses *Antiquités* (4) *que Jean n'attribuait nullement à son baptême la puissance de remettre les péchés*, ainsi que Jésus en donna le pouvoir à ses apôtres.

A la suite de ces dissentiments il y eut d'énergiques discussions. Ainsi que le remarque saint Jean l'Évangéliste (5) : « Plusieurs personnes crurent en son nom à » Jérusalem. Néanmoins Jésus ne se fiait pas à eux, parce » qu'il les connaissait tous ; et qu'il n'était pas besoin » qu'on lui rendît témoignage de personne, parce qu'il » savait par lui-même ce qu'un homme avait dans le » cœur. » Il est le Seigneur qui sonde les reins et les

(1) Ie Samuel (XXX, 14).
(2) Johan (III, 22 ; IV, 2).
(3) V. Johan (III, 25).
(4) Jos. Antiquit. (XVIII, 5, 1).
(5) Saint Jean (II, 23).

cœurs. Son regard lisait dans le fond des âmes, et il connaissait le peuple en toutes ses manières de voir et d'agir.

Le jugement de Jésus sur le *caractère de la foule* est d'un intérêt tout particulier pour notre temps, où le peuple joue le rôle principal.

Il est dit dans saint Luc (1) : « A qui comparerai-je les
» hommes de cette race, et à qui sont-ils semblables? Ils
» sont semblables à ces enfants qui sont assis dans la place
» publique, et qui se disent les uns aux autres : Nous avons
» joué de la flûte devant vous, et vous n'avez pas dansé;
» nous avons chanté des airs tristes, et vous n'avez pas
» pleuré! Car Jean-Baptiste est venu ne mangeant point
» de pain et ne buvant point de vin, et vous avez dit :
» Il est possédé du démon. Le Fils de l'Homme est venu
» mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme
» qui aime le vin et la bonne chère, et qui est ami des
» publicains et des pécheurs. Mais la sagesse a été jus-
» tifiée par tous ses enfants. »

Le Sauveur trouve que le peuple veut être traité comme les enfants, pour lesquels les peines et les joies ne sont que des sujets d'amusement et qui passent facilement des pleurs au rire. (Αὐλέω signifie proprement jouer de la flûte comme à une noce, θρηνέω au contraire signifie un chant lugubre, les gémissements des pleureuses.)

Hafis ibn Assakir nous a conservé cette pensée de David : « Un sot harangueur ne fait pas plus d'effet sur la foule

(1) Saint Luc (VII, 31).

» qu'un chanteur funèbre n'en fait sur le mort auprès du-
» quel il chante. » Socrate traitait les Athéniens comme de véritables enfants et jouait avec eux avec une bonhomie qui n'était pas exempte d'ironie (1).

Nous sommes très-disposé à croire véritable la sentence suivante attribuée par les Arabes au Christ : « J'ai rendu
» la vue aux aveugles, j'ai fait marcher les paralyti-
» ques, j'ai guéri les lépreux, il n'y a que la sottise hu-
» maine contre laquelle j'ai été impuissant. »

Le Christ tient si peu de compte des préjugés des masses, quand il veut les attirer à lui, qu'il ne craint pas de leur dire les vérités les plus dures, et que sans cesse il leur reproche la bassesse de leurs sentiments et leur versatilité. Les soi-disant amis du peuple en agissent tout autrement avec lui ; ils ne lui parlent que de ses droits et de sa majorité, le tout pour arriver à exploiter son inexpérience ; ils se contentent de le mépriser en cachette.

C'est ainsi que Jésus ne craint pas, à l'occasion d'une nouvelle rencontre avec les disciples de Jean, de faire des reproches au peuple sur son inconstance qui le porte sans cesse à flotter entre Lui et Jean. « Qu'êtes-vous allés voir
» dans le désert ? Un roseau agité par le vent ? Ou un
» homme vêtu délicatement ? C'est dans la cour des rois
» que se trouvent ceux qui portent de riches habits, et
» qui vivent dans les délices (2). »

---

(1) Aristides (II, 518).

(2) Saint Luc (VII, 24, 25).

Le Christ a voulu peindre par cette image des roseaux qui flottent à tous les vents la versatilité des courtisans qui, pour s'attirer les bonnes grâces des princes, flottent tantôt à droite, tantôt à gauche, en penchant de préférence du côté de la faveur, et qui sont toujours prêts à s'incliner devant l'opinion du maître. Une pensée fort sage de Schammai qui recommande à ses contemporains « de ne pas se faire les confidents des rois, » a trait évidemment aux circonstances d'alors. Les habits efféminés des courtisans dont parle le Sauveur dans son apostrophe forment un contraste piquant avec les vêtements de pénitent que portait le Précurseur. Toutefois Alfieri a bien raison quand il dit : « Lorsque je fus en rapport avec les grands, je me » mis à les mépriser ; mais quand j'appris à connaître les » petits, je me suis réconcilié avec les grands. »

Saint Jean-Baptiste était un anachorète de l'ancien temps; il ne mangeait ni ne buvait comme les autres hommes, pour nous servir des expressions de Jésus-Christ (1) ; il vivait de miel sauvage qui a la propriété de rendre clairvoyant, et qui rappelle aussi le souvenir d'un aliment de l'âge d'or. Les traits du visage étirés par le jeûne, enveloppé de son sac et les reins serrés dans sa ceinture, il appelle les hommes à faire pénitence comme lui. Jésus au contraire avait commencé sa carrière de Messie en assistant aux noces de Cana, et n'exigeait pas même de ses disciples une manière de vivre trop rigide ; c'est à cause de cela

---

(1) Saint Math. (XI, 18).

qu'on lui fit le reproche d'être un gourmand et un amateur de bons vins, l'ami des publicains et des pécheurs. Les disciples de Jean étaient venus jusqu'à Capharnaüm pour lui en faire des observations : « Pourquoi, lui dirent-ils, nous et » les Pharisièns jeûnons-nous et faisons-nous tant de » prières, tandis que (vous et) vos disciples vous ne jeûnez » point? »

Comment pouvaient-ils comprendre que les Pharisiens avec leur ascétisme gênant, leurs abstinences systématiques, leurs pénitences journalières et leurs mortifications corporelles n'atteignissent pas de loin à cet état de pénitence dans lequel les Yogis et les Sanyasis, les Gymnosophistes et les Stylites indiens cherchent leur salut! Schlegel en a déjà fait l'observation : « La vie ascétique menée par » quelques-uns de nos pénitents ne se rapproche que de » loin des pénitences et des renoncements à l'aide desquels » on a déjà vu, il y a bien des milliers d'années, des » habitants des pays situés sur les revers des monts » Himalaya s'efforcer d'arriver à une sainteté plus » grande. »

C'est en s'inspirant de l'esprit de l'Ancien Testament que l'Église d'Orient nous représente son Christ idéal sous la forme d'un ascète maigre et les reins fortement serrés dans sa ceinture, tandis que l'Église occidentale se contente de représenter sous cette forme amaigrie le Précurseur, et nous montre le Sauveur du monde sous l'image d'un Triomphateur.

Jésus répartit à ceux qui l'interrogeaient : « Convient-il » que les compagnons de l'Epoux jeûnent pendant qu'ils

» jouissent de sa présence? Ils ne doivent pas jeûner tan-
» dis qu'ils ont l'Epoux avec eux (1). »

Jésus, qui avait appelé à lui quelques-uns de ses apôtres au moment où ils réparaient leurs filets de pêcheurs (2), déclare maintenant que « Personne ne prend un morceau » de drap neuf pour le coudre à un vieil habit, car la dé» chirure du vieux drap n'en deviendrait que plus grande. » Personne ne met non plus du vin nouveau dans de vieux » vaisseaux, de peur que le vin nouveau ne rompe les » vaisseaux (3). » La religion universelle ne doit pas être faite de pièces rapportées, empruntées les uns au judaïsme et les autres au paganisme, mais elle doit se montrer comme une œuvre toute neuve (4). Le divin fondateur ne veut avoir rien de commun avec les doctrines impraticables et insipides du mosaïsme tel que le pratiquaient les Pharisiens. L'Église chrétienne doit être une construction

(1) Saint Marc (II, 18).

(2) Saint Math. (IV, 18).

(3) Saint Luc (V, 33).

(4) La Science chrétienne doit former également un tout organique et ne point imiter le Talmud et les apologistes sortis du paganisme qui n'ont cherché qu'à se garer et à se mettre sur la défensive. La philosophie n'est pas chrétienne pour cela, parce que quelques-uns de ses représentants comblent les vides de leur esprit avec des citations de la Bible, et il ne suffit pas d'un éclectisme arbitraire pour nous faire connaître à fond la science des choses divines. Aussi peu doit-on et peut-on mettre le vin nouveau uniquement dans les vieux vaisseaux de la Scholastique.

nouvelle élevée sur des fondements solides, et non pas seulement une simple dépendance du sanctuaire juif.

Jésus est lui-même l'homme sage et prudent qui bâtit sa maison ou son église sur le roc, et non sur les débris des anciennes constructions religieuses. Cette comparaison (1) est prise du tableau qu'offrent les anciennes capitales telles que Jérusalem où les décombres formant le sous-sol ont souvent de 30 à 40 pieds d'épaisseur (2). Les villes de l'Orient sont la plupart si vieilles et ont été tant de fois renouvelées qu'on y peut être tenté de faire des constructions nouvelles sur des tas de décombres hauts comme des maisons. Bâtir sur du sable signifie, en style oriental, fonder sa maison sur des débris et des décombres. Aussi bien était-ce une ancienne coutume à Jérusalem, et qui y existe encore maintenant, de ne bâtir sur ces masses de décombres que très-superficiellement pour y établir les fondements des constructions ordinaires, et c'est là la raison pour laquelle elles n'ont guère de durée, pendant qu'un architecte prévoyant s'efforce de bien creuser le sol afin de pouvoir asseoir ses fondements sur le roc. Jésus-Christ, en fondant son Église, ne se reporte pas à Abraham et à Moïse, mais à la base originelle des choses; aussi la fonde-t-il sur l'*Iben Schatja* qui forme la base du monde (3).

---

(1) Saint Mathieu (VII, 24).

(2) Voy. mon *Jerusalem* (t. I, p. 164).

(3) On peut dire aussi qu'ils sont fondés sur le sable les États qui ne reposent que sur la base mouvante des idées du jour, sur

Les disciples de Jésus et de Jean s'étant rencontrés de nouveau dans la Judée septentrionale sur les frontières de l'Idumée, il y eut encore des discussions entre eux. La question qui y donna lieu fut celle de la purification ou de la différence de leurs maîtres. Jean avait déjà déclaré lui-même qu'il ne baptisait que par l'eau, et qu'il viendrait un autre après lui qui baptiserait par le saint Esprit.

Il renouvela donc la déclaration qu'il avait déjà faite à ses disciples : « Je vous ai dit que je n'étais pas le Christ, » mais que j'ai été envoyé devant lui. Celui qui a l'Epouse » est l'Époux ; mais l'ami de l'Époux qui se tient auprès de » lui et qui entend ses paroles, est rempli de joie d'en- » tendre parler l'Époux (1). »

Il avait amené au Christ sa fiancée qui est l'Église, et avait invité à la noce les convives, mais quant à lui-même, il resta sur le seuil de la salle de festin et n'y pénétra pas, non plus que ses disciples : « Les prophètes ne possédaient » le saint Esprit que dans une certaine mesure, » est-il dit dans le *Vajicra rabba* (2).

Pour ce qui est de Jésus, l'Envoyé de Dieu, qui est descendu du Ciel pour notre salut, Jean le dit expressément: « C'est lui qui possède l'Esprit de Dieu sans mesure (3). »

---

les votes des masses, dont la manière de voir est si changeante, et où des majorités nées du sort doivent servir à assurer la stabilité de l'avenir.

(1) Saint Jean (III, 28).

(2) Vajicra rabba (c. 15).

(3) Saint Jean (III, 34).

Il faut remarquer que le Seigneur appelle (1) le fils de Zacharie le plus grand d'entre ceux qui sont nés de la femme, quoique en le comparant avec les enfants du royaume de Dieu, il le considère comme petit. Saint Jean-Baptiste est le plus grand homme de l'Ancien Testament, il se trouve placé au point de partage des temps, son regard plane sur les deux âges du monde. « Tous les prophètes ont annoncé » les jours du Messie, » dit le Talmud (2). Plus heureux que ceux qui l'ont précédé, saint Jean devait voir l'aurore nouvelle, car il apparut à la dernière heure de la longue nuit du passé. De là le rang élevé qu'il occupe dans l'Église. — Jésus dit encore plus loin (3) : « Vous avez envoyé vers » Jean, et il a rendu témoignage de la vérité. Ce n'est pas » que j'aie besoin du témoignage d'un homme ; car j'ai un » témoignage plus grand que celui de Jean ».

Le grand conseil des Juifs était opposé à la renaissance du prophétisme, à cause de son esprit d'indépendance, et il craignait tout ce qui pouvait exciter le peuple. N'avait-on pas déjà vu l'autorité souveraine faire scier en deux le prophète Isaïe en récompense de son intervention dans les affaires publiques? Pour saint Jean, il touchait aussi à la fin de sa carrière, il était prêt à succomber sous le bras de la puissance séculière. Il avait rendu témoignage au Christ, en premier lieu sur le bord du Jourdain, en second lieu à Enon ; il devait rendre son troisième et dernier témoignage

(1) Saint Math. (XI, 11).
(2) B. Berac. (f. 34, 2).
(3) Saint Jean (V, 33).

dans sa prison de Machère où Hérode l'avait fait conduire (1). Il envoya de là deux disciples à Jésus pour lui dire : « Êtes-» vous » *celui qui doit venir* ou devons-nous attendre un » autre (2) ? »

ὁ ἐρχόμενος, *Celui qui doit venir*, était une expression reçue pour désigner le messie. Comment est-il possible de croire, ainsi que le pense Tertullien, que l'esprit de Dieu eût abandonné Jean et qu'il eût douté de la mission de Jésus? Ou n'aurait-ce été que du découragement à cause de son long emprisonnement, comme le suppose encore Tertullien (3) ? Certainement, l'impatience seule de voir enfin celui qui était annoncé depuis si longtemps venir établir le royaume de Dieu avait pu s'emparer de son âme de feu. Il s'adresse donc à Jésus, à l'exemple de ses propres frères (4), et comme

---

(1) Saint Math. (XI, 2, 3). L'antiquité ne regardait pas la prison comme une peine; on n'y était renfermé que jusqu'au jugement; encore moins employait-elle la prison solitaire. C'est ce que démontre l'exemple de Socrate, qui jouit de la société de ses disciples jusqu'au moment où il but la ciguë. Il est vrai que Socrate dit à Criton : « Cela m'étonne que le geôlier ait voulu t'entendre » et que Criton lui répondit : « Il est bien disposé pour moi, parce » qu'il me voit souvent venir ici, et que je lui donne de temps en » temps de petits présents. » — On voit de même Hanaméel visiter dans la prison royale son oncle Jérémie (XXXII, 2, 8). Ainsi purent le faire les disciples de saint Jean.

(2) De baptism. (c. 10).

(3) Adv. Marcion. (IV, 18).

(4) Saint Jean (VII, 5).

le firent plus tard les apôtres, quand ils lui demandèrent (1) : « Seigneur, ne rétablirez-vous pas maintenant le royaume » d'Israël ? » Jésus n'avait-il pas promis de mettre en liberté les captifs et de délivrer les opprimés (2)? Saint Jean-Baptiste voyait maintenant dans sa prison approcher le moment où il pouvait être condamné à la mort : le Christ ne fera-t-il rien pour sa délivrance? Il crut que l'heure était venue où Jésus se révèlerait comme le Sauveur. — Ses disciples revinrent lui apporter la réponse de Jésus : « Heureux celui à qui je ne serai point un sujet de scandale ! » Jean a donc dû se laisser aller au découragement, et si, peu de temps avant son arrestation, le Seigneur dit à ses apôtres : « Vous tous qui êtes ici vous vous scandaliserez à cause de moi cette nuit ! » pourquoi Jean-Baptiste n'aurait-il pu être sur le point de perdre confiance et d'avoir des doutes sur la mission de Jésus? — Le Sauveur le rappelle : ce qui grandit ne fait point de bruit. « Annoncez-le » à Jean : Vous avez vu des miracles de toutes sortes, les » aveugles voient, les paralysés marchent et l'Évangile est » prêché aux pauvres. Le royaume du ciel est attaqué par » la force, et c'est la violence qui l'emporte (3). » Cela veut dire en d'autres mots que le royaume de Dieu ne devait pas se fonder par un renversement violent ou par la voie d'une révolution politique, mais petit à petit, par la prédi-

(1) Actes des Ap. (I, 7).
(2) Saint Luc (IV, 19).
(3) Saint Math. (XI, 4, 12).

cation et la transformation des âmes. En parlant ainsi, il pensait sans doute à Judas le Galiléen et aux autres zélotes. Des brigands peuvent exploiter les espérances messianiques et exciter des soulèvements pour provoquer des renversements de pouvoirs (βιάζεσθαι), mais le Christ est étranger à la violence, et il ne voulait pas transformer le monde en excitant les passions.

Si Jean-Baptiste a pu se flatter de l'espoir que l'oint du Seigneur, le fils de David, viendrait rompre ses chaînes et le délivrer de sa prison de Machère, pour l'aider à fonder le royaume d'Israël, en unissant leurs forces, cela prouve que Jésus comptait beaucoup de partisans dans le peuple ! Mais le Christ n'était pas un Bar Cocheba pour déployer le drapeau de la révolte contre les princes établis et faire la guerre à l'empire romain. Il était le prince de la paix.

Saint Jean-Baptiste put ainsi se convaincre qu'il n'avait rien à espérer des disciples de Jésus pour le délivrer de la prison. Et l'Esprit de Dieu l'éclaira de nouveau à la fin de sa carrière, et il confessa encore au moment de mourir qu'il n'était pas le Christ, mais seulement son précurseur. Il donna sa vie pour attester que Jésus était le Messie. — Dans le même temps s'accomplissait la Transfiguration de Jésus sur le Thabor, et en redescendant de la montagne, il l'annonça à ses disciples, en fixant son regard prophétique sur le lointain : « Je vous déclare » qu'Élie est déjà venu et qu'ils ne l'ont pas connu, mais » qu'ils l'ont traité comme il leur a plu. C'est ainsi qu'ils » feront souffrir le Fils de l'Homme. » Les disciples

comprirent ensuite que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé (1).

---

(1) Saint Math. (XVII, 12). Lorsqu'un jour Albert le Grand se trouvait à table à Cologne avec quelques autres frères de son ordre, il se prit tout à coup à pleurer, et comme ils lui en demandèrent la raison, il leur dit : « Le Frère Thomas, mon fils en Jésus-Christ, cette lumière brillante de l'Église, vient de quitter ce monde pour aller au Ciel. » Les Frères, surpris de ce propos, observèrent exactement le jour et l'heure. Et quand plus tard des envoyés vinrent apporter la nouvelle de la mort de saint Thomas (arrivée à Fassanova le 7 mars 1274), il se trouva que l'heure de sa mort correspondait à celle où Albert l'avait annoncée. (Sighart, *Albertus M.*, p. 221.)

XXIV

Lutte de Jésus contre les Pharisiens.
Abrogation des purifications légales.

Lorsque Jésus apprit que Jean avait été livré à Hérode il se retira dans la Galilée. A peine fut-il de retour à Carpharnaum, où il habitait la maison de Pierre, sa demeure la plus ordinaire pendant les trois ans de sa mission, il se rassembla autour d'eux tant de monde qu'ils étaient empêchés de prendre leur nourriture.

« Des pharisiens et quelques scribes, qui étaient venus
» de Jérusalem, vinrent ensemble le trouver, et s'étant
» aperçu que quelques-uns de ses disciples prenaient leur
» repas avec des mains impures, c'est-à-dire sans les avoir
» lavées, ils les en reprirent. D'où vient, dirent-ils, que

» vos disciples ne vivent pas selon la tradition des anciens, » et ne se lavent point les mains pour manger? » Car les Pharisiens et tous les Juifs, suivant la tradition des anciens, ne mangent point qu'ils ne se lavent les mains, surtout lorsqu'ils reviennent du marché. Ils ont encore beaucoup d'autres usages qui leur ont été prescrits, comme de laver les coupes, les pots, les vases d'airain et les lits sur lesquels ils se couchent pour manger (1).

Aucun peuple n'a eu plus d'ablutions légales à faire que les Hébreux, et leurs frères consanguins, les Arabes, et avec tout cela aucun autre n'a été plus sale de corps et dans ses sentiments (2).

Rentraient-ils du marché, il leur était prescrit de se laver, attendu que par hasard ils avaient pu toucher un

---

(1) Saint Math. (IV, 12). Saint Marc (III, 20; VII). Voir mon *Leben Christi*, (t. IV, p. 94). On peut lire dans le Talmud (Nedarim, c. 4, 4), comment on prenait ses repas couché sur des lits garnis de coussins de cuir. On les lavait aussi. Saint Marc appelle cela βαπτισμοὺς κλινῶν. Comp. Beracoth (c. 8, 3).

« L'école de Schammai enseigne qu'on doit placer la serviette » dont on s'est servi pour essuyer les mains, sur la table, tandis » que l'école de Hillel veut qu'on la place sur le coussin. »

(2) Lorsque le Nasi Jehuda III de Tibériade se rendit à Panéas avec les principaux juifs du pays pour offrir leurs hommages à l'empereur Dioclétien, celui-ci leur fit dire de prendre d'abord des bains pendant quelques jours avant de se présenter à l'audience, faisant ainsi allusion à leur malpropreté native. (Græetz, *Gsschichte der Juden*, IV, 343.)

impur. La vie et la mort, le salut et la damnation durent en dépendre, et leurs écoles se disputèrent avec une amertume incroyable sur le plus ou le moins de ces ablutions, jusqu'à ce qu'enfin Schammai eût établi définitivement toute la série des purifications.

Il s'agissait de savoir s'il fallait faire une *lotio* ou une *infusio*, ou une *mersio*, ou une *immersio*, ou une *submersio*, c'est-à-dire si l'on devait enfoncer les mains dans l'eau, les élever en l'air ou les tenir inclinées pendant ces ablutions importantes, et s'il fallait les laver jusqu'aux poignets ou seulement humecter le bout des doigts. Le *Schylchan aruch* ne compte pas moins de 26 prescriptions relatives au lavage des mains le matin (1).

Tout cela se rattachait à l'ensemble de leurs anciennes lois religieuses, et ne provenait pas uniquement de subtilités inventées plus tard, car on voit déjà Isaïe (2) s'élever fortement contre ces purifications et engager les Juifs à s'occuper plutôt de leur perfectionnement moral. Les Indous, les Perses, les Égyptiens et les Grecs rivalisaient ensemble de zèle pour les lustrations avant et après la table, lors des prières, des sacrifices et des cérémonies funèbres. Les prescriptions judaïques relatives aux puri-

---

(1) Ce code des prescriptions rabbiniques en renferme 17 sur la purification des latrines, 319 sur la célébration des fêtes de Pâques, 1279 sur celle du sabbat, 177 sur la manière d'immoler les animaux.

(2) Isaïe (I, 16).

fications ont la plus grande analogie avec celles des Indous (1). Dans le langage des Brahmanes comme dans celui des Pharisiens, *commettre un péché* est l'équivalent d'oublier une cérémonie. La loi de Manu (2) prescrit de se laver avant les repas ainsi qu'avant les prières. Le Parsi n'est pas moins méticuleux, et il ne saurait lui arriver rien de plus effroyable que de toucher un mort. Quinze ablutions et autant de frictions faites avec de la terre ne suffiraient pas dans ce cas; il lui était enjoint encore d'engager le premier coréligionnaire qu'il rencontrait à le purifier (3). La purification la plus parfaite se faisait avec de l'urine de bœuf, ainsi que l'indique déjà Eusèbe (4). Les Égyptiens, tout comme les Pythagoriciens, avaient leurs animaux et leurs aliments impurs, semblables en cela aux Hébreux; ils se lustraient également après les obsèques et avant les prières (5).

D'après Porphyre, leurs prêtres avaient l'habitude de se laver trois fois par jour, et deux fois la nuit, et se faisaient circoncire et tonsurer. C'est donc une antique coutume, conservée par la tradition, que suivent les musulmans quand ils font leurs ablutions avant les cinq prières qui leur sont prescrites journellement; à défaut de source, l'Arabe du désert se frotte avec du sable, ou s'il ne peut

(1) Bohlen (II, 259).
(2) Lois de Manu (V, 138).
(3) *Vendidad* (VIII, 271).
(4) Eusèbe, *Praep. ergl.* (p. 275).
(5) Prichardt (p. 356).

faire autrement, il emploie l'eau d'abord pour se laver et boit ensuite le reste (1).

Dans le monde greco-romain on trouve l'habitude des lustrations avant les repas mentionnée déjà dans Homère; on se racontait l'histoire d'hommes tués par la foudre pour s'être approchés des autels de Jupiter sans s'être lavé les mains (2). De même qu'à l'entrée de chaque synagogue, il y avait à l'entrée de chaque temple des vases contenant de l'eau lustrale (περιῤῥαῖνον, cantharus).

Un exemple prouvera encore mieux l'importance que les Juifs attachaient à leurs ablutions (3). « Lorsque le R. Akiba, » enfermé dans sa prison, observa au geôlier qu'il lui » apportait moins d'eau que d'ordinaire, et qu'il n'en avait » pas assez pour faire ses ablutions avant les repas, le » geôlier lui dit tout surpris : Comment ! tu n'as pas assez » d'eau pour apaiser ta soif, et tu veux encore te laver les » mains avec le peu qu'on te donne? Le Rabbi lui répon- » dit : Ne vaut-il pas mieux que je meure de soif, que de » ne pas observer une loi dont la lésion causerait ma mort » spirituelle? » On trouve en effet dans le *Sohar* un commentaire sur la Genèse (4) dans lequel il est dit que « celui

(1) L'usage de se laver les mains avant de manger provient certainement de l'habitude de manger avec les doigts en guise de fourchettes; pour la même raison on a lavé après le repas les mains salies par le contact des aliments.

(2) Odyssée (I, 136).

(3) Erubin (fol. 21, 2).

(4) Gem. (fol. 60, 2).

» qui néglige de laver ses mains mérite d'être puni dans » ce monde et dans l'autre », et un autre sur le Deutéronome (1) où il est même dit « qu'il mérite la mort ». Dans le *Bemidbar rabba* (2) on assimile à un payen celui qui néglige les ablutions. Le Talmud n'en finit point avec l'indication des pêchés qu'on peut commettre à ce sujet. Dans B. Sota (3) le R. José prétend même que « celui qui » mange du pain sans se laver les mains commet un aussi » grand péché que celui qui fréquente une courtisane. » Le R. Serica ben Asa observe que celui qui se lave les mains avant le repas doit avoir bien soin de les tenir élevées en l'air, et celui qui les lave après de les abaisser.

On trouve encore cette autre tradition : Celui qui se lave les mains doit les tenir de telle façon que l'eau ne puisse pas s'écouler au delà des poignets, pour éviter qu'en revenant couler sur les mains elle ne les souille de nouveau. Il vaut mieux faire quatre milles de chemin vers un endroit où l'on trouve de l'eau, dit le traité Calla (4), que de se rendre coupable d'un oubli dans les prescriptions relatives aux ablutions des mains. Si ce fut jamais le cas de citer le principe qui *benè distinguit benè docet*, c'est bien au sujet des ablutions ; car on vit l'école se partager sur cette question, ainsi qu'on peut le lire dans le *Beracoth* (5). « L'école

(1) Deuter (f. 107, 2).
(2) Bemidbar rabba (f. 228, 4).
(3) B. Sota (f. 4, 2).
(4) Calla (f. 58, 3).
(5) Beracoth (f. 8, 2).

» de Schammai, y est-il dit, soutient qu'il faut se laver » les mains avant de remplir la coupe des bénédictions; » l'école de Hillel prétend tout le contraire ». Celui qui négligeait un seul jour de faire ses ablutions était un homme perdu dans ce monde et dans l'autre.

Quand le grand prêtre avait le malheur de se souiller avec sa salive un jour où il officiait, il ne pouvait point pénétrer dans le Saint des Saints, mais il était obligé de se faire remplacer par le *sagan*. Josèphe raconte dans ses *Antiquités* (1) comment Mathias, ayant fait un rêve impur, chargea Joseph Éllémi de faire ses fonctions dans le Saint des Saints.

Était-ce qu'on regardait les payens comme impurs en tout et pour tout, ou qu'on se figurait qu'un couple de gens mariés, envisagé du point de vue mosaïque, pouvait avoir contracté des souillures, le fait est qu'on considérait comme impur leur simple contact, et qu'on ne pouvait, dans ce cas, manger l'agneau pascal. Si un Pharisien venait à être frôlé seulement par l'habit d'un homme du commun, il se regardait comme aussi souillé que s'il avait été sali par un homme affecté de salivation, et il était obligé à cause de cela de prendre un bain; c'est pourquoi saint Marc (2) se sert en parlant des Pharisiens du mot βαπτίσωνται. Les Pharisiens distinguaient, en effet, comme on le fait pour le baptême, entre l'ablution et l'immersion,

(1) Arch. (XVII, 6, 4).
(2) Saint Marc (VII, 4).

entre répandre de l'eau sur ses mains et les plonger dedans; le dernier mode d'ablution était exigé pour la manducation des viandes immolées. Ebion et ses adhérents « *les Pauvres en esprit* », retournèrent aux habitudes pharisaïques, et beaucoup d'èntre eux se baignaient avec leurs habits quand ils avaient eu le malheur de toucher en passant un inconnu (1). Cette doctrine du Lévitique (2) : « Celui qui touche un cadavre ou quoi que ce soit d'impur » devient impur lui-même », fut étendue à tout par les théologiens aux idées rétrécies du vieux judaïsme; ils voyaient partout des hommes impurs, des animaux, des plantes, des maisons, des habits, des vases impurs. Et voilà comment les Pharisiens en étaient venus à établir une véritable échelle de pureté et de sainteté; et de là leur vient leur nom de פָּרוּ, c'est-à-dire les *séparés*, les *élus*. Les Esséniens avaient atteint l'échelon le plus élevé (3).

En opposition avec ces idées étroites du judaïsme, le Christ insiste au contraire dans toute sa doctrine sur l'impureté spirituelle de l'homme. Qu'on se représente

---

(1) Epiphan. Haeres. (XXX, 2).

(2) Levit. (XV, 2).

(3) Comp. Jost, *Geschichte des Judenthums* (*Histoire du judaïsme*, I, p. 204). L. Streinka observe dans ses *Beiträge zur Entwicklungs-geschichte der jüdischen Dogmen* (*Études sur le développement des dogmes judaïques*, Vienne 1861), que le rabbinisme est le résultat naturel du développement historique du mosaïsme.

l'étonnement peint sur les figures de ces rigoristes inexorables, quand ils remarquèrent que Jésus et ses disciples ne faisaient aucun cas de toutes leurs prescriptions relatives aux ablutions. Mais le Seigneur les accabla par cette apostrophe sévère : « Vous autres Pharisiens, vous n'êtes » que des hypocrites, qui nettoyez le dehors de la coupe » et du plat : et au dedans, vous êtes pleins de rapine et » d'injustice (1). » Ici encore nous retrouvons toute une série de prescriptions. On distinguait entre *netila* et *tebila,* entre *mersio* et *lotio;* on déterminait la quantité de liquide que devait contenir le vase employé à la purification, en recommandant de ne pas se servir de la même eau pour les vases et pour les mains; on prescrivait l'espèce d'eau qu'il fallait prendre pour laver les vases, si c'était de l'eau de fontaine ou de l'eau de rivière, et quelles différences il fallait mettre dans les purifications selon qu'on lavait des pots de terre, des vases en cuivre, des tables, etc.

Tandis qu'ils auraient dû s'appliquer à purifier leurs cœurs, ils ne s'occupaient que de la purification du corps et des ustensiles de ménage, et ils accumulaient les observances extérieures, pour que le grand nombre de celles-ci donnât une haute idée de leur piété. La loi mosaïque comptait 365 défenses et 248 prescriptions, sans les additions que les Pharisiens, ces partisans outrés de la lettre, y avaient jointes. Ils tendaient sans cesse à aller

(1) Saint Luc (XI, p. 39).

au delà de ce que la loi leur prescrivait, et s'imposaient de la sorte plus de privations et de gêne qu'elle n'en ordonnait; c'était un incessant et laborieux tourment de conscience.

Le Jalkut Schimoni (1) énumère avec une grande complaisance les 613 prescriptions et défenses faites par la loi. Que leur manquait-il encore pour qu'ils possédassent une véritable bureaucratie spirituelle? Les piétistes de cette époque allèrent si loin qu'on en vit plusieurs prendre l'habitude de passer journellement neuf heures dans le Temple. Par suite d'une fausse interprétation de ce verset du Ps. LXXXIII : « Bienheureux celui qui demeure » dans votre maison, Seigneur, les justes sont *assis* » devant votre face; » ils s'asseyaient dans le temple une heure avant et une heure après les prières du matin, du midi et du soir (2). On faisait d'ordinaire deux repas par jour : à midi on mangeait du pain (ἄριστον) (3) et le soir ou vers le coucher du soleil on faisait un repas plus complet (δεῖπνον); mais les jours de sabbat on mangeait trois fois (4), parce que l'Exode (5) se sert trois fois du mot

---

(1) Jalkut Schimoni (f. 91, 1).

(2) Bab. Beracoth (f. 32, 2). Religiosi antiquiores morati sunt per spatium horae ante preces, precati sunt per spatium horae, et morati sunt per spatium horae post preces. Ergo novem horas unoquoque de precibus insumerunt.

(3) Saint Luc XIV, 12; saint Jean IV, 8.

(4) Cf. Erubin (c. 8).

(5) Exod. (XVI, 25).

« aujourd'hui » en parlant des prescriptions alimentaires relatives au sabbat.

Les Pharisiens avaient porté si loin cet esprit d'interprétation minutieuse et exagérée qu'ils croyaient perdre tout le mérite de leur prière du matin, s'ils ne récitaient d'un seul trait et sans perdre haleine les quinze louanges de Dieu qu'elle contient.

La civilisation, qui a pénétré aujourd'hui dans le monde entier, a étendu également son empire sur les Juifs qui en ont pris le vernis et se sont modelés sur les chrétiens. On les retrouve pourtant dans leur nature originelle en Pologne et en Russie, mais mieux encore dans le pays de leurs ancêtres, où ils sont restés les mêmes qu'à l'époque du Christ.

Nous allons conduire le lecteur dans la synagogue de Tibériade pour le rendre témoin de la ferveur des vrais croyants parmi les enfants d'Abraham. Voici à peu près le spectacle qui s'y présente. Le Rabbi entonne-t-il par exemple le dernier psaume : « Louez le Seigneur au bruit des trompettes, » toute l'assemblée cherche à imiter, à travers la main fermée, le son de ces instruments. S'agit-il d'un passage où les effets de la colère divine sont comparés à ceux du tonnerre, la foule s'efforce de l'imiter par ses ronflements et ses piétinements. Est-il question des plaintes du juste, tous se mettent à lamenter tout haut, et le concert continue de la sorte. Vient-il à être fait mention du mauvais esprit, tout le monde se met à cracher de côté. Puis viennent ces interminables mouvements de tête qui doivent donner la mesure à la prière. On peut voir se

reproduire ces scènes bizarres dans les synagogues de Jérusalem.

Le culte grec avec ses inclinaisons de tête, ses signes de croix et ses prosternements interminables (προςκύνησις), offre quelque chose de semblable; il nous fait l'effet de ces démonstrations exagérées de politesse au moyen desquelles on cherche à s'attirer la faveur d'un dieu inconnu ou avec lesquelles on flatte les despotes, sans que le cœur y soit intéressé le moins du monde, comme le dit l'Évangile (1) : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur » est bien éloigné de moi. » Évidemment il ne saurait être question ici de transformation spirituelle et de perfectionnement moral; car, de même que le satrape sorti du palais du schah vise au tyran, ainsi le Grec, une fois hors de l'Église, oublie son titre de chrétien et de serviteur de Dieu.

Ce n'est pas sans raison que l'Ecclésiaste (2) fait cette recommandation : « Ne soyez pas trop pieux. » Horace recommande de même aux Romains par la bouche de Junon : *Ne nimium pii rebusque fidentes* (3).

Ce que dit Tacite de Rome : *Corruptissima respublica plurimæ leges!* s'applique parfaitement à Jérusalem sous le rapport religieux. C'est pourquoi Jésus-Christ ramena la loi religieuse à sa simplicité originelle, et sa pré-

---

(1) Saint Marc (VII, 7).
(2) Ecclésiaste (VII, 16).
(3) Odes (III, 3).

dication de ce jour se termina par ces paroles merveilleusement simples (1) : « C'est du cœur que viennent les » mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les » fornications, les larcins, les faux témoignages, les » blasphèmes, l'orgueil et la folie. Ce sont ces choses-là » qui rendent les hommes impurs et non le fait de manger » avec des mains non lavées. »

---

(1) Saint Math. (XV, 19 ; et saint Marc VII, 21).

XXV

Liaison intime établie par le Christ entre la religion et la morale.

Il est un fait bien remarquable. Jésus-Christ s'éleva moins fortement contre l'irréligion que contre la fausse dévotion et contre les œuvres stériles sans influence sur la morale. Il donnait même la préférence aux payens humains sur ces Juifs qui avaient la prétention d'être des héros de vertu, parce qu'ils jeûnaient deux fois par semaine, les lundi et les jeudi, se surchargeaient eux et les autres de toutes sortes de pratiques légales exagérées, et se rendaient la vie désagréable en faisant de ce monde un véritable enfer. Il était grandement temps qu'il fût mis fin à cette bigoterie mal entendue, avec tout le fatras de ses

cérémonies, et personne ne pouvait mieux réaliser ces changements que le Messie lui-même. A quoi servait cette foi sans une moralité plus haute, cette dévotion légale sans une charité active? C'est à cause de ces abus que Jésus-Christ s'établit pour ainsi dire le juge des mœurs, et, faisant comparaître devant son tribunal tous les représentants de l'ancienne Église :

« Voyez, dit-il, ces docteurs de la loi et ces Pharisiens
» qui sont assis dans la chaire de Moïse ; faites ce qu'ils
» vous disent et ne faites pas ce qu'ils font. C'est de leur
» hypocrisie que voulait parler le prophète Isaïe lorsqu'il
» a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur
» est bien éloigné de moi. Et c'est en vain qu'ils croient
» m'honorer, puisqu'ils n'enseignent que des maximes et
» des prescriptions humaines. Car ces hypocrites négli-
» gent les commandements de Dieu pour s'attacher à
» leurs traditions !

» Malheur à vous, Pharisiens ! parce que vous payez la
» dîme de l'anis et du cumin et de toutes sortes d'herbes,
» et que vous laissez la justice et l'amour de Dieu ; mal-
» heur à vous qui passez ce que vous buvez de peur des
» moucherons, et qui avalez des chameaux !

» Malheur à vous ! qui dévorez les maisons des veuves !
» Malheur à vous, guides aveugles qui dites : Si quelqu'un
» jure par le Temple, ce n'est rien, mais s'il jure par l'or
» du Temple, il est tenu à son serment. Insensés et aveu-
» gles ! Lequel est le plus considérable de l'or ou du temple
» qui sanctifie l'or ? Que si quelqu'un, dites-vous, jure par
» l'autel, il est obligé de tenir son serment. Aveugles que

» vous êtes ! Celui qui jure par l'autel ou par le temple, » ne jure-t-il pas par Celui qui habite dans le temple ? Et » celui qui jure par le Ciel, jure par le trône de Dieu, et » par celui qui y est assis.

» Malheur à vous ! qui aimez à paraître dans les rues » vêtus de longues robes garnies de franges, à porter de » larges phylactères, à faire de longues prières par osten- » tation, et qui aimez à être appelés : Maîtres ! maîtres !

» Malheur à vous ! qui cherchez quelqu'un par terre et » par mer pour le convertir à votre religion ; et après qu'il » l'a embrassée, le rendez digne de l'enfer.

» Malheur à vous ! qui bâtissez des tombeaux aux pro- » phètes, et qui êtes semblables à des sépulcres blanchis » qu'on ne voit point, et sur lesquels on marche sans s'en » apercevoir. »

» Oui, malheur à vous ! docteurs de la loi, qui chargez » les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et qui » n'y touchez pas même du doigt.

» Gardez-vous de ces docteurs de la loi et de ces Pharisiens » qui se promènent vêtus de longues robes, qui aiment à » tenir les premiers rangs dans les synagogues et aux » repas, et à être salués profondément dans les places » publiques. Ils seront condamnés sévèrement (1) ! »

Ces dix malédictions contiennent un blâme sévère de la fausse interprétation du décalogue par les Pharisiens.

---

(1) Saint Math. (XXIII) ; saint Marc (VII, 6 ; XII, 38) ; saint Luc (XL, 42 ; XX, 46).

Dans l'une il blâme leur manière de faire du prosélytisme. Josèphe nous raconte à satiété comment, sous couleur de religion, ils exploitaient les femmes riches.

Les Pharisiens s'efforçaient en effet d'attirer plus particulièrement dans leur secte ce sexe impressionnable; et ce fut le zèle furibond des Pharisiennes, que le peuple appelait zellanitz ou sorcières, qui força saint Paul et saint Barnabé à quitter Antioche (1). Hommes sans cœur, il leur était indifférent de séparer les maris des femmes, les enfants de leurs parents, sous prétexte de les conduire à une perfection idéale. Jésus-Christ au contraire ne reconnaît cette vocation qu'au petit nombre, et leur montre bien qu'une sainteté qui n'a pas sa source dans le cœur touche de près au ridicule.

Il est digne de remarque que Platon avait déjà dit: « Nul ne doit changer la religion de ses pères! » surtout quand ce serait pour se faire circoncire (2). Isocrate dit de même (3) : « Conserve la religion que tu as reçue de tes » ancêtres, mais considère comme le plus bel exercice

(1) Arch. (XVII, 2, 4; XVIII, 3, 5).

(2) Schammai avait en aversion les prosélytes depuis qu'il était sorti du milieu d'eux un Hérode (V. Act. des Ap. (XIII, 43, 50). « Celui-là est vraiment vertueux et fait provision de vertus, dit une sentence de l'Inde, qui s'applique à suivre la voie que lui ont tracée ses pères, qui est le meilleur d'entre ses semblables, qui obéit à ses parents, qui a le cœur pur, et qui suit les préceptes des livres sacrés. » (Böthlingk, p. 76; Saint-Pétersbourg, 1863).

(3) In Nicocl.

» du culte et le plus beau sacrifice de t'offrir toi-même, et » de devenir aussi bon et aussi juste que possible. Car il » y a bien plus d'espoir que les dieux immortels exaucent » les vœux de tels suppliants que les vœux de ceux qui se » contentent de leur immoler des victimes. » Juvénal (1) se moque du penchant des Romains et des Romaines de son temps pour les observances judaïques, et le poëte satirique ajoute en s'adressant aux Juifs : « Vous rem- » plissez les terres et les mers, mais partout vos usages » vous créent des ennemis. »

Horace déverse également sa moquerie sur les observateurs du sabbat. Ces témoignages nous montrent combien les Juifs pratiquaient mal le commandement : « Tu n'ado- » reras qu'un seul Dieu. »

Une seconde malédiction retombe sur les parjures et les serments restrictifs par lesquels ils prenaient le nom de Dieu en vain. Cela a trait aux serments inconsidérés des Juifs : « Que Dieu me fasse ceci ou cela » ou « que je ne sorte plus d'ici si, etc., etc., » tels qu'ils les font encore actuellement, toujours avec une réserve mentale. Parmi les écrivains payens, Martial (2) blâme sévèrement le serment par le temple, parce que, dit-il, un circoncis ne se croit pas lié pour l'avoir fait. Les livres rabbiniques sont pleins de ces serments à double sens. On lit par exemple dans l'un d'eux (3) le passage suivant d'un de leurs maîtres

(1) Satir. XIV.
(2) Epigr. (XI, 14).
(3) Calla (fol. 18, 2).

les plus célèbres : « R. Akiba jura bien des lèvres, mais
» dans son cœur il tint son serment comme non valable. »

La Mischna rapporte un autre trait de ce genre (1) : « R. Jochanan jura par le dieu d'Israël qu'il ne révélerait » pas un secret qu'on lui confiait, mais dès le sabbat sui- » vant, il le fit connaître à tout le monde. Il avait juré, » dit-il, qu'il ne le révélerait pas au dieu d'Israël, mais » non qu'il ne le révélerait pas au peuple de Dieu. Les » payens diront, s'ils veulent, que les Juifs jurent et ne » gardent pas leur serment. Mais dans le cas présent, il » n'y a pas de profanation du saint nom de Dieu, car le » Rabbi s'excusa en disant à celle qui lui avait confié son » secret : « Sachez que ce n'était pas un serment que » j'avais prêté, j'ai simplement usé de ruse envers » vous (2). »

Les Arabes ont également l'habitude de prêter légèrement de ces sortes de serments. On lit dans le Coran (3) : « Ne prenez pas Dieu à témoin de vos serments quand » vous affirmez l'honnêteté de votre vie et de vos actions, » car Dieu entend et sait tout. Dieu ne vous demandera » pas compte d'une parole dite par méprise en jurant, mais

---

(1) Avoda Sara (c. 2, 3).

(2) On peut trouver d'autres preuves de ce genre de supercheries dans mon *Leben Jesu* (2e édit., t. IV, p. 221). Euripide est un Grec véritable quand il dit : « La langue jura, mais le cœur ne » participa point au serment. »

(3) Coran (II, p. 224).

» de ce que vous avez médité dans vos cœurs, car Dieu » pardonne tout, il est tout miséricordieux. » On voit que le Coran ouvrait largement les portes aux parjures (1). Dans les lois des Homérites le faux témoignage est puni par l'ablation de la langue.

On sait que Charlemagne obligeait déjà les Juifs à prêter un serment spécial; d'autres princes suivirent son exemple, notamment des princes ecclésiastiques, et presque toutes les législations des temps modernes ont pris des précautions contre leurs faux-fuyants en matière de serments. Le Sauveur pensait sans doute à cette disposition malheureuse des Juifs à prêter des faux serments, quand il leur fit cette recommandation : « Ne jurez jamais, mais dites simplement : Oui, oui ! Non, non ! »

L'habitude d'afficher les Tephillim ou phylactères, pour se donner un air dévot, se basait sur ces passages de l'Exode et du Deutéronome (2) : « Vous le lierez (le texte

---

(1) Kremer, *Mittel-Syrien und Damaskus* (*La Syrie moyenne* et *Damas*, p. 154). En générale, la morale des Juifs ne repose pas sur les mêmes fondements que celle des peuples aryens. Le juif ou le musulman le plus pieux ne se gênera pas (ainsi que l'observe avec raison M. Renan dans ses *Nouvelles considérations*), d'employer tous les moyens pour atteindre son but, fût-ce par le crime. Le paganisme ne défendait également que les crimes les plus forts. Il retenait la main, mais donnait libre carrière au cœur, pour parler avec Montesquieu (*Esprit des Lois*, XXIV, 13).

(2) Exod. VIII, 9, 16. Deut. VI, 8. XI, 18.

» de la loi) à votre main, afin d'en rendre témoignage, » et vous l'écrirez au-dessus des portes de vos maisons et » aux portes de vos villes. » Les Juifs prirent cela à la lettre, au point d'adopter la coutume de lier une copie de la moitié des prescriptions susdites sur les bras et sur le front de leurs enfants, et de lier l'autre moitié écrite sur du parchemin le long de la partie intérieure du bras gauche, le plus près possible du cœur (1). De cette façon ils avaient à la lettre la loi de Dieu sans cesse devant leurs yeux.

Les Sadducéens reprochaient déjà aux Pharisiens cette manie des pratiques extérieures; ils leur observaient que la prescription précitée du Deutéronome doit être aussi peu prise à la lettre que les recommandations faites dans le livre des Proverbes (2) : « Ne laissez pas éloigner de » vos côtés la piété et la vérité. Pendez-les à votre cou » comme des ornements et transcrivez-les sur les tablettes » de votre cœur. »

Avec cela les Pharisiens portaient les bordures de leurs manteaux très-larges et les franges aussi longues que possible, afin de donner une idée d'autant plus grande de l'ampleur de leur piété, et on lit même à plusieurs endroits du Talmud des menaces de mort contre celui qui violerait la prescription des bordures des habits ; Maimonide (3)

(1) Maimon. hilcoth Tephillim (c. I, 1).

(2) Prov. III, 3 (VI, 21. VII, 3).

(3) Maimonid. hilc. Zizith., (c. 3, 12).

encore en fait dépendre tous les autres commandements. Cette manière d'interpréter la loi paraissait ridicule, même à ceux qui la pratiquaient, car ils distinguaient ironiquement les *schikmi*, c'est-à-dire ceux dont les larges épaules et le dos voûté étaient capables de porter tout le poids de la loi, les *hikfi* ou cagneux, qui, pour se rendre intéressants, traînaient les pieds et se heurtaient contre les pierres; les *kizai* ou Pharisiens *au front saignant*, qui marchaient les yeux fermés, afin de ne pas regarder les femmes et qui pour cette raison allaient donner de la tête contre les coins des rues; les *méduhia* ou Pharisiens à mortiers, ceux qui portaient de larges jupes; les *justes,* ceux qui s'appelaient eux-mêmes ainsi, parce qu'ils avaient l'habitude de répéter toujours ces mots : « Je fais tout ce que je dois faire. » Il y avait aussi les *fardés* qui affichaient la piété comme un ornement ; enfin les *miirah* ou les craintifs, qui, à l'exemple de Job, avaient sans cesse devant les yeux les peines contenues dans la loi. Voilà les saints de profession auxquels Jésus avait affaire !

Une autre malédiction, mais plus incisive encore, est celle que Jésus prononça contre l'esprit d'accaparement et de captation des héritages qui, sous prétexte de fondations pieuses en faveur du Temple (1), portait les prêtres juifs à donner au quatrième commandement de Dieu un sens tout opposé à celui qu'il a. Pas une seule voix ne s'élevait contre cette tendance mauvaise. Mais les paroles

(1) *Korban ;* en arabe *Wakf.*

de Jésus-Christ sont dites pour tous les temps, et attendu que la nature humaine est toujours la même et dévie toujours avec la même facilité de la bonne voie, elles doivent être rappelées sans cesse au souvenir des hommes.

Saint Jérôme, qui avait été secrétaire particulier du pape Damase, déverse à ce sujet son blâme contre les chrétiens de son temps et de tous les temps, laïques et prêtres, surtout contre les femmes : il relève la fausse dévotion de plusieurs d'entre elles et la vanité de quelques autres, ainsi que les ruses de certains captateurs d'héritages parmi le clergé, l'orgueil stupide de quelques moines et la galanterie déplacée de certains diacres, qui faisaient parade de leur christianisme avec toute l'élégance qui régnait alors parmi la noblesse romaine (1).

Jésus reproche encore aux Pharisiens de tous les âges de mettre leur zèle à bâtir des monuments aux prophètes, afin de se faire remarquer et de se faire un nom; mais avec cela ils ne faisaient que réaliser ce mot de Caracalla : *Sit divus, dumne sit vivus.* Notre Seigneur les compare ironiquement à des sépulcres blanchis, parce que cette sainteté extérieure qu'ils affectaient ne leur servait qu'à cacher la corruption de leur cœur. Les Juifs avaient en effet l'habitude de blanchir les tombeaux avant les fêtes de Pâques, afin que personne n'y touchât et se rendît ainsi impur (2).

(1) Ep. 807 ad Lætum; ep. 23 ad Eustochium; ep. 123 ad Agerontium; ep. 125 ad Rusticum; ep. 147 ad Sabinianum.

(2) On voit subsister encore aujourd'hui parmi les musulmans

La civilisation payenne ainsi que la civilisation moderne ne ressemblent-elles pas plus ou moins, sous leur vernis brillant, à des sépulcres blanchis, et fut-il jamais un temps plus enclin que le nôtre à élever des monuments à toute espèce de faux dieux? Le pharisaïsme montra à découvert ses véritables sentiments, surtout le jour où ses hauts dignitaires menèrent Jésus dans le prétoire de Pilate. Afin de ne pas se rendre impurs au moment où ils se préparaient à accomplir le sacrifice pascal, ils eurent bien soin de ne pas entrer dans le prétoire qui pour eux était comme une maison de lépreux. Et ce sont ces hommes qui firent condamner la victime innocente comme un rebelle

---

la coutume de rebâtir les tombeaux de leurs saints, de les badigeonner en blanc, et de les orner. Jésus-Christ rappelle ici une vérité applicable à tous les temps : On voit bien souvent les contemporains laisser mourir de faim leurs grands hommes (comme par exemple l'Allemagne en agit à l'égard de Keppler et le Portugal à l'égard de Camoëns), tandis que la postérité les élève ensuite aux nues. — M. Renan prétend (c. 13) que « Jésus envisa- » geait les ouvrages d'art comme un pompeux étalage de vanité et » voyait tous ces monuments de mauvais œil. Son spiritualisme » absolu et son opinion arrêtée que la figure du vieux monde allait » passer ne lui laissaient de goût que pour les choses du cœur. » M. l'académicien ignore-t-il que le christianisme a des idées et des tendances foncièrement opposées à celles du judaïsme en matière d'art? (V. pour plus de détails mon *Leben Jesu*, t. IV, p. 124, 162) et dans les *Histor. polit. Blätter* de 1864, un article intitulé : *Das Bildniss Christi.*

et comme un criminel coupable de lèse-majesté, et qui, pour arriver à leur but, ne craignirent pas de susciter une émeute populaire.

Notre Seigneur reproche encore aux Juifs de passer leur boisson de peur d'avaler des moucherons, eux qui avalaient des chameaux et digéraient des éléphants. Le Talmud contient également cette grave décision (1) : « Celui qui tue un p.. un jour de sabbat est aussi coupable que s'il avait tué un chameau. » Et cette autre (2) : « Celui qui avale une mouche ressemble à un apostat qui a renié sa foi. » Avec cet esprit de formalisme qui caractérise les Orientaux, il n'est pas étonnant de trouver chez les musulmans au moins cinq prescriptions relatives à la manière de boire un verre d'eau. — Les Pharisiens prenaient un soin tout particulier de ne pas toucher un corps mort; une mouche même tombée dans leur boisson les rendait impurs; ne s'exposaient-ils pas à répandre du sang innocent en ne la remarquant pas? Par contre, ils ne firent nul cas de conscience de crucifier le prince des prophètes, le Messie lui-même!

Les Abdérites, comme on sait, avaient une telle vénération pour la déesse Diane, qu'au dire de Lucien, qui s'en moque, ils laissèrent les grenouilles, animal sacré pour les adorateurs de cette déesse, se multiplier au point que ces amphibies remplirent les temples et les maisons et

(1) Hier. Schabbat (fol. 3, 2).
(2) Avoda sara (fol. 26, 2).

que les Abdérites furent forcés d'émigrer ailleurs. Ne voit-on pas également le Sanyasi de l'Inde, « l'homme qui » a tout abandonné » pour suivre ses inspirations, ou le Brahmane arrivé au quatrième et dernier degré de la perfection, craindre à chaque pas qu'ils font de léser quelque être vivant, et passer leur boisson à travers une toile, de peur d'avaler quelque insecte? Un saisissement d'horreur s'empara un jour de l'un d'eux lorsqu'un Européen lui fit voir par un microscope combien d'animalcules infusoires pouvait contenir une seule goutte d'eau; il se détourna de lui avec dégoût comme d'un magicien diabolique. Pouvait-il en effet soupçonner que l'homme aspire avec chaque souffle des milliers d'animacules invisibles et qu'à chaque expiration il rend tout autant de cadavres?

L'histoire de Cachemire fait mention d'un roi pieux nommé Asoka, qui se faisait un cas de conscience de tuer une mouche, mais qui fit mourir ses 99 frères pour affermir son trône (1). — Le fakir indou se laisse manger le corps

---

(1) Le mahométisme exerce de même son action plutôt sur l'extérieur que sur l'intérieur. Ce sont des récitations sans fin de prières, des formules, des génuflexions, des immolations de béliers et autres observances semblables qui forment toute sa religion, mais qui n'empêchent pas l'esprit du musulman d'être grossier ni son cœur de se laisser aller jusqu'au meurtre. La conduite des musulmans à l'égard des faibles et des malades, à l'égard surtout des pauvres pèlerins abondonnés le long des routes, est tout à fait révoltante.

par la vermine et s'imagine de faire là une bonne œuvre ; et on sait que les Indiens, comme les anciens Egyptiens, croyaient commettre un plus grand crime en tuant une vache qu'en faisant mourir un homme.

Ce sont des préjugés pareils que le Sauveur du monde avait à combattre, ce sont des scrupules religieux de cette force dont il avait à montrer l'inanité et la sottise, afin de les remplacer par les principes les plus féconds pour le bien de l'humanité.

L'exactitude minutieuse des Pharisiens à payer la dîme fournit encore à Notre-Seigneur un autre sujet de blâme à l'égard de ces faux dévots qui n'avaient de conscience que dans les petites choses. Ils payaient la dîme des moindres plantes, la menthe et l'hysope n'en étaient pas exceptées. Ces interprétations subtiles de la loi exigeaient d'abord un cinquième de la récolte du froment comme *oblatio magna* pour les prêtres, la dîme du reste pour les Lévites comme *decima prima*, et de ce qui restait encore une *decima secunda* pour la ville de Jérusalem ; enfin les Lévites avaient à fournir aussi *une dîme de la dîme* comme *decima decimæ*. Le Talmud dit dans un de ses traités (1) : « Tout ce qui est mangeable et tout ce qu'on peut con- » server, tout ce qui croît sur la terre doit payer la dîme, » et dans un autre (2) : « Celui qui donne un mets à cuire à une hôtesse doit en payer la dîme, quand il le remet, et

(1) Maascroth (c. 1, 7).

(2) Demai (2, 5).

en payer encore une fois la dîme quand on le lui rend, parce qu'il est possible que l'un ait reçu la part de l'autre. »

La dîme des céréales, des poissons, ainsi que celle du butin fait dans la guerre, se retrouve comme une imposition légale chez les anciens Perses, comme chez les Phéniciens, les Carthaginois et les Hellènes (1). Le temple de Melkart à Tyr avait surtout le privilége de recevoir ce genre de tribut de tous les Phéniciens depuis un temps immémorial; mais pour ce qui est d'une deuxième dîme, comme celle inventée par les Pharisiens, elle n'existait nulle part ailleurs. « Ne multipliez pas les dîmes, en ne » vous fondant que sur des hypothèses, » c'est un mot de Gamaliel.

Enfin un dernier reproche très-grave pour ceux qui occupaient le siége de Moïse, c'est de s'être approprié la clef de la science sacrée et de rendre aux autres l'accès du Ciel impossible. Leur zèle ne les portait pas à donner plus de développement ni surtout plus d'élévation à la science religieuse, et pourtant ils ne permettaient à personne d'y atteindre sans eux. Les Pharisiens déblatéraient continuellement contre les mondains (am haarez), oubliant que sans les travaux et les peines des gens du monde, ils n'eussent

---

(1) Hercule délivra les Romains d'un tribut de ce genre qu'ils payaient aux Etrusques (Plut. quaest. Rom. 18). Voyez mon *Heidenthum.* Index s. v. *Zehnten;* et mon *Leben Jesu* (t. III, p. 348 t. IV, p. 140).

pas eu de quoi vivre. En interprétant ainsi la religion de leur point de vue étroit, ils n'arrivaient qu'à rendre la vie insupportable. La religion, l'humanité, la foi et la morale étaient pour eux des choses bien distinctes; le Christ voulut au contraire que les croyants de la nouvelle alliance les regardassent comme aussi intimement unis que l'âme et le corps.

XXVI

Du joug de la loi et de son adoucissement par le Christ.

La grande opposition entre les idées du divin fondateur du christianisme et l'ancienne loi ne devient pas seulement évidente dans le sermon de la montagne (1), chaque jour la révèle davantage. C'est ainsi que les Juifs, pour éclaircir leurs doutes à ce sujet, lui demandent son opinion sur telle ou telle prescription de Moïse (2); ou ils lui reprochent de donner des interprétations contraires

(1) Saint Math. (V, 25).

(2) Saint Jean (VIII, 5); saint Marc (XII, 19).

à la loi (1). Le culte (2), les sacrifices (3), le sabbat (4), le jeûne (5), les ablutions et les prescriptions alimentaires (6) avaient perdu leur signification, et la circoncision comme la Pâques devaient disparaître dans la religion nouvelle. Jésus se prononça en paroles et en faits contre la loi soi-disant traditionnelle dans l'interprétation minutieuse de laquelle les docteurs juifs consumaient leur vie. Les Hébreux avaient leur *Mischna* comme les musulmans ont leur *Sunna* ou interprétation de la loi suivant les traditions de l'école; la tradition secrète s'appelait *Kabala;* le *Talmud* désigne la doctrine, *Hagadoth* les légendes, *Halachoth* les prescriptions morales, et l'on vit, même après la chute de Jérusalem, lorsque depuis longtemps le boulevard du mosaïsme avait été emporté d'assaut, les Massorètes s'évertuer à entourer la loi judaïque d'une multitude de défenses, afin de la garantir de toute violation; c'était à tel point qu'à la fin les plantes parasites aspirèreent la dernière goutte de séve qui circulait encore dans l'arbre.

C'est ici surtout le cas d'appliquer le proverbe : « *Le mieux est l'ennemi du bien.* » Toutes les interprétations

(1) Saint Jean (XII, 34).
(2) Saint Math. (VI, 6).
(3) (IX, 13; XII, 8; XXVI, 28).
(4) (XII, 12).
(5) (IX, 15).
(6) (XV, 2, 11).

et décisions faites depuis le temps de la grande synagogue sous Esra acquirent une telle importance que le traité Sevachim (1) ne craint pas d'affirmer que : « les docteurs accor- » dent plus de poids à leurs décisions qu'aux paroles de » la Sainte-Écriture. »

Un de leurs axiomes était que « chaque petit point, chaque détail de la Bible contient des montagnes d'enseignements; » il leur manquait toutefois le γνωθι σεαυτον. Peut-être le Sauveur pensait-il à cet amas de prescriptions quand il leur dit : « Avec la foi vous transporteriez des montagnes ! »

Virgile (2), animé d'un esprit prophétique, se fait l'écho des espérances et des désirs de toute l'antiquité, quand, dans sa quatrième églogue, il la montre dans l'attente de Celui qui doit la délivrer « *de la crainte incessante* » qui pesait sur elle. Le Christ fut en effet Celui qui délivra le monde payen de ce cauchemar. Il est vrai qu'il a dit : « Je ne suis » pas venu pour détruire la loi et les prophètes, mais » pour les accomplir. » Je vous dis en vérité, le ciel et la » terre ne passeront pas que tout ce qui est dans la loi ne » soit accompli jusqu'au dernier *iota*, et jusqu'au dernier » point (3). » Ce qui signifie qu'il ne voulait pas déclarer la nullité et l'inefficacité de la loi dans le passé, mais l'accomplir au contraire dans toute son étendue, pour l'abroger ensuite.

---

(1) Sevachim (fol. 101, 1).

(2) Egl.. IV, 14.

(3) Saint Math. (V, 18).

Il ne repoussait pas l'Ancien Testament comme Marcion, qui interprétait les dogmes de la création et de la rédemption dans le sens des Perses, en les appliquant à la chute des âmes et à leur retour en Dieu, mais il lui reconnaissait toute sa valeur jusqu'à sa venue; seulement la doctrine et la sagesse antiques ne devaient plus avoir pour son Église la même autorité qu'elles avaient eue jusque-là. Jésus était né dans le sein du mosaïsme. Il consentit à se soumettre en partie au joug de la loi, afin d'en délivrer ensuite les autres hommes. Il est la fin et le complément de l'ancienne alliance, et devint la victime de la loi qu'il scella de son sang; mais il déclara en même temps que (1) « la loi et les » prophètes ont conservé leur valeur jusqu'à Jean, et » qu'alors sera prêchée aux hommes *la bonne nouvelle* du » royaume de Dieu. » Saint Paul ajoute (2) : « Jésus-Christ » est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croient en » Lui. » Saint Jérôme s'appuie sur ces textes des livres saints pour combattre les chrétiens judaïsants et leur observe (3) : *Ceremonias Judaeorum et perniciosas esse et mortiferas christianis;* et on retrouve la même pensée dans saint Augustin, sous une forme plus adoucie. — Ainsi donc l'évangile de l'Alliance nouvelle remplace l'ancienne loi, car les deux ne sauraient subsister ensemble, pas plus que la liberté avec l'esclavage.

(1) Saint Luc, XVI, 16.
(2) Saint Paul. Ep. aux Rom. (X, 4).
(3) Saint Jérôme (épit. 112, 14).

Le décalogue lui-même ne devait pas garder toute sa valeur, et des commandements tels que celui-ci : « Tu ne » sculpteras pas de figures, » n'avaient plus de sens après l'abrogation du mosaïsme exclusif et l'admission des payens dans le sein de l'Église.

Jésus abolit avant tout les prescriptions contenues dans le *Lévitique*, et il était certes loin de ses intentions de les conserver jusqu'au dernier *iota*. Bien au contraire ; il combat chaque point de la doctrine pharisaïque, et il sépare la loi ancienne et la loi nouvelle comme par une épée à double tranchant. Tout ce que Notre-Seigneur a dit de la loi et de sa durée, se rapporte aux prophéties dont l'accomplissement doit avoir lieu en Lui et en son Église. Il ne saurait nullement être question du code mosaïque, ni de tout le recueil des livres bibliques. Ce que dit saint Pierre (1), « que les prophètes ont toujours parlé par inspiration du Saint-Esprit » ne concerne que leurs prédictions (2).

---

(1) II P. (I. 21.)

(2) Döllinger, Christenthum und Kirche. (*Le Christianisme et l'Église*, p. 150.) Le Lévitique et le Deutéronome renferment une quantité de prescriptions qui ont manifestement été établies en opposition avec les usages religieux des Egyptiens. Ceux-ci adorent le Soleil et la Lune sous les noms de Ra et Io ou Isis, tandis que le Deutéronome (XVII, 3) ordonnait aux Israélites de lapider celui qui adorerait un astre. Les figures sculptées étaient un des principaux fondements de la religion égyptienne ; le Deu-

Jésus dit alors : « Venez à moi vous tous qui avez de la
» peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai : Prenez
» mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux
» et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos
» âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau léger (1). »

Le Christ décharge les fidèles du Nouveau Testament du joug de la loi ancienne. Les prophètes parlent en plusieurs endroits de ce joug (2). Saint Pierre dit dans le sein du premier concile de l'Église réuni à Jérusalem (3) : « Pour-
» quoi voulez-vous tenter Dieu en imposant aux disciples
» un joug que ni nos pères, ni nous n'avons pu porter?
» Nous croyons au contraire que c'est par la grâce du
» Seigneur Jésus-Christ que nous serons sauvés. » Les décisions du Concile qui n'imposent aux prosélytes payens que la foi et l'observation des commandements de Dieu débutent ainsi (4) : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à
» nous, de ne point vous charger d'autres choses que de
» celles-ci. » Saint Paul enfin dit aux Galates (5) : « De-
» meurez donc fermes dans la liberté que Jésus-Christ
» vous a acquise et ne vous mettez pas de nouveau sousl e
» joug de la servitude. »

---

téronome proscrivait au contraire toute image ciselée ou sculptée.

(1) Saint Math. (XI, 28, 30).

(2) Jes. (IX, 4); Jerem. (II, 20); Lament. (III, 27).

(3) Act. des Apôt. (XV, 10).

(4) Act des Apôt. (XV, 28).

(5) Ep. aux Galat. (V, I).

Notre interprétation est confirmée par les Rabbins; voici ce qu'on lit dans le *Sohar* : (1) « Servir le Seigneur » avec crainte et tremblement, s'appelle porter le joug du » royaume des cieux »; dans l'*Aboth* (2) : « Celui qui se » soumet au joug de la religion est vraiment libre; celui » qui secoue ce joug devient l'esclave du monde et des » grands »; et dans le *Schebuoth* : (3) « Le jour de la » Réconciliation efface tous les péchés que l'on a pu » commettre contre la loi, soit par omission, soit par » transgression. Il faut excepter le pécheur qui repousse » le joug de la loi, parle contre elle, et veut abolir l'alliance » par la chair (c'est-à-dire la circoncision) ». La glose de Jarchi ajoute : « Repousser le joug de la loi veut dire apostasier. » — Par ces apostats on entendait les chrétiens. — Le *Jalkut Jeremia* (4) et le *Jalkut Jecheskiel* (5) exhalent ainsi leurs plaintes au sujet du joug de la loi : « Dieu éternel, le joug de la loi est trop lourd pour moi, je le croyais plus léger, hélas (6) ! »

---

(1) Sohar (III, fol. 53). Comp. Sohar (Gen., f. 8, col. 30). « Celui qui se couche le soir avec la résolution de porter le joug du royaume des cieux, et refoule ses espérances terrestres dans le fond de son cœur, est préservé de tout mal, car les mauvais esprits n'ont pas de pouvoir sur lui. » V. mon *Leben Jesu* (t. IV, p. 157).

(2) Aboth (c. 3).

(3) Schebuoth (f. 13, 1).

(4) Jalkut Jeremia (f. 64, 1).

(5) Jalkut Jescheskiel (f. 61, 2).

(6) La même manière de voir se trouve dans la Légende du

De même que, d'après la parole du Sauveur, le riche ressemble à un chameau chargé de son fardeau, et ne peut passer facilement à travers la porte du Ciel, ainsi le Pharisien était chargé, comme un bœuf, du joug pesant de la Thora et de la masse des commentaires et traditions qui s'y rattachent, sans que toutes ses peines lui fussent de la moindre utilité non plus qu'aux autres hommes. Les Pharisiens étaient les orthodoxes juifs, le nerf et la force du judaïsme. C'étaient eux ces croyants scrupuleux dont le Christ blâme fréquemment et d'un ton sévère le zèle très-peu charitable, ainsi que la manie de décider gravement des points minutieux.

Toutes les religions de l'antiquité attachent une grande importance aux observances extérieures, aux ablutions, aux macérations et à tout ce cérémonial qui intéresse peu le cœur et l'esprit. Le pharisaïsme cherchait la justification dans la dévotion légale et dans un pédantisme religieux dépourvu de toute noblesse et de toute influence sur les mœurs, et n'aboutissait qu'à une fainéantise affairée, à un formalisme vide et fatigant. Avec toutes ses prétendues

---

Coran, Sure II (Frankl. *Aus Aegypten*, p. 100) : Les Israélites, ayant refusé d'accepter la loi de Moïse, celui-ci obtint de Dieu qu'une montagne planât constamment dans les airs au-dessus du peuple d'Israël, menaçant sans cesse d'écraser de son poids ce peuple incrédule. Plus ils fuyaient, plus cette masse menaçante s'étendait au-dessus de leur tête, jusqu'à ce que, vaincus enfin, ils se rendirent et embrassèrent la foi.

pratiques de piété et de vertu il laissait de côté la morale véritable et la saine raison, confondant dans la religion le moyen et le but. Il enveloppait de bandelettes l'homme créé par Dieu libre et droit, gênait et paralysait tous ses mouvements naturels et l'obligeait à marcher avec des béquilles, jusqu'à ce que toute vie véritable finît par disparaître dans les vaines cérémonies de ce culte de parade. Il fit de l'homme un martyr de la loi et un pécheur perpétuel, à tel point qu'avec ce nombre infini de règlements, l'homme le plus juste était forcé de tomber de faute en faute; c'est ce qui fit dire à saint Paul : « Si la loi n'existait pas, je n'aurais pas péché. » Ce sont cette sainteté prétendue et cette fausse confiance dans le mérite de leurs œuvres purement formelles, cette façon de conformer leur vie à la lettre et non à l'esprit des Saintes-Écritures que répousse l'apôtre animé de l'esprit du Christ, mais non les bonnes œuvres elles-mêmes, comme l'ont interprété faussement Luther et ses successeurs. Ce mécanisme du judaïsme vieilli, ce formalisme religieux, cette vie pleine de petitesse et vide d'esprit, ne pouvait convenir d'aucune manière à l'esprit d'universalité du christianisme. Une Église aussi incommode, aussi égoïste et si peu libre n'était pas faite pour gagner les peuples au royaume de Dieu; c'est plutôt par l'amour, la joie, la douceur et d'autres qualités semblables qu'il devait attirer les cœurs. Il voulait guérir les âmes malades, c'est pourquoi il dit avec Platon (1) « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui

(1) Republ. (I).

ont besoin du médecin. » Isaïe (1) avait déjà condamné cette piété désespérée qui fait des pénitences un but au lieu d'en faire un moyen. C'est la fraction des vieux croyants juifs qui se met ici à l'encontre de Jésus avec ses jeûnes exagérés, ses abstinences et ses pénitences sans fin. Mais l'Église du Christ ne se laisse pas enfermer entre les quatre murs d'une maison de pénitence et de prière, ou reléguer dans la solitude; elle doit attirer à elle toutes les nations de la terre, les civiliser, ennoblir leurs sentiments et non les repousser de son sein. Le Christ arracha l'ancien monde au désespoir, et ramena la joie au milieu des hommes qui ne la connaissaient plus. C'est pour cela que l'Evangile est appelé une bonne nouvelle, et l'Église chrétienne se complaît à sanctifier toutes les fêtes populaires décentes par ses processions et d'autres démonstrations joyeuses, comme elle consacre les joies du dimanche. L'esprit de rigorisme puritain et calviniste dans la célébration du jour férié de la semaine est tout à fait antipathique à l'esprit du christianisme.

Dieu s'exprime ainsi par la bouche d'Ezéchiel : (2) « Je » leur ai donné des commandements qui ne sont pas bons et » des droits qui ne les feront pas vivre. » La loi mosaïque en effet avait en partie le caractère d'une loi de pénitence et de châtiment, c'était un joug pesant qui fut rendu plus lourd encore par le rigorisme tyrannique des interpré-

---

(1) Is. (LVIII, 3).
(2) Ezechiel (XX, 25).

tations. Ainsi que le déclare saint Paul : (1) « La loi a été » notre précepteur jusqu'au Christ. » — C'est ainsi qu'elle fut considérée dans l'origine comme une loi d'éducation, dont l'accomplissement ne devait avoir lieu que dans l'avenir, de manière que l'ancien Testament devait disparaître devant le Nouveau (2), jusqu'à ce que la piété exagérée des Pharisiens eût cherché à rendre définitif le sens passager et eût fait une question nationale de la conservation de la loi mosaïque. Le Christ ne dit pas avec Rehabeam : (3) « Mon père vous a imposé un joug pesant, moi je le rendrai plus pesant encore. » Il ne cesse de plaindre le peuple juif de la triste condition qui lui est faite; il s'élève sans cesse contre la bigoterie insipide et vaniteuse qui lui était imposée et contre cet insupportable orgueil national qu'on lui inspirait.

Lorsque l'édifice de l'Église nouvelle fut achevé, l'échafaudage qui avait servi à le construire dut être enlevé. Moïse s'était efforcé d'isoler son peuple par un ensemble de lois rigoureuses, que les zélateurs cherchèrent à rendre plus dures encore, et selon eux le principal devoir du Messie était de les conserver telles qu'elles étaient. Mais Jésus renverse ces barrières du judaïsme, et proclame *les droits du genre humain*, non cependant dans le sens de

(1) Galat. (III, 24).

(2) Jost *Geschichte des Judenthums*, I, 15 (Histoire du judaïsme).

(3) I Rois (XII, 11).

1789. Plus fort que Moïse, il renversa la pierre qui couvrait comme d'un sceau légal la source de la vie et invita les pasteurs des peuples à venir s'y rafraîchir, eux et leurs troupeaux. La loi fut pour les Juifs ce que fut pour les payens la philosophie : une préparation au christianisme. Que sont, en effet, toutes les sentences des sages à côté de cette parole du Christ : « Venez à moi, vous tous qui avez » de la peine et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je » suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos » de vos âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau est » léger (1). »

Le jugement de Salomon a pour l'histoire une signification vraiment providentielle, et sa décision pleine de sagesse conserve sa valeur dans l'avenir le plus reculé, un autre Salomon de rang plus élevé ayant jugé les peuples absolument de la même manière. Le judaïsme peut être comparé en effet à cette femme malheureuse qui avait étouffé l'enfant qui lui était confié ; il a étouffé par ses idées étroites et par son pharisaïsme inintelligent les espérances messianiques qu'il avait reçues en dépôt. Mais lorsque le paganisme, semblable en cela à l'autre mère, eût manifesté les sentiments qui l'animaient, et se fût développé pleinement, le judaïsme ne cessa de pousser au partage, et il aurait enlevé au monde payen le Christ, son bien le plus cher, si c'eût été en son pouvoir. Aussitôt que la Judée eût donné

(1) Saint Math. (XL, 28).

naissance au fils de David, elle l'a mis à mort; mais non contente de cela, la Synagogue cherche encore toujours à priver les nations chrétiennes de leur Sauveur. On n'a pas compris suffisamment la vie de Jésus jusqu'ici, parce qu'on a négligé de l'étudier dans son opposition et dans ses luttes avec le mosaïsme.

XXVII

De l'esprit de la législation civile et de la liberté chrétienne.

Jésus enseigna aux Juifs une vérité qu'ils n'avaient point soupçonnée avant lui, et que nous ne pouvons mieux formuler que par cet axiome : *Summa religio, nulla religio*, comme pendant de la sentence romaine : *Summum jus, summa injuria.*

En effet, la religion, de même que la justice, quand elles sont poussées à l'extrême, mènent à leurs contraires. L'influence sociale de la doctrine dut s'étendre également aux principes du droit. La justice de ce monde ne suit que trop facilement les errements d'une jurisprudence sans

équité, et trop souvent son *summum jus* traîne à sa suite une somme considérable d'injustices.

Les Pharisiens étaient les avocats de l'ancienne loi, et leurs traditions étaient appelées assez justement « *les moyens de torture des Pharisiens* (1). » Jésus se posa en adversaire déclaré de leur casuistique, de leur coutume d'interpréter la loi suivant la lettre et de leur esprit de chicane; et comment aurait-il pu prendre une autre attitude vis-à-vis la législation et la jurisprudence de ce monde? Sous ce rapport il avait pour adversaires non-seulement l'église mosaïque, mais aussi le droit romain. L'état de la jurisprudence romaine arrachait déjà cet aveu à Tacite : « *Corruptissima respublica, plurimæ leges!* » « Plus un État est corrompu, plus il lui faut des lois! » et en sens inverse : « Plus il y a de lois, plus un État est » mauvais. »

Et en somme cette législation byzantine si complète, avec son formalisme vieilli, qui s'est reproduit depuis le moyen âge, a-t-elle jamais su opposer une barrière sérieuse à la dissolution des mœurs? C'est le droit formel qui provoqua le supplice de Socrate et la mort de Jésus. Il est malheureusement incontestable que souvent les plus grands crimes ont été commis au nom de la loi.

Si la religion et la morale étaient pour les Sémites, comme encore de nos jours pour les Orientaux, deux conceptions très-différentes et souvent opposées dans leur

---

(1) Sota (f. 20).

esprit, il n'est pas rare de voir la même contradiction reparaître entre le droit et la loi. Voilà pourquoi l'on voit assez fréquemment le formalisme juridique exercer dans la société civile la même influence fâcheuse que jadis le pharisaïsme en matière religieuse, au temps où il exerçait sa domination. La loi civile ne se préoccupe pas des principes de la morale ; qu'ils soient faussement interprétés ou non, elle y est indifférente, elle ne voit de condamnable que le conflit avec l'autorité et la transgression des articles de ses codes !

Le clergé et le peuple dans l'antiquité, fatalement rivés aux prescriptions de leurs cultes, ont souvent été comparés à Laocoon et ses fils, enserrés dans les plis et replis des serpents, incapables de faire le moindre mouvement libre, et irrévocablement condamnés à mourir.

Ne peut-on pas dire que de nos jours on ne pèche pas moins par un méprisable système d'interprétation de la loi suivant la lettre, destiné à suppléer au manque d'idées en matière de droit, et que par un gouvernementalisme affairé et excessif on empêche toute circulation d'un sang généreux dans les veines des hommes? De même que l'ancien pharisaïsme rendait impossible le développement des caractères et mina la simplicité des mœurs, ainsi le mécanisme étroit de nos gouvernements modernes empêche le libre développement des caractères et des hommes (1).

---

(1) M. Renan se plaint également (chap. 28) de ce « qu'une tutelle

L'esprit le plus droit trébuche au milieu de cette masse de prescriptions légales; à chaque pas il rencontre des piéges nouveaux. De même que le temple de Moria il y a eu parfois des cours de justice transformées en véritables cavernes de brigands; et si de nos jours la fidélité et la véracité disparaissent de plus en plus, un blâme sévère en doit retomber sur ces parâtres du droit. Cet insupportable esprit de réglementation et cette façon tourmentante de conduire les hommes à la lisière des prescriptions religieuses contre lesquelles Jésus a porté sa condamnation ont leur pendant dans la *bureaucratie moderne*, avec la seule différence, qu'au lieu du domaine spirituel, c'est ici dans le domaine temporel que l'esprit pharisaïque se donne libre carrière.

Par cette malheureuse tendance l'esprit de la loi a été étouffé par la lettre, la conscience opprimée par des machinations secrètes, et l'esprit servile placé au-dessus du sentiment du devoir. La loi écrite est perpétuellement en conflit avec les lois de la vie, et ce n'est pas la société qui se révolte contre l'ordre établi, mais ce sont les lois qui blessent en bien des points les citoyens honnêtes, et les hommes justes et droits ne sont que trop souvent les victimes d'une distribution pharisaïque de la justice. Dans l'Ancien Testament la clique des Pharisiens faisait montre de la plus grande délicatesse pour des minuties; dans le Nouveau Testament, les doctrinaires des chancelleries

---

pleine de petitesse et une police minutieuse s'opposent de nos jours au développement de tout esprit supérieur. »

n'agissent pas autrement : ils suspendent les plus lourds fardeaux à un brin de paille; ils résolvent les plus graves questions de droit et de propriété à l'aide d'interprétations fallacieuses et subtiles, et ne se soucient nullement des véritables principes du droit. En politique, on considère licite ce qui dans la vie privée mènerait tout droit à la potence. Si le Christ revenait sur la terre de nos jours, il ne qualifierait pas moins sévèrement notre manière inintelligente d'administrer la justice qu'il ne le fit de son temps à l'égard du culte trop servile de la lettre suivi par les prêtres juifs. *Il chercherait les Pharisiens d'aujourd'hui parmi les hommes de loi.*

Quand Jésus dit : « Le sabbat a été fait pour les hommes » et non les hommes pour le sabbat, » il met l'humanité au-dessus de tout, et il nous avertit de nous préserver du travers de ne voir que la loi, et de tenir à outrance à son exécution quand bien même elle ne serait d'aucune utilité aux hommes. En d'autres mots : il ne faut pas appliquer la loi dans sa formule creuse, ni en toutes circonstances.

Le Sauveur stigmatise en cela les mauvaises habitudes usitées en justice, d'abord quand il défend d'y prodiguer les serments, puis quand il fait aux hommes cette belle recommandation : « Accordez-vous de bonne » heure avec votre adversaire, pendant que vous êtes » encore en chemin avec lui, de peur qu'il ne vous livre » au juge, et que le juge ne vous livre au ministre de la » justice, et que vous ne soyez mis en prison. Je vous » dis en vérité, que vous n'en sortirez point que vous

» n'ayez rendu jusqu'à la dernière obole (1). Je vous dis » en outre que vous ne résistiez point quand on vous fera » du mal ; mais si quelqu'un vous donne un soufflet sur » la joue droite, présentez-lui encore l'autre. Et si quel- » qu'un veut vous faire un procès pour avoir votre robe, » abondonnez-lui aussi votre manteau. Et si quelqu'un » veut vous obliger à faire mille pas avec lui, faites-en » encore deux autres mille. Donnez à celui qui demande » et ne vous détournez point de celui qui veut emprunter » quelque chose de vous (2). »

Socrate ayant reçu un soufflet d'un de ses adversaires lui tendit tranquillement la joue et se laissa battre jusqu'à ce qu'elle commençât à s'enfler. Cette tranquillité d'âme mit son ennemi hors de lui et le força de convenir de ses torts. Euclide de Mégare ayant de même été menacé de mort par quelqu'un, déclara publiquement que, quant à lui, il ne cesserait pas au contraire de faire tous ses efforts pour se réconcilier avec cet ennemi. Jésus recommande aux hommes la paix et la réconciliation ou l'accord en dehors des tribunaux ; il refusa toutefois de donner une décision dans un différend en matière d'héritage, lorsqu'on vint l'en prier et dit : « Qui est-ce qui m'a établi votre » juge pour faire vos partages ? (3) »

---

(1) M. Renan fait aussi la remarque (chap. 20) que l'un des principaux défauts de la race juive, c'est son âpreté dans les querelles et le ton injurieux qu'elle y mêle presque toujours.

(2) Saint Math. (V, 25, 39).

(3) Saint Luc (XII, 13).

Saint Paul blâme les Corinthiens de ce qu'ils soumettaient leurs différends aux tribunaux séculiers, et ne les faisaient pas concilier par leurs prêtres. (1)

Quand on est attaqué dans son honneur, sa propriété et sa liberté par des hommes pervers, il faut souvent de la résignation, car tant s'en faut que le droit l'emporte toujours dans la société. Il vaut mieux faire des concessions à un homme puissant, ou à un coquin raffiné, quand il a pour lui l'opinion publique qui n'est elle-même d'ordinaire qu'une courtisane publique; dans un État organisé il faut que chacun sache souffrir plus ou moins d'injustice. La menace de poursuites légales est le plus sûr moyen d'avoir le dessous. Donnez plutôt encore votre chemise, ou, pour parler avec le Christ, votre robe et votre manteau, que de porter vos différends devant les tribunaux, car vous avez à risquer qu'il vous arrive pire encore! — Jugement épouvantable, car on ne s'exprimerait pas plus fortement s'il s'agissait de fripons et de bandits! — Mais qu'on

---

(1) Les empereurs romains chrétiens ordonnèrent à plusieurs reprises qu'on ne devait pas empêcher les Juifs de juger leurs différends entre eux, mais que les procès entre chrétiens et juifs devaient être soumis aux tribunaux ordinaires. Des évêques chrétiens ont également rendu parfois la justice de cette manière, quoique à contre-cœur (comme saint Augustin et saint Ambroise). Il y en eut qui protégèrent des populations entières contre les oppresseurs de leurs droits et de leurs libertés; et selon les circonstances les papes eux-mêmes ont rendu des décisions en matière de droit.

n'oublie pas que les sycophantes grecs, auxquels on confiait alors aussi les emplois en Judée, (1) méritaient leur mauvaise réputation aussi bien que leurs successeurs romains. Et qu'on n'oublie pas davantage qu'on avait vu peu auparavant l'honnête peuple germain couper la langue, comme à des vipères, aux juristes romains de la suite de Varus, parce qu'ils lui avaient dénié ses droits et ses antiques coutumes; tandis que d'autre part Cicéron, en plaidant pour Flaccus, (2) eut à peine le courage de dire dans l'assemblée publique du peuple sa pensée sur la façon blâmable d'agir des incirconsis. (3) Jamais l'homme ne fut traité plus dédaigneusement ni plus foulé aux pieds que sous la Rome impériale, qui fut bien en réalité la bête de la vision de Daniel, brisant et écrasant tout sous elle. C'est alors que le christianisme vint relever l'homme à une hauteur merveilleuse en lui enseignant « *que l'âme du dernier esclave avait*

---

(1) Act. des Apôtres (ch. XXIV).

(2) Pro Flacco (c. 28).

(3) Qu'on considère la conduite de certains hommes de loi dans les chambres et les assemblées publiques, leur esprit de partialité dans toutes les questions du temps, et qu'on se demande si ces hommes-là peuvent être impartiaux quand dans leurs bureaux ils s'occupent des intérêts privés? Et ce sont ces mêmes hommes qui ont la prétention de rendre des décisions souveraines entre l'État et l'Église!... M. Renan n'est pas le seul à le dire : « La faiblesse de l'esprit humain est telle, que les meilleurs procès ne sont gagnés d'ordinaire qu'à l'aide de mauvaises raisons. »

autant de prix aux yeux de Dieu que celle du plus grand empereur. » Il lui apprit ainsi à devenir libre.

La parole et les actes de Jésus exercèrent aussi une influence salutaire, au point de vue des intérêts généraux de l'humanité, sur le droit public, le droit des gens et la loi civile. Il se prononça surtout contre l'infaillibilité et l'irréformabilité en matière de législation, et la perfection absolue des décisions judiciaires. La législation mosaïque remontait à 1500 ans avant la venue du Messie ; et pendant tout ce temps elle ne subit aucune amélioration, elle fut maintenue au contraire dans toute sa roideur. La loi civile et le droit de propriété restèrent les mêmes invariablement pendant tout ce long laps de temps, semblables en cela à la langue hébraïque qui ne subit point de modifications comme la langue grecque, et ne put devenir pour ce motif la langue du Nouveau Testament. On le voit, ce ne sont pas seulement les lois politiques de l'Egypte ancienne (1) et de la Chine qui passèrent pour être d'institution divine, et qui pour cette raison rendirent impossible la supposition même d'un changement ou d'une amélioration conforme au temps ; les Hébreux invoquèrent encore bien plus en faveur de leur droit civil la garantie de la révélation d'en haut. La loi séculière comme la loi religieuse restèrent soumises à la même théocratie inflexible, et semblèrent défier dans leur immutabilité cette maxime de l'expérience : *tempora mutantur, nos et mutamur in illis.* Jusqu'aux temps

(1) Prichardt, *Myth. égypt.* 319 ; Kremer, *Aegypten* (l'Égypte).

d'Hérode les Asmonéens cumulèrent la royauté et la prêtrise, et ces prêtres-rois pénétraient dans le Saint des Saints aux fêtes de la Réconciliation, puis s'en allaient se revêtir de leurs armes, faire la guerre, conquérir des pays, livrer des batailles et détruire des villes. Mais ce qui choqua surtout les payens, (1) c'était de voir la justice rendue à l'aide des livres religieux, et le droit et le dogme confondus ensemble. Le Rabbin, comme le fait encore l'Uléma, confondait, sous le nom de droit, la jurisprudence et la théologie.

Le grand apôtre des gentils l'avait déjà dit : « Jésus » effaça la cédule qui nous était contraire et qui con- » tenait le décret de notre condamnation, et l'ayant » clouée à la croix, il l'a déchirée et anéantie. » En général pour ce qui concerne les questions de droit le Christ s'est servi d'une épée tranchante à l'égard des juifs comme des Romains. Il enseigne la séparation des lois séculière et religieuse; la loi séculière doit être soumise au libre développement des temps, et c'est sur ce fondement que s'élèvent les États chrétiens. Chez les peuples sémitiques au contraire, comme chez les musulmans par exemple, les lois religieuse et séculière sont attachées l'une à l'autre par des liens indissolubles jusqu'à l'heure actuelle. Le Coran est en même temps un Code de droit civil tout imbu d'idées juives d'ailleurs; aussi, pour cette raison, il

---

(1) Justin, *Hist.* (XXXVI, 2). Semperque exinde hic mos apud Judaeos fuit, ut eosdem reges et sacerdotes haberent; *quorum justitia religione permixta* incredibile quantum coaluere!

ne put se produire nulle part, dans les pays musulmans, une législation indépendante de la loi religieuse. Partout, depuis les rives du Gange jusqu'aux côtes de l'océan Atlantique, les décisions juridiques s'appuient sur des sentences du prophète; ce sont des dogmes invariables, et chez des peuples ainsi régis il ne saurait être question de progrès; de là vient l'engourdissement systématique des esprits dans tous ces pays. Dans des cas extraordinaires on a recours en dernier ressort à l'arbitre des quatre grands imams ou fondateurs des confessions orthodoxes. (1) Les Arabes, comme les Israélites, sont les peuples les moins enclins à la formation d'une jurisprudence régulière, tandis que le christianisme est arrivé à une législation séculière même sur ce terrain peu favorable, comme le prouvent surabondamment les lois des Homérites, telles qu'elles ont

---

(1) « La science du droit, dit *Ibn Chaldun* (*Mukaddemeh*, p. 217), un des plus grands penseurs arabes, est la connaissance des lois divines concernant les actions des hommes selon qu'elles sont défendues, recommandées, prohibées ou permises, et cette connaissance dérive du livre divin (le Coran), de la tradition (*Sunna*, en hébreux *Mischna*) et des commentaires du Coran par Muhammed. » — Jamais un gouvernement mahométan ne voudra baser un code civil ou criminel sur les données scientifiques et historiques des droits de la nation. Les ulémas forment en même temps le corps judiciaire. Ce n'est qu'en 1855, sous Abbas-Pacha, que l'Égypte fut dotée d'une législation indépendante du Coran.

Comp. Kremer, *Aegypten*.

été recueillies par Grégence, évêque de Dafar, et publiées en premier lieu par Hammer-Purgstall dans son *Histoire de la littérature arabe.* (1)

L'histoire nous fournit des preuves nombreuses et irrécusables de l'action qu'ont exercée la doctrine et la vie de Jésus-Christ sur la vie des nations, et des transformations qu'elles y ont réalisées. Saint Ambroise remarque (2) très-justement que « Jésus-Christ est notre véritable *manumissor.* » Tous les hommes sont ses débiteurs, mais pour lui il les libère et leur apprend à dire dans leur prière : « Remets-nous nos dettes, comme nous les remettons aux » autres. » Où trouvera-t-on dans l'histoire entière une institution qui ait exercé sur le droit et la liberté la même influence que le christianisme?.... (3) La loi permettait dans les républiques grecques, comme à Rome, d'incarcérer le débiteur, et même de le vendre comme esclave (4). Les plébéiens parvinrent petit à petit à arracher aux patriciens quelques adoucissements à cette loi; on permit également

---

(1) *Literatur geschichte der Araber* (t. I).

(2) De Jacob et vita beatâ I.

(3) Renan a osé prétendre avec un aveuglement d'esprit incompréhensible que Jésus avait exercé une influence fâcheuse sur les idées en matière politique et sociale. Il veut bien reconnaître pourtant que Jésus n'avait pas bien tort de dire que la patrie terrestre n'est pas tout, et que l'homme doit être placé au-dessus du citoyen.

(4) Justin (VIII, 1).

aux esclaves de racheter leur liberté. Mais ce n'est que par l'influence du christianisme que purent se produire des affranchissements en masse. Le premier fait de ce genre est celui de Hermès, qui fut préfet de Rome sous Trajan et qui se fit baptiser avec sa femme, ses enfants et ses 1250 esclaves, auxquels il rendit ensuite la liberté le jour de la fête de Pâques, en les gratifiant encore de tout ce qui leur était nécessaire pour se créer un intérieur. C'est ainsi que 1400 esclaves furent libérés encore par Chromatius, préfet de Rome sous Dioclétien, puis 8000 par la pieuse Mélanie, avec l'assentiment de Pinius son époux, et 5000 par Ovinius, le martyr gaulois, avec la remise de leur dette entière, conformément à la parole du Christ. Nulle part l'Église n'intervient d'une manière violente quand il s'agit du droit des États ou du droit des particuliers; nulle part elle ne déclare les esclaves libres d'un seul coup; elle ne veut point provoquer de révolution sociale; elle préfère exercer son influence civilisatrice par l'adoucissement des lois. C'est ainsi que l'économie sociale a subi l'influence de Jésus, et que la *vie légale* est devenue de plus en plus humaine.

Le Christ prévoyait l'abus que les générations futures feraient du mot de liberté pour bouleverser le monde; aussi en a-t-il donné la seule idée véritable quand il dit : « Si vous gardez ma parole, vous serez mes disciples » véritables. Vous posséderez la vérité et la *vérité vous* » *rendra libres*. Les Juifs répartirent : Nous sommes les » descendants d'Abraham, et nous n'avons jamais été » esclaves de personne; pourquoi dites-vous donc que nous

» devons devenir libres ? » (1) — Les Hébreux se regardaient comme le *peuple* par excellence et les Goi comme la plèbe de la terre. Ils avaient reçu leur lettre d'affranchissement sur le mont Sinaï, et, après leur assujettissement par Antiochus, ils ne se contentèrent pas de mettre le mot חירות « *liberté* » sur les monnaies, ils célébrèrent encore la fête de la consécration du Temple en souvenir de leur affranchissement du joug des Syriens.

L'orgueil national des Juifs, excité par leur position exceptionnelle, ne leur permettait pas de conserver le souvenir de leur assujettissement sous les Egyptiens, les Babyloniens, les Syriens, les Perses et les Romains; ils allèrent même jusqu'à dire : Nous n'avons jamais été esclaves de personne. Et en effet, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, ainsi que douze ans plus tard, à l'occasion du prélèvement d'un nouvel impôt par Quirinius, il s'était levé un parti d'indépendants politiques, qui cherchaient à exciter toute la nation à la révolte contre Rome; ce qui donnait lieu à de sanglantes échauffourées, principalement lors de la fête de Pâques, où les pèlerins accouraient en grand nombre, et où les gouverneurs avaient soin régulièrement de renforcer la garnison tant du camp retranché de la montagne de Sion que de la forteresse Antonia.

Jésus-Christ au contraire leur disait : « La vérité vous rendra libres, » c'est-à-dire, comme l'explique saint Ambroise (2), la vérité chrétienne est la condition fonda-

(1) Saint Jean (VIII, 32).

(2) Sermo X in Ps. c. XVIII.

mentale de la liberté ou de l'émancipation religieuse, politique et sociale. De ses propres forces l'homme n'en est pas capable, et toujours il retombera dans l'esclavage de la nature, dans la servitude des sens. Aristote (1) porte à ce sujet ce jugement : « Celui-là seulement est un homme » libre, qui cultive les arts libéraux par un attrait » intérieur et pour se perfectionner lui-même ; celui » qui étudie soit par un motif de gain, soit par force, est » un esclave comme les autres. » Mais où restait-il aux enfants d'Israël un lieu de refuge pour les arts libéraux, un asile où ils eussent pu s'élever au-dessus des pensées et des efforts du commun des hommes ?

Le christianisme a la mission de rendre les peuples véritablement libres. Les Juifs ne concevaient rien aux idées de liberté religieuse universelle, ni de liberté politique, car d'un côté ils voulaient forcer tous les peuples à se plier sous le joug de la loi de Moïse ; de l'autre, ils se représentaient le règne messianique sous l'image d'Israël étendant sa domination sur toutes les nations de la terre et se les rendant tributaires. Jésus-Christ prêche l'égalité des hommes devant Dieu : tous sont les enfants d'un même Père qui règne dans les cieux. La liberté civile a été la conséquence de cette doctrine si élevée. C'est là une des gloires de l'Église que dans son sein les esclaves ont été mis peu à peu sur la même ligne que les hommes libres. Elle apprenait aux esclaves, comme le dit Origène (2), à

(1) Polit. (VIII, 2, 2).
(2) Contre Celse (III, 54).

s'approprier par la foi des idées plus larges, et à arriver ainsi à la liberté. La doctrine de l'égalité entre les esclaves et les hommes libres que prêchait l'Église, et surtout l'obligation qu'elle imposait à tous d'aimer les esclaves, offensait à un tel point les Gentils, qu'ils méprisaient les missionnaires chrétiens déjà parce qu'ils étaient les prédicateurs de cette doctrine. Toutefois la vérité comme toujours finit par se frayer un chemin, et Ulpien, le conseiller d'Alexandre Sévère, inscrivit ce principe dans le code des lois : tous les hommes sont égaux et nés pour la liberté, et, par conséquent, l'esclavage répugne au droit naturel (1).

Ainsi le christianisme ne nous a pas seulement conduits à la liberté morale, mais encore à la liberté sociale. C'est pour cela que toutes les lois, toutes les constitutions qui sont ennemies du christianisme, ont pour base le mensonge. Jésus-Christ ne condamne nullement les efforts qui sont faits pour arriver à la liberté politique, mais bien les intrigues de ceux qui abusent de la parole, s'enveloppant d'une phraséologie obscure, pour arriver à des fins tout opposées. C'est à de pareils apôtres de la liberté politique que s'attachèrent les Juifs au lieu de suivre le Messie, et ils en portèrent la peine par la perte de leur Temple et de leur autel, de leur patrie et de leur liberté. Depuis lors aucune nation n'a autant de factieux et d'agitateurs politiques. Ne dirait-on pas qu'ils veulent se venger de la ruine de leur État

(1) Digest. (III, tit. I, 4).

sur tous les États encore existants. Avec cela, il n'y a pas de race qui, moins que celle-ci, comprend la véritable liberté; car, partout où les Juifs sont arrivés au pouvoir, ils ont opprimé les nations, leur ont imposé le joug de la servitude, et contribué ainsi à perfectionner le système de l'omnipotence de l'État, ce sultanisme, qui, comme Pharaon, a pour devise : « Sans ta volonté, nul ne pourra mouvoir ni » la main ni le pied, en toute la terre d'Égypte » (1). De tout temps instruments officieux de la tyrannie, ils se sont attiré par leur corruption et leurs audacieux empiétements sur les droits des autres, la haine instinctive des peuples, qui ne s'est fait jour que trop souvent dans des scènes de carnage. Temps étranges où ceux qui sont les maîtres du pouvoir veulent donner la liberté aux peuples en déchaînant les Juifs contre eux, en affaiblissant et en écartant l'influence du christianisme (2).

Le Sémite tient à la foi et à son Église; l'Aryen à la vie sociale, aux lois pratiques, au perfectionnement du droit public comme du droit privé. L'idéal du Sémite c'est la théocratie, celui de l'Aryen l'État bien organisé, coordonné, placé sous la responsabilité des gouvernants ; celui-là veut soumettre l'État à l'Église, celui-ci l'Église à l'État;

---

(1) Genes. (XLI, 24).

(2) Herder le prédisait : « Les enfants d'Israël qui constituent partout un Etat dans un État, avec leur conduite systématique et leur manière d'agir bien calculée, voudraient arriver à faire de tous les chrétiens leurs esclaves. »

le premier tend au califat, le second au césaro-papisme.

Le Sémite vit de la grâce et opère son salut avec crainte et en tremblant, son Allah est un despote aveugle ; l'Aryen par contre revendique son droit et met même en litige l'étendue du pouvoir suprême de Dieu. Le Sémite obéit avec soumission jusqu'à ce qu'il arrive lui-même au commandement; comme le nègre, il fait de sa tête le marchepied de son maître, et se met à genoux devant son seigneur; l'Egyptien considérait la soumission, même les coups qu'il recevait de son maître, comme un honneur, ainsi que l'assure Hérodote et que l'expérience nous l'apprend encore de nos jours. L'Aryen au contraire tient en un profond respect son honneur, sa dignité d'homme, il met sa vie en jeu pour venger une offense. Il sait acquérir de la considération et se faire valoir; le Juif ne sait pas même inspirer du respect à un nègre (1). Les Sémites attribuaient à Dieu la propriété, le domaine absolu ; de là, la doctrine : A Dieu appartient la terre en propriété; un puissant moyen de despotisme, comme l'observe aussi M. Renan.

Les Aryens développent la théorie du domaine privé, ils sont avant tout membres d'un État, et insistent pour la propriété séparée (2). L'idée de l'état patriarcal précède la

---

(1) Comp. mon *Leben Christi*, 2e édit., t. II, ch. IV qui a pour titre : *Du caractère de la nation juive;* et Bluntschli, *Deutsches Staaats-Wörterbuch* (V. Aryer).

(2) Selon la manière de voir des Juifs, Élie devait à son second

forme de gouvernement basée sur les lois et la monarchie constitutionnelle qui ne s'est développée que plus tard. Le Sémite est resté fidèle à cette organisation par tribus et à sa vie de famille, et partout où il parvient, il ne connaît que son peuple et son État national; le principe de la nationalité repose sur un fondement tout à fait juif. De son côté l'enfant de Japhet sait réunir des tribus diverses en un seul peuple sous l'empire de la loi. La liberté politique et le gouvernement représentatif lui doivent leur naissance. Le Sémite dogmatise, l'Aryen a l'esprit politique et surtout pratique. Les Orientaux sont épuisés; ils ont achevé leur histoire, et ne vivent plus que dans le passé; les Occidentaux au contraire se perfectionnent sans cesse; ils progressent dans leurs efforts physiques autant que dans leurs efforts intellectuels : à eux appartient l'avenir et la souveraineté sur tous les empires du monde.

Le Sémite peuple les terres continentales et ose à peine s'aventurer sur la mer ; le Juif craint l'eau, cela a passé en proverbe; les enfants de Japhet possèdent tous les pays de côtes et voguent sur toutes les mers.

Ici c'est par le courage hardi, par la capacité, la force fière et qui a conscience d'elle-même, bref par la virilité (*virtus*) que l'homme arrive à la vertu; là règne la piété

---

avénement terminer les différends relatifs au mien et au tien; de là le proverbe : « Le Thesbite résoudra toutes les objections et tous les doutes; attendez seulement la venue d'Elie. »

calme et contemplative. Le Sémite glorifie les ascètes, l'Aryen les rois et les héros. Le Sémite vit plus de la vie du Ciel, l'Aryen se fait son chez-soi sur cette terre; l'un est idéaliste, l'autre réaliste.

L'Asie ne connaissait que le sombre despotisme; et de même que cette partie du monde apparaît comme une masse compacte, privée de tout développement interne, de même aussi en était-il de son organisation politique. Alors s'éleva cet homme remarquable, ce héros-prêtre dont il est dit dans le livre de l'Ecclésiastique : « Samuel, le prophète du Seigneur, introduisit une nouvelle » forme de gouvernement, et oignit des princes parmi son » peuple. » Avec lui se termina l'époque des juges, où, en temps ordinaire, le peuple ne connaissait que les ordres venus du Tabernacle, mais où, aux moments de danger, un dictateur était placé à la tête de la nation. Saül était de la tribu de Benjamin; la plus faible et la plus profondément humiliée de toutes les tribus devait donner un roi au peuple de Dieu, afin que ce roi ne fût point dangereux pour les autres; mais bientôt la puissante tribu de Juda élut un prince tiré de son sein.

La royauté était fondée sur l'hérédité, mais les rois devaient respecter saintement les droits du peuple et recevoir l'onction du grand prêtre. Samuel est à coup sûr l'un des hommes les plus importants de l'histoire, au point de vue du développement de la vie politique des peuples, car, par le principe de la division des pouvoirs, il brisa le despotisme asiatique, despotisme qui se releva cependant dans l'empire romain où l'empereur exerçait en même

temps la charge de grand pontife (1). Par contre les Machabées régnèrent en Judée comme prêtres-rois.

A l'origine l'argent sacré du temple avait seul cours; mais depuis la domination des Romains, les monnaies romaines s'y ajoutèrent; Auguste faisait frapper des pièces d'or et d'argent, et le Sénat de son côté de la monnaie de cuivre. Ceci fournit aux Hérodiens une occasion de tendre un piége à Notre-Seigneur; ils lui demandèrent : « Est-» il permis de payer le tribut à César. » Jésus leur répondit : « Donnez à César ce qui est à César et à Dieu ce » qui est à Dieu ! (2). » Mais cette parole de Jésus renferme d'autres enseignements plus importants encore. Le maître nous apprend d'abord à faire une distinction essentielle entre la communauté ecclésiastique et la société politique, en abandonnant à l'avenir le soin de développer les rapports qui existent entre la religion et la politique, entre l'Église et l'État. La parole grave et sérieuse du prophète du Jourdain : « Il n'est point permis » prononcée à la face du souverain du pays, nous donne suffisamment à comprendre que, selon la loi évangélique, il ne peut être au-

(1) Samuel n'était point, comme le croit Éwald, un autre Luther, mais Luther est un Samuel à rebours, puisque, autant qu'il fut en lui, il fit rétrograder l'œuvre de celui-ci en remettant le gouvernement de l'Église entre les mains des princes temporels. Dans l'empire russe, qui se rapproche davantage de ceux de l'Orient, on a également imité l'exemple du califat.

(2) Saint Math. (II, 4).

cunement question de savoir si le souverain temporel est au-dessus de la loi morale, ou s'il ne lui incombe aucune responsabilité quand il la viole. La tache de l'Église est toujours d'élever l'homme pour un monde supérieur sans le détourner de ses devoirs d'ici-bas. Les paroles citées plus haut offrent un point de départ pour la solution des plus grands problèmes historiques. Jésus ne récuse point le pouvoir judiciaire de Pilate, mais il dit seulement: « Tu n'aurais point cette puissance si elle ne t'avait pas été » donnée d'en haut. » Le titre « par la grâce de Dieu » ne doit donc pas rendre orgueilleux ceux qui le possèdent, mais les conserver dans l'humilité et réveiller en eux le souvenir de l'indignité de l'homme. Jésus-Christ lui-même obéit, et sa parole et son exemple nous enseignent l'obéissance (1). Il nous apprend même à supporter le joug d'un gouvernement injuste, attendu que l'homme déchu mérite

---

(1) Qu'on compare ce que nous disons ici avec le portrait de Jésus dont M. Renan prétend avoir tiré les traits de l'Évangile (p. 127) : « Jésus, à quelques égards, dit-il, est un anarchiste, » car il n'a aucune idée du gouvernement civil. Tout magistrat » lui paraît un ennemi naturel des hommes, de Dieu; il annonce à » ses disciples des démêlés avec la police, sans songer un mo- » ment qu'il y ait là matière à rougir. » Saint Math., X, 17, (p. 227) : « Le jeune démocrate juif, frère en ceci de Judas le » Gaulonite, n'admettant de maître que Dieu, était très-blessé des » honneurs dont on entourait la personne des souverains et des » titres souvent mensongers qu'on leur donnait » et (p. 440) : « Ce fut le premier triomphe de la révolution. »

d'être châtié, que Dieu tire toujours vengeance des coupables à son heure, et que le changement de régime ne tarde jamais à avoir lieu. Mais il ne proclame l'état ni le type de la perfection, ni la plus haute école de moralité.

Jésus-Christ veut que l'affranchissement des peuples ne repose pas seulement sur des rêves. La distinction entre ce qui appartient à Dieu et ce qui appartient à César renfermait la meilleure garantie contre la possibilité *d'un impérialisme payen*. La pauvre veuve qui poursuit le juge de ses supplications jusqu'à ce qu'il lui rende enfin justice (1) est encore une image de l'Église avec ses droits imprescriptibles en face de l'omnipotence de l'état politique. Le gouvernement féodal chrétien imposait aux suzerains tout autant de devoirs envers leurs sujets qu'il leur donnait de droits sur eux, et c'est la garantie de ces devoirs et de ces droits qui rendait l'Église si populaire au moyen âge. Dans les temps modernes c'est la défiance qui lui a aliéné les peuples; on la soupçonnait de vouloir s'allier avec l'État pour fouler aux pieds les droits et les libertés des nations : soupçon qui a été corroboré malheureusement par les maximes absolutistes de certains ministres ecclésiastiques comme Richelieu et Mazarin. Mais dans l'Église de Jésus-Christ la domination absolue ne trouvera jamais ni sanction ni confirmation au point de vue du droit, et c'est une théorie payenne que le souverain temporel ou le législateur suprême n'est responsable de ses actes qu'à Dieu seul.

(1) Saint Luc (XVIII).

L'Église se trouve en relation avec l'humanité entière, l'État avec une partie seulement; voilà pourquoi la tâche de l'Église est plus étendue et plus élevée. Elle a reçu du Seigneur la mission de faire servir son influence dans le monde à l'affranchissement et non à l'asservissement des peuples. Jésus-Christ a adouci l'ancien droit si dur et si impitoyable; il a condamné tout aussi bien le pharisaïsme juridique que le pharisaïsme religieux. Lui qui enleva au mosaïsme sa force et son autorité malgré l'infaillibilité qu'on rêvait pour lui, il s'éleva aussi contre le caractère dogmatique de la législation temporelle et provoqua le développement historique et le perfectionnement progressif de la législation. C'est dans les États chrétiens seulement que la vie constitutionnelle a pu se développer en l'appuyant sur la liberté et l'égalité des droits comme sur ses fondements; et grâce à la séparation de l'Église et de l'État, du spirituel et du temporel, les manières différentes d'envisager les choses de ce monde propres aux enfants de Sem et de Japhet ont été ramenées à leur valeur relative.

XXVIII

Condamnation de l'usure des Juifs. Du Mammon injuste, du créancier impitoyable et du trésorier infidèle.

Quelque fidèles que fussent les Juifs à observer la loi, il était un point dans lequel leur penchant naturel l'emportait sur leurs scrupules, c'est en matière d'argent. Ils en voulurent à Pilate et le menacèrent de se plaindre à l'empereur, parce qu'il apporta à Jérusalem les étendards des légions avec l'effigie de Tibère, et qu'en dernier lieu il voulait suspendre dans la citadelle de Sion les boucliers d'airain qui lui avaient été dédiés; ils se scandalisèrent même du cachet grec de Gamaliel à cause

de la défense de l'Exode (1), mais ils n'avaient rien à objecter contre l'effigie de l'empereur sur les monnaies, comme nous le voyons par la demande faite au sujet du tribut. Ils étaient d'autant plus heureux et plus satisfaits qu'ils voyaient plus d'argent mis en circulation dans Israël, et ils savaient en tirer leur profit malgré les images et les inscriptions qui s'y trouvaient. Jésus combattit en paroles et en actions ce vice dominant du peuple juif, le culte de Mammon. En dehors des Évangélistes, nous lisons dans des auteurs arabes : « Jésus, le fils de Marie, prononça » cette sentence : Celui qui s'attache à ses trésors res- » semble à celui qui boit de l'eau de mer ; plus il en avale, » plus aussi sa soif augmente, et il ne cesse plus de boire jus- » qu'à ce qu'il en meure ». Nous trouvons cette pensée plus développée en saint Mathieu (2) : « Ne vous amassez pas sur cette terre des trésors que rongent la rouille et les vers, que les voleurs déterrent et enlèvent ; mais amassez des trésors pour le ciel que ni la rouille ni les vers ne peuvent dévorer. Là où se trouve votre trésor, là aussi est votre cœur. Vous ne pouvez servir en même temps Dieu et Mammon. »

L'auteur du Deutéronome (3) connaît si bien son peuple qu'il lui prédit : « Tu prêteras à d'autres peuples, mais toi » tu ne feras point d'emprunt. » Jésus leur reproche que

---

(1) Exod. (XX, 4.)
(2) Math. (19.)
(3) Deuteron. (XXVIII, 12).

dans leur avarice ils osent à peine se rassassier; et vraiment l'on trouve encore aujourd'hui les indigènes de la Judée si avides d'argent, qu'ils craignent de dépenser un *bakschisch*, et le Franc fait bien de veiller à leur nourriture quand il en a à son service.

Nous apprenons à connaître par saint Luc (1) la parabole du riche qui est occupé à agrandir ses greniers, quand la mort vient le délivrer tout à coup de ses soins.

Comme le démontrent les exemples précédents, on trouve dans ce trésor des paraboles de l'Évangile un sens tantôt universel tantôt national qui y prédomine; et ce n'est que par exception qu'il se rapporte tout entier à la vie privée. Le sort de l'usurier est souvent le sort des États, qui, étrangers à tout intérêt supérieur, ne s'occupent comme les Juifs qu'à accaparer de l'argent; tôt ou tard ils seront rayés de la liste des vivants (2).

L'homme qui enfouit son talent dans la terre est un avare, et c'est pourquoi le Seigneur le fait jeter pour sa punition dans les ténèbres extérieures (3). Il n'y a pas de ville sur le globe entier où l'on découvre autant de vieil or enfoui que dans les ruines de Jérusalem; et, d'après nos observations personnelles, il arrive bien encore à cette

---

(1) Saint Luc (XII, 16).

(2) Lorsque Venise, négligeant les relations extérieures et les nobles travaux de l'esprit, ne s'adonna plus qu'à un commerce d'argent sordide et à la police secrète, elle tomba en un jour.

(3) Saint Math. (XXV, 25).

heure, parmi les Arabes, qu'un riche cheik enfouisse son argent dans sa tente ou dans le sable du désert, et n'en fasse pas même connaître la place à ses fils, comme si son cœur voulait encore rester près de son trésor même après sa mort. L'abbé Mislin (1) prétend avec raison « qu'un Arabe n'ouvre la bouche que pour demander de l'argent. Tous les peuples de race sémitique sont avides d'argent ou bien voleurs; aucun autre peuple ne les égale dans leur amour sordide de l'or (2). »

---

(1) *Die heilig. Stätten* (*Les Saints lieux*, IV, p. 238).

(2) Nul doute que l'Israélite, toujours sobre et d'une vie plus dure, peut se féliciter de vivre plus longtemps que l'Aryen, et de pouvoir ainsi amasser plus de richesses. Burdach (p. 654) a déjà fait la remarque qu'à Breslau, selon les Statistiques, il meurt parmi les chrétiens 1 sur 26, et parmi les juifs 1 sur 41. D'après les registres mortuaires de la monarchie prussienne de 1823 à 1841 il est mort chaque année en moyenne 1 sur 30 chrétiens, et 1 sur 46 juifs. 44, 5 °/o de chrétiens, et 50 °/o de juifs ont atteint l'âge de quatorze ans; 12 °/o de chrétiens et 20 °/o de juifs celui de 70 ans. Sur 10,000 il y a chez les chrétiens 143 mort-nés, et chez les juifs seulement 89. D'après les relevés statistiques de Francfort s.-le-M. sont morts de 1846 à 1848, dans un âge de :

de	1—4	ans	24 °/o	de chrétiens,	15 °/o	de juifs
—	5—9	—	2, 3°/o	—	0, 4°/o	—
—	20—29	—	6 °/o	—	4 °/o	—
—	60—64	—	5 °/o	—	9 °/o	—
—	70—74	—	5 °/o	—	11 °/o	—
—	78—79	—	4 °/o	—	9 °/o	—
—	80—84	—	2 °/o	—	5 °/o	—

En Algérie, où la mortalité est très-grande, où non-seulement

Le sang des Sémites a pour l'or une véritable affinité élective, et depuis le temps où le Babylonien Bélésis enfouit les trésors de Ninive et en priva ses compagnons d'armes, l'histoire des peuples sémitiques nous offre de nombreux exemples de princes qui ne vécurent que pour leurs trésors et moururent avec eux.

L'Église chrétienne peut être tentée aussi d'enfouir le trésor de vérités qui lui a été confié, comme l'avare enfouit son talent, si (comme l'Église orientale le fait en effet depuis mille ans), elle ne tire aucun intérêt du riche capital de sa tradition, et que, de peur de le voir se perdre ou se détériorer, elle reste elle-même stérile et sans vie intellectuelle. Au lieu d'augmenter son trésor au profit de la science religieuse, elle se tiendra dans un repos indolent, en sorte que l'action de la foi sur la vie intellectuelle et sociale sera ce qu'aura été celle de la vie intellectuelle sur la foi, c'est-à-dire faible et nulle. Quelle différence y a-t-il entre la pierre du chemin et le trésor enfermé dans son coffre et qu'on ne fait pas valoir?

Vient ensuite la parabole du *Roi miséricordieux* et de son ministre impitoyable. Le roi lui avait remis la somme

---

les Européens sont enlevés d'une manière si terrible, mais où la population mauresque et nègre elle-même diminue sensiblement, la population juive seule peut constater une augmentation, par suite de l'excès des naissances sur les décès (Comparez le *Sammler*, supplément du 12 sept. 1863. Voir les rapprochements pour l'empire russe dans mon *Leben Christi*, t. II, p. 36).

énorme de 10,000 talents; le ministre au lieu d'en user de même avec son débiteur, qui lui devait une somme minime, le fait jeter en prison d'où il ne devra sortir que lorsqu'il aura payé jusqu'à la dernière obole (1).

Le juif est un créancier obstiné, dans la double acception du mot, et malheur à celui qui lui doit; il n'échappe pas à la prison; Schylock l'attend corps et biens (2).

L'histoire fournit le commentaire de cette parabole du Seigneur, car combien n'a-t-on pas vu de ces favoris iniques, sauvés par leurs souverains de la ruine et de la banqueroute, dès qu'ils se voient rassurés pour leur personne, se retourner avec une arrogance brutale contre les sujets de leur prince pour emplir de nouveau leur bourse. — La somme indiquée dans cette parabole est tellement élevée qu'elle fait penser à ces riches banquiers juifs comme il y en avait alors à Alexandrie, cet entrepôt du commerce des Indes. Josèphe, le fils de la sœur du grand prêtre Onias, prit à fermage sous Evergète les revenus de la Coelé-Syrie, de la Phénicie et de la Samarie pour 16,000 talents, c'est-à-dire plus de 60 millions de francs, le double de ce que l'on payait précédemment, et il garda le bail pendant 22 ans (3). Assuré par ses présents de la faveur de la cour, il partit avec 2,000 hommes de guerre, fit exécuter les magistrats d'Ascalon parce que cette ville se refusait à payer le tribut, et y extorqua 200 talents; il agit de même

(1) Saint Math. (XVIII, 23).
(2) Saint Math. (V, 26).
(3) Arch. (XII, 4, 1).

à Scythopolis; de sorte qu'il épouvanta les autres villes et parvint ainsi non-seulement à augmenter les revenus du roi, mais à s'enrichir lui-même outre mesure. — Un Crésus bien connu à l'époque de Jésus-Christ, qui prêtait de l'argent même à des rois, comme par exemple à Hérode Agrippa, et qui en sa qualité d'intendant d'Antonia, la mère de l'empereur Claude, fut jeté en prison par Caius irrité contre lui (1), c'était l'alabarque Alexandre, frère du

(1) L'histoire est là pour nous apprendre de quelle manière désastreuse les Mendizabals de tous les temps ont agi avec le bien des peuples et des rois. *Samuel Abulafia*, par son administration des finances à la cour de don Pedro de Castille, arriva à la plus haute puissance comme ministre du trésor, à tel point que la reine Blanche fut elle-même renversée par l'influence de ce juif. Renversé à son tour par suite de la pression exercée sur le roi par tous les autres serviteurs de l'État ligués ensemble, Samuel fut mis à la torture, et l'on confisqua sa fortune prodigieuse (1360).

Dans la synagogue qu'il avait bâtie à Tolède, on lit cette inscription : « Il espérait vivre assez longtemps pour voir la réédification du Temple et pour y exercer les fonctions sacrées avec ses fils. » L'astronome Abraham ben Chija et le cabaliste Nachmani avaient annoncé un siècle auparavant que les temps messianiques commenceraient en l'année 1358. Graetz, *Gesch. der Juden* (*Hist. des Juifs*, VII, 415). De même aussi la révolte récente de Tunis n'était qu'un acte de désespoir provoqué par l'administration inique du juif *Kaid Nissim*, qui se maintint pendant 30 ans comme Kasnadar, augmenta du double la contribution personnelle des Arabes, s'amassa une fortune de 60 millions de francs,

philosophe Philon d'Alexandrie et père de Tibère-Alexandre qui combattit contre les Juifs, sous Titus, en vrai apostat politique.

L'*alabarque* était le premier fermier du tribut. Le chef des Juifs d'Alexandrie portait le titre d'ethnarque ; il était de la famille d'Aaron. Alexandre et Philon étaient fils de l'alabarque Lysimaque.

Par ses extorsions impitoyables l'usurier réduit des milliers de familles à la misère. Jésus blâme en particulier la dureté intolérante des croyants juifs à l'égard de leurs frères les payens, car ils se persuadaient qu'au jugement dernier Jéhovah pardonnerait et remettrait tout aux siens, tandis qu'il condamnerait les payens à la gehenne éternelle pour la plus petite faute. Le Sauveur condamne cette fausse supposition que Dieu fait une distinction entre les peuples, qu'il est l'ami des Juifs et l'ennemi irréconciliable des Goim. Ce ne sont pas seulement les Juifs de son temps, mais ceux de tous les temps que Jésus-Christ blâme d'être trop empressés à porter leurs causes en justice, à hypothéquer les biens de leurs débiteurs ou bien à épier le moment où ils seront dans l'embarras pour les expulser de leur maison et de leurs terres, et prendre possession de leur bien. Nous voyons de nos yeux la confirmation de ces faits ; nous voyons comment les enfants d'Israël font rentrer par force les intérêts usuraires, et se nourrissent du sang et des pleurs des peuples.

---

et s'enfuit tout récemment (en juin 1864) sur une barque, détesté de tous.

Homère déjà (1) dépeint parfaitement les petits marchands phéniciens. (Il est très-probable qu'il a voulu parler des Israélites.) Le poëte Chœrilos fait mention en ces termes des Juifs qui furent forcés de combattre dans les batailles de Salamine et de Platée : Une race étrange » d'hommes suivait l'armée de Xerxès; leur bouche parlait » la langue inintelligible des Phéniciens; ils habitent les » montagnes de Jérusalem et les bords d'une vaste mer » (la mer Morte). L'Hébreu fut connu de tout temps par toute la terre moins pour son courage que pour l'esprit mercantile qui est inné en lui. Aux yeux de l'égoïste, le dernier mot de la sagesse, c'est de placer son argent en rentes viagères, comme nous le dit l'Ecclésiaste. Le premier évêque de Jérusalem nous dépeint au vif ce côté du caractère national si profondément enraciné dans l'Israélite. « Vous traitez, dit saint Jacques (2), les pauvres avec » mépris. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par » la force? Ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant les » tribunaux? Voyons, vous qui dites : aujourd'hui ou » demain nous irons dans telle ou telle ville pour y passer » une année, faire le commerce et nous enrichir de notre » gain, savez-vous seulement ce qui vous arrivera » demain? » Jésus ne se lasse pas de blâmer cette façon immorale de travailler et d'amasser (3) : « Gardez-vous de

---

(1) Odyssée (XV, 414); Iliade (XXIII, 740).

(2) Epit. (II, 6; IV, 13).

(3) Comp. mon *Leben Christi* (t. III, p. 199). « On ne sait (écrit

» toute avarice, dit-il, car ce n'est pas l'abondance des biens » qu'un homme possède qui le fait vivre. N'ayez pas un » soin excessif pour votre vie; ni la nourriture dont nous » avons besoin pour vivre, ni les habits qui vous sont » nécessaires pour vêtir votre corps ne doivent point vous » inquiéter. La vie n'est-elle pour rien autre chose que » pour manger, et le corps n'est-il là que pour les vête- » ments? Considérez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni » ne moissonnent, et cependant votre père céleste les » nourrit. Valez-vous donc moins qu'eux (1)? »

Socrate l'avait déjà déclaré; l'homme doit avant tout avoir soin de son âme, car il est bien plus malheureux d'avoir une âme malade qu'un corps privé de santé (2). Mais combien les paroles de Jésus sont plus fortes et plus douces à la fois : « Que sert-il à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme? » C'est aussi

---

Riehl, dans *Die deutsche Arbeit* (le *Travail allemand*), p. 63 ce qui est plus profondément enraciné dans l'âme du juif véritable, la règle de trois ou la loi de Moïse; en tous cas il sait faire accorder fort bien les deux ensemble. » Saphir, cet esprit humoriste et juif lui-même, a écrit ce mot railleur : « Anciennement tous les juifs avaient un roi, maintenant tous les rois ont un juif. »

(1) Dans la recommandation faite par le prophète de la Mecque : « Si tu te confies en Dieu avec une confiance sincère, il te conservera comme il conserve les oiseaux, » il semble qu'il se soit souvenu des paroles de Jésus-Christ.

(2) Platon, Gorgias (p. 67, 73).

à notre époque matérielle que s'adresse saint Paul (1), lorsqu'il commente ainsi cette pensée du Sauveur : « La racine de tout le mal c'est l'avarice. Si nous avons la nourriture et les vêtements, sachons-nous en contenter », et saint Pierre (2) dans sa première épître : « Déposez toutes » vos inquiétudes dans le sein de Dieu, car il prendra soin » de vous. » Cette manière de lésiner, d'économiser et d'amasser de l'argent, souvent acquis au prix de bien des injustices, ne dénote pas seulement que nous doutons de la Providence, comme si la terre n'allait plus produire le pain quotidien, mais nous mène encore à la fourberie et à d'autres vices. Sénèque dit parfaitement (3) : « Pour le » sage la richesse est un serviteur; entre les mains de » l'insensé, elle est le maître. Vous vous y attachez comme » si quelqu'un vous en avait promis la possession éter- » nelle. C'est justement lorsqu'il se trouve au sein de la » richesse, que le sage pense davantage à la pauvreté » (4). Un autre enseignement nous est donné dans la parabole

(1) I Tim. (VI, 8).

(2) Petr. (V, 7).

(3) De vitâ beatâ (c. 26).

(4) Haydn avait 60 ans et possédait à peine 2000 florins, comme le raconte son biographe. Mozart mourut si pauvre, qu'il laissa à peine de quoi couvrir les frais de ses funérailles. Le grand Beethoven arriva tout au plus à une fortune de 9000 florins. Meyerbeer par contre laisse une fortune de cinq cent mille francs de rente. Ces chiffres sont suffisamment significatifs pour démontrer l'esprit mercantile du juif.

de l'intendant si prudent selon le monde, qui, sommé par son maître de rendre ses comptes, s'entend encore rapidement avec les débiteurs de ce dernier. Il se dit (1) : « Je ne » saurais bêcher et j'ai honte de mendier. Je sais ce » que j'ai à faire, afin que mon emploi m'étant ôté, » je trouve des personnes qui me reçoivent dans leurs » demeures. » Il appelle donc tous ceux qui devaient quelque chose à son maître, et il dit au premier : « Au lieu » d'une obligation de cent barils d'huile, écrivez m'en une » de cinquante seulement. Il dit ensuite à un autre : » Reprenez votre obligation de cent mesures de froment, » et faites-en une de quatre-vingts. »

Pour le travail physique, il est aisé de s'en convaincre, il manque au Juif la force, surtout une charpente osseuse suffisamment robuste. Titus (2) oppose la faiblesse corporelle des Juifs à la force des Germains en rappelant qu'une faible partie de l'armée romaine a suffi pour triompher de

(1) Saint Luc (ch. XVI). Comme la terre était distribuée en petites parcelles dans la Judée, on la cultivait avec la bêche. La *Gazette universelle d'Augsbourg*, Supplém. 107 de 1864 répond parfaitement bien à la question : pourquoi Berthold Auerbach, qui vit le jour dans une maison israélite, n'a pas écrit d'histoire champêtre israélite, en disant : Il n'y a peut-être pas un seul laboureur juif dans toute l'Allemagne. « On ne voit point de peine dans Jacob et point de travail dans Israël, » lisons-nous déjà au Livre des Nombres, XXIII, 21, où l'oisiveté corporelle est louée comme un avantage national.

(2) Bellum jud. (VI, 6).

leur révolte et s'emparer de leur capitale. Nulle part le Juif n'augmente le fonds des moyens d'existence de l'homme; il ne comprend pas l'esprit cosmopolite, partout il n'est qu'un parasite. L'expérience de l'économe inique qui falsifie les quittances et les billets et se partage avec l'entrepreneur la somme soustraite, qui s'entend à conclure des accords trompeurs et qui sait se faire un gain lorsqu'il s'agit de donner des récépissés, qui rogne la monnaie, fait l'usure et le petit trafic, qui augmente ou abaisse la valeur des papiers, ou qui sait faire des banqueroutes feintes pour s'enrichir, cette expérience, dis-je, ne se répète que trop souvent dans le cours de l'histoire. C'est l'hébreu spéculateur qui s'est élevé à la charge d'intendant de maison et de biens, de financier des provinces et des nations. Toute la finance moderne se trouve entre les mains des Juifs, et, grâce à eux, l'inique Mammon est devenu une puissance qui domine le monde. L'Hébreu travaille à la ruine de son maître, sait ménager ses propres deniers, et réduire à la mendicité peuple et souverain. Toute la suite des temps confirme l'histoire de leur danse autour du veau d'or, qui a grandi depuis longtemps et est devenu un bœuf d'or. Leurs concussions, leurs faux achats de dettes, leurs criminelles opérations foncières, ont déjà été l'objet des reproches de Notre Seigneur, comme plus tard ils ont tenu en éveil l'attention des législateurs de tous les siècles.

Dans la parabole la prudence de l'économe est cependant louée par son maître. « Les enfants du siècle, dit-il, sont plus » prudents dans leurs actions que les enfants de la lumière. » Saint Paul, dans son épître aux Corinthiens, s'applique ces

paroles à lui-même, dans le bon sens (*cum grano salis*) lorsqu'il dit : « Que chacun nous regarde comme des ser-
» viteurs de Jésus-Christ, et comme les économes des
» mystères de Dieu. Du reste, on exige des économes qu'ils
» soient fidèles. Pour moi, il m'importe peu d'être jugé
» par vous ou par tout autre tribunal humain. » Les Juifs auraient pu l'accuser de prodigalité envers les Gentils, puisqu'il fit une remise si considérable à ces derniers dont les obligations, selon Moïse, étaient pourtant si fortes. Mais saint Paul se considérant comme l'aumônier dans la maison du Seigneur, fait encore de plus grandes remises à ces débiteurs, et en est loué par le Seigneur; car cet apôtre est tout aussi peu capable de bêcher, c'est-à-dire de retourner à la servitude mosaïque, qu'il ne veut mendier comme les chrétiens judaïsants d'alors qui vivaient d'aumônes. Il agit ouvertement et allége aux Gentils le poids de la dette, et il est assuré de s'être conformé à l'esprit du Seigneur, qui lui donne des éloges pour sa conduite. Les trésors du royaume, la paix, la joie et la justice ne devaient pas, par l'effet d'un esprit d'interprétation étroite, être réservés pour les Juifs seuls, eux qui ne songeaient qu'à leur propre salut et à opprimer les Gentils. Tous les hommes, grâce à l'inépuisable miséricorde du Seigneur, peuvent espérer le pardon de leurs fautes. Jésus-Christ lui-même le prouve par son exemple lorsque dans la parabole, telle qu'elle est rapportée dans saint Mathieu (1), il remet toute la dette

(1) Saint Math. (XVIII, 27-32).

sans réserve aucune. C'est ainsi que les enfants du monde, c'est-à-dire ceux qui prennent intérêt au monde, sont plus prudents que les enfants de la lumière qui, se conformant rigoureusement à la lettre de la loi, se complaisent dans leur prudence imaginaire et ne sont occupés que de leurs propres intérêts. « Faites-vous des amis avec l'argent inique, c'est-à-dire soyez miséricordieux, afin que l'on intercède pour vous ici-bas et là-haut dans les tentes éternelles. » L'image est prise de la vie primitive du peuple sous les tentes. — « Les Pharisiens, qui étaient » des avares, entendirent tout cela et se moquèrent de » lui (1). »

(1) Saint Luc (XVI, 14).

XXIX

Sermon de la montagne. Jésus le divin précepteur.

Saint Clément d'Alexandrie nous dit (1) que la loi a été le *pédagogue* chargé de conduire les hommes au christianisme. Jésus déclare l'homme libre et indépendant, pendant que les Juifs restent assis à l'école de la loi et ne la suivent qu'en se séquestrant de l'humanité. Il élève l'homme au-dessus de sa condition antérieure et lui indique un but plus noble à atteindre. En vain les Juifs demandent-ils : « Comment celui-ci peut-il entendre l'Écriture, puisqu'il

(1) Strom. (I, 5).

» n'est point un savant? » Jésus leur répond : « Ma doctrine » n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé (1). » Il en appelle à l'autorité la plus haute; il cite aussi en passant les témoignages de l'Écriture, mais non point les traditions de l'école. Il est venu pour renverser tout l'édifice doctrinal qui avait été élevé sur le fondement de l'ancienne loi; que pouvait-il apprendre à l'école des sages de la Judée? L'académie de Jérusalem ne l'avait point formé, car sa doctrine était au-dessus des opinions de l'école pharisaïque de toute la distance qui sépare le ciel de la terre; ne s'était-il pas, comme enfant déjà, montré supérieur aux rabbins? Sa parole est une puissance spirituelle, et il ne parle point le langage des lettrés, tels que ceux par exemple qui s'étaient formés à l'école d'Alexandrie. Comment M. Renan peut-il appeler le juif Philon le frère aîné de Jésus, en déplorant qu'ils ne se soient pas rencontrés durant leur vie! Il est vrai que dans un autre endroit de son livre il est d'un avis différent, c'est quand il avance que Jésus a été un prédicateur de paysans galiléens, dont l'esprit pouvait facilement en imposer à l'instruction plus que médiocre de ses auditeurs, mais que, par contre, il ne ferait aucune sensation s'il apparaissait à notre époque si avancée. Le savant homme doute que Jésus ait compris l'hébreu ou le grec, et qu'il ait lu l'Écriture dans le texte original; il en prit connaissance, présume-t-il, surtout du livre de Daniel, dans des versions araméennes. Ne faut-il

(1) Saint Jean (VII, 15).

pas s'écrier ici : *Insanis Paule! Paul, tu perds la tête?* Ou bien M. le professeur d'hébreu ne sait-il pas qu'alors on ne possédait aucune version de la Bible en dialecte vulgaire, ni celle Jonathan ni celle d'Onkélos? En serions-nous réduits à admettre que Pilate interrogea le Nazaréen dans la langue des paysans de la Palestine? car si Jésus ne savait pas le grec, il ne restait d'autre alternative au gouverneur romain : il dut se risquer à apprendre, pour ce cas particulier, la langue araméenne.

Déjà dans son premier sermon à Nazareth, Jésus-Christ déclare que, de même qu'Elie vint au secours de la veuve de Sarepta et des Sidoniens, de même qu'Elisée guérit de la lèpre Naëman le Syrien, ainsi le salut devait dans la suite être prêché à tous les Gentils (1) ; et cette doctrine, il la proclame aux risques d'être lapidé par ses auditeurs. Peut-être le sermon de la montagne a-t-il été fait en grec par Jésus, puisque la plupart de ses auditeurs étaient des Hellènes; c'est du reste la langue du Nouveau Testament. Une génération plus tard (2), Josèphe dit de l'affluence du peuple le jour de la Pentecôte : « Une foule innombrable » se rendit à Jérusalem de la Galilée, de l'Idumée, de » Jéricho et de la Pérée en deçà du Jourdain; cependant » les véritables Juifs la surpassèrent en nombre. » Ainsi, durent se réunir autour de Jésus une foule d'hommes de la Galilée, de la Pérée ou du pays d'en deçà du Jourdain, de

(1) Saint Luc (IV, 25).
(2) Bell. jud. (II, 3, 1).

Jérusalem, de l'Idumée et des environs de Tyr et de Sidon (1). Et de toute façon, nous sommes obligés de nous demander si, devant un pareil auditoire où le nombre des Hellènes était de beaucoup supérieur, et où les Juifs parlaient tous ou du moins comprenaient le grec, Jésus-Christ ait pu faire en une autre langue que celle du Nouveau Testament, son discours sur la loi nouvelle.

Jésus-Christ prêchait quelquefois, comme le dit saint Luc (2), au milieu de myriades d'hommes. Non-seulement l'air en Palestine est très-transparent, et permet de distinguer les personnes à des lieues de distance, mais encore le son de la voix s'y fait entendre de très-loin. Au livre des Juges (3), Joatham, le fils aîné de Gédéon, est dit avoir eu du sommet du mont Garizim un entretien avec les Sichémites qui se trouvent au fond de la vallée. Jésus-Christ prêchait en plein air sur des élévations ou bien dans la rue ou sous une tente pour se préserver du soleil (4). Il tint

---

(1) Saint Marc (III, 7, 8).

(2) Saint Luc (ch. XII).

(3) Juges (IX, 7).

(4) Saint Luc (VIII, 26). Comp. B. Erubin (f. 29, 1) : Rabban disait : « Vois-tu, je suis comme ben Assai dans les rues de Tibériade. » La glose ajoute : « qui enseignait dans les rues de Tibériade. » Ainsi dans B. Pesach (26, 1) est-il dit de Rabban Jochanan ben Zachai qu'il était assis à l'ombre du temple et qu'il avait enseigné toute la journée. « Comme le temple avait une hauteur de 100 aunes, son ombre s'étendait bien loin dans la rue qui longe la montagne du temple, et, parce que la rue était large et pouvait

des sermons sur les montagnes, les lacs, les prairies, comme Albert le Grand, le frère Berthold de Ratisbonne et d'autres grands prédicateurs qui suivirent son exemple; car aucune salle, aucun temple, n'eût pu contenir la foule des auditeurs.

Le Seigneur proclame bienheureux en premier lieu *les pauvres en esprit*, c'est-à-dire les hommes riches en esprit, mais qui ne s'en prévalent pas. Jésus lui-même ne fit pas ostentation de sa nature divine, mais il s'humilia dans l'obéissance, jusqu'à la mort sur la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé au-dessus de toutes les créatures et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms (1). Socrate enseignait que tous les biens de cette vie, la beauté, la puissance, la richesse et la santé ne sont, pris en eux-mêmes, ni bons ni mauvais, mais le deviennent par le bon ou le mauvais usage qu'on en fait. Il regardait la pauvreté comme pleine de charme, parce qu'elle est le moins exposée à l'envie, qu'elle nous reste lors même que nous ne la soignons pas, et même que plus on la néglige, plus elle s'attache à nous (2).

---

contenir beaucoup de monde, il y faisait ses instructions à cause de la chaleur, car il n'aurait pu trouver assez de place dans aucune école. B. Moed Katon (f. 16, 2). R. Chija sortit et instruisit les deux enfants de son frère sur la rue.

(1) Philipp. (II, 9).

(2) Xenophon. Sympos. (3, 9); Plutarch. mor. (p. 581) πενίᾳ γαρ ἐμμεῖναι παρὰ πάντα τὸν βίον ἑκουσίως. Lasaulx (*Socrates*, p. 40). Sur les vitraux de la cathédrale de Strasbourg on voit Jésus-Christ

Ayant voulu rester pauvre toute sa vie, Socrate accepta parfois de la main de ses amis le pain et le vin qu'ils lui envoyaient (1). Jesus aussi vivait des secours qu'on lui donnait (2). Socrate était pauvre en esprit, dans le vrai sens du mot, lorsqu'il dit (3) : « La nature humaine vaut » bien peu ou presque rien, et le plus sage est celui qui » comprend qu'au fond il ne sait rien ». Il faut voir le point culminant de la philosophie grecque dans cette ironie personnelle si élevée, et le fils du vannier et de la sage-femme d'Athènes s'y montre le philosophe de l'humilité scientifique et consciencieuse.

Pythagore ne voulait pas être appelé un sage, mais seulement ami de la sagesse; il disait qu'aucun homme n'est sage, puisque Dieu seul l'est (4). Héraclite prétendait que la connaissance de la vérité que nous acquérons n'était pas notre fait, mais que l'homme ne devenait sage que par l'inspiration du souffle de la raison divine (5). Voilà pourquoi Socrate n'accepta pas le titre de σοφός que l'oracle de Delphes lui avait décerné; et Platon de même ne voulut jamais passer que pour un ami de la sagesse ou un *philosophe*. « Dieu seul est sage, disait-il, mais il convient à

---

au milieu de ses Saints sous l'apparence d'un mendiant, pour personnifier sa sentence : Ce que vous ferez au moindre, etc.

(1) Diog. Laert. (II, 20, 74).

(2) Saint Luc (VIII, 3).

(3) Apologie (ch. 9).

(4) Quinctil. (XII, 1, 19).

(5) Sext. Empir. (VII, 127).

» l'homme d'être ami de la sagesse (1). » Auguste lui-même refusa comme une flatterie indécente les titres de Seigneur ! bon et généreux Seigneur ! Il en fut encore ainsi de Tibère qui ne voulut jamais être appelé « le *Père de la patrie* (2). » — Quel enseignement dans la conduite de Jésus ! La manie des titres était innée aux Juifs. Ce furent eux qui introduisirent en Espagne l'usage de la qualification de *Don*, tout comme on les voit aujourd'hui encore convoiter les ordres et les titres nobiliaires (3). Accablés du poids de leur nullité dont ils ont conscience, ils veulent en imposer du moins par le vernis du nom.

Le Seigneur déclare ensuite *bienheureux ceux qui sont doux*. Quiconque a vécu parmi ce peuple bavard et chicaneur dont la rapacité est insatiable, comprendra le sens de cette béatitude. Heureux les pacifiques ! En face de cette race sans cœur, les miséricordieux sont justement déclarés bienheureux, de même que *ceux qui souffrent persécution pour la justice*, etc. Le divin Maître oppose avec raison à l'insolent égoïsme des payens la vertu du renoncement ; car, que d'hommes qui, supplantés par la naissance ou la faveur, ne trouvent pas à faire leur carrière selon leurs goûts et leurs talents ! Combien sont relégués dans les rangs infé-

---

(1) Phèdre (104, 20).

(2) Suétone, Octave (53) ; Tib. (26, 67).

(3) Joseph d'Égypte est le premier qui porta le titre de conseiller privé (Gen. XLI, 45).

Henri Heine se moqua avec raison de cette manie des Juifs pour les titres nobiliaires.

rieurs de la société, qui rempliraient mieux les obligations d'une fonction éminente que ceux qui l'occupent! ne faut-il pas que tous ceux-là sachent mettre en pratique le *abnega te ipsum!* A moins de voir le chaos remplacer la vie sociale, les révolutions succéder aux révolutions, il faut le renoncement; quant à distribuer avec une égalité parfaite toutes les fonctions de la vie civile selon le mérite et les aptitudes d'un chacun, il ne faut pas y songer.

Le sermon de la montagne tend à l'abrogation de l'ancienne loi et à son remplacement par la loi nouvelle. De là les déclarations comme celles-ci : « Aux anciens il a été » dit : Vous ne tuerez point, vous ne commettrez point » d'adultère, œil pour œil, dent pour dent! Il fut ordonné à vos pères d'aimer leur prochain et de haïr » leurs ennemis et de ne point faire de faux serments, etc. » Et moi je vous dis : Celui qui se mettra en colère » contre son frère encourra le jugement. Celui qui regardera la femme de son prochain d'un œil de convoitise, a déjà commis l'adultère dans son cœur. — Vous » ne devez point jurer du tout! etc. » C'était à l'adresse de la génération parjure de son temps, qui, pour les intérêts les plus minimes, remuait ciel et terre, et mentait à Dieu et aux hommes.

Pendant qu'Homère émet la pensée : que la vengeance est douce aux nobles cœurs et la volupté des Dieux; pendant que sur les théâtres grecs le vers d'Euripide : *à Sparte comme à Troie il est beau de se venger de ses ennemis,* est récité aux applaudissements de la foule, sur la terre de Palestine retentit la parole de paix du Christ : « Aimez

» vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites » du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux » qui vous calomnient et vous persécutent. » Qui donc proclama jamais une morale aussi sublime? La loi du talion que les anciens considéraient comme de droit naturel, Moïse l'avait sanctionnée et introduite dans son Code (1). Le Coran permet à son tour de tirer vengeance des meurtres, des calomnies et des blessures faites de propos délibéré, d'après le principe : œil pour œil, proclamé dans la Sure V, 49. — Tout au contraire Jésus-Christ s'élève avec force contre la vengeance, surtout contre celle jusqu'à effusion de sang, qui, par une coïncidence frappante, était plus particulièrement dans les habitudes des Arabes de la Décapole, où fut prêché le sermon de la montagne. De l'acte coupable extérieur il conclut à la culpabilité de la pensée qui l'a produit et, comme conséquence, défend de se faire justice soi-même. Il est vrai que le Talmud donnait aussi des éloges à ceux qui, étant offensés, n'offensent pas, qui souffrent les injures et ne les rendent pas (2). Mais Jésus-Christ va plus loin: il impose à tous comme une loi de l'humanité de faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fissent, d'aimer nos ennemis, de bénir ceux qui nous persécutent, etc.

La pureté dans les pensées, dans les paroles et dans les actions était enseignée déjà par Zoroastre comme le prin-

(1) Ex. (XXI, 23-24).

(2) Schabbat (f. 88, 2).

cipe suprême du bien et de la vertu. Jésus-Christ a soin de recommander de veiller même sur les yeux, afin de ne point exposer l'esprit et le cœur à devenir les esclaves des sens. Caton recueillit un jour des applaudissements bruyants à Rome parce qu'il quitta les jeux de Flore, pour ne pas troubler dans ses plaisirs le peuple, qui avait l'habitude de demander que les danseuses se montrassent toutes nues sur le théâtre. En ce temps-là même, le Sauveur donna aux hommes cet enseignement : « Celui qui regardera seulement la femme de son prochain avec un mauvais désir, a déjà commis l'adultère dans son cœur (1). » Jésus-Christ résume son discours par ces paroles : « *Cherchez d'abord le* » *royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera ac-*

(1) Victorin de Feltre rappelle ce passage de saint Math. (V,28) dans le récit qu'il fait d'un trait de mœurs d'Alexandre le Grand. Après sa victoire sur Darius, les filles de ce prince, qui avaient été faites prisonnières, lui ayant été vantées comme des merveilles de beauté, il refusa de les voir, car, dit-il, « il serait honteux de succomber à des femmes, après avoir vaincu les hommes. » Charles XII de Suède agit de même, quand la Vénus de son temps, Aurore de Koenigsmark se présenta devant lui, dans l'intention de le captiver par sa beauté et de lui faire subir le joug de ses charmes. Il détourna son cheval et passa outre sans la regarder. Napoléon Ier ayant été dans une occasion semblable comparé à Scipion l'Africain qui avait, comme on sait, rendu intacte à son futur époux une jeune fiancée tombée entre ses mains, trouva ce fait peu extraordinaire, attendu que les payens avaient sans cesse de nombreuses esclaves à leur disposition.

» *cordé comme par surcroît.* » Il indique ainsi à l'humanité la voie qui lui est tracée pour arriver à la vie spirituelle et surnaturelle ; il lui était permis, après cela, d'être plus exigeant avec elle. Il veut que les hommes sachent faire la distinction entre l'éducation purement extérieure et l'éducation intérieure, la seule véritable ; qu'ils s'efforcent de purifier les penchants du cœur, en préférant la noblesse des sentiments à l'élégance des manières qui s'acquiert par le contact du monde ; il insiste sur la nécessité des principes moraux dans les relations de la vie et enfin sur la différence essentielle qui existe entre la mission de l'Église et celle de l'État.

Jésus-Christ prescrit *la prière, le jeûne et l'aumône,* mais non dans le sens des antiques traditions de l'Inde, où la mendicité faisait partie des exercices du culte, ni dans le sens des *procaces* de Rome, cette classe dégradée du peuple, qui vivaient de mendicité de même que leurs prêtres, sous prétexte d'honorer ainsi la déesse d'Ida. La prière, comme le Sauveur l'entend, ne doit être ni une occasion ni une excuse pour l'oisiveté ; et l'aumône, loin de propager en Occident la lèpre de la gueuserie orientale, a pour but d'entretenir la vie spirituelle, et de réfréner le désir déréglé des biens de la terre. La prescription qui concerne le culte des lèvres : « Quand vous priez, évitez le grand nombre de paroles » trouve son application encore aujourd'hui, entre autres chez les musulmans, qui ont l'habitude de répéter leur : *La ilahah illallah* jusqu'à ce qu'ils perdent haleine, et qui dans leurs zikr's ou séances de prières, disent jusqu'à 3000 fois la même formule, puis,

après une courte pause, recommencent de nouveau cette battologie interminable (1). Les prêtres de Baal priaient en criant du matin au soir (2). Certains poëtes payens appellent cette manière de prier : *deorum aures contundere,* et ils estiment ironiquement que les dieux ne pouvaient exaucer une demande *nisi idem dictum sit centies.*

Le sage d'Athènes disait qu'il faut simplement prier les dieux pour notre bien, en leur laissant le soin de déterminer, dans chaque cas, ce qui peut nous être véritablement utile. Il n'offrait que peu de sacrifices : la crainte des dieux était, à son avis, le plus beau don qui pût leur être offert (3). La prière qu'il leur adressait pour leur demander *un esprit sain dans un corps sain* était vraiment religieuse. Mais quelles prières que celles de la foule idolâtre ! On s'adressait aux dieux pour obtenir d'eux le décès prochain d'un oncle, ou la découverte d'un trésor caché, ou la réussite d'un projet de falsification de testament, ou l'occasion de satisfaire une passion contre nature. Les femmes mariées priaient pour la santé et le succès des danseurs et acteurs avec lesquels elles vivaient en adultère (4). Pour sanctifier ces prières, dit Perse, il fallait

---

(1) Comparez mon livre : *Jérusalem u. d. h. Land*, (t. II, 655).

(2) I[e] livre des Rois (XVIII, 26).

(3) Xénophon. Mem. (I, 3, 2, 4, 5). Ce qui a été dit de lui que *sa vie entière n'était qu'une prière continuelle,* n'en était pas moins vrai. Max. de Tyr. XI, 8.

(4) Perse, Sat. (II, 3) ; Pétrone (85, 5, 88, 7).

plonger la tête dans le Tibre trois fois chaque matin. Dans les lettres d'Aristanète (1) une femme adultère supplie les dieux de lui indiquer les moyens et de lui fournir l'occasion de voir son amant. Ceci était pire qu'une simple répétition de formules insipides.

Les apôtres ayant représenté à Jésus que Jean-Baptiste avait enseigné à ses disciples une nouvelle formule de prière qui se rapportait au Messie futur, il leur enseigna la véritable manière de prier. Le Sauveur aussi recommande sans cesse de demander : « Que votre règne arrive! » Car tel est le but de sa venue : répandre de plus en plus la paix, la joie, l'amour et la connaissance de la vérité dans le monde, et y voir accomplir la volonté de son Père qui est dans le ciel.

Le peuple israélite se considérait comme l'esclave de Jéhovah ; voilà pourquoi le Juif ne s'approchait de son dieu qu'avec crainte et en tremblant, et n'eût point osé prononcer son nom. Le grand prêtre ne se présentait devant l'arche qu'animé d'une sainte terreur ; il suffisait de la toucher par imprudence pour être frappé de mort subite. Jésus-Christ inspire aux siens de tout autres sentiments; il leur apprend à s'adresser à son Père céleste avec une confiance entière. Il ne trouve pas d'images assez claires, d'expressions assez fortes pour les encourager à la prière confiante et pour leur faire comprendre la puissance de cette prière. Et ce que dit le Sauveur, il le dit pour tous les temps et pour

(1) Ep. (II, 15).

tous les peuples. Le monde payen avait invoqué notre Père céleste sous le nom de Jupiter; le nom divin du Père qui est dans le ciel devait pouvoir être invoqué dorénavant par toutes les nations de la terre.

Socrate désigne Dieu sous le nom de *Créateur des hommes dès le principe*: ὁ ἐξ ἀρχῆς ποιῶν ἀνθρώπους. Le philosophe *Psammenos* dit dans ce sens à Alexandre de Macédoine *que Dieu est le père des hommes, qui choisit les meilleurs d'entre eux pour en faire ses enfants.* Alexandre ne se fit pas faute dans la suite de faire inscrire sur tous les monuments érigés en son honneur cette pensée : « *Dieu est le père de tous les hommes, et les meilleurs parmi eux sont ses enfants bien-aimés* (1). »

Le Fils de Dieu transforma tous les hommes en enfants de Dieu et leur acquit à tous des droits à l'héritage du ciel. Il nous ordonne à cause de cela de lui adresser chaque jour nos prières comme à notre Père. Aussi, les prières dans le genre de celles qui étaient adressées à Jéhovah ne conviendraient pas aux chrétiens. La prière doit nous rendre Dieu présent, dit Origène (2). Elle est la clef du paradis, d'après la doctrine du Coran. Pendant que l'humanité, en nos jours de terrestres pensées, ne voit que les biens de la terre et les satisfactions de cette vie, le Sauveur nous apprend à ne demander que le pain quotidien, c'est-à-dire la nourriture qui nous suffit du jour au lendemain (3).

---

(1) Plutarque, *Apopht.* (15, 16).

(2) Orig., *de Orat.*

(3) Dans le Nouveau Testament (saint Math. XIV, 1) *manger*

Quelle profonde connaissance du cœur humain est contenue dans cette autre demande : Ne nous induisez pas en tentation (1) !

L'apparition du Sauveur dans le monde était certes un phénomène bien nouveau. Le peuple reconnaissait que l'Esprit d'en haut parlait par sa bouche ; « *il était dans l'étonnement à cause de la doctrine de Jésus, car il enseignait comme quelqu'un qui a la puissance, et non comme les Scribes et les Pharisiens* (2). » Cet étonnement du peuple se manifeste dans toutes circonstances, après le sermon de la montagne (3) comme au pied du Thabor (4); les habitants de Capharnaum (5) comme ceux de Nazareth (6) admirèrent la sagesse et la sublime sainteté de ses discours. Quand, après le miracle de la multiplication des pains, il chercha

---

du pain est dit pour faire un repas, parce que le pain était la nourriture ordinaire alors et maintenant encore, dans ces contrées de l'Orient. *Manger du pain* signifie encore actuellement, dans la Mésopotamie, accepter l'hospitalité chez quelqu'un (Layard, *Ninive et Bab.*, 42).

(1) Byron fait cette remarque dans son *Marino Faliero* : « L'instinct de Caïn couve dans chaque cœur d'homme. » Ce qui signifie que tout homme porte en lui la capacité du mal et celle du bien.

(2) Saint Marc (I, 22).

(3) Saint Math. (VII, 28).

(4) Saint Marc (IX, 14).

(5) Saint Luc (V, 32).

(6) Saint Marc (VI, 2); saint Luc (IV, 22).

à préparer l'esprit de ses auditeurs à l'institution du plus grand des mystères, plusieurs d'entre eux trouvant son enseignement trop dur, le quittèrent. S'adressant alors à ses apôtres, il leur demanda s'ils étaient aussi disposés à se retirer; Pierre, prenant la parole, lui dit : « *Maître, où » irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle!* » Les grands prêtres et les Pharisiens ont la douleur d'entendre eux-mêmes dire de lui par les émissaires qu'ils avaient envoyés pour l'espionner : « *Jamais homme n'a parlé comme cet homme* (1)! » Et ses biographes actuels voudraient faire passer le Christ pour un prédicateur de campagne?

Mais il est d'autres allégations de M. Renan qui allaient nous échapper. Voyons! Ne pourrait-on pas révoquer en doute l'originalité de certaines sentences du Maître? L'académicien français essaye de le faire: Parmi les maximes de Jésus, prétend-il, il en est plusieurs qui sont empruntées aux sages israélites du temps! Quant à citer un exemple, il n'y pense guère; il lui suffit d'avoir fait cette spirituelle supposition. Au fait, nous connaissons un grand nombre de maximes d'Hillel et de Schammai, mais quelle incommensurable distance entre elles et les sentences de Jésus-Christ! A moins, toutefois qu'on veuille exploiter contre le divin Maître certaine anecdote que les Juifs se répètent d'âge en âge et qui est destinée à prouver que le Sauveur n'a pas eu le mérite de l'initiative dans les maximes dont

(1) Saint Jean (VI, 69; VII, 46).

on lui fait honneur. Il est raconté, par exemple, dans le *Bab. Schabbat* (1) qu'un gentil, désireux d'arriver à la dignité de grand prêtre, vint trouver Schammai et lui dit : Admets-moi au nombre de tes prosélytes et enseigne-moi en peu de mots tout le contenu de la loi. Schammai, pour toute réponse, le chassa à coups de règle. Sans se déconcerter, le gentil se rendit auprès de Hillel qui le reçut convenablement et lui dit : « *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* » — Cette sentence, il est vrai, se trouve incidemment dans le sermon de la montagne ; mais voici ce que nous lisons plus loin dans saint Luc (2) : « Un docteur de la loi vint trouver Jésus et lui » posa cette question : Maître, que dois-je faire pour avoir » la vie éternelle ? Jésus l'interrogeant à son tour, lui dit : » Qu'est-il écrit dans la loi ? et il lui cita cette sentence » comme devant être connue de lui : Aimez Dieu par-dessus toutes choses et votre prochain comme vous-même. » Mais qu'y a-t-il là de nouveau ? Nous trouvons en effet cette maxime déjà dans Tobie (3). — Isocrate dit également dans son *Nicoclès* (4) : « Ce que tu n'aimes pas pour toi, ne » le fais pas aux autres. » Confucius, Buzyges, Épiménide, Aristote et d'autres encore enseignent cette grande maxime de la sagesse. Alexandre Sévère, qui avait placé les statues d'Abraham et de Jésus-Christ à côté de celle d'Orphée,

(1) Bab. Schabbat (f. 31, 1).
(2) Saint Luc (VI, 31 ; X, 25).
(3) Tob. (IV, 16).
(4) Nicocl. (I, 7 ; II, 12-14).

dans son oratoire privé, avait l'habitude de répéter souvent cette excellente règle de conduite : « Ce que tu ne veux pas » qu'on te fasse, ne le fais pas aux autres. » Le poëte arabe Ghaseli enseigne à son tour ce grand précepte de morale, etc., etc. (1).

Mais là n'est pas le mot de l'énigme; il est plutôt dans la réponse à la question antérieure que le Sauveur adresse au docteur : *Quel est votre prochain?* Cette réponse, nous la connaissons, *c'est la parabole du bon Samaritain.* Le Sauveur y place de nouveau les prêtres et les Pharisiens devant le miroir pour leur faire voir leur image. Un prêtre, après avoir rempli ses fonctions dans le temple, s'en retournait à Jéricho où il demeurait, lorsqu'il fit la rencontre d'un homme blessé à mort; mais il le laisse baignant dans son sang; il a autre chose à faire que d'exercer la charité à l'égard de son prochain, il est occupé à dire sa prière, le *Chrisma*, comme le Lévite qui passe ensuite à côté du blessé, ne pense qu'à réciter ses *Tephillim.* Les saints hommes qu'ils sont, ont-ils à s'occuper des choses de la terre et des malheureux couchés le long de leur chemin? Ils ne songent qu'au ciel, et ils savourent d'avance les honneurs et les hautes dignités qui les y attendent. Ont-ils à s'occuper des choses de cette terre immonde? Iraient-ils jusqu'à se souiller au contact d'un Goï agonisant, perdu d'avance pour le temps et pour l'éternité!

---

(1) V. mon *Leben Christi* (2e édition, t. V, p. 511).

Il ne nous serait pas impossible de trouver dans la littérature sacrée de l'antiquité payenne des enseignements comparables à certaines sentences du Sauveur ; mais en quoi ce parallèle affaiblirait-il la parole du Verbe divin ? Il n'y a pas jusqu'au *kyrie eleison* de la Chananéenne qui, d'après Arrien (1), ne soit un de ces grains d'or perdus au milieu du paganisme; car, ceux-ci ne se nourrissaient-ils pas, pour nous servir de la comparaison de Jésus-Christ, des miettes tombées de la table de la vérité éternelle?

Quand le Sauveur envoya ses apôtres et ses disciples prêcher les nations, il les munit de préceptes et de doctrines qui concordaient en partie avec les pensées et les sentences des poëtes et des sages de l'antiquité payenne.

Dans Homère (2), Minerve dit à Télémaque : « Plusieurs choses te seront révélées dans ton propre cœur, d'autres te seront inspirées par un Dieu. » Un Dieu supérieur à ceux de l'Olympe a dit dans le même sens : « Soyez sans souci de ce que vous aurez à dire, cela vous sera inspiré en temps opportun. » C'est l'inspiration divine qui détermine les vocations des artistes et des poëtes, et qui les rend capables d'exécuter leurs œuvres. Les apôtres ne devaient pas se fier trop à leurs propres forces, mais s'abandonner à la conduite d'en haut qui leur avait été

---

(1) Dissert. Epict. (II, 7); saint Marc (VII, 27). V. aussi mon *Heidenthum* (t. II, p. 402).

Les hymnes orphiques de Pythagore ont de grandes ressemblances avec les Psaumes de pénitence.

(2) Odys. (III, 26).

promise, ne pas poursuivre de vaines théoriès, mais se laisser guider par l'Esprit (1).

Pythagore conseillait à ses disciples de ne pas donner la main à tout le monde : μὴ πασὶν ἐμβάλλειν δεξιάν, c'est-à-dire de se garder d'une trop grande familiarité. N'y a-t-il pas dans cette leçon quelque analogie avec le conseil du Maître à ses apôtres : « Ne saluez personne sur votre chemin, c'est-à-dire ne soyez pas complimenteurs. »

Parmi les maximes des sept Sages, en est-il une qui vaille celle-ci : *Soyez prudents comme les serpents et simples comme les colombes!* En est-il un parmi ceux qui combattent pour la bonne cause qui n'ait pas éprouvé la vérité de cette sentence : *Inimici hominis domestici ejus?* « On n'est jamais trahi que par les siens, » ainsi que dit le proverbe français. — « Vous êtes le sel de la terre, » dit le Sauveur à ses apôtres, et il veut dire par là que la religion de la nouvelle alliance sera un sel conservateur, éloignant de l'humanité la pourriture et la corruption. « Mais quand le sel s'est affadi, à quoi peut-il servir? » Quand le sel du monachisme fut devenu fade et insipide, on le jeta au rebut. Nous sommes ramenés ainsi sans cesse au caractère d'universalité de l'Évangile.

« Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car la porte » et le chemin de la vie sont étroits (2). » Cet avertissement du Sauveur apprend aux hommes du monde et aux

(1) Goëthe a dit : « Celui qui veut dire sérieusement une chose, trouvera toujours le mot propre. » *Faust*, première partie.

(2) Saint Math. (VII, 13, 14).

riches que le chemin du ciel est difficile et que la porte ressemble pour eux au trou d'une aiguille. De même qu'un éléphant ou un chameau chargé de son fardeau ne passe pas par toute porte, ainsi et plus difficilement encore l'homme chargé des soins de la terre pourra-t-il entrer par la porte du ciel.

Ni la voie large sur laquelle se sont égarés les payens, ni les sentiers détournés dans lesquels se faufilent les diverses hérésies et leurs adhérents ne conduisent au salut. Plutarque (1) a dit aussi : « Les chemins de la vie » sont larges, mais rarement nous y sommes guidés par » de bons génies. »

L'Évangile, nous devons nous en convaincre de plus en plus, ne saurait être interprété d'une manière complète qu'à l'aide des lumières de l'histoire générale. Mais nous y trouvons en outre des traits de mœurs dans lesquels se reflètent l'esprit et les usages du pays et de l'époque.

« Louanges à ta mère, joie et contentement à ton père ! » ce souhait de la femme de l'Évangile (2), est répété aujourd'hui encore par les mendiants de l'Orient. On ne comprend bien le sens de ce passage de l'Évangile : « J'avais faim et » vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez » donné à boire ! » que quand on a vécu quelque temps en Orient. Là, rien n'est précieux comme l'eau.

Hérodote (3) rapporte, comme une chose digne de remar-

---

(1) Plutarque, Mor. (p. 586).

(2) Saint Luc (XI, 27); comparez le livre des Juges (IV, 24).

(3) Hérodote (III, 6).

que, que les cruches contenant le vin introduit en Égypte par le commerce de la Grèce et de la Phénicie n'étaient pas conservées; mais que les nomarques avaient ordre de les recueillir et de les envoyer à Memphis, où elles étaient remplies d'eau et placées le long des chemins, pour l'usage des voyageurs, pendant leurs douze longues journées de marche à travers le désert aride de la Syrie. Une coutume semblable existe encore aujourd'hui en Nubie. Là, partout où la route s'éloigne du Nil, on rencontre à toutes les trois lieues de distance, une cruche d'eau abritée sous une toiture de bois; elle est confiée à la garde de toute la population voisine et alimentée d'eau fraîche du Nil par les habitants des villages environnants, ou encore par le superflu de l'eau que les caravanes emportent avec elles dans des outres. Grâce à ces dispositions, les voyageurs n'ont pas à redouter d'être privés d'eau et de mourir de soif dans ces pays déserts. Il faut ranger parmi les plus belles institutions de l'Orient celles des *Sebil*, c'est-à-dire des distributions d'eau à proximité des mosquées et des lieux de pèlerinage musulmans! Le bienfaiteur est là distribuant de l'eau à tous ceux qui ont soif et les invitant à louer le prophète ou à prier pour le salut de son âme (1). — J'avais soif et tu m'as donné à boire, dit l'Arabe du désert au Français qui lui fore des puits artésiens, et le pourvoit ainsi d'une eau abondante. Ces beaux travaux qui se poursuivent en Algérie sans discontinuité portent bien le véritable cachet du christianisme.

---

(1) Voy. *Jérusalem et la Terre-Sainte*, t. II, p. 621.

Les enseignements de Jésus-Christ ne sont pas de vaines théories ; tous sans exception vont au même but : la pratique de la religion. On reconnaît également les faux docteurs à leurs actes. De l'aveu même de Reimarus (1), « ses enseignements sont grands, nobles, divins, au-» dessus de toute la sagesse des philosophes payens ; » surtout si l'on considère qu'ils renferment une charité, » un amour du prochain tellement universel que les en-» nemis même n'en sont pas exclus. » Trouvons-nous mieux dans les maximes des philosophes et des moralistes modernes que ce que nous avons rapporté impartialement d'après l'Évangile? Ou bien leurs actions et les conséquences de ces actions dans le monde sont-elles au niveau de la doctrine et des œuvres de Jésus-Christ? Les Sages de l'antiquité surent s'élever au-dessus de leur temps dans les préceptes de morale, mais jamais philosophe des temps chrétiens n'enseigna une doctrine supérieure à l'Évangile. Certainement il n'est pas donné à tout le monde d'avoir l'esprit assez droit et assez équitable pour reconnaître cette vérité. Le Sauveur le savait, et voilà pourquoi il exprime ce doute : « Quand le Fils de l'Homme sera » venu, trouvera-t-il quelque foi sur la terre (2). »

C'est après avoir rappelé ces enseignements du Sauveur et d'autres de même nature sur la nécessité du renoncement à soi-même, et quelquefois même à sa fortune et à

(1) Reimarus II, Ire part.

(2) Saint Luc (XVIII, 8).

sa famille, exigé du véritable chrétien, que M. Renan se permet de trouver dans cette doctrine de Jésus des idées socialistes et communistes et de l'appeler un jeune démocrate, un révolutionnaire. Est-il nécessaire de réfuter cette accusation et de prouver que le christianisme n'est point un levier de révolution? Ne remarque-t-on pas que ce sont les ennemis de l'ordre et de la société qui manifestent la haine la plus ardente contre lui? C'est en vain qu'ils chercheraient dans l'Évangile un seul mot à l'appui de leurs idées!

Plus loin M. Renan fait du Sauveur un thaumaturge ambulant, une espèce d'Apollonius de Thyane, ou encore un Lamennais en courroux, un prophète acerbe et un sophiste puissant joignant à un caractère aimable les passions les plus indomptées. Selon lui, ce que Socrate avait fait pour la philosophie et Aristote pour la science, Jésus le fit pour la religion en la fondant sur des bases inébranlables; et tout à côté le lecteur étonné trouve cette phrase hypocrite (Ch. XIX): « L'homme évangélique sera un » homme dangereux. De tous les humains le plus inté- » ressé, le plus orgueilleux, le plus dur, le plus attaché à » la terre, un Louis XIV, par exemple, devait trouver des » prêtres pour lui persuader, en dépit de l'Évangile, qu'il » était chrétien. »

Le théologien hollandais Osterzée a bien raison de faire à M. Renan l'application de cette parole de Jésus-Christ: « A celui qui a il sera donné, à celui qui n'a point, il sera » enlevé ce qu'il a, « c'est-à-dire que plus nous y mettons de bonne volonté, plus le désir du bien et du vrai s'en-

flamme en nous, comme aussi plus notre volonté est mauvaise, plus le désir du mal nous emporte.

Toutes ces maximes et sentences du Sauveur ne sont que quelques étincelles de ce buisson ardent du milieu duquel Jésus parlait chaque jour. Pour en saisir toute la portée il faudrait être soi-même un homme parfait. Le divin Maître le déclare formellement : « Ma doctrine n'est » pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. Celui qui » fera sa volonté comprendra si ma doctrine vient de » Dieu ou si c'est de moi-même que je tire ce que je » dis (1). » Le chrétien parfait, voilà l'image la plus exacte de la vie de Jésus-Christ ou, pour nous servir de l'expression de saint Paul : « L'Évangile ne consiste pas dans » les paroles, mais dans les actes (2). » Au surplus il est un point dans lequel le Sauveur l'emporte sur les sages et les docteurs de tous les temps et de tous les pays, c'est qu'en face même de ses ennemis, il a pu poser cette question : « *Qui de vous m'accusera de péché?*... Mais si je prêche la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? » — Il n'est pas seulement la lumière qui éclaire le monde, il est la lumière sans ombre.

---

(1) Saint Jean (VII, 16).

(2) I Thessal. (I, 5).

XXX

La doctrine du Seigneur sur la tolérance.

L'antiquité classique et hébraïque avait ses lieux de malédiction (ἀπατήρια), ses sacrifices et prières de malédiction. Quelles menaces! quelles imprécations ne trouve-t-on pas dans les Psaumes de la vengeance! « Ils sont là, dans le Psautier, comme des monuments ineffaçables des temps antérieurs à la Rédemption, » a dit de Lassaulx (1). Parmi les hommes de malédiction, il faut

(1) De Lassaulx : *Des malédictions chez les Grecs et les Romains* (p. 6-8), à consulter pour les psaumes imprécatoires. Comparez Haneberg, *Gesch. der Offenb.* (*Hist. de la Révélation*) p. 319 et mon *Heidenthum* (t. II, p. 400, 409, 411).

compter Bileam, envoyé par Balak pour maudire les ennemis de Moab. Quand Crassus partit pour entreprendre la guerre contre les Parthes, Atejus Capito se tint à celle des portes de Rome par laquelle il devait sortir, et ayant dressé un autel pour le sacrifice, voua à la mort le général et son armée par les imprécations les plus horribles.

Mais de tous les peuples anciens aucun n'avait plus l'habitude de la malédiction que le peuple hébreu. L'histoire est là qui le constate. Où trouver une scène d'imprécation comparable à celle qui eut lieu lorsque le peuple de Dieu, campé entre le Garizim et l'Ebal, jura fidélité à la loi mosaïque (1)?

Le sermon de la montagne qui pose les fondements d'une loi nouvelle plus élevée dans ses préceptes que l'ancienne nous montre, il est vrai, alternation continuelle de bénédiction et de malédiction (2). Mais du moins dans le christianisme la grâce prédomine; là coule la fontaine aux eaux vivifiantes de la miséricorde et de la charité, tellement inconnues aux Juifs et aux payens, qu'ils manquaient même des mots propres pour les désigner.

Dans la prière que les jeunes garçons des écoles musulmanes du Caire et ailleurs font à l'heure de midi, il est dit: « O Dieu! détruisez les infidèles et les idolâtres, qui sont » vos ennemis et les ennemis de la religion. O Dieu! ren- » dez leurs enfants orphelins, détruisez leurs demeures; » faites trébucher leurs pieds et donnez leurs familles et

(1) Deuteron. (XXII, 12).

(2) Saint Luc (VI, 20-26).

» leurs serviteurs, leurs femmes et leurs enfants, leurs
» parents, leurs frères et leurs amis, leurs biens et leurs
» tribus, leurs richesses et leur pays en partage aux fidèles
» musulmans. O Seigneur de toutes les créatures ! » En lisant cette prière détestable, on se souvient incontinent du fameux ברכת מנים ou *prière contre les renégats*, c'est-à-dire contre les chrétiens, que tout fervent israélite récite chaque jour. Incontestablement le médecin et poëte israélite dont nous avons déjà eu occasion de citer le *Pèlerinage à Jèrusalem*, dit vrai (1) quand il prétend qu'il existe entre les Juifs et les musulmans bien des points de contact en matière de religion, quoique les derniers soient les persécuteurs acharnés des premiers. Partout où Juifs et musulmans vivent ensemble, ils font cause commune contre les chrétiens. Et cela est très-naturel, puisque l'islamisme a la prétention d'être la religion d'Abraham assaisonnée de quelques articles de la loi de Moïse. Avouons toutefois qu'il se rapproche plus du christianisme que du judaïsme moderne, depuis que la croyance au Messie futur ne fait plus partie de la foi des Juifs. Au moins aux yeux des musulmans Jésus-Christ est un prophète, la Vierge Marie la femme bénie entre toutes ; et l'on n'ignore pas que la célèbre mosquée des Ommiades à Damas prétend renfermer le tombeau de saint Jean. Dans la Kaaba les images de Jésus-Christ et de Marie occupaient une place d'honneur

---

(1) Dr Frankl, *Nach Jerusalem* (104). Lane, *Mœurs et coutumes des Égyptiens* (III, 225).

avant Mahomet; jamais et dans aucune circonstance on ne verra rien de semblable dans une synagogue.

L'islamisme emprunta au judaïsme dont il est issu l'idée de la destruction des payens ou de la conversion du monde par l'épée (1). « Par cela même que les Sémites détruisent » et ne convertissent pas, ils sont exposés à perdre leur » foi partout où leur fanatisme cesse de détruire. » « La raison en est, qu'ils sont étrangers à toute phi- » losophie. » — Dans l'Église de Jésus-Christ au contraire, le fanatisme n'a aucune raison d'être. « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes », dit le Sauveur aux fils de Zébédée, et il les nomme les fils du tonnerre, parce qu'ils auraient voulu faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains qui avaient refusé l'hospitalité à leur maître. Des dix lépreux qui furent guéris par lui, un seul se montra reconnaissant, un étranger, un Samaritain. C'est celui-là qu'il proposa à l'imitation de ses frères israélites. Le bon Samaritain, encore un étranger, est un autre exemple qu'il fait passer sous leurs yeux pour confondre leur esprit d'exclusion et leurs prétentions confessionnelles. Devant Dieu il ne suffit pas d'être entiché de la vrai foi, ni d'être assidu à la prière et aux sacrifices du temple, comme l'étaient ce prêtre et ce lévite qui, en revenant du temple, se rencontrent avec le Samaritain sur la route de Jéricho. *La foi sans les œuvres n'est rien à ses yeux.*

---

(1) Baron d'Eckstein, Askesis publié par Döllinger. Préface (IX, 155).

Les Juifs orgueilleux appelaient simplement les payens des pécheurs. Jésus cependant donne au moindre de ces pécheurs qui se convertit la préférence sur 99 prétendus justes en Israël, qui, dans leur suffisance religieuse, ne croient pas avoir besoin de faire pénitence. Cette préférence de Jésus pour les pauvres Samaritains, si méprisés des Juifs, met la tolérance du divin Maître dans tout son jour ; ils avaient, avec les gentils, la première place dans son cœur. Les fanatiques d'Israël le comprenaient si bien, qu'ils lui dirent un jour : « N'avons-nous pas raison » d'affirmer que tu es un Samaritain, un possédé du » démon ? (1) »

Les préventions du monde romain contre le christianisme naissant ne provenaient que de la haine qu'on avait contre le judaïsme dont la religion nouvelle ne paraissait être qu'une modification. Le nom même de gentils (*gentiles*), donné aux nations payennes, indique déjà que l'éducation grecque était considérée comme plus capable de civiliser le monde que le judaïsme. Les Juifs étaient isolés complétement des autres peuples, et cet isolement amena fatalement la guerre judaïque et par suite la fin de l'autonomie du peuple juif.

L'histoire nous fournit des preuves nombreuses de cette rage de destruction dont nous avons parlé plus haut, qui était comme innée aux Sémites en général et aux Juifs en particulier. Nul autre peuple, les Mongols exceptés, ne

---

(1) Saint Jean (VIII, 48).

traita jamais ses voisins avec plus de cruauté; nul autre ne croyait comme les Juifs se faire un mérite aux yeux de Dieu en travaillant à leur destruction. Le livre d'Esther nous raconte le triomphe des Juifs sur les Goim et la façon dont ils réussirent à s'emparer de l'esprit de Cyaxare, prince faible qui se laissait gouverner par des femmes. Non-seulement ils parvinrent à renverser le ministre qui avait pris fait et cause pour la reine véritable contre Esther, mais ils se donnèrent la satisfaction de massacrer en un seul jour 75,000 de leurs ennemis. Quoique l'histoire profane semble absoudre de ces cruautés les Juifs de la captivité, le livre d'Esther n'en est pas moins un témoin irrécusable de leurs désirs de vengeance et de leurs appétits sanguinaires. Depuis que le peuple d'Israël a perdu son existence politique, il a reporté cette même haine sur les chrétiens, qui sont pour lui comme de nouveaux Édomites.

En l'année 520 de notre ère, Dunaan, le roi juif des Himyarites, fit brûler dans d'immenses fournaises 20,000 chrétiens arabes, parmi lesquels se trouvaient 280 prêtres, leur évêque et toute sa communauté, hommes, femmes et enfants; une infinité de spectateurs israélites étaient rangés autour de cet affreux holocauste de chrétiens et se récréaient de leurs tortures (1). Lors de l'invasion de la Palestine par Chosroes II, en 614, 26,000 Juifs de la Galilée se joignirent à l'armée persane et rentrèrent avec elle à Jérusalem, où non-seulement ils renversèrent la mer-

(1) Ritter, *Erdkunde* (XIII, 67) (*Géographie*).

veilleuse basilique du Saint-Sépulcre, l'œuvre de Constantin le Grand, ainsi que l'église de Sainte-Anne, celle de la Mère de Dieu dans la vallée de Josaphat et celle de l'Assomption sur le mont des Oliviers, mais encore passèrent au fil de l'épée 90,000 chrétiens (1). En Espagne les Juifs servirent d'avant-coureurs aux Arabes et les aidèrent par leurs trahisons à s'emparer des villes; aussi quand plus tard, après 700 ans de domination, l'islamisme cessa de régner dans la Péninsule, les Juifs en furent-ils expulsés en même temps que les Maures et les Morisques. Pendant les croisades, les Juifs de l'Occident furent de connivence avec les Sarrazins, correspondaient avec eux et leur livraient les plans des chrétiens. C'est là la raison pour laquelle la colère des croisés s'appesantit d'abord sur eux (2). Ce pacte secret entre les enfants d'Abraham et les disciples de Mahomet n'a-t-il pas été renouvelé en 1821, lors du soulèvement des Grecs contre les Turcs? Les Grecs, pour ce motif, conçurent une telle haine contre eux, qu'ils ne permirent à aucun d'eux de demeurer dans leur pays. Nous faisons mention de cet acharnement des Juifs à tracasser

(1) Voir mon *Jerusalem u. d. h. Land* (t. I, 333, 560, 571).

(2) Les Juifs de Rhodes se vantent encore aujourd'hui que c'est un des leurs, un certain Abraham, qui rendit possible la prise de la ville au sultan en lui montrant un sentier caché. Cette trahison leur valut de pouvoir s'établir en grand nombre dans l'île. Frankl (*Aegypten*, 330-54) affirme lui-même qu'un grand nombre de Juifs fut massacré par les Grecs dans l'île de Rhodes, à cause de leurs sympathies bien connues pour les Turcs.

et à persécuter les chrétiens, uniquement pour démontrer par l'histoire l'opposition qui existe entre les deux religions.

Ce n'est pas en vain que Jésus déclare les Juifs une race de Caïns, et comme les fils de celui qui fut homicide dès le commencement (1), et les charge de la lourde responsabilité de tout le sang innocent versé par eux depuis Abel jusqu'à la ruine de Jérusalem. Ici nous n'avons rien à celer ni à dissimuler, puisque Notre Sauveur lui-même est devenu leur victime. Nos judaïsants modernes n'ont-ils pas poussé l'audace et l'ignorance jusqu'à affirmer que le Christ ne se faisait pas faute d'assister à la fête des Purim (2)? Ils n'ont pas su comprendre que cela eût formé

---

(1) Saint Jean (VIII, 44).

(2) On peut dire à bon droit qu'un interprète de l'Écriture qui n'en est pas encore arrivé à ne plus voir les Purim dans la fête juive dont parle saint Jean (V, 1), ne sait pas l'*a-b-c* de la doctrine de Jésus-Christ. D'ailleurs le Cod. Sin. dit ἡ ἑορτή. Et puis, il n'est pas sûr qu'au temps du Sauveur les Purim étaient déjà célébrés; d'autant que les plus anciens Rabbins en blâment le but et la tendance. Voici ce qu'en dit le Dr Haneberg dans son *Hist. de la Révélation* : « Il fallut assez de temps, à ce qu'il semble, » pour que cette fête devînt générale chez les Juifs. En instituant » la fête, on rédigea en même temps, selon toute probabilité, » l'histoire du fait qui en était l'occasion, quoique cette histoire ou » légende (haggada) ne fût pas encore canonique. Lorsque enfin le » grand Sanhédrin eût donné au texte légendaire une forme ar- » rêtée, afin qu'il pût servir de livre liturgique à la fête de Purim, » on ajouta une dernière fois des détails plus étendus que les

un contraste radical avec le caractère d'universalité de sa mission; que par conséquent il ne pouvait, lui, qui était venu pour appeler tous les hommes à participer aux droits et à la liberté des enfants de Dieu, prendre part à une fête qui n'était ni plus ni moins qu'une réjouissance du massacre des payens, accompagnée d'imprécations haineuses? C'est comme si on voulait persuader à un Sunnite de participer à la grande solennité où les Schiites renouvellent leurs serments de vengeance contre les meurtriers de Houssein. La fête de Purim est une fête de vengeance nationale qui rappelle les *vêpres persanes* du 13 adar, et qui ne se retrouve chez aucun autre peuple. Pour la célébration de cette fête les enfants ont ordre de se munir de marteaux, de bâtons ou de pierres, de frapper à coups redoublés sur les bancs et les tables, et, au milieu de ce vacarme infernal, de lancer des imprécations contre Aman. Pareille scène est faite évidemment pour monter les imaginations et pour préparer les esprits à la renouveler quand Israël parviendra à triompher des Goim. Cette fête toute de haine est essentiellement antichrétienne; d'autant que la prière imprécatoire *Alenu* est appliquée de préférence par les Juifs à *Jeschu* qui fut *pendu* à l'instar d'Aman. L'allu-

---

» Septante et la Vulgate ont conservés et qui forment la partie du » livre dite deutero-canonique. Du reste, tout ce qui a eu cours » chez les Juifs, sous le nom de Livre d'Esther, a toujours eu » pour but unique de les fortifier, au milieu des épreuves, dans » l'espoir d'une glorieuse émancipation. » (Traduct. de M. l'abbé Goschler.)

sion est tellement transparente que des Rabbins éclairés ont fait de tout temps difficulté de participer à la célébration de cette fête et que plusieurs gouvernements jugèrent à propos de l'interdire. Et le Sauveur du monde y aurait pris part en son temps (1)??? Se serait-il aussi permis, chaque fois que le nom d'Aman se présentait, dans les leçons de la fête, de s'écrier : *Jimache schemo!* Périsse son nom! en accompagnant cette imprécation de coups violents sur les tables et sur les bancs? Était-il digne de lui de témoigner ainsi de la haine contre les payens et de se dédommager par ce vacarme puéril de l'impuissance où se trouvait son peuple d'exterminer ces Goim si détestés!

Les peuples étrangers, exaspérés du *particularisme* haineux dans lequel les Juifs s'isolaient, le leur rendaient par un immense mépris. Tacite rend témoignage de cette haine des Israélites contre les autres nations (1). Il est vrai qu'il manifeste lui-même contre eux un mépris poussé jusqu'à la plus criante injustice; nous disons *mépris* et non haine, car la haine peut céder la place à l'amour, le mépris l'exclut. Voici donc ce qu'écrit Tacite (2) : « Pendant que l'Orient était sous la domination des Assyriens, des Perses, de tous les peuples asservis le plus misérable

---

(1) De tout temps on s'est plaint, notamment en France, de ce qu'à leur fête des Purim les Juifs outrageassent l'image de Jésus-Christ (Graetz, *Gesch. d'Indeth.* (VII, 294). Frédéric I[er] de Prusse lança un édit sévère contre cette fête de vengeance; il est en date du 28 août 1703, et fut renouvelé et aggravé le 16 juillet 1716.

(2) Tacite (V, 3-5).

étaient le peuple juif. » Cicéron semble cligner de l'œil quand il appelle Pompée le *Hiérosolymite* à cause de sa prise de Jérusalem. Ni Titus, ni son armée triomphante ne voulurent du titre de judaïque qu'on devait leur décerner ; ils en étaient honteux autant qu'indignés. Tout au plus, si le corps d'armée qui fut chargé de mettre à la raison Bar Cocheba et ses partisans souffrit qu'on l'appelât *Exercitus Judaïcus*. Strabon (1), dans une remarque du reste superflue, nous apprend que le nom de Juif était une injure, et nous voyons qu'en effet les Hébreux l'emploient eux-mêmes dans ce sens. Aujourd'hui encore, dans la Palestine, on mettrait hors des gonds l'homme le plus flegmatique en lui disant *Jahudi, tu es juif.* D'après William Lane (2), l'expression : « *Un tel me hait d'une haine de juif*, est très-» usitée chez les musulmans. On ne doit pas s'étonner » après cela que les Juifs soient encore plus odieux aux » musulmans que les chrétiens eux-mêmes ; chaque jour » on entend des âniers arabes, après avoir lancé à leur » bête harassée les noms les plus injurieux, lui donner » comme le coup de grâce en l'appelant Juif. — Les musul-» mans estiment les Juifs des créatures tellement impures

(1) Strabo (XVII, 1).

(2) *Sitten der Aegypter* (t. II, 137 et t. III 198). Cette vérité est confirmée par l'Israélite Frankl (dans son livre sur l'Égypte, (p. 129). Nous préférons les témoins du même sang ; car notre devoir est d'invoquer impartialement le témoignage de l'histoire.

» qu'ils croiraient leur épée souillée au seul contact du » sang d'un Israélite. C'est pourquoi jamais en Egypte un » condamné à mort israélite n'a été décapité. On les a » considérés universellement comme le rebut des nations. »

Que le Sauveur ait voulu naître parmi les Juifs, c'est un acte d'abnégation tel qu'on ne pourrait en imaginer un plus grand. Ils étaient les esclaves de leurs frères les autres peuples de la terre, et pour que la κένωσις de Jésus-Christ dont il est question dans l'épître de saint Paul aux Philippiens (1) fût parfaite, il ne lui manquait plus que le supplice des esclaves, le crucifiement. Cette remarque me fut faite dernièrement par un supérieur général des Trappistes, dont la vie est une image fidèle de celle des anciens solitaires de la Thébaïde. Observons, du reste, que Jésus-Christ n'a pas voulu être qualifié du nom de Fils d'Israël; il se dit partout le *Fils de l'Homme*.

Pour résumer ce sujet, disons avec saint Paul (2) : « Ce sont les Juifs, haïs de Dieu et antipathiques à tous » les hommes, qui ont crucifié le Seigneur Jésus! » L'Hébreu est et sera en tout état de choses l'ennemi juré du chrétien. Chez lui le principe antichrétien a pris d'autant plus racine que les principes d'humanité sont affaiblis davantage. De tout temps le Juif en voulait aux autres peuples, les exterminait autant qu'il était en lui, et en faisait ses esclaves; et c'est parce que notre époque est

(1) Philipp. (II, 7).
(2) I Thessal. (II, 15).

antichrétienne, qu'elle favorise les Juifs aux dépens des chrétiens (1). C'est en opposition avec cette haine que le Seigneur dit aux siens : « Aimez vos ennemis, bénissez » ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous » haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous » calomnient (2). » L'intolérance n'est point dans le caractère du chrétien mais dans celui du juif. Le fanatique est plein de fiel et d'un esprit vindicatif; dans son orgueil il croit la divinité elle-même attaquée et outragée dans sa personne. Saint Jean racontant un jour au Maître que les disciples avaient dû faire opposition à un homme qui, sans être des leurs, chassait les démons en son nom : « Ne l'en » empêchez pas, leur dit-il, car quiconque n'est pas contre » vous est pour vous (3). » Quand après cela, chemin faisant, une discussion s'éleva entre eux à ce sujet, il ajouta : « Conservez le sel en vous et demeurez en paix » ensemble (4). » — Ces paroles et cette conduite du Maître peuvent nous diriger dans les jugements à porter sur les pratiques de zèle des dissidents : dès que leurs

---

(1) Julien Schmidt dit dans son *Histoire de la littérature nationale allemande :* « Les Juifs pourraient presque se considérer en- » core comme le peuple choisi, protégé par un privilége particulier » contre certaines attaques auxquelles les autres nations n'échap- » pent pas. »

(2) Saint Math. (V, 44).

(3) Saint Math. (IX, 38).

(4) Saint Marc (IX, 50).

œuvres ne sont pas expressément hostiles, elles peuvent n'être point sans utilité pour nous.

Il faut s'étonner du persiflage haineux que le Talmud emploie contre ces paroles de Jésus-Christ : « Le ciel et » la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. » On dirait vraiment que les Juifs n'ont pas cessé d'espérer le triomphe sanglant de leur foi ainsi que le retour des jours de vengeance, après qu'ils auront été délivrés définitivement du joug des nations étrangères. Ils réservent toujours à Jésus et aux siens le sort d'Aman ; et, imitant le tour de phrase de l'Évangile, le traité Mégilla déclare (1) : « Tous » les livres et toutes les fêtes postérieures à Moïse passe- » ront, mais la fête des Purim et le livre d'Esther subsis- » teront éternellement. »

(1) Megilla (2, 1, 5, 1, 17, 1).

XXXI

Jugement du Seigneur sur la réforme et sur la révolution.

Il est impossible que le monde soit sans scandale, mais malheur à ceux par qui le scandale arrive ou qui lui font accueil. Ni la vie religieuse ni la vie politique des peuples ne se passent sans troubles; il suffit d'un progrès enrayé, arrêté dans son développement, ou d'une réforme imposée par force, pour faire éclater subitement une révolution. Dans cette grave question, la parole du Seigneur pourrait se formuler ainsi : « Les révolutions sont nécessaires, » mais malheur à celui par lequel elles arrivent. »

Toute religion a eu ses réformateurs. La thèse est donc aussi générale que possible, et voilà pourquoi nous ne

pouvons admettre que le Christ, qui, selon la croyance de la chrétienté, s'est réservé le gouvernement de la terre entière, n'ait point fait sa déclaration de principes dans une question aussi importante. Ne devons-nous pas rencontrer de pareilles déclarations même dans l'histoire de l'Ancien Testament?

Après Moïse, il n'a point surgi d'homme dans Israël qui ait été armé de la puissance de Dieu comme Elie le Thesbite. Ce prophète, qui n'y allait pas de main morte, avait, en sa qualité de réformateur, fait mettre à mort 450 prêtres de Baal. Mais le blâme du Seigneur ne se fit pas attendre. Car ayant pris la fuite vers le Horeb et s'étant présenté devant Jéhovah, il entendit une voix qui lui dit : « Que viens-tu faire ici? » Et il répondit : « J'ai » exercé mon zèle pour le Dieu Sabbaoth. » Et la voix répartit : « Sors d'ici et présente-toi devant le Seigneur » sur la montagne. » Et le Seigneur s'éloigna aussitôt, et un orage s'éleva si violent qu'il crevassa les montagnes et fendit les rochers. Mais le Seigneur n'était point dans l'ouragan. Après l'ouragan vint un tremblement de terre, puis un incendie éclata, et le Seigneur ne se trouvait présent ni dans l'un ni dans l'autre. Enfin il n'y eut plus que le doux murmure du zéphyre. Et Elie confus cacha son visage dans les plis de son manteau (1). — Le prophète est humilié devant son juge et apprend ainsi qu'il a mérité le blâme de Jéhovah à cause de la violence dont il a usé.

---

(1) IIIe Livre des Rois (XVIII, 19, 40; XIX, 9).

« Le Seigneur ton Dieu est un feu violent, » est-il dit dans le Deutéronome (1). Mais Jésus-Christ n'imite pas Elie dont le deuxième livre des Rois (2) raconte qu'il fit descendre le feu du ciel sur les satellites que le roi de Samarie avait envoyés à sa poursuite. Non; car un jour que Jean et Jacques, indisposés contre les habitants de Sichem qui avaient refusé un asile à leur maître, eussent voulu voir le feu du ciel consumer cette terre inhospitalière, ainsi qu'il était arrivé pour une cause semblable aux habitants de Sodome et de Gomorrhe, Jésus leur déclara : « Le Fils de l'homme n'est point venu pour la ruine des » âmes mais pour leur salut. » Et il se contenta de quitter le pays avec les siens (3). Nous concluons de ce fait que sous la loi nouvelle, ce serait mal répondre aux sentiments du Sauveur que de s'armer de haine contre ses ennemis. Il n'est pas dans sa pensée de soulever les éléments contre eux; il ne maudit point les Samaritains du Nouveau Testament à cause de leur aversion contre lui. Partout au contraire et pour tous il se montre plein de douceur et de bonté, et il désire que ses disciples imitent son exemple.

---

(1) Deuter. (IV, 24). Hebr. (XII, 29).

(2) IIe Livre des Rois (I, 10, 12).

(3) C'est de là que les Zébédéïdes furent appelés les *Fils du Tonnerre*. Saint Luc (IX, 51). Saint Marc (III, 17). V. aussi mon livre *Jerusalem u. d. heil. Land* (t. I, p. 627). Élie passe encore aujourd'hui chez les tribus caucasiques pour le *Maître de la foudre*.

Jésus-Christ n'est point un réformateur de la religion. Il en est bien plutôt l'objet central, car la foi trouve en lui sa plénitude. Il a pris les peuples comme par la main pour les conduire du portique des temps anciens dans le sanctuaire de l'Église. Sa vie éclaire l'avenir comme le passé de l'humanité. Elle est comme l'image prophétique de l'histoire de l'Église et de celle des nations rachetées par lui. Par ses paroles comme par ses actes il soulève le voile de l'avenir et fait plonger nos regards dans le lointain des temps. Sous ce rapport la pêche de Simon-Pierre mérite tout particulièrement de fixer notre attention. Le Sauveur y compare l'Évangile à un filet plein de poissons, les uns bons, les autres mauvais (1). Parmi ces poissons quelques-uns sont mis dans les réservoirs, les autres, c'est-à-dire les mauvais, sont jetés (2). Simon s'adonne en vain à la pêche pendant toute la nuit : dans la nuit du judaïsme il n'y avait rien à prendre. Heureusement que le Seigneur survient et lui indique de quel côté il doit jeter son filet. Simon obéit et prend une telle quantité de poissons qu'il y en eut suffisamment pour remplir deux barques et que le filet se rompit (3).

Ces deux barques signifient l'Église orientale et l'Église occidentale. Les poissons qui rompent le filet et s'en vont

(1) Les premiers chrétiens désignaient précisément sous le nom de *pisciculi* les catéchumènes qui venaient d'être baptisés.

(2) Saint Math. (XIII), 47).

(3) Saint Luc (V, 6).

représentent certainement les nombreux fidèles qui, du temps de la réforme, rompirent les liens de l'unité et se séparèrent de l'Église.

La barque de l'Église, comme l'arche de Noé, est assurée contre le naufrage malgré la fureur des flots qui la menacent sans cesse d'une destruction complète. Le Sauveur monte dans la barque de Pierre et de là commande à la tempête. La mer en courroux, ce sont les flots de la révolution, qui, en tant de pays déjà, engloutirent le navire de l'État; ce sont encore les attaques haineuses et les persécutions du monde. Le pilote est le chef suprême, celui qui tient les clefs ; les rameurs enfin ce sont les évêques (clavium et claviorum). Les pleins pouvoirs contre le naufrage sont garantis par l'art de la direction et surtout par la prière. Les fidèles se réunissent-ils pour implorer son secours, aussitôt le Seigneur écarte le danger qui menace l'arche de la nouvelle alliance. Parfois il semble dormir ; mais son œil veille, et il ne permet pas que les siens périssent.

Nous lisons dans Pindare (1) : « Il suffit d'un homme » faible pour mettre l'État en danger, mais pour le réta- » blir sur ses bases, il y a ensuite de grandes difficultés, » à moins qu'un dieu ne s'offre comme pilote à celui qui » est chargé du gouvernail. » Aristote (2) appuie sur cette pensée : « Dieu est au monde ce que le pilote est au vais-

---

(1) Pyth. (IV, 270).

(2) Aristote, περι τοῦ κόσμου (c. 6).

» seau. » Socrate entrevoyait une grande vérité quand il a dit (1) : « On n'arrivera jamais à connaître clairement » l'origine et la destinée de l'homme, si ce n'est par la » voie d'une révélation supérieure ou du *divin Logos*, » et c'est par cette voie, comme sur un vaisseau assuré » contre le naufrage, que nous achèverons heureusement » notre course à travers la vie. »

De même que le Sauveur des hommes réprima le pharisaïsme, cet ennemi né de toute liberté dans l'Église et dans l'État, ainsi il se déclara contre le zélotisme aveugle. Son action a été éminemment calme et exempte de passion, et c'est ainsi qu'il vainquit le monde. Quiconque se pose en réformateur de l'Église et de la société doit, avant tout, être lui-même solidement ancré dans le bien et être prêt à se vouer corps et âme à sa mission, avec une intelligence droite et un cœur disposé à tous les sacrifices, sans égoïsme et sans arrière-pensée d'un vil intérêt. Dès que les mauvaises passions se mêlent de l'œuvre, c'est un cratère qui s'ouvre devant la société et menace de tout engloutir : *Abyssus abyssum vocat*. Faire appel aux forces mauvaises de l'humanité, c'est désorganiser, ce n'est point réformer le monde. Il est vrai que M. Renan pense que (2) : « Jésus ne savait pas assez l'histoire pour comprendre » combien sa doctrine de la liberté spirituelle venait juste » à point, au moment où la liberté républicaine et les

(1) Platon (*Phaedon*).

(2) *Vie de Jésus* par M. Renan (ch. 7, p. 122 et suiv.).

» petites constitutions municipales de l'antiquité expi-
» raient dans l'unité de l'empire romain. Le jeune villa-
» geois se laissait aller dans ses comparaisons aux plus
» aimables impossibilités. Jésus ne connaissait du monde
» et de ses magnificences que ce qu'il avait pu en entre-
» voir à travers le prisme de sa naïveté, c'est-à-dire rien
» en dehors des monuments somptueux bâtis par les Hé-
» rode. » — Mais pour le lecteur qui réfléchit, ce ne sont là que des phrases! Non, le grand maître de Nazareth n'est superficiel ni dans ses paroles ni dans ses actes, il va au fond des choses, et de son regard divin il domine le temps et l'espace.

Un récit intéressant à un double point de vue, et comme peinture de la situation faite alors à la Palestine et comme constatation des tentatives infructueuses de réforme, est le trait rapporté dans saint Luc (1). Le Sauveur y est accusé de chasser les démons par Belzébuth. Il se justifie avec force de cette accusation et tient à constater qu'il chasse le mauvais esprit par le doigt de Dieu :
« Lorsque le fort armé garde sa maison, dit-il en-
» suite, ce qu'il possède est un sûreté; mais si un plus
» fort que lui vient à le vaincre, il emportera toutes ses

---

(1) Saint Luc (XI, 20). Dans les Synagogues on voit fréquemment une main en argent qui indique au lecteur le passage de la Thora. Cette main est symbolique : elle semble dire comme les divins de l'Égypte: Ceci est le doigt de Dieu. (Frankl, *Nach Jerusalem* (I, 137).

» armes dans lesquelles il se confiait, et partagera ses » dépouilles... Quand l'esprit impur est sorti d'un homme, » il va à travers les lieux arides, cherchant le repos; mais, » n'en trouvant point, il veut retourner dans sa maison. » Il la trouve nettoyée et ornée. Alors il va et prend avec » lui *sept autres esprits* plus méchants que lui, et ils » entrent dans cette maison dont ils font leur demeure; » et le dernier état de cet homme devient pire que le » premier. Et voilà ce qui arrivera à cette génération » mauvaise. »

La Terre-Sainte était destinée à être la demeure du peuple de Dieu; mais déjà le Deutéronome (1) parle de *sept puissances ennemies* qui s'en étaient emparées. Le même fait se renouvella lors de la conquête du pays par les Perses et les Mèdes dont le schah était entouré de sept princes, à l'instar des Ameschaspenta qui entouraient le trône d'Ormuzd (2). Ce passage s'applique à plus forte raison à Ahriman, le chef des *sept Diws;* Belzébuht ne se distinguait de lui que parce que, comme Apollon, *le semeur de la peste*, il avait un bon côté: c'est lui qui détourne les maux des hommes; on l'invoquait dans ce but.

Le démon de l'idolâtrie avait été chassé du sein du peuple d'Israël lors de la captivité de Babylone; Israël y avait été purifié et renouvelé dans ses sentiments (3). Mais

(1) Deuteron. (VII).
(2) Esther (I, 10, 14).
(3) Ezéchiel (XVI).

bientôt l'Esprit des ténèbres chercha à rentrer dans son logis. Les partisans fanatiques de la réforme gagnèrent le peuple et lui persuadèrent de se débarrasser des empereurs et de leurs préfets et de rétablir la vieille théocratie juive. Une révolte éclata, dans laquelle le patriotisme le plus pur donna la main aux plus mauvais éléments de la société. Ce qui devait arriver arriva. Un plus fort qu'eux survint; les Romains occupèrent le pays, s'emparèrent des munitions de guerre des Juifs, renversèrent les murailles de leurs villes et s'en partagèrent les dépouilles. — Est-il besoin de rappeler que l'empire romain est appelé dans l'Apocalypse la Bête aux sept têtes (1)? L'exemple de ce possédé dans sa double signification religieuse et sociale s'applique à toute cette génération.

Il est parfois des victoires dangereuses, car, ainsi que l'histoire en fait foi, elles peuvent avoir pour conséquence l'invasion du pays par un ennemi plus fort. Quand l'Esprit malin est chassé d'une âme par la grâce du Saint-Esprit, cette âme retourne à la vertu. Mais malheur à elle, si, après avoir été graciée, elle retombe sous le joug des puissances de l'enfer! Elle se rive à elles par une septuple chaîne (2)!

---

(1) Apocalypse (XVII, 3).

(2) Nul ne s'avance plus rapidement vers l'abîme de la corruption que le prêtre qui, lié par les vœux canoniques, devient parjure aux sept dons du Saint-Esprit. Dans cet état le prêtre n'est plus qu'un instrument de Satan, les sept péchés capitaux et tous

L'Évangile nous raconte de Madeleine qu'elle était dominée de même par sept démons (1).

Mais la corruption de la Judée et de la terre entière, quelque grande qu'elle ait été, n'était point pour le Sauveur un motif de lancer sur elles ses malédictions, de les vouer à l'extermination par le fer et le feu. Au contraire, il veut que les siens aient toute confiance dans la puissance du principe du bien, et il ne cesse de répandre autour de lui les maximes nouvelles de sagesse qui doivent rendre les peuples meilleurs, et amener la réforme de l'Église et de l'État.

Les principes de tolérance du Maître sont exprimés plus clairement encore dans la Parabole de l'ivraie (2). Voici comment il interprète lui-même cette parabole : « L'homme » qui sème la bonne semence dans son champ est le Fils » de l'Homme ; son champ est le monde. La bonne se- » mence, ce sont les enfants du royaume des Cieux ; l'ivraie, » ce sont les méchants : l'homme ennemi qui a lancé l'ivraie » n'est autre que le démon. La moisson aura lieu à la fin du » monde ; elle sera faite par les anges. De même que l'on » recueille l'ivraie pour la jeter au feu, ainsi fera le Fils de » l'Homme à la fin du monde ; il enverra ses anges afin » qu'ils recueillent tous les scandales et tous les méchants,

---

les vices s'installent dans son cœur, il n'est plus capable que de faire le mal.

(1) Saint Marc (XVI, 9).

(2) Saint Math. (XIII, 36).

» et qu'ils les jettent dans le four, où il y aura des » pleurs et des grincements de dents. »

L'ivraie (1) signifie la mauvaise doctrine, qui, semblable à la mauvaise herbe, prend racine partout et se répand rapidement. Celui qui sème l'ivraie de toutes les hérésies, c'est le père du mensonge. Il est vrai qu'il y aura toujours des scandales dans l'Église ; mais, ainsi que le remarque déjà saint Cyprien (2), il ne saurait être permis de tout bouleverser dans l'Église à cause de l'ivraie qui s'y trouve et qu'on ne peut extirper ; encore moins doit-on y voir un motif de se séparer d'elle. Saint Augustin fait usage contre les Donatistes de ces mêmes paroles du Sauveur, et dans le sens que nous venons d'indiquer. Il rappelle également l'exemple des animaux impurs qui se trouvaient placés dans l'Arche à côté des animaux purs, pour faire comprendre à ses adversaires que les mauvais doivent être tolérés à côté des bons dans l'Église. L'extermination des pêcheurs réclamée par le fanatisme des Hussites est contre nature d'abord, contre l'esprit de Jésus-Christ ensuite, car très-souvent les racines du bien et du mal se croisent et s'entrelacent dans le même cœur. En coupant les racines de l'un, on risque d'endommager l'autre du même coup.

---

(1) ζιζάνιον (Saint Math. XIII, 18) est le Zonin des Rabbins, le Zawan si maudit des Arabes. Cette plante a de la ressemblance avec le blé par sa tige et son fruit ; mais pétrie en pain, elle provoque des étourdissements ; voilà pourquoi dans la moisson on la sépare soigneusement du froment.

(2) Ep. 54, August. Op. (IX, p. 251-254).

Le doux Fénelon oppose avec raison cette parabole à ces réformateurs de l'Église sans prudence et sans mission, qui, au lieu de juger humainement les choses humaines, agissent avec violence et sans considération aucune, arrachent le bon grain avec l'ivraie, coupent les bonnes branches de la vigne avec les mauvaises en même temps, et font ainsi beaucoup de mal sans aucun bien. Que dis-je? même le bien qui se fait, l'esprit de parti voudrait l'empêcher de se produire; il cherche à rendre suspecte la bonne semence elle-même. Un zèle passionné et inconsidéré ne peut changer que trop facilement une fissure légère en une fente menaçante. Le principe : *fiat justitia, pereat mundus!* est diamétralement opposé au principe chrétien. Que de fois, si le Seigneur faisait application de ce principe, ne détruirait-il pas son œuvre? Mais sa longanimité s'interpose entre le coupable et son bras vengeur.

L'allégorie du *bon Pasteur* se meut dans le même cercle d'idées. Déjà dans Michée (1) le bon Pasteur n'est autre que Jéhovah lui-même. Dans l'ancienne symbolique (2) de l'Église, le Christ est représenté de même que l'Apollon de la fable, vêtu d'un habit de berger et gardant les étoiles; sept brebis se tiennent à ses pieds, et sept étoiles rayonnent autour de sa tête : ce sont les sept planètes dont le Dieu du firmament, le soleil, est le gardien. — Il porte une bre-

---

(1) Michée (II, 12).

(2) Creuzer, Symbolik (VII, fig. n° 2); mon *Heidenthum* (t. I, § 62).

bis sur ses épaules ; cette brebis égarée représente la terre, ainsi que le chante le poëte espagnol Francesco de Valasco (1) :

Des hauteurs inconnues, ô merveille,
Le Pasteur descend dans la vallée ;
Il cherche la brebis égarée,
Et cette brebis, c'est toi, ô pêcheur !

Jésus-Christ est le *Pasteur des peuples* dans le sens d'Homère, quand il nomme les rois : ποιμένας λαῶν. David appelle son peuple ses brebis (2). Dans Jérém. (3), le Seigneur s'exprime ainsi : « Vous avez dispersé mon trou- » peau, vous l'avez rejeté et non visité. Je rassemblerai les » restes de mon troupeau de tous les pays ; je les rendrai » à leur pasteur afin qu'ils croissent et se multiplient. » J'établirai des pasteurs à la tête de mon troupeau afin » qu'ils le paissent et le gouvernent, et mon troupeau ne » tremblera plus et ne sera plus désespéré. » L'image du Pasteur est reproduite par Michée (4), et Abravanel commente ainsi le prophète Isaïe (5) dans le *maschmia Jeschua* (6) : « Il paîtra son troupeau, non comme un mercenaire qui » se charge du troupeau d'un autre, mais comme un pas-

---

(1) Diepenbroek, *Bouquet spirituel* (2e édit., p. 137).
(2) I Chron. (XVII, 17).
(3) Jerem. (XXIII).
(4) Michée (VII, 14).
(5) Isaïe (XL, 11).
(6) Maschmia Jeschua (fol. 20, 4).

» teur véritable qui prend grand soin de ses propres bre-
» bis. » Le mercenaire ou l'étranger, au point de vue du Seigneur, est celui qui demeure en dehors de l'Église. Tous les fidèles sont les citoyens de l'Église, de quelque côté de la ligne qu'ils vivent, qu'ils soient séparés les uns des autres par des cours d'eau ou par des chaînes de montagnes.

Voici ce que dit le Christ (1) : « Je suis le *bon Pasteur*
» et je connais mes brebis. Le bon Pasteur entre par la
» porte dans le bercail; quiconque entre par une autre
» ouverture est un larron et un meurtrier, comme ceux
» qui sont venus avant moi (2). Le bon Pasteur donne sa
» vie pour ses brebis ; le mercenaire au contraire fuit de-
» vant le loup, parce que les brebis ne lui appartiennent
» pas ; et le loup enlève les brebis et les disperse. Le
» mercenaire fuit parce qu'il n'est qu'un mercenaire et
» que les brebis ne le regardent pas. Mais moi, je suis le
» bon Pasteur, je connais les miens et les miens me con-
» connaissent. Je suis la porte ; celui qui entre par moi
» se sauvera. J'ai encore d'autres brebis, mais qui ne sont

---

(1) Saint Jean (X).

(2) Après la mort d'Hérode, il n'y eut pas moins de trois prétendants au trône, savoir : Judas, fils d'Hiskias, qui mit au pillage l'arsenal de Sepphoris ; Simon autrefois au service d'Hérode, qui ravagea et brûla le château royal de Jéricho ; enfin Athronges, un chef de brigands qui battit les Romains près d'Emmaus. (Jos. Arch., XVII, 10, 5). Tacite cite même le nom du roi Simon (*Hist.* V, 9).

» pas de ce bercail. Je les y amènerai ; elles écouteront » ma voix et il n'y aura plus qu'un Pasteur et qu'un » troupeau. »

Le premier point controversé entre les chefs de l'Église au temps des apôtres est celui-ci : *Le mosaïsme est-il la porte d'entrée du christianisme*, et partant les payens doivent-ils être assujettis à la loi de la circoncision, aux cérémonies légales, à la sanctification du sabbat et des fêtes mosaïques (1) ? Mais la question n'est-elle pas décidée par cette déclaration du Sauveur : « Je suis la porte qui con« duit au bercail ; quiconque entre par moi sera sauvé ? » Paul eut raison, et la circoncision que les judaïsants voulaient imposer aux prosélytes ne fut point exigée des chrétiens convertis du paganisme.

Dans le Psaume LXXX, Jéhovah est appelé le *Pasteur des peuples*. Quand Jésus-Christ se proclame le bon Pasteur, il semble indiquer que c'est à lui que se rapporte cette image du Psalmiste.

En Orient, où les carnassiers de toute espèce ont élu domicile, où la panthère et le chacal affamés rôdent la nuit autour des bergeries et envahissent les enclos, les bergers ne parviennent à mettre leurs troupeaux en sûreté qu'au péril de leur propre vie et à l'aide de

(1) Janus était aussi chez les Romains représenté par la porte. Les Nestoriens du Kurdistan expliquent le peu de largeur qu'ils donnent aux portes de leurs églises par le texte : Les portes du ciel sont étroites.

nombreux gens à gage, même là où les bergeries sont faites de pierres provenant d'anciennes constructions.

Il n'y a que le propriétaire du troupeau, le souverain légitime qui soit le véritable bon pasteur. Lui seul comprend les grands devoirs qui lui incombent, quand la bête fauve de la révolution menace ses brebis; il ne fuit pas lâchement; il n'abandonne point son peuple; il expose sa vie pour les siens; à tout prix il maintient l'ordre social, car mieux qu'un autre il comprend que les trônes existent dans l'intérêt de la société et non pour le bon plaisir des souverains. L'*étranger*, c'est le souverain illégitime, le parvenu heureux qui s'est emparé du pouvoir. Le *mercenaire* est le démagogue, ce séducteur de la foule, qui s'inquiète plus de la laine des brebis que de leur bien-être, qui n'a souci de l'opprimé que pour le dépouiller, et qui s'efface et disparaît à la première occasion. Mais il arrive parfois que le parvenu se montre digne du choix que le peuple a fait de lui, qu'il s'acquitte noblement de tous ses devoirs envers ses sujets : le souverain légitime les a lâchement abandonnés au moment du danger; lui, au contraire, saisissant les rênes au milieu des tourmentes de la révolution déchaînée, combat courageusement le désordre et l'anarchie et finit par rétablir la paix, par ramener l'ordre dans sa patrie. En ce cas, c'est le souverain légitime qui est devenu l'étranger; le chef qui lui a succédé de fait s'est acquis par ses services tous les titres de légitimité, et le principe établi par le pape Zacharie dans sa réponse à Pepin le Bref devient applicable. Pepin ayant posé au chef de l'Église la question de savoir si c'est celui

qui ne s'occupe de rien ou celui qui porte le poids de la couronne qui mérite le titre de Roi, Zacharie répondit : Celui-là seul doit être appelé Roi qui en remplit les fonctions !

Une légende orientale raconte que, pour cacher au peuple la mort du roi Salomon, on plaça son cadavre sur le trône, après l'avoir embaumé et revêtu des ornements royaux. Sa main droite était appuyée sur le sceptre comme s'il régnait encore. Mais voilà que le Seigneur envoya un ver qui rongea la partie inférieure du sceptre, et le fit crouler avec le roi. Évidemment, ce ne sont pas des souverains de cette sorte, ni des *rois fainéants* que le Sauveur entend établir; il veut des rois véritables, qui remplissent leur mission et qui combattent le désordre sans trêve ni repos, des princes qui n'abandonnent pas le gouvernail au milieu des flots en fureur et des vents déchaînés. Que de souverains sont compris dans le blâme que cette parabole jette aux chefs incapables, qui, à l'approche de l'orage révolutionnaire, ne savent ni protéger leurs sujets, ni se maintenir eux-mêmes sur le trône. — Voici une autre induction encore qu'on peut tirer de cette parabole. De même que le loup rôde autour de la bergerie, cherchant comment il y entrera, de même il y a des souverains à l'esprit conquérant, qui ont toujours les yeux tournés vers les frontières de leurs voisins, pour guetter le moment et l'endroit les plus favorables pour une invasion. En ce cas des obligations sérieuses et sacrées lient le souverain, car il est tenu de protéger énergiquement son territoire et son peuple contre les attaques de l'ennemi.

Cette question est parfaitement envisagée par le Talmud (1) : « Le pasteur qui abandonne son troupeau, y » est-il dit, est responsable des dégâts que le loup y » cause. » L'accusation de négligence et d'abandon retombe de plein droit sur le pasteur et non sur le troupeau, quand le loup trouve les portes ouvertes et la clôture brisée. Mais quand le mal ne vient pas seulement du dehors, quand il se développe à l'intérieur de la bergerie, et que les ennemis intérieurs font cause commune avec ceux du dehors, aucun moyen prophylactique ne peut plus être opposé à cette maladie pestilentielle qui envahit le troupeau ; ni la séparation, ni l'interdit ne suffisent plus, le mal suit sa marche.

Il est dit dans Ezéchiel (2) : « Je leur susciterai un » pasteur, mon serviteur David qui les paîtra et sera leur » pasteur.... Oui, ô hommes, vous serez le troupeau de » mon pâturage, et je serai votre Dieu, dit le Seigneur. » — Selon Kimchi, « David représente ici le Messie. » Abravanel se sert de la même image (3) : « Ce peuple a eu sept » pasteurs : Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, David » et Salomon. » Rappelons encore le passage de Zacharie (4), où le Seigneur déclare avoir délivré son peuple de trois faux pasteurs : les Babyloniens, les Perses et les

(1) Bava metzia (fol. 106, 1).

(2) Ezechiel (XXXIV, 23, 31).

(3) Abravanel in Daniel (fol. 86, 3).

(4) Zachar. (XI, 8).

Grecs. Quand il vient ensuite à réclamer le prix du service rendu, on lui offre trente pièces d'argent. Et le Seigneur irrité brisa sa houlette et ne voulut plus être leur pasteur.

Toutes ces idées allégoriques, Jésus-Christ les réalisa et les fit passer dans les faits. C'est ainsi qu'il déclara vouloir amener à lui d'autres troupeaux, c'est-à-dire les peuples étrangers qui n'étaient pas entrés dans le bercail de la religion mosaïque. Il s'en trouvait un grand nombre qui n'étaient point parqués dans l'enclos d'épines de l'ancienne loi, et qui erraient par conséquent çà et là sur les chemins, incertains de la voie à suivre, au milieu de l'immense dissolution religieuse d'alors. Tous ceux-là, Jésus-Christ veut les réunir sous la houlette de l'Église universelle.

L'allégorie du loup et des brebis ne s'applique pas seulement aux hérétiques toujours prêts à fomenter des troubles religieux, ou aux révolutionnaires qui complotent contre la sûreté des États et contre l'ordre social tout entier; l'imagination des anciens lui trouve des rapports jusqu'avec le monde des astres. Chez les musulmans la fin du monde s'appelle *le jour du sept*, c'est-à-dire le grand sabbat. Le prophète, entretenant un jour ses disciples de ce moment suprême, leur rappela incidemment la légende du loup auquel le berger avait fait lâcher la brebis qu'il lui avait enlevée : le loup se tourna vers le berger et l'apostropha ainsi : « Tu me l'as enlevée, mais qu'arrivera-t-il le jour du sept, quand il n'y aura plus de berger pour défendre la brebis? » Selon la légende Zende la

comète Gurzscher tombera sur le globe terrestre à la fin du monde; « alors la terre tremblera comme l'agneau devant le loup prêt à le dévorer. » Un incendie universel éclatera et les plus grandes montagnes fondront comme du métal.

L'Edda a également un loup *Fenrir* qui pourchasse avec les chiens de la lune Managarm et Hati le soleil et la lune pendant les éclipses; mais le pasteur céleste, le maître de la lumière, le gardien du troupeau des astres, parvient à écarter ces terribles chasseurs. A la fin des temps néanmoins, l'ennemi de la lumière qui rôde dans les ténèbres, cherchant qui il dévorera, réussira dans sa poursuite.

Mais voilà que le Christ est venu, et jusqu'à la fin des siècles il cherchera à sauver ce qui était perdu. Et c'est ainsi que dans la forme la plus ingénieuse et la plus accessible à l'intelligence des masses, il popularisa les idées les plus élevées et perpétua l'influence puissante de son enseignement moral.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME

